





R-47

GUIDE MÉDICAL
DES ANTILLES

ET
DES RÉGIONS INTERTROPICALES,

A L'USAGE
DE TOUS LES HABITANS DE CES CONTRÉES,
RENFERMANT

Des Études spéciales sur les Maladies des Colonies en général, et en particulier sur celles qui sont propres à la Race Noire, avec le traitement qui convient à chacune de ces affections et un *formulaire approprié à la médecine pratique de ces pays.*

PAR
M. G. LEVACHER,
Docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION
Revue, corrigée dans toutes ses parties et considérablement augmentée.

Paris,
LIBRAIRIE MÉDICALE DE JUST ROUVIER,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 8.
BUREAU DU JOURNAL L'OUTRE - MER,
Rue Grange-Batelière, 2.
CHEZ L'AUTEUR, RUE BOUCHER, 4.

1840.



450 F. -

R-67

GUIDE MÉDICAL
DES ANTILLES

DES RÉGIONS INTERTROPICALES.

DE TOUTES LES PARTIES DE CES CONTRÉES.

GUIDE MÉDICAL

DES ANTILLES.

Paris



GUIDE MÉDICAL

DES VILLES

FONTAINEBLEAU, Imp. de E. JACQUIN.

GUIDE MÉDICAL DES ANTILLES

ET

DES RÉGIONS INTERTROPICALES,

A L'USAGE

DE TOUS LES HABITANS DE CES CONTRÉES ,

RENFERMANT

Des Études spéciales sur les Maladies des Colonies en général, et en particulier sur celles qui sont propres à la Race Noire, avec le traitement qui convient à chacune de ces affections et un formulaire approprié à la médecine pratique de ces pays.

PAR

M. G. LEVACHER ,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc.

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, corrigée dans toutes ses parties et considérablement augmentée.

Paris ,

LIBRAIRIE MÉDICALE DE JUST ROUVIER ,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, 8.

BUREAU DU JOURNAL L'OUTRE - MER ,
Rue Grange-Batelière , 2.

CHEZ L'AUTEUR , RUE BOUCHER , 1.

1840.



NUMÉRO D'ENTRÉE: 4813

GENRE MEDICAL
DES ANTILLES

DES REGIONS INTERTROPICALES

DE TOUTES LES PARTIES DE CES CONTRÉES

Chaque pays a un caractère propre qui
exerce son influence sur la santé et sur les
maladies de ses habitants et qui leur com-
munique des modifications toutes spéciales.

HUFELAND.

M. G. LEVACHER



Paris

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE J.-B. BAUDRY

BUREAU DE JOURNAL L'ÉCLAIR - N° 1

CHEZ L'AUTEUR, RUE BOULEVARD, 1

1870

NUMÉRO D'ENTRÉE: 480

AVANT-PROPOS.

AVANT-PROPOS.

La nouvelle édition du *Tratado médico de Afecciones* sur lequel je me suis appliqué d'une manière spéciale, tant en publiant ce que l'expérience m'avait appris qu'en publiant des documents recueillis sur sources scientifiques les plus riches, renferme tous les documents qu'il est possible de réunir dans un cadre particulier sur les affections des enfants.

Elle veut être mise, non seulement à la portée de la science et des praticiens, mais encore à celle des jeunes gens qui ont besoin d'apprendre les bases.

Les médecins qui seront appelés à traiter les

AVANT-PROPOS.

La nouvelle édition du *Guide médical des Antilles* aux soins de laquelle je me suis appliqué d'une manière spéciale, tant en publiant ce que l'expérience m'avait appris qu'en puisant des élémens nouveaux aux sources scientifiques les plus riches, renferme tous les documens qu'il est possible de réunir dans un cadre particulier sur les affections des colonies.

J'ai voulu la mettre, non seulement à la portée de la science et des praticiens, mais encore à celle des colons dont j'ai été à même d'apprécier les besoins.

Les médecins qui seront appelés à exercer leur art

à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Guiane française, et dans toute la partie sud et sud-ouest du continent d'Amérique, pourront me savoir gré de leur soumettre les résultats de l'expérience que j'ai acquise à Sainte-Lucie pendant quatre années.

De leur côté, les habitans des colonies auront entre les mains un manuel médical indispensable pour des hommes qui, placés, comme eux, à la tête d'ateliers plus ou moins considérables, se trouvent dans la nécessité de vivre avec leur famille sur des habitations éloignées de tout secours. Ce livre leur sera d'une utilité d'autant plus grande, que, dans les colonies, le début presque toujours grave des maladies et leurs progrès rapides et pernicieux, rejettent les méthodes expectantes, et exigent un traitement dont les seules armes sont l'énergie et l'activité.

A côté de la nosographie des maladies de l'âge mûr, ils trouveront la description particulière et le traitement de toutes celles qui surprennent l'enfance.

Leur tendre sollicitude, si vive et si remarquable, y puisera les moyens thérapeutiques les plus indispensables dans ces circonstances.

Des augmentations, des corrections et des modifications importantes ont rectifié mon travail dans tout son ensemble. Deux articles nouveaux sont consacrés à la fièvre jaune et au tétanos, et j'ai cru devoir y ajouter un formulaire, où j'indique les médicamens et les formules les plus utiles dans la pratique médicale de ces contrées.

La médecine des Antilles varie suivant les points cardinaux d'une même île, et dans chaque île suivant la végétation et l'élévation du sol dans les différens lieux.

Cette spécialité médicale selon les climats, et dans le même climat selon les localités, est une vérité hippocratique, que semblent méconnaître beaucoup d'esprits distingués de notre siècle, dont le grand défaut est de vouloir trop généraliser : la rappeler et la prouver par de nouveaux faits, c'est être utile à la science en général, et éviter en particulier beaucoup de mécomptes funestes à de jeunes confrères, qui arrivent aux colonies ordinairement trop imbus des idées médicales européennes. Tel est le but que je me suis proposé en écrivant ces études; puisse-je l'avoir atteint!

J'insisterai peu ou point sur les maladies qui , dans leur marche, n'offrent point de différence entre leurs analogues d'Europe, ou n'en offrent que de légères ; mais je m'attacherai principalement aux affections qui, communes aux deux climats , revêtent aux Antilles des physionomies différentielles bien tranchées , et surtout à celles qui , particulières aux îles , présentent des types tout-à-fait singuliers. Il est à regretter qu'un des hommes distingués de la science , le docteur *Pugnet*, n'ait point séjourné plus long-temps à Sainte-Lucie , et qu'il n'ait pu qu'essayer son génie médical dans le traitement des maladies de la zone équatoriale.

Il nous a laissé de cette île qu'il chérissait aussi une topographie fort remarquable : pendant le peu de temps qu'il l'habita , son talent ne fit qu'étinceler rapidement auprès de ses malades ; la conquête de toutes les colonies par les Anglais, l'en expulsa douze à quinze mois après son arrivée ; le temps, comme on le voit, avait seul été trop court pour cet auteur, l'un des débris honorables de l'expédition d'Égypte et l'un des hommes les plus dévoués de l'Empire.

Pour bien saisir l'étiologie des affections des An-

tilles, il est nécessaire de posséder la connaissance exacte de leur topographie, de leurs climats et des mœurs hygiéniques de leurs habitans; il est surtout indispensable d'y avoir observé les maladies pendant plusieurs années. Ces principes, sans lesquels il n'est point permis de rien écrire de bon sur les affections d'un pays, domineront dans tout le cours de cet ouvrage.

Nous étudierons donc la topographie locale et générale de Sainte-Lucie, les qualités de son sol, ses productions, ses animaux, le caractère et les mœurs de ses habitans. Nous passerons ensuite à des considérations générales et hygiéniques sur le climat de toutes les Antilles, puis nous aborderons l'histoire des maladies que nous diviserons en deux parties.

La première traitera de celles qui affligent indistinctement les blancs et les nègres, et la seconde de celles que l'on rencontre plus exclusivement sur la race noire.

Dans l'étude de ces deux classes nous décrirons en premier lieu les affections les plus générales qui semblent frapper à la fois toute l'économie animale; et en second lieu nous passerons à l'examen des autres

maladies en suivant pour leur description l'ordre naturel des appareils d'organes. C'est ainsi qu'après les généralités nous exposerons l'histoire des affections de l'encéphale et celle des appareils respiratoire, digestif, hépatique, etc.

CHAPITRE PREMIER.

SAINTE-LUCIE.

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

§ 1. — SA TOPOGRAPHIE.

L'île de Sainte-Lucie s'élève dans le fer-à-cheval des Antilles, par le 43° 58' de latitude nord, et le 63° 20' de longitude ouest, méridien de Paris, entre le tropique du Cancer et l'équateur, regardant au sud Saint-Vincent, et au nord la Martinique.

Elle décrit une circonférence de quarante-trois lieues. Sa plus grande largeur est de six à huit lieues, et sa longueur de douze à quinze environ.

Née française, et long-temps l'émule et la sœur de la Martinique, elle conserve la gloire d'avoir bravement combattu pour la France et la douleur éternelle d'avoir été cédée à l'Angleterre, sous le

règne de Louis XVIII, en 1814, par le honteux traité de Paris, qui lui a tout ravi!

Elle est bornée, dans les régions du nord et de l'est, par le *Gros-Ilet*, les montagnes la *Sorcière*, *Paix-Bouche* et *Barabara*; à l'ouest, par le *Morne-Fortuné*, qui commande *Castries*, sa ville capitale, par les forts la *Vigie* et le *Tapion*, par le *Morne-Parasol*, les *Pitons des Canaries*; au sud-ouest par ceux de la *Soufrière*, et au sud par le *Môle-à-Chique*.

Le général *Noguès* et l'amiral *Destaing* ont immortalisé sur ces lieux la valeur française; l'un, par la glorieuse défense du *Morne-Fortuné*; l'autre, par la canonnade et les intrépides assauts de la *Vigie*. Notre première révolution, qui avait réagi puissamment sur toutes les Antilles, y avait déjà laissé le souvenir d'épisodes sanglans et de faits d'armes d'une rare intrépidité.

Les côtes sont hautes et escarpées. Elles attestent le désordre d'anciennes éruptions volcaniques: des pierres de formation première sont entassées par blocs irréguliers, où s'élèvent en rochers sur leurs rivages; des lianes et des cactus couronnent leurs chauves sommets, et président seuls au mugissement des vagues et à la solitude de ces lieux.

L'on découvre partout de sombres forêts sur lesquelles la vue se promène au loin de montagne en montagne.

Des rades, des anses et des baies en ouvrent les contours; les principales sont celles de *Castries*, du *Choc*, du *Gros-Ilet*, du *Grand-Cul-de-Sac*, du *Marigot*

des-Roseaux, de la *Soufrière*, du *Choiseul*, du *Laborie*, du *Vieux-Fort*.

La partie du vent n'offre que des baies dont les approches sont dangereuses : parmi les plus sûres et les mieux abritées sont celles de l'*Esperance* et des *Savanes*, mais leurs passes sont toujours redoutables ; les cailles et les récifs se prolongent au loin sur ces portions de la côte, et le vent y souffle ordinairement avec violence.

Ces récifs et les quelques îlots qui s'élèvent autour de Sainte-Lucie, comme autour de presque toutes les autres Antilles, paraissent, selon l'opinion de M. Cuvier (*Ossemens fossiles*, *Discours préliminaires*, ch. xvii, t. 1), n'être que des bancs coquilliers, cimentés d'abord par la vase et les dépouilles des coquillages, ou par des lithophytes, et exhaussés ensuite au-dessus du niveau de la mer par le limon et les sables que les eaux y déposent.

La montagne la *Sorcière*, les *Pitons des Canaries*, et le *Gros Piton de la Soufrière*, rivalisent presque d'élévation. La *Sorcière* cependant occupe le premier rang ; sa cime large et majestueuse domine toutes les autres. Ces montagnes toutefois n'atteignent pas au-delà de deux mille cinq cents à trois mille pieds de hauteur.

Les anses sont bordées dans leurs circonférences, toujours gracieuses, tantôt par un sable très fin, tantôt par des amas de galets et des détritns de madrépores et de coquillages.

Elles laissent apercevoir quelques bourgs, quelques rares habitations, des ruines, des cultures, abandonnées, quelques canots que conduisent des équipages de nègres, nus jusqu'à la ceinture, ramant avec précision et mesure au son d'une chanson créole, et le plus souvent elles n'offrent pour seul tableau que la vue d'une barque isolée montée par un pauvre et courageux pêcheur.

L'ILE ET SES QUARTIERS.

DESCRIPTION PARTICULIÈRE.

Sainte-Lucie a été divisée par les Français en onze quartiers, savoir : *Castries* ou le *Carénage*, le *Gros-Ilet*, l'*Anse-la-Raie*, la *Soufrière*, le *Choiseul*, le *Laborie*, le *Vieux-Fort*, le *Micould*, le *Praslin*, le *Denneri*, et le *Dauphin*.

Son rivage, sur beaucoup de points, est plus ou moins marécageux. L'on y rencontre des portions étendues de terre noyées au niveau de la mer, et sur lesquelles croissent des *mangliers* ou *palétuiers*, arbres de la famille des *chalefs*, aux tiges et aux rameaux entrelacés d'une manière inextricable.

Ces bourbiers se dessèchent ordinairement à la suite des longues sécheresses, époque durant laquelle il serait d'autant plus facile de les combler qu'ils sont entourés ou dominés comme à dessein par des monticules dont les matériaux conviendraient à cet usage.

Ils servent de refuge aux reptiles et à des myriades d'insectes (sclérostomes.) mot

CASTRIES.

La ville de *Castries*, anciennement du *Carénage*, la capitale de Sainte-Lucie, est bâtie sur un terrain d'alluvion; elle est située au fond de la baie profonde à laquelle elle donne son nom et qui n'est accessible qu'aux vents d'ouest.

Une ceinture de montagnes l'enveloppe et la protège de toutes parts, mais la vallée dans laquelle elle est placée ne comprend que l'étendue strictement nécessaire à une ville de second ordre.

De l'est au sud, elle est contournée par l'embouchure d'une rivière vaseuse, recevant les immondices d'une partie de sa population; à quelques pas de la rive gauche de cette embouchure, et vers le sud, l'on aperçoit sur le revers d'une colline, le cimetière derrière lequel se dérobe l'anse bourbeuse du *Four-à-Chaux*.

Les rues, peu nombreuses, sont spacieuses, bien alignées et aboutissent presque toutes à la mer. Parmi les maisons, il n'existe qu'un très petit nombre de constructions solidement établies; toutes les autres, à vrai dire, ne sont que de modestes cases. A

Au nord, *Castries* est encore entourée de bourbiers qu'il serait facile de dessécher. Les Anglais se sont contentés d'y creuser quelques canaux étroits +

et mal disposés. La mer emporte chaque jour ou détruit en détail les quais et les anciens travaux de comblement que les malheurs de la colonie ne permettent plus d'entretenir.

Trois routes principales, mais non carrossables, conduisent de Castries vers l'intérieur. Les environs de la ville, peu favorables à la culture, ne laissent compter qu'un très-petit nombre d'habitations.

LE GROS-ILET ET LE VIEUX-FORT.

Le Gros-Ilet et le Vieux-Fort, les points nord et sud de l'île, offrent deux plaines remarquables par leur culture et leur étendue.

Chacune d'elles contient un étang considérable et vaseux, recouvert de *mangliers* et de plantes aquatiques.

La plaine du Gros-Ilet, privée de sources et de rivières, est souvent aride et dévorée par la sécheresse; elle tire son nom de l'îlot fortifié qui la commande.

Celle du *Vieux-Fort*, au contraire abondamment arrosée, présente tous les avantages d'une riche fertilité. Sa rade, l'une des plus belles de la colonie, est ouverte au sud et regarde l'île de *Saint-Vincent*; au sud-est, elle est protégée par le *Vieux-Fort* et par la montagne *le Môle-à-Chique*.

LA SOUFRIÈRE ET SON VOLCAN.

La Soufrière est, comme l'indique son nom,

la partie de l'île la plus rapprochée du volcan.

C'est dans ce quartier surtout que sont entassés pêle-mêle des masses de rochers brisés en tout sens, des falaises profondes, des rocs taillés à pic, des montagnes et des pitons.

Les précipices qui recèlent le volcan, se prolongent aux pieds de deux montagnes dépourvues de végétation et blanchies par la chaleur et les matières volcaniques qui les recouvrent.

Une épaisse fumée s'en dégage presque continuellement et répand au loin des émanations sulfureuses.

Près du cratère, le sol est souvent brûlant; il gronde quelquefois sous les pas de celui qui ose le fouler, et des bruits souterrains indiquent le danger de ces lieux.

Un guide prudent explore et essaie devant vous le terrain douteux sur lequel il vous dirige.

En avançant vers l'abîme des bouches étroites et fort petites, vous surprennent tout-à-coup et vomissent avec bruit sur votre passage des courans d'air embrasés.

Au centre du gouffre, onze bassins en ébullition font jaillir par bulles multipliées un liquide bourbeux d'où se dégagent des tourbillons de vapeurs noires et suffocantes.

L'on peut, d'un côté, contempler les désordres d'une ardente combustion, et de l'autre, suivre au loin de vastes portions de terrain calcinées et abandonnées par le volcan.

Ces débris, ces ruines de feu, sont sillonnés d'espace en espace par d'anciens courans de lave et parsemés de cristallisations brillantes de soufre et d'alun.

Les eaux chaudes, à leur sortie du cratère, forment un ravin assez considérable, et le limon qu'elles déposent sur son lit rocailleux y subit promptement un commencement d'organisation minérale ; il y adhère par couches épaisses, rougeâtres et marbrées.

VALLÉE DE LA SOUFRIÈRE.

Les sources qui alimentent le volcan proviennent d'un étang voisin, ou, pour mieux m'exprimer, d'un petit lac dont les eaux fertilisent aussi la partie de la soufrière, nommée les *Étangs*.

Cette jolie et capricieuse vallée, quoique située sur une élévation d'environ mille pieds au-dessus du niveau de la mer, est de tous côtés couronnée, non seulement de ses propres monticules, mais encore de la cime des montagnes les plus élevées de l'île, qui la ceignent avec complaisance et semblent fières de l'admirer.

L'air y est vif, frais et salubre ; ses habitans jouissent d'une santé meilleure que dans les autres parties de la colonie ; le coloris de leur teint se rapproche de celui des Européens, et beaucoup d'entre eux y parviennent à un âge avancé.

Cette température est également propice au

règne végétal ; elle plaît surtout au casier qui s'y montre toujours vert et toujours paré de fleurs ou de fruits.

Lorsque l'on quitte ces lieux pour suivre la route du bourg de la Soufrière, et que, laissant le Gros-Piton sur sa gauche, l'on arrive à l'endroit où se termine le plateau et où commence un chemin tortueux et profond, creusé dans les flancs de la montagne que l'on va descendre, le tableau change tout-à-coup !... La mer se déroule immense devant vous, et le *Petit-Piton* vous apparaît comme s'il venait à l'instant de s'élaner des eaux ; tandis qu'à vos pieds, au bas de la montagne, vos regards plongeant avec ravissement, découvrent, au milieu d'une plaine riante, le bourg de la Soufrière, et près de lui, sa rade calme et silencieuse.

La plaine est arrosée par une rivière vive et limpide, dont les eaux traversent une partie de la ville avant d'aller se perdre dans la mer. Des cultures de cannes à sucre ornées de mille flèches à cimes panachées, et quelques jolies habitations, prêtent à ce tableau délicieux une couleur qui séduit et qu'on ne peut oublier !

Le général *Laborie*, l'un des gouverneurs français de cette colonie, avait fait commencer dans ce bourg, où viennent aboutir les eaux du volcan, un édifice de bains d'eaux thermales ; mais cet établissement, que les Français ne purent achever, laisse à peine aujourd'hui quelques traces de son ingénieuse pensée,

LES AUTRES QUARTIERS DE L'ILE. -- COUP D'ŒIL
SUR LEUR ENSEMBLE.

Les plateaux du Choiseul et du Laborie sont remarquables par leur position avantageuse et leur uniformité.

Partout on y voit au loin la mer, et l'œil étonné rencontre sans cesse des sites ravissans, qui véritablement semblent avoir été jetés dans ces lieux déserts, pour s'y jouer de la plume du poëte et des couleurs du peintre.

Les vallées de l'*Anse-des-Roseaux*, du *Denneri*, du *Fond*, des *Cannelles*, sont regardées comme belles et très fertiles.

Les *barres* et les *gorges*, les *plateaux* et les *bas-fonds*, les montagnes qui se multiplient et se pressent par groupes dans les quartiers du *Dauphin* et du *Denneri*, et dans ceux de la *Soufrière* et de l'*Anse-la-Raie*, des forêts immenses et vierges, donnent à l'intérieur de cette colonie un aspect généralement sauvage et mélancolique.

Découpée et hachée dans tous les sens, elle est surmontée de mille mamelons, qui s'élèvent, se succèdent et s'interrompent par chaînes aussi capricieuses que pittoresques.

La population décroissante, chaque jour, des autres bourgs, tels que le *Vieux-Fort*, le *Gros-Ilet*, l'*Anse-la-Raie*, l'*Anse-Canarie*, l'*Anse-l'Ivrogne*, le *Laborie*, le *Micould*, le *Denneri*; leurs maisons

dont les toits sont enlevés, leurs églises découvertes, leurs cimetières abandonnés, tout imprime à ces parties de l'île un caractère de misère qui contraste avec leur ancienne prospérité, et redit au colon découragé les effets inouis de la domination de l'Angleterre.

ROUTES, RIVIÈRES, EMBOUCHURES ET MARIGOTS.

Les communications les plus fréquentes ont lieu par mer et le long de la côte; les routes, à l'exception de quelques unes, sont impraticables sur certains points, et complètement obstruées sur d'autres.

Une multitude de rivières et de ravins sillonnent en tous sens la colonie; leurs lits sont, pour la plupart, profondément encaissés.

Lorsque leurs eaux parviennent aux embouchures, la mer qui, à elle seule, est aussi puissante que leurs différens cours sont faibles, oppose, par son reflux continuel, une digue à leur écoulement, et en amoncelant le sable, les retient enchaînées sur son rivage.

Les eaux pluviales sont repoussées par le même mécanisme, et stagnent dans des lits appelés *Mari-gots*; comme les embouchures des rivières, elles ne s'écoulent, ou ne font irruption vers la mer, qu'à la suite des grandes pluies et des débordemens.

SURFACE INTÉRIEURE DE L'ILE.

La surface de l'île a été évaluée à *quarante-huit milles* carrés de terre; le carré comprend trente pas carrés et équivaut à plus de trois arpens.

L'on ne peut pénétrer dans son intérieur qu'en voyageant à travers les bois, ou en remontant péniblement le lit des ravins et des rivières : il faut alors gravir des rochers glissants, se soutenir sur des cailloux aigus, traverser des bassins, affronter des précipices, et s'exposer aux morsures presque toujours mortelles de la vipère, qui se retire dans ces lieux pour y savourer la fraîcheur de l'eau et s'y rouler en spirale entre les roches.

Les rayons du soleil et les brises du vent ne réchauffent et ne caressent que la cime des forêts qui presque partout s'étendent à perte de vue. Ils ne pénètrent jamais sous leur ombrage touffu. Un jour sombre et imposant anime seul leurs vieux abris, où se multiplie à l'infini les *lianes*, les *aphylles*, les *mousses* et l'immense famille des *parasites*. De ces épais massifs l'on voit s'élaner des milliers de tiges sarmenteuses avides de lumières; leurs nombreux rameaux vont atteindre à l'envi le bord des sentiers et des ravins, et y étendent presque en toute saison la parure délicate de leurs fleurs vives et brillantes.

Le sol y est fécondé par la décomposition des

plantes, des feuilles et des troncs d'arbres qui tombent et meurent de vieillesse, en formant, chaque année, des couches d'un fumier nouveau.

(La terre fléchit et s'enfonce sous les pas;) la chaleur est humide et élevée; l'évaporation de cette humidité, et les miasmes dont elle est chargée, répandent sur la physionomie de ceux qui visitent ces forêts, l'accablement et la pâleur. Malheur donc à celui qui ose les affronter! son âme reçoit de leur majesté, de leur âge et de leur étendue des impressions profondes et durables, mais son organisation puise souvent sous leurs voûtes désertes, le germe actif de maladies endémiques toujours ou graves ou fatales!

§ II. — QUALITÉS DU SOL. — PRODUCTIONS. —
CULTURE. — ANIMAUX. — CURIEUSE VÉGÉ-
TATION DU CLAVAIRE OU PLANTE-VER DES
CHINOIS.

Sous les couches de terre végétale et d'argile, d'autant plus profondes que l'on s'éloigne davantage des côtes, se trouvent deux autres couches, composées, l'une de tuf, l'autre de sable mélangé de coquillages et de madrépores.

Çà et là sont des carrières de tuf et de magnésie, puis des parties de chaux, d'alun, de fer et de cuivre.

Les lits de quelques rivières sont parsemés de paillettes de ce dernier métal, entre autres la *rivière Dorée*, qui roule ses eaux vers le sud.

Des filières et des débris de spath, de schorl et de

quartz se rencontrent dans différentes localités.

Parmi ces dernières, le quartier du *Gros-Ilet* fournit aux recherches des curieux un nombre considérable de cristallisations et de pétrifications. Ce phénomène semblerait y indiquer l'existence de quelque mine, ou, tout au moins, celle d'une combinaison bien réelle des principes minéralisateurs, plus rapprochée sur ce point que dans les autres parties de la colonie.

ARBRES, ARBRISSEAUX ET PLANTES.

Les arbres et les arbrisseaux fournissent des substances précieuses à la médecine, des bois de construction à l'architecture et des productions au commerce : seuls, ils pourraient être pour cette île une source abondante d'industrie.

Les plantes potagères d'Europe, les légumineuses, les graminées et quelques céréales y croissent spontanément.

Sur plusieurs coteaux, s'élève en petites forêts le *quinquina piton* (*exostema floribunda*), arbuste indigène de quelques-unes des Antilles, et découvert, pour la première fois, à *Saint-Domingue*, en 1742, par *Poupée Desportes*.

Parmi les plantes médicinales, nous remarquons le *séné*, le *tamarin*, le *ricin*, l'*aloës*, la *liane purgative* ou *scammonée américaine*, le *médicinier*, purgatif hydragogue ; la *casse ordinaire*, purgatif acide ; et la *casse puante*, résolutif et emménagogue

très actif; le *copaïer*, le *gingembre*, la *squine*, le *gäiac*, la *salsepareille*, le *pareira-brava*, la racine de *langue de bœuf* et la *liane brûlante*, sudorifiques et anti-syphilitiques; le *simarouba*, stomachique et vomitif à hautes doses; le *capillaire*, le fruit du *calebassier* avec lequel on compose un sirop pectoral; le *plantain*, la *pervenche*, l'*acacia épineux*, antiseptique très actif; l'*herbe-à-couresse*, espèce de cresson, et la *liane-à-serpent*, employées toutes deux contre la morsure de ce reptile; le *guacco*, propagé depuis peu dans plusieurs colonies et vanté contre la même morsure; la *liane-à-réglisse*, remplaçant le *bois de réglisse*, la *mauve*, la *guimaube*, l'*herbe grasse* et la *raquette sans piquans*; la *spigèle authelmintique* poison dangereux que l'on n'administre qu'en sirop et dont l'action vénéneuse, se développant d'une manière remarquable sous l'influence de la lumière, peut occasionner l'amaurose et la mort; le *semencontra* des Antilles, vermifuge très usité, la *liane-à-ver*, le *pois à gratter* et la graine du *papayer* qui jouissent des mêmes propriétés; la *liane laiteuse* qu'on applique avec succès sur les vieux ulcères; le *goyavier* à feuilles et tiges astringentes, le *corosolier* dont le fruit est en même temps mucilagineux et acidulé, et dont les feuilles calmantes et stomachiques réunissent la double action du tilleul et du thé; la *liane-à-griffe-de-chat*, apéritif de qualité supérieure, et la *racine du bois mabouya*, diurétique puissant et efficace contre la gravelle.

FRUITS.

Les fruits sont nombreux; ils mûrissent toute l'année. Les uns plaisent à la vue par l'élégance de leurs formes, et les autres par le parfum qu'ils répandent.

Les plus recherchés sont : l'*ananas*, la *sapotille*, l'*abricot* du pays, la *pomme de liane*, la *barbadine*, l'*avocat* ou *beurre végétal des Anglais*, le fruit de l'*arbre à pain* ou du *rima*, la *banane* et ses nombreuses variétés, la *chadèque*, l'*orange*, le fruit défendu, la *goyave*, la *pomme d'acajou*, le *myrobolant* ou la *prune monbain* et la *pomme cannelle*.

Beaucoup d'autres fruits y abondent et s'y multiplient à l'état sauvage. Les vivres de terre et les racines s'y développent rapidement. Parmi ces dernières, la plus nutritive et la plus importante est le *manioc*; son usage en farine est généralement répandu; viennent ensuite la *cousse-couche*, l'*igname*, la *patate douce*, le *choux-caräibe*, une espèce particulière de *topinambours* et la *pistache de terre*.

Dans les fruits, ce sont le principe sucré, l'arome et l'acide qui dominent; dans les racines, la fécule, puis le sucre et le ligneux. Le *manioc* offre du gluten et beaucoup de fécule amylacée; son principe vénéneux se dissout dans le jus qu'il contient et que l'on exprime avec soin; la dessiccation sur des platines de fer convenablement chauffées achève d'en priver entièrement sa farine.

LES EAUX.

Les eaux des rivières, quoique limpides et potables, contiennent presque toutes des qualités nuisibles, inappréciables au goût et provenant de la décomposition des substances étrangères amassées dans leurs cours; elles déterminent souvent la dysenterie. De là l'usage de ne boire que de l'eau de pluie; mais cette dernière elle-même, lorsqu'elle est conservée, ne tarde pas à contracter de semblables inconvéniens par la présence et la mort d'une quantité considérable d'insectes.

Des fontaines à filtrer semblables à celles d'Europe seraient donc d'une précieuse utilité pour l'hygiène de ces pays, en permettant aux habitans de faire clarifier chaque jour la quantité d'eau nécessaire à leur consommation.

LES ANIMAUX.

Les animaux domestiques tirent leur origine d'Europe; ils tendent généralement à acquérir une constitution propre et avantageuse, que l'on voit se perpétuer de génération en génération. L'exposition habituelle aux chaleurs, l'abus du travail, le genre de nourriture, le défaut de soins, et, par-dessus tout, les insectes inséparables de ces climats, sont les seules causes du dépérissement que l'on remarque quelquefois chez eux; car, dans des conditions opposées,

et principalement dans certaines localités, leur constitution ne laisse rien à désirer.

Ceux qui peuplent les bois sont : l'*Agouti* (*mus sylvestris*), quadrupède rongeur, de la grosseur du lièvre, et l'animal le plus grand qui fut trouvé, dans les Antilles, lors de leur découverte ; le *cochon marron*, espèce domestique, passée depuis longtemps à l'état de liberté, et se rapprochant aujourd'hui plus du sanglier que des pores domestiques ; quelques *bœufs* devenus sauvages et vivant dans les bois amoncelés à l'est de la colonie ; l'*Iguane* ou *gros lézard*, dont la chair et les œufs sont tellement recherchés, que plusieurs naturalistes désignent ce reptile *saurien* sous le nom de *délicatissime* ; la *sarigue*, petit mammifère didelphe extrêmement rare, que l'on ne rencontre déjà plus dans la plupart des Antilles.

La mer, les côtes et les rivières fournissent d'excellens poissons, des crustacées et des coquillages. Ils offrent aux habitans, en toute saison, une nourriture fraîche et variée.

Des crabes de toute espèce errent sur le rivage et se réfugient dans les ravins de l'intérieur, dans les étangs et les bourniers. Malgré les trous fangeux qui leur servent de retraite, ils sont considérés avec raison comme un mets fort délicat.

LES OISEAUX.

Les oiseaux de chasse sont abondans et estimés.

Parmi les plus beaux, l'on remarque le *ramier* de ces contrées, et une espèce de *perroquet* appartenant seulement à Sainte-Lucie; viennent ensuite plusieurs variétés de *tourterelles*, auxquelles les habitans donnent les noms de *perdrix rouges*, de *perdrix à croisans* et d'*ortolans*; puis le *mauvis* ou *mauvielle*, la *grive*, et une *caille* importée, depuis peu, du continent américain.

L'élégante *poule sultane* ou *poule d'eau*, le *plongeon à croissant* et le *pingouin* habitent les étangs, que fréquentent aussi passagèrement différentes variétés de sarcelles et de canards.

Durant la saison des pluies, le bord de la mer et les savanes sont couverts par des phalanges d'oiseaux émigrés des steppes de l'Amérique; les pluviés surtout y arrivent par nombreuses volées.

LES REPTILES.

Sur tous les points où leur instinct les dirige, la *couresse* et le *clibaud*, espèce de boa constricteur, livrent aux énormes et redoutables vipères de cette île une guerre incessante et souvent victorieuse.

Cependant le nombre de celles-ci, qui s'accroît par une viviparité malheureusement trop féconde, surpasse de beaucoup celui des premiers, dont les espèces ovipares sont innocentes et dépourvues de venin.

PLANTE-VER. — MOUCHE-VÉGÉTANTE.

Dans plusieurs parties du territoire, j'ai rencontré la curieuse végétation de la *plante-ver* des Chinois, surnommée par quelques-uns *ver-végétal*, et par d'autres *mouche-végétante* : c'est un clavaire, champignon de l'ordre des hyménomycètes, à rameaux coralloïdes : il se développe avec prédilection sur les larves des insectes et préférablement sur celles des hannetons ou scarabées, qu'il rencontre dans les terrains chauds et humides, où il végète lui-même, favorisé par la décomposition des vieux troncs d'arbres et d'autres substances végétales.

Il envahit les larves, les tue et s'unit si intimement à leur organisation, que ses rameaux coralloïdes, qui s'élèvent à un pouce environ au-dessus du sol, paraissent être, lorsqu'on les extrait de la terre, de véritables jets de végétation fournis directement par ces insectes. Ils représentent alors très exactement l'image de la jeune pousse, adhérant encore à la fève qui l'a produite.

Plusieurs naturalistes, induits en erreur par ces végétations, crurent, en les recueillant, avoir rencontré la solution d'un problème insoluble, le passage du règne animal au règne végétal.

D'anciennes traditions me portent à croire qu'elles furent observées dès l'antiquité par les Egyptiens, qui s'y étaient également mépris.

En effet, les scarabées avaient leur place dans

les tableaux hiéroglyphiques, retraçant, en Egypte, la création et la fécondation. Ils étaient représentés faisant jaillir un fluide rougeâtre dans la bouche de figures humaines. Ces hiéroglyphes paraissent indiquer assez clairement que ce peuple reconnaissait aux scarabées une vertu merveilleuse dans les métamorphoses de la création.

CULTURES.

La canne à sucre et le caféier forment les seules cultures de Sainte-Lucie, où l'on voit naître et mourir indigènes, la cochenille, le coton, le thé, l'indigo, le roucouyer, le cacaotier, le bois-d'Inde et le giroflier ; où l'on pourrait propager, sans peine, d'autres productions d'un rapport lucratif, comme la famille nombreuse des *myrthes* et des *lauriers* dont on y rencontre déjà quelques individus, et celle non moins précieuse des *amentacées* pour les vers à soie ; mais il manque à cette intéressante colonie des bras et un gouvernement paternel... tel est tout le secret de sa misère.

§ III. — LES HABITANS, LEURS MŒURS
ET LEUR CARACTÈRE.

POPULATION.

Sainte-Lucie, qui pourrait, avec sa belle circonférence, ses plateaux et ses vallées, contenir largement

et nourrir heureuse une population de *cent cinquante mille âmes*, n'est plus aujourd'hui peuplée que de *quatorze à quinze mille habitans* !

Les *nègres* composent la partie la plus nombreuse de la population, dans la proportion de plus des deux tiers; viennent ensuite les *mulâtres*, puis les *blancs* en très petit nombre.

Les divisions de race et de couleur existent dans cette colonie, comme dans les autres. La société des blancs repousse de son sein celle des mulâtres, et celle des mulâtres repousse volontiers celle des noirs.

Dans tous les quartiers de l'île apparaissent des ruines, et quelquefois le voyageur peut à peine pénétrer là même où naguère de belles habitations s'élevaient florissantes.

Des explorations attentives m'ont mis à même de m'assurer personnellement de ces faits, et j'ai pu reconnaître, dans le seul quartier de l'*Anse-la-Raie*, les emplacements de cinquante habitations envahis par une active végétation et marqués à peine aujourd'hui par quelques débris de mâtures, des arbres fruitiers et quelques rares cacaotiers.

A ces faits déplorables, il faut ajouter que la misère est commune et la désertion regardée comme un devoir pour quiconque peut l'effectuer; car cette colonie n'est régie, ni par le gouvernement constitutionnel de sa métropole, ni par aucun code de lois spéciales, comme les possessions nées anglaises, telles que la Barbade, la Jamaïque,

et d'autres encore; mais entachée de son origine française et étrangère, ainsi que toutes les îles conquises ou cédées, elle est gouvernée par le roi, et maintenant par la reine en son conseil, sous l'influence des membres de l'amirauté.

Les patriotes anglais, qui ne partagent pas ces honteuses idées d'oppressive domination, nomment ces colonies avec raison *crown colonies*, *colonies de la couronne*, ce qui veut dire littéralement pour nous, *colonies du bon plaisir*.

N'est-il pas à gémir que l'Angleterre, à côté de ses libertés, conserve des abus de féodalisme et des préjugés aussi révoltans? Elle affranchit les esclaves, et contient dans un dur esclavage le gouvernement de certaines colonies, qui n'ont à ses yeux qu'un seul tort, la tache indélébile du péché originel, que son ridicule patriotisme et son orgueilleuse susceptibilité ne peuvent encore pardonner.

Et cependant, chose dont elle devrait rougir plus encore, ses enfans sont accueillis avec une égalité fraternelle, et indistinctement, dans toutes nos possessions d'outre-mer.

Aussi, sous sa destinée malheureuse, *Sainte-Lucie*, où nul maintenant n'a le droit de s'établir et d'exercer son industrie, s'il n'est Anglais ou créole du pays, loin de voir, comme les îles anglaises, ses voisines, ou comme les colonies françaises, ses anciennes sœurs, sa population s'augmenter et ses cultures s'embellir, perd chaque jour de sa splendeur première, si chèrement acquise par la France, et

rétrograde vers son état primitif, dans une agonie mille fois plus lente que la mort, et sous le poids d'exactions barbares et difficiles à croire.

L'arbitraire qui pèse sur elle n'a pas craint d'en faire tout récemment encore l'asile inviolable et protecteur des nègres esclaves de la *Martinique*, transfuges souvent parés de la dépouille de leurs maîtres, et souillés de crimes que les lois, chez tous les peuples civilisés, punissent ordinairement de la flétrissure et de la mort!

CARACTÈRE ET MŒURS DES HABITANS.

Les habitans des Antilles, en général, sont d'un caractère affectueux, noble et désintéressé. L'on peut dire avec justice, en parlant d'eux, qu'ils sont affables, bons et confians au-delà de toute expression.

Les tempéramens sanguins bilieux ont parmi eux une prédominance remarquable.

A Sainte-Lucie, les malheurs, l'oppression, la lutte des partis, le mélange des nationaux et des étrangers confondus par des liens de famille, l'absence de patriotisme et de drapeau, altèrent parfois cette vivacité de sentiment et cette chaleur de pensée qui existent à un si haut degré d'action dans les colonies françaises, où elles réveillent par moment et avec tant d'énergie le créole assoupi sous les influences d'un soleil brûlant... car là,

plus que partout ailleurs, l'homme sent et perçoit en raison des causes qui l'environnent !

Ils ont pour usage de se vêtir légèrement et de se nourrir de mets relevés par des épices, tels que le piment, le girofle, la cannelle, la muscade, le bois-d'Inde et le gingembre.

Ils recherchent avec prédilection les salaisons exotiques, et les associent aux vivres de terre; la morue, que le commerce importe en grande quantité dans toutes les Antilles, constitue la nourriture principale de la plus grande partie de la population.

Les boissons, toutes alcooliques, sont, comme les mets, rarement appropriées avec sagesse et modération à l'action désorganisatrice du climat, et les excès suivent sans cesse les fatigues du travail. Il semble que dans ces contrées la plupart des hommes soient pressés de jouir, sans espoir du lendemain, comme s'ils étaient soumis aux mêmes lois que les plantes éphémères qui ne vivent qu'un jour.

LES FEMMES.

Les femmes se font remarquer, dans toutes les Antilles, par un naturel doux et sensible qui, sans exclure la timidité, n'admet ni l'art ni la contrainte. Les chaleurs, qu'elles évitent sous des vêtements frais et flottans, autorisent la nonchalance et l'abandon de leur corsage.

Leurs traits sont gracieux, leur taille est régu-

lière. La décence sans calcul, la simplicité sans apprêt, et l'aménité la plus expansive règnent dans leurs moindres rapports. Ces agrémens donnent à la société des colonies une aisance et un laisser-aller qui en font tout le charme. Jeunes, et alors toujours belles ou jolies, elles aiment à passer du négligé simple aux parures élégantes; la danse a pour elles un attrait irrésistible: mais bientôt, mères dévouées et ménagères attentives, elles se consacrent tout entières à leur intérieur, et doivent être citées comme des modèles dans ces deux genres.

S'il en est, après tout, quelques-unes qui puissent l'erreur et la superstition dans l'entourage des esclaves, et s'il en est d'autres dont les haines, ou plutôt les préventions, sont quelquefois injustes et durables, les qualités physiques et morales qui les distinguent toutes en général, ne font ressortir ces rares caractères que sous une nuance complètement exceptionnelle. En effet, que de bonté dans l'âme d'une créole! et la bonté n'est-elle pas chez la femme la première des vertus? Que de dévouement dans les mulâtresses des Antilles, et combien d'Européens pourraient dire, en songeant aux colonies, que, sans la femme de ces contrées, la vie pour eux eût été sans secours!

Nubiles, à peu d'exceptions près, au même âge qu'en Europe, le climat les flétrit jeunes encore, et paraîtrait vouloir leur tenir compte de ses rigueurs en les conduisant souvent à des longévités surprenantes.

LA PUBERTÉ ET LA PILOSITÉ.

mut

Chez les deux sexes l'époque de la puberté, et plus particulièrement chez les hommes, la pilosité, offrent quelques considérations qui me paraissent dignes d'intérêt.

La coloration noire des cheveux, une puberté plus hâtive, la précocité d'une barbe très fournie, et la teinte uniformément brune de la peau, caractères qui distinguent en général les habitans du midi de l'Europe des peuples du nord, disparaissent presque entièrement, et d'une manière fort remarquable, sous le climat brûlant des colonies, où elles sembleraient, loin de cela, devoir se développer avec plus d'activité.

Ces phénomènes, qui ne sont positivement bien relatifs qu'au midi de l'Europe et à la race caucasique ou européenne, paraissent plutôt appartenir à l'ordre des tempéramens nervoso-bilieus que l'on voit prédominer dans cette partie de l'Europe sous l'influence locale de son climat, qu'au mélange d'autres races d'hommes, comme avaient pu le penser quelques écrivains. En effet, nous ne les retrouvons déjà plus que rarement dans les parties tempérées de cette portion du globe, et nous cessons bientôt de les rencontrer sous ses latitudes les plus nord.

Ils ne peuvent non plus être raisonnablement rapportés aux races mongolique et éthiopienne, ni

même à la race américaine , qui , toutes les trois , quoique placées sous des régions constamment chaudes, présentent le caractère commun de la rareté de la barbe , caractère qui avait frappé l'attention d'*Améric Vespuce*, lors de la découverte de l'Amérique occidentale.

Quoique l'origine des créoles soit tout européenne, elle ne saurait cependant les affranchir entièrement de l'influence climatérique de ces contrées , et de celle en particulier d'une chaleur humide et constante, pas plus qu'elle ne pourrait les préserver des miasmes et des épidémies que leur envoie la côte occidentale du continent américain, beaucoup plus malsain que le climat des Antilles.

C'est en effet un contraste frappant que de comparer aux habitans des colonies les Européens du midi de la France , les Provençaux , par exemple, dont le nombre abonde dans les îles. Ces derniers ont le teint brun et olivâtre, les cheveux noirs et gros, la barbe fournie, les sourcils épais, les yeux noirs et brillans ; les créoles , au contraire , sont presque toujours d'un châtain ou clair ou foncé ; leur construction est moins virile , leurs muscles sont plus faibles , leur corps est plus agile et plus lesté, et la couleur brune de leur visage et de leurs mains ne provient que de la seule action du soleil. Leur peau , dans le reste de son étendue , se montre toujours d'une blancheur parfaite , et tous ont généralement une barbe ordinaire , souvent peu fournie, quelquefois même assez rare,

Cette vérité, quant aux colonies, est d'autant plus importante à constater et à soutenir, qu'au mépris des faits et de l'observation, l'opinion contraire émise légèrement et par induction, prévaut encore parmi les écrivains et parmi le public; c'est une erreur qui se transmet, comme tant d'autres, par tradition et sans le moindre examen.

COULEUR CHATAINE, BLONDE ET ROUSSE DES
CHEVEUX CHEZ LES MULATRES.

Les mulâtres, et surtout les mulâtresses, qui naissent du mélange de la race blanche et de la race noire (j'excepte ici ceux qui sont d'origine caraïbe, et dont les cheveux sont plats et très noirs), nous offrent aussi la couleur châtaine, blonde et même rousse des cheveux.

La barbe est plus rare chez eux que chez les blancs, et l'est encore davantage chez les nègres, pour lesquels elle conserve le caractère laineux de la chevelure, et ne croît que long-temps après la puberté, vers l'âge de vingt-cinq à trente ans.

Ce qui tendrait à nous confirmer dans l'opinion que la pilosité et l'apparition précoce de la puberté ne sont que le partage plus exclusif de l'ordre des tempéramens dont j'ai parlé, c'est qu'en effet le petit nombre de créoles, que l'on voit doués de ces constitutions bilieuses et rembrunies, forment également dans les colonies une exception favorable à la règle que nous venons d'admettre.

La puberté se développe chez le sexe masculin vers l'âge de quinze à dix-sept ans, et chez le sexe féminin de la douzième à la quinzième année, époque entièrement conforme à celle où nos lois elles-mêmes établissaient l'aptitude au mariage. L'ancienne jurisprudence française admettait à quatorze ans la puberté des hommes, et à douze ans celle des femmes. Le code civil a de nos jours modifié cette coutume, et, par son article 144, les femmes ne peuvent maintenant contracter mariage avant leur quinzième année révolue.

Comme en Europe, et avec des exceptions en tout point semblables, le caractère de la nubilité disparaît chez les femmes vers l'âge de quarante à quarante-six ans, et si quelques jeunes personnes ont paru nubiles à neuf, dix et onze ans, ces observations ne peuvent être présentées comme générales; on les voit se reproduire en France, et surtout dans le sud de l'Europe, où il est toujours à considérer qu'elles appartiennent toutes à la prédominance du tempérament bilioso-nerveux.

En 1828, l'on vit à Paris une menstruation régulière chez un enfant de deux ans.

Dans la même année, j'eus l'occasion d'être consulté pour une petite fille âgée de cinq ans, chez laquelle les menstrues revenaient périodiquement depuis quelque temps. Ses formes, développées sans harmonie, offraient un mélange monstrueux d'enfance et de puberté.

ORGANISATION DE L'HOMME SPÉCIALEMENT PROPRE AU CLIMAT DES ANTILLES. — TEMPÉRAMENT ET CONSTITUTION CRÉOLES.

Ces observations sur la puberté et la pilosité, considérées sous un point de vue propre aux Antilles, ne peuvent être appuyées par une étiologie bien logique qu'en les rapportant aux influences qu'exerce le climat sur le tempérament de ses habitans, et à certaines causes débilitantes et spéciales dont il entoure leur enfance.

L'activité de la circulation, l'état habituel de sécrétion et d'exhalation de la peau, et les autres modifications qui en résultent, sont aussi des phénomènes remarquables dont nous devons tenir compte, et qui de leur côté, comme le climat et ses causes directes, réagissent puissamment sur tous les rouages de l'économie, et forment une constitution locale pour ces pays.

Il est de mon devoir de relever ici une erreur grossière commise sur ce sujet par un auteur du dernier siècle, M. de PAW, *Recherches philosophiques sur les Américains*, publiées à Berlin en 1770.

Cet auteur, après plusieurs assertions inexactes, ne craint pas d'affirmer (t. II, p. 164), que les créoles de la quatrième et cinquième génération ont moins de génie et de capacité pour les sciences que les vrais Européens. Cet état de dégénérescence existe, dit-il, pour l'homme comme pour les

autres animaux qui, conduits dans le Nouveau-Monde, y ont tous essuyé une altération sensible dans leur forme et leur instinct.

M. de Paw, par l'effet magique de la pensée, voyait le Nouveau-Monde et les Antilles, de Berlin où il écrivait ! Il ignorait que, pour en parler avec justesse, il fallait en connaître le climat, les indigènes et leurs mœurs, et qu'il fallait encore y avoir suivi les Européens, et les y avoir étudiés ! car ces riches et chaudes contrées ne peuvent être comparées ni aux latitudes du pôle nord, où la dégénérescence est admise pour l'homme, ni à celles du pôle sud qui, comme on le sait, n'existent que dans la vaste étendue des mers.

Les hommes qui, mieux que toutes les autres espèces d'animaux, ont la propriété de s'acclimater dans toutes les zones, et à plus forte raison sous un ciel, malgré ses inconvéniens, aussi beau que celui des Antilles, acquièrent dans ces lieux, comme les autres animaux, dès la première génération et même quelquefois dès l'acclimatement, une constitution propre, la constitution créole, que j'ai dû dépeindre presque à chacune de ces pages, et pour laquelle je réserve de plus amples détails à l'article CLIMAT GÉNÉRAL DES ANTILLES; mais cette constitution, qui ne peut, il est vrai, que rarement se parer des formes mâles et athlétiques de l'Europe, n'affaiblit cependant et n'altère en rien les ressorts de l'intelligence humaine !

Loin d'être un sujet de médisance, elle présente

un cachet original digne de notre étude et de toute notre attention : les créoles peuvent même à juste titre s'en enorgueillir comme type national ; et si dans les Antilles les plus malsaines , comme à Sainte-Lucie, par exemple, l'on observe souvent les intermittentes et à leur suite les engorgemens des viscères , il faut surtout remarquer que dans ces lieux, tout insalubres qu'ils sont , l'on ne rencontre pas , comme en Europe, la série d'infirmités et de faiblesses , qui végète à côté de la force et de la santé.

L'on y aperçoit rarement un bossu, et rarement un paralytique; l'on n'y voit point le rachitis et le scrofule avec leur hideux cortège de claudications repoussantes, et jamais l'on n'y retrouve ni le goître, ni le crétinisme, maladies toutes si communes dans les grandes villes et dans plusieurs vallées d'Europe.

Le climat des Antilles présente en sa faveur qu'il n'est point de ceux où le physique a tant de force et d'épaisseur, que le moral en est réduit presque à l'impuissance ; l'homme y est inondé des flots de la lumière , et les rayons du soleil l'y animent avec une généreuse libéralité.

Malgré les modifications locales et climatériques qui la caractérisent, la constitution créole est assez riche pour avoir donné dans ses dernières générations, et pour donner encore chaque jour à la mère patrie, des hommes honorables et distingués dans toutes les carrières.

Nous ne saurions oublier enfin, qu'une de nos Antilles conserve le souvenir cher et glorieux d'avoir vu sa race s'allier à celle du héros de la France, et s'asseoir à ses côtés sur un trône alors le premier du monde!

A Sainte-Lucie, plus fréquemment que dans les autres colonies mieux assainies et contenant une population plus en harmonie avec leur propre étendue, les enfans ont une existence précaire et leurs organes ne se développent qu'avec faiblesse.

Les fièvres intermittentes les surprennent au berceau et leur laissent les engorgemens, la dyspepsie, l'amaigrissement et la pâleur des traits. Idolâtrés par leurs parens avec trop d'orgueil et de complaisance, une entière liberté protège leurs désirs et leurs fautes: ils mangent à toute heure du jour, se baignent quand ils veulent, courent où bon leur semble, commandent et ne connaissent d'autres lois que celles de leurs caprices.

Cependant lorsque leur hygiène et leur éducation sont dirigées par une prévoyance sage et sévère, un assez grand nombre d'entre eux franchit ce passage dangereux de la première enfance: mais il leur reste à compter plus tard avec l'adolescence dont les excès rencontrent aussi des pentes libres et funestes.

En jugeant de Sainte-Lucie par le tableau que je viens de tracer, les médecins tentés de s'y expatrier, doivent se convaincre qu'ils ne rencontreront dans ce lieu d'infortunes, ni considérations,

ni richesses : peu d'hommes sauront les distinguer des charlatans qui s'y réfugient ; mais ils pourront y observer les maladies à l'un de leurs véritables foyers, et rapporter avec désintéressement à la science qu'ils professent, les fruits de leurs travaux, de leurs dangers et de leur exil!

CLIMAT DES ANTILLES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET HYGIÉNIQUES SUR LES SAISONS. — LEUR ACTION PARTICULIÈRE SUR LES HABITANS ET SUR LES CONSTITUTIONS MÉDICALES.

Division. L'on partage habituellement les saisons des colonies en deux principales : la saison sèche et la saison humide. Mais cette division a l'inconvénient de ne signaler que deux extrêmes, entre lesquels se pressent des nuances intermédiaires, y conduisant par degrés, et tout aussi importantes que les extrêmes eux-mêmes ; je ne l'admettrai donc pas.

Je me contenterai de décrire les différentes modifications atmosphériques, qui, selon moi, consti-

ni riches : peu d'hommes savent les distinguer des charlatans qui s'y réfugient ; mais ils pourront y observer les maladies à l'un de leurs véritables foyers, et rapporter avec désintéressement à la science du professeur, les fruits de leurs travaux, de leurs

CHAPITRE II.

CLIMAT DES ANTILLES.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET HYGIÉNIQUES SUR LES SAISONS. — LEUR ACTION PARTICULIÈRE SUR LES HABITANS ET SUR LES CONSTITUTIONS MÉDICALES.

Division. L'on partage habituellement les saisons des colonies en deux principales : la *saison sèche* et la *saison humide*. Mais cette division a l'inconvénient de ne signaler que deux extrêmes, entre lesquels se pressent des nuances intermédiaires, y conduisant par degrés, et tout aussi importantes que les extrêmes eux-mêmes ; je ne l'admettrai donc pas.

Je me contenterai de décrire les différentes modifications atmosphériques, qui, selon moi, consti-

tueraient plutôt *quatre saisons*, si l'on tenait absolument à vouloir établir une division.

Je dois à l'amitié particulière du *docteur Fillassier* d'avoir bien voulu me transmettre, à la Martinique, pendant le séjour qu'il y fit, des idées judicieuses sur ce sujet, ainsi que quelques observations thermométriques; je profiterai des unes et des autres.

ÉPOQUE DE LA FRAICHEUR.

SON INFLUENCE.

Souvent, pendant le mois de novembre, toujours pendant ceux de décembre et de janvier, et ordinairement jusqu'à la fin de février, il règne dans les colonies une température délicieuse.

Cette saison fraîche des Antilles est, sans contredit, l'une des plus agréables et des plus avantageuses du globe; elle n'offre jamais, dans aucun de ses mauvais jours, les incertitudes du printemps de l'Europe, et ne peut être comparée qu'aux points les plus heureux et les mieux favorisés de l'océan indien.

Toujours régulière, on la voit apparaître avec son beau soleil et la douce haleine de ses vents, avec ses nuits fraîches et ses matinées étincelantes de rosée.

Le thermomètre de Réaumur est à 16° et 18° le matin; il s'élève à 22° de midi à quatre heures, et revient le soir à 18° et 17° ; la nuit il s'abaisse à 15° , 14° et quelquefois à 13° .

Ces variations dépendent des localités et des sites plus ou moins élevés de chacune des Antilles, puis des bois et des eaux qui les avoisinent.

De petites pluies légères (*grains*), qui paraissent et disparaissent, arrosent la terre avec à-propos, et tempèrent par intervalles les rayons du soleil.

La nature, qui sourit alors si gracieusement à ces climats, réunit pour eux, et leur accorde, sans les compter, tous ses dons et toutes ses caresses.

Les acclimatés fatigués et épuisés par le travail et une mauvaise nourriture, ou par des maladies chroniques, éprouvent dans ce stade de fraîcheur, trop vif pour eux, des intermittentes éphémères et des hémitritées. C'est durant cette époque surtout que naissent les dysenteries et le tétanos accidentel.

Les nègres, sensibles aux moindres impressions de fraîcheur, sont sujets aux catarrhes pulmonaires, à la pleurésie, aux pneumonies disséminées, suivies promptement d'hépatisation, à la phthisie tuberculeuse, et leurs enfans sont exposés dans le bas-âge à contracter le trismus tétanique ou *mal des mâchoires*.

Mais les indigènes et les acclimatés, doués d'une bonne constitution, renaissent à l'existence durant cette première saison, qui est aussi l'époque la plus favorable à l'arrivée des Européens.

Sous cette température bienfaisante, la vie retrempeée dans une atmosphère de fraîcheur est bientôt plus richement dispensée. Les poumons respirent plus à l'aise, le sang est mieux vivifié et la circulation artérielle se relève plus puissante. La nutrition, dès lors active et généreuse, transmet à

l'économie des principes promptement réparateurs; la contraction musculaire devient remarquable par la force qu'elle recouvre; et l'action nerveuse, se réveillant plus expansive, les perceptions commandent à l'âme et aux sens avec une admirable énergie. C'est durant cette saison qu'on peut surtout admirer chez le créole son exquise sensibilité, son aptitude à l'amour, sa vivacité, sa bravoure aventureuse, sa susceptibilité et sa délicatesse extrêmes dans ses moindres rapports; c'est alors que, pour lui, la manière de sentir fait tout le prix des choses, et laisse apercevoir tous les ressorts d'une constitution richement en harmonie avec les phénomènes qui l'entourent.

EPOQUE DE LA SÉCHERESSE.

SON INFLUENCE.

Le mouvement terrestre cependant s'accomplit par degrés vers le sud et favorise la transition vers une saison plus chaude, qu'il serait dangereux de subir tout-à-coup. Les vents, de leur côté, protègent ce passage en soufflant graduellement avec plus de force et en se soutenant de l'est-nord-est au nord-est.

Les grains de pluie ne rafraîchissent plus que rarement la terre, et aux mois heureux, que nous venons de décrire, succède une sécheresse souvent opiniâtre.

Le soleil, de plus en plus majestueux, domine avec une puissance absolue toutes ces contrées. La vue peut à peine soutenir le reflet de ses rayons. La lumière elle-même, devenue plus vive, dispense à grands flots son fluide éblouissant.

Les brises plus fortes du vent augmentent le hâle de la nature : les herbes sont flétries et brûlées, les ravins se tarissent, les rivières se réduisent à des filets d'eau, sous lesquels on peut voir le sable et compter les cailloux, et, dans les quartiers les plus découverts, la terre aride s'entr'ouvre

par nombreuses fissures; la température devient sèche comme l'airain; l'on ne retrouve la verdure que dans les bas-fonds, les gorges humides et les lieux boisés ou très élevés.

Toujours, pendant ces mois, le ciel est pur et découvert; son azur, que reflète la surface des mers, rayonne dans toute l'étendue de sa voûte immense; et les nuages isolés et floconneux, qui, parfois le parcourent avec légèreté du levant à l'occident, s'abaissent et se réunissent constamment vers l'horizon comme un rideau léger; au coucher du soleil, leurs groupes mobiles s'approchent, se confondent et se divisent, en affectant, dans leurs caprices et leurs jeux, mille formes prestigieuses.

Les arbres échevelés par les vents et desséchés par le soleil, perdent une quantité de leur feuillage; plusieurs s'en dépouillent entièrement, d'autres revêtent une couleur jaune-paille, et contrastent agréablement avec les massifs toujours verts de quelques-uns d'entre eux.

Les nuits sont éclairées par la lune avec une admirable profusion. La lumière que répand cet astre est si vive que lorsqu'il reluit au zénith, elle semble dérober au jour une partie de son éclat.

C'est en voyageant sous ces beaux clairs de lune que j'ai remarqué plusieurs fois, à l'approche d'un grain de pluie, les effets merveilleux de *l'arc-en-ciel de nuit*.

Pendant cette époque, dite la *saison sèche* ou du

carême, le thermomètre est le matin à 18°, 19°; dans la journée à 24°, 25°, 26° et rarement à 27°; le soir il retombe à 20° et 19°.

Les fonctions de l'économie éprouvent des modifications qui proviennent de l'influence active et générale que la chaleur et la sécheresse exercent simultanément sur tous nos organes. Il en résulte une disposition manifeste aux affections inflammatoires.

Les intermittentes elles-mêmes, quoique rares sous cette température, s'accompagnent de congestions cérébrales et d'arachnites.

Les inflammations du tube intestinal sévissent avec violence, et dans certaines années, le volvulus semble s'observer sous des apparences épidémiques.

Cette saison, dont les inconvéniens peuvent être facilement balancés par des moyens hygiéniques, est regardée comme la plus saine des Antilles. Elle n'agit bien directement que contre les hommes exposés durant le jour aux ardeurs du soleil, et chez lesquels une nourriture malsaine et des boissons peu convenables ne peuvent qu'aider incomplètement à réparer les pertes d'une exhalation sans cesse abondante.

3
 l'été d'été
 de combustion
 bien aphy

ÉPOQUE DU RENOUVEAU.

SON INFLUENCE.

Vers la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, les orages qui, malgré les chaleurs, paraissent épargner ces contrées, s'annoncent au loin par le bruit du tonnerre.

Des pluies, quelquefois rares, quelquefois fréquentes, viennent féconder la terre, et la verdure renaît en peu de jours.

C'est alors que de fortes averses, poussées et chassées par les vents, parcourent de longues étendues de bois, en redoublant de force, et se manifestent de très-loin par la fraîcheur et le bruit qui les précèdent.

Cette troisième époque, appelée le *renouveau*, n'est remarquable que par les variations momentanées de la température. Le thermomètre s'abaisse et se relève en peu d'heures avec une instabilité souvent nuisible.

Elle finit à la mi-juillet, où commence l'hivernage, que l'on voit se prolonger, jusqu'à la fin d'octobre en général, et quelquefois jusqu'à la mi-novembre.

ÉPOQUE DE L'HIVERNAGE.

SON INFLUENCE.

La saison des pluies s'est à peine montrée que la température devient étouffante.

La végétation se développe avec vigueur et rapidité.

Les pluies se succèdent par grosses ondées ; les débordemens qu'elles occasionnent remplissent et remuent les rivières, les étangs, les bourniers, les marigots.

Des miasmes putrescibles se développent et se concentrent autour du rivage de la mer et dans les lieux boisés et marécageux.

Les brises des vents alisés ne tempèrent plus que rarement l'ardeur du soleil ; les vents des régions *sud et sud-ouest* soufflent par bouffées chaudes et humides.

Quelquefois le ciel s'obscurcit sous des nuages épais : une pluie à gouttes fortes et larges tombe subitement et s'arrête de même, jetée et contenue qu'elle est par une force électrique. Dans ces momens, la foudre déchire l'air avec fracas, et l'écho de son bruit retentit longuement des montagnes dans la plaine.

D'autres fois il règne un calme morne et silen-

l'humidité
maler

cieux ; c'est alors que se préparent les ouragans , les tremblemens de terre et les *raz-de-marée*.

Pendant le stade caniculaire, les pluies sont alternées par un soleil mordant dont les rayons picotent désagréablement la peau , déjà rendue plus irritable par son imbibition continuelle et l'exaltation de ses fonctions.

Le thermomètre est le matin à 20°, 22° ; dans la journée à 25°, 26°, 27°, 28° ; quelquefois à 29° et 30°, mais bien rarement au-delà.

Quant au baromètre, le mercure s'y soutient en toute saison à 27 pouces et 1/2 ; et dans les plus violens ouragans, s'il descend, c'est à peine de quelques lignes. Cette *immobilité* et cette *immuabilité* du baromètre, tiennent, je pense, à ce que, dans des îles si petites et entourées d'une masse d'eau si étendue, l'humidité de l'atmosphère, due à l'évaporation que favorise l'action du soleil, est toujours très considérable et raréfie l'air à peu près au même degré.

La chaleur et l'humidité déjà si grandes se font sentir plus péniblement sur la côte et dans les gorges exposées au midi.

Leur influence dispose les habitans à une indolence qu'ils surmontent avec peine, et les effets de l'air chaud, comme ils ont été décrits pour le climat d'Europe par M. le docteur Rostan, s'appliquent avec tant de justesse à cette période de température, que je me contenterai de répéter ici les paroles de ce professeur :

« La chaleur, dit-il, a pour action incontestable,
 » d'abord l'expansion des fluides, puis le relâche-
 » ment et la dilatation des solides. Lorsque le ther-
 » momètre s'élève au-delà du vingtième degré, et
 » que l'air peut être réputé chaud, la perspiration
 » cutanée devient tellement abondante que la lassi-
 » tude suit de près le moindre exercice, et que le
 » plus léger mouvement provoque une sueur géné-
 » rale; la tendance au repos et la paresse en sont
 » le résultat immédiat. La perspiration est excès-
 » sive. L'air, étant plus dilaté, contient, relative-
 » ment à son volume, moins d'oxigène. Les actes
 » respiratoires se succèdent plus rapides, ainsi que
 » dans l'air raréfié. La perspiration pulmonaire est
 » aussi plus abondante. La digestion est lente, la
 » soif est vive, et les absorbans intestinaux ne sont
 » occupés qu'à réparer les pertes occasionnées par
 » l'exhalation cutanée. La circulation veineuse est
 » plus active, mais les pulsations des artères of-
 » frent de la mollesse; le tissu capillaire est épa-
 » noui, les sensations sont faibles, les idées sont
 » lentes et peu lumineuses, il existe enfin une
 » disposition évidente aux stases congestives du
 » cerveau. »

L'habitant des Antilles peut cependant éviter,
 dans ces îles mêmes, la trop grande intensité des
 chaleurs de la côte, en se retirant sur les plateaux
 élevés de l'intérieur, où la densité de l'air et la
 fraîcheur des bois et des rivières modifient agréa-
 blement l'ardeur de la température.

Sous les influences de cette époque, au sein des villes et des bourgs, situés dans les régions du sud et de l'ouest, et environnés de terrains marécageux, sévissent bientôt des affections d'une haute gravité. Chez les sujets d'une faible constitution, se développent les *intermittentes double-tierces*, le *scorbut*, la *dyssenterie*, les *abcès phlegmoneux*, l'*asthme nerveux*, l'*angine diphtérique* et *gangréneuse*, les *embarras gastriques*, les méningites intermittentes et convulsives, la gastro-entérite, l'hémoptisie, la pneumonie, les abcès du foie, les inflammations du tissu cellulaire, la gangrène, l'ascite, l'œdème et l'anasarque.

L'on observe particulièrement alors l'expansion facile dans l'atmosphère des principes épidémiques et contagieux : la variole, la coqueluche, la scarlatine, la rougeole, se propagent avec promptitude, et se transmettent facilement, même d'une colonie voisine à une autre.

Sous cette constitution, la fièvre jaune tend à revêtir un caractère épidémique. Elle parcourt plus rapidement ses périodes, et se termine le plus souvent d'une manière funeste.

Les nègres sont sujets à la *gale*, au *pian*, au *crabe*, au *tétanos traumatique* et principalement au *malacia*, connu dans ce pays sous le nom de *mal d'estomac*.

Pugnet avait remarqué, durant ces chaleurs dévorantes, le développement, presque subit, d'un embonpoint anormal et l'apparition de taches érysipélateuses, qui s'effaçaient avec la fraîcheur de

la nuit et les transitions favorables de l'atmosphère. Il en attribuait la cause à des émanations putrides et en avait fait un prodrôme de la fièvre jaune ; il croyait aussi que les symptômes propres de la maladie ne se déclaraient que lorsque cet état avait disparu. Mais, malgré l'autorité de cette opinion, je pense que ces accidens ne sont que le simple résultat de l'action de la chaleur sur l'économie animale, résultat qui, favorisé par une abondante exhalation artérielle, ne tarde pas à déterminer la turgescence des vaisseaux sanguins et cet orgasme particulier du tissu cellulaire et de la peau, que l'on remarque dans ces cas.

Une multitude d'insectes naissent de toutes parts : les *maringouins* et les moustiques assiègent les quartiers marécageux et vous harcèlent le jour et la nuit par leurs piqûres et leur bourdonnement.

Les routes sont quelquefois impraticables, et le voyageur y est surpris et arrêté par le débordement des rivières et des ravins qu'il ne pourrait franchir sans danger.

Quoique durant cette quatrième saison tout semble conjuré contre les habitans des colonies, il est cependant quelques journées de calme et de fraîcheur où la nature paraît heureuse de son repos.

Dans ces belles soirées que les alternatives de beau temps laissent à l'hivernage, il est curieux d'observer dans les *bas-fonds* humides les essaims phosphorescens des insectes nommés *mouches*, ou *bêtes-à-feu*.

Par une nuit sombre , et au-dessus des étangs ombragés par les jones , l'on aperçoit leurs volées et les feux multipliés qu'elles font jaillir. En admirant ces nuées d'étincelles , l'attention est souvent détournée par une surprise nouvelle : les yeux suivent avec étonnement les deux petites lumières vives et luisantes d'un autre insecte, joli coléoptère scarabéide, aux mœurs et à la forme du hanneton; ces lumières parcourent dans des directions variées d'assez longs espaces ; elles ressemblent à deux fanaux en miniature voyageant magiquement dans les airs.

Ce spectacle, au milieu de l'isolement qui vous entoure, et dans une de ces nuits où ne brille pas la belle lune des Antilles, m'a toujours paru digne de fixer l'attention. La voûte du ciel semble réfléchie sur un point concentré, et cette comparaison vient d'autant plus naturellement à l'idée, que ces essaims de *mouches* à feu scintillent comme les étoiles, tantôt en diminuant, tantôt en rendant plus vive la clarté qu'elles ont le don de répandre.

L'étude d'une quantité prodigieuse d'autres insectes, dont la naissance est favorisée par ces chaleurs humides, pourrait offrir quelques nouveautés à l'entomologie ; mais leur mort et leur putréfaction autour des lieux marécageux sont pour l'hivernage une cause puissante d'insalubrité.

Les modifications atmosphériques que font naître les différentes saisons que nous venons de décrire, et parmi lesquelles cette dernière est vérita-

blement la seule qui puisse être considérée comme funeste à l'homme, réagissent toutes sur les trois règnes de la nature avec une puissance locale bien positive.

La richesse et la fécondité du sol semblent dispensées en raison de l'influence des volcans, des qualités vierges du terrain et des variations d'une atmosphère, tantôt sèche et brûlante, tantôt chaude et humide. En un mot, si dans ces régions la vie matérielle de l'homme s'écoule trop rapide, les sensations de son âme y sont vives et intelligentes; elles suivent d'une manière remarquable les phases nettes et précises du climat qui le domine.

CHAPITRE III.

MALADIES

FRAPPANT TOUTE L'ORGANISATION

ou

PLUSIEURS APPAREILS D'ORGANES.

§ I. — DE L'INVASION ET DU CARACTÈRE ALARMANT DES MALADIES.

Généralités. — Le médecin qui se livre attentivement à l'étude des causes, des symptômes et de la marche des maladies, ne tarde pas à observer, dans ces contrées, le caractère typhoïde qui les distingue presque toutes. Il est bientôt frappé des crises effrayantes par lesquelles débutent sur les tempéramens les plus robustes les intermittentes pernicieuses, les méningites et les gastro-entérites, et des progrès rapides qui les accompagnent. Cepen-

dant les maladies offraient encore plus de dangers lorsque les colonies étaient moins cultivées , lorsque, pour la première fois , il fallait remuer leurs terres et creuser leurs canaux ; car l'on peut jouir aujourd'hui d'une santé régulière dans plusieurs d'entre elles, si malsaines à d'autres époques. Ces réflexions rappellent les pertes et les sacrifices énormes qu'ont exigés la colonisation et le défrichement des Antilles, où tant d'Européens ont emporté dans la tombe leurs espérances de fortune, et où tant d'hommes ont péri victimes de ces climats.

Marche rapide de l'inflammation, influence favorable de la chaleur sur la cicatrisation des plaies. — Les phlegmasies du tissu cellulaire et de la peau parcourent leurs différentes périodes avec une rapidité tellement grave et dont les résultats sont souvent si difficiles à prévoir, que l'on peut admettre pour les colonies , que de la naissance d'un point inflammatoire, à son état de maturité, de suppuration et même de gangrène, il s'écoule quelquefois à peine un moment. C'est ainsi que des érysipèles, des abcès phlegmoneux et des inflammations développés dans le voisinage, ou sur la direction des tendons, peuvent en quelques jours frapper de désorganisation les parties qu'ils intéressent. Ces mêmes lois, si dangereuses dans ces circonstances, secondent, dans d'autres, les différentes phases du travail de la cicatrisation, et l'on peut se convaincre que toutes les plaies, et plus exclusivement celles

qui sont faites par les instrumens tranchans, guérissent avec une promptitude que l'on ne saurait rencontrer dans les pays froids et tempérés. Ce travail d'élimination et de guérison des plaies, si l'on veut bien y réfléchir, n'est que naturel et fort logique pour les pays chauds, où la chaleur, en stimulant la circulation des capillaires sanguins et des vaisseaux blancs, communique aux fonctions de l'absorption et de la sécrétion une activité ou funeste ou salutaire.

Thérapeutique. — Dans le traitement des abcès phlegmoneux, et dans celui des inflammations qui intéressent les tendons et leurs gâines, inflammations que j'ai le plus souvent observées dans la région des mains et sur le trajet des tendons extenseurs et fléchisseurs de ces extrémités, l'indication la plus importante à remplir est de diviser par des incisions et de débrider largement les parties où la suppuration s'est établie, et celles même où la fluctuation commence à poindre. Il suffit alors, pour agir, de pressentir le point où se développe le travail inflammatoire; car cette méthode est la plus efficace et la seule à adopter contre les ravages imminens de la gangrène et du sphacèle.

Dans ces cas, et dans ceux également où il n'apparaît que de simples furoncles douloureux, l'expérience de ces climats démontre que des cataplasmes maturatifs composés avec la *bouse de vache frite dans l'huile de ricin* sont d'un emploi toujours avantageux. L'action de ce topique est promptement ma-

turative, et je n'hésite pas à le préférer, pour les colonies, aux autres préparations dont l'usage nous est généralement plus familier dans la thérapeutique.

J'ai toujours eu lieu de m'en louer, lors même que les secours avaient été réclamés tardivement; avant le débridement, ces cataplasmes secondent efficacement l'élaboration des humeurs, et continués après cette opération durant quelques jours, ils détergent promptement les plaies.

Les portions incisées et débridées seront pansées avec des plumasseaux de charpie et un digestif composé de cérat de Gallien, de styrax, de laudanum de Sydenham et d'eau-de-vie camphrée; ces plumasseaux seront eux-mêmes recouverts avec des cataplasmes émoulliens ou semblables à ceux que je viens d'indiquer.

Mais lorsque les secours de l'art ont été réclamés après le temps convenable, et que les parties sont atteintes de désorganisation, le débridement et l'ablation des surfaces sphacélées doivent être immédiatement suivis de l'emploi des anti-septiques, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Une vieille tradition recommande à Sainte-Lucie comme un excellent anti-septique la racine de l'acacia épineux, arbrisseau dont la petite fleur plumulée offre la couleur et la forme d'un bouton d'or et répand un parfum des plus suaves.

Le principe actif de cette plante réside particulièrement dans l'écorce de sa racine. Après l'avoir détachée, on la concasse et la pile aussi exac-

tement que possible, en l'humectant goutte à goutte avec une faible quantité de rhum étendu d'eau, puis l'on applique sur les portions gangrenées ces cataplasmes ligneux qui, par leur apparence, seraient au premier abord facilement repoussés si l'on ne s'était déjà positivement assuré de leur propriété bienfaisante.

Ces applications bornent promptement la marche de la gangrène, circonscrivent les escharres et en favorisent la chute en peu de jours. J'ai plusieurs fois eu l'occasion dans ma pratique d'employer avec succès ces topiques, et je ne puis m'empêcher de joindre mon témoignage aux justes éloges que leur accordent les habitans de ces pays. L'infusion de la fleur forme une boisson légèrement aromatique et fort agréable; elle contient des propriétés semblables à celles de la racine.

Dans les cas où l'on ne pourrait se procurer cette plante, et dans ceux où ce moyen ne semblerait pas convenable, l'on saupoudrerait les parties avec une poudre composée de racine d'arnica, de quinquina et de camphre à doses égales; on les recouvrirait de plumasseaux de charpie enduits du digestif, et l'on maintiendrait ce pansement à l'aide de compresses imbibées dans une solution fraîche d'alcool camphré ou de chlorure d'oxide de sodium.

L'on aura toujours les soins de renouveler les pansemens deux ou trois fois par jour, de débrider les moindres clapiers, de bassiner les plaies et leur circonférence avec la solution camphrée ou chlorurée,

et d'entourer le malade des conditions hygiéniques les plus complètes.

A l'intérieur l'on prescrira le sulfate de quinine, l'extrait sec de quinquina, les boissons acidulées; l'on accordera pour nourriture des oranges et des gelées de fruits acides, puis l'on ne passera qu'avec réserve à une alimentation plus généreuse.

J'avais l'habitude, toutes les fois que je le pouvais, de donner la préférence aux médicamens indigènes, ou tout au moins de leur accorder une part dans le traitement; car j'ai toujours pensé que la nature, dont le médecin, selon l'expression d'un maître habile, ne doit être que le ministre intelligent, n'a pu faire croître sans but des plantes médicinales d'une grande efficacité, là où se développaient des affections graves inhérentes au climat.

§ II. — CARACTÈRE ET MARCHE DES MALADIES. — DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

Les maladies internes aiguës affectent aussi la même vitesse et des dangers semblables. Cependant cette marche rapide et cette intensité des symptômes peuvent offrir quelques exceptions remarquables pour certaines affections, et surtout dans la forme adynamique des fièvres typhoïdes. Il n'est pas, que je sache, de contrées où les périodes et les crises de ces fièvres arrivent plus ponctuellement et peuvent être

mieux observées. Dès leur début leur marche semble écrite et arrêtée; les jours impairs sont constamment les plus graves, et il n'est point d'application de sangsues sur l'épigastre, qui puisse, comme ailleurs, déterminer un avortement plus ou moins complet de ces maladies, et les dissimuler sous le nom si long-temps séduisant de gastro-entérite. Nous aurions aussi bonne et prompte justice de la méthode par la saignée coup sur coup, envers et contre laquelle peuvent, il est vrai, guérir quelques malades, aidés qu'ils sont par la nature, par une riche constitution et par la salubrité du climat d'Europe!

Dans les colonies, la typhoïde adynamique s'accompagne parfois d'une réaction plus ou moins vive vers le cerveau, et dans quelques cas, d'une inflammation de ses membranes; elles parcourent néanmoins le plus souvent avec régularité la série des phénomènes qui ne sont propres qu'à elle seule et qui en forment le caractère essentiel. D'un autre côté, la crise qui se manifeste vers les intestins est plus heureuse et beaucoup moins lente que dans les climats tempérés.

(La suppuration des follicules de la partie inférieure de l'intestin grêle (plaques de Peyer) ou de celles du cœcum (glandes de Brunner) paraît toujours s'effectuer promptement, et il est rare qu'à l'époque du deuxième septénaire, du quatorzième au quinzième jour, une crise favorable ne décide de la maladie.

Le début de la typhoïde semble aussi se lier à sa marche et à sa terminaison ; il exerce principalement sur sa dernière période une influence heureuse ou fatale, qui m'a paru constamment funeste, dans les circonstances rares où il s'annonçait par des crises violentes. Les malades succombaient alors du onzième au treizième jour avec des taches pétéchiales plus larges que d'ordinaire.

Dans les pays chauds l'étude attentive des phénomènes de cette affection imprime donc à celui qui veut observer une conviction forte et profonde.

Elle ne lui permet plus d'être séduit par les opinions brillantes et exclusives d'hommes de génie, dont les systèmes, entraînant pour de jeunes expériences, retentissent dans les écoles et s'évanouissent au lit du malade !

La forme ataxique y conserve rarement son type primitif ; la forme inflammatoire revêt ordinairement le caractère adynamique avant l'expiration du premier septénaire, et les formes muqueuse et bilieuse se soutiennent avec plus de pureté.

Quoique les crises salutaires apparaissent le plus souvent à la fin du deuxième septénaire, et que vers le vingt-deuxième jour le pouls ait recouvré complètement son état normal, les convalescences sont longues et les rechûtes fréquentes.

Le trouble profond perçu généralement par l'économie réagit long-temps encore sur tous les organes, et l'influence du climat, surtout lorsque dominant les chaleurs de l'hivernage, affaiblit et

énervé les convalescens. Ces chaleurs humides et l'activité qu'elles impriment à l'exhalation, les retiennent dans un état de débilité qu'ils subissent d'une manière d'autant plus rigoureuse et inévitable, que, pendant cette saison, les constitutions les mieux organisées et dans toutes les conditions de la santé ne peuvent elles-mêmes s'y soustraire.

Il n'est point rare de voir se développer chez eux, même avant le retour complet à la santé, un embonpoint extraordinaire, et, pour mieux dire, une forme nouvelle de constitution, empreinte pendant longtemps d'un caractère singulier d'anéantissement et de prostration.

Thérapeutique. Indications générales. — La forme adynamique des fièvres typhoïdes est avantageusement modifiée par l'emploi des bains composés avec la décoction de l'écorce du quinquina piton, mais l'administration intérieure de cette substance ne me paraît pas offrir d'aussi bons résultats : dans la plupart des cas, ses principes m'ont semblé trop actifs, ils m'ont surtout frappé par l'odeur fortement nauséabonde qu'ils développent. L'emploi de ce quinquina, dont j'indique dans le formulaire les différens modes de préparation, ne conviendrait que s'il devenait impossible de se procurer la qualité du Pérou qui peut également croître avec facilité dans toutes les Antilles. Cette activité de l'espèce piton semble tenir à d'autres principes qu'à la présence de la quinine et de la cinchonine qu'elle

ne contient, d'après les analyses chimiques, qu'en moindre quantité que ses congénères.

Le sel essentiel de *Lagariae*, ou extrait sec du quinquina du Pérou, agit ici d'une manière efficace dans la proportion de deux à quatre gros, dissous dans une potion de cinq à six onces d'eau distillée, édulcorée avec une once et demie de sirop de Tolu, et que l'on administre par cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure, d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures, selon que l'état adynamique est plus ou moins prononcé.

Le sulfate de quinine ne réussit pas d'une manière toujours aussi avantageuse; cependant il convient quelquefois; il doit surtout être préféré lorsqu'il survient une rémittence et que le retour du parexysme est accompagné de frisson.

La réunion du calomélas et de l'extrait gommeux d'opium est suivie de bons résultats dans les cas où une constipation opiniâtre accompagne l'état de prostration. L'opium alors, comme Hufeland l'avait observé pour des volvulus intenses, favorise l'action purgative du calomélas en modifiant l'état souvent spasmodique du canal intestinal.

Les stases congestives du sang vers l'encéphale et ses membranes seront combattues par des applications de sangsues, faites avec à-propos, soit derrière les oreilles, soit sur les tempes, ou sur la muqueuse nasale. Ce moyen est suivi d'un résultat aussi satisfaisant que celui que l'on obtient dans la première période des formes ordinaires, et surtout

de la forme inflammatoire, par de semblables applications faites de chaque côté de l'ombilic sur les régions qui correspondent à la partie inférieure de l'intestin grêle et au commencement du cœcum, régions où la percussion et le toucher transmettent du météorisme et du gargouillement.

Il arrive quelquefois que les sangsues, souvent fort rares dans les colonies, refusent de prendre malgré tout ce qu'il est possible de faire habituellement pour les exciter : dans ces cas, où il importe de se servir du petit nombre de celles que l'on possède, on les exposera, pendant un instant seulement, dans un mélange d'eau et de vin assez fort pour les réveiller et les animer, sans leur donner la mort. Enivrées à demi, elles recouvrent immédiatement toute leur activité, elles semblent même devenir alors plus méchantes ; elles piquent et s'attachent avec une plus grande avidité.

Dans les formes inflammatoire et ataxique et dès leur début la saignée générale peut quelquefois être employée ; elle peut même être avantageusement secondée par plusieurs applications de sangsues ; mais dans la forme adynamique, ou lorsque cette dernière tend à remplacer les deux premières, ce que le praticien pressent à l'état du pouls, à la prostration générale et à la prompte viciation des sécrétions de la muqueuse buccale, l'ouverture de la veine serait suivie promptement de symptômes pernicieux.

Cependant lorsque survient une phlegmasie bien

caractérisée des poumons, une pneumonie *distincte de l'engouement léger* de cet organe naturel aux fièvres typhoïdes graves, lorsque les crachats sont collans et fortement rouillés, lorsqu'il existe un point douloureux, de la *crépitation* et du *souffle bruyant, malgré l'état de prostration du pouls*, la saignée doit être tentée; *elle doit alors être exploratrice.* Le pouls se relève-t-il, la couenne inflammatoire est-elle épaisse, le caillot est-il résistant, l'on doit avoir de nouveau recours à la saignée.

Mais dès que les émissions sanguines ont dégagé la poitrine, dès que le pouls a cédé, il est d'une importance pratique, d'où, selon moi, dépend tout le succès de la guérison, d'établir immédiatement des vésicatoires sur les extrémités inférieures, sur les mollets plutôt que sur les cuisses, et de soutenir le malade à l'aide de la potion avec l'extrait sec de quinquina.

Les épistaxis, fréquens dans ces affections, ne sont que des crises naturelles que l'on doit respecter; elles proviennent et de la céphalalgie et de l'état de fluidité du sang dans les typhoïdes, fluidité qui frappe aussi l'attention à la suite des applications de sangsues et nécessitent souvent la cautérisation avec le nitrate d'argent pour arrêter le sang qui s'écoule en nappe des piqûres.

Elles ne sont à redouter que lorsqu'elles deviennent abondantes; elles devront alors être combattues par des réfrigérans, des dérivatifs extérieurs, des ventouses sèches entre les deux

épaules, et par le tamponnement, si ces premiers moyens restaient infructueux.

Les sinapismes conviennent dès le début de ces fièvres; leur application est particulièrement utile à la suite des émissions sanguines.

Les boissons délayantes et rafraîchissantes doivent être aiguisées avec le jus du citron, celui de la lime ou de l'orange. L'infusion froide de la confiture de tamarin est surtout à recommander ici.

Lorsqu'il existera de la toux et des phlegmasies pulmonaires, les tisanes seront émollientes en même temps que diaphorétiques; elles seront composées de fleurs de mauve, de guimauve et de bourrache, ou avec les plantes indigènes, telles que l'herbe grasse et la raquette sans piquans.

Les malades peuvent, en toute circonstance et sans inconvénient, s'humecter la bouche en faisant usage de quelques cuillerées de gelées acidules, composées avec l'oseille de Guinée ou la cerise du pays. On peut aussi leur permettre le jus de quelques tranches d'orange, et l'on donnera la préférence aux espèces connues sous les noms d'orange myrte et d'orange à grosse peau.

(Les purgatifs sont à recommander dans les formes bilieuses : l'eau de sedlitz gazeuse, le *sedlitz powder* des Anglais, ou le sel d'Epsom à son état simple et dissous dans un véhicule convenable, sont mieux reçus par les malades. L'on provoquera leur effet avec quelques tasses de bouillon de jeune poulet et de feuilles de laitue, de *siguine*,

de *poirée*, d'*oseille*, de *cerfeuil* et de *pourpier*. Il est, du reste, très important dans toutes les formes des typhoïdes, lorsqu'il n'existe point au début cette diarrhée particulière, caractérisée par des selles jaunes et peu copieuses, de débarrasser promptement les voies intestinales des matières qui les obstruent et qui, agglomérées et accumulées dans le gros intestin, embarrassent et augmentent la crise qui s'opère vers les follicules.

Les malades auxquels ne conviendraient pas les purgations que nous venons de conseiller, feraient usage d'une poudre composée de cinq à six grains de résine de jalap et de quatre à six grains de calomélas, incorporés dans une cuillerée de miel.

Dans la forme adynamique, j'ai vu plusieurs fois l'administration du calomélas rétablir en peu d'heures les sécrétions de la muqueuse; la langue rugueuse et noirâtre redevenait bientôt rose et humide.

Dans les cas de prostration extrême, les vins de Bordeaux, de Madère et surtout de Malaga, peuvent être donnés par cuillerées à bouche, et être alternés avec la potion de quinquina.

Dans ceux, où l'adynamie triomphe de ces moyens, l'éther sulfurique ou la liqueur anodine d'Hoffmann conviennent également; l'on ajoute alors vingt à quarante gouttes de l'un ou de l'autre de ces médicamens dans la potion d'extrait sec de quinquina, dont on augmente aussi la dose d'extrait. L'on emploiera dès lors sur les articulations, et sur

la colonne vertébrale des frictions avec une solution de sulfate de quinine et d'éther acétique, *vingt-quatre à quarante grains* de sulfate de quinine pour une once d'éther acétique.

Les cataplasmes et les demi-lavemens émolliens, qui sont des moyens indispensables durant tout le cours de ces maladies, seront dans ces momens additionnés avec quelques gouttes de chlorure d'oxide de sodium à la dose de vingt gouttes par cataplasme et à celle de quatre à six gouttes par demi-lavement.

Les ulcérations que le séjour du lit et la nature de la maladie déterminent au coccyx, sur les trochanters et aux talons, seront lotionnées avec une solution légère de ce même chlorure, et saupoudrées avec une poudre antiseptique, puis recouvertes d'emplâtres de diachylon gommé ou de plumasseaux enduits d'un digestif animé.

Le linge des malades sera changé fréquemment, les chambres seront arrosées avec une solution semblable, l'air y sera souvent renouvelé et l'on y évitera la concentration des personnes.

Lorsque, dans la dernière période des fièvres typhoïdes, quelle que soit leur forme, le pouls quoiqu'ayant cédé se maintient encore à une élévation au-dessus de l'état normal; qu'en outre la céphalalgie s'est dissipée, que le sommeil commence à reparaitre, que la guérison enfin ne se décide qu'imparfaitement, l'usage de plusieurs bains tièdes et l'emploi de la potion d'extrait de quinquina,

si surtout elle n'a point encore été prescrite, font passer promptement le malade à une entière et franche convalescence. L'extrait sec de quinquina doit alors être continué durant quelque temps, le matin à jeun, et à la dose de deux ou trois cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure.

La prudence et la sévérité du régime diététique ne sauraient être trop vivement recommandées, et pendant le cours de ces maladies, et durant leur convalescence. J'insiste particulièrement sur ce point, car je sais par expérience, que l'habitude dangereuse de surcharger les malades de crèmes et de nourriture règne avec force dans les colonies, où chacun, possédant quelque connaissance en médecine, veut agir avec un empressement louable, il est vrai, mais qui serait ici d'autant plus condamnable qu'elle pourrait devenir irrévocablement funeste pour le malade.

§ III. DU TYPHUS ICTÉRODE. FIÈVRE JAUNE.

Cette maladie, la plus grave et la plus funeste qui règne dans les régions intertropicales, et qui, d'après des observations dignes de foi, s'est montrée sous d'autres latitudes, mais toujours sous l'influence de la chaleur, sous la cause de l'infection et sous la forme épidémique, a reçu une multitude de noms parmi lesquels j'adopterai celui de *typhus ictérode* comme exprimant, mieux que les autres, son caractère et ses spécifications.

Étiologie. — Les causes qui en favorisent le développement existent presque toute l'année dans les colonies; aussi ce typhus doit-il y être considéré comme endémique. Il revêt, selon le degré d'infection d'une localité, la forme épidémique, et sévit dès lors avec plus de violence; il attaque plus fréquemment les hommes que les femmes. L'assainissement de la *Guadeloupe* et de la *Martinique* l'a fait disparaître presque entièrement de ces deux colonies, où, de 1821 à 1833, l'on n'avait pu en observer que des cas isolés et souvent peu graves.

Les miasmes qui se dégagent des substances animales et végétales dans les lieux humides et boisés, que les vents alisés ne parcourent et ne ventilent point, les émanations fournies par les plantes marines, les débris de poissons et de coquillages en putréfaction, soit autour des marécages, soit dans l'embouchure vaseuse des fleuves, sur leur rivage et sur le littoral de la mer, la malpropreté et la concentration des hommes à bord des navires, la chaleur, l'humidité et la raréfaction de l'air, qui, de leur côté, tendent à faire séjourner les miasmes dans les lieux qui les dégagent, paraissent être les causes directes et locales du typhus ictérode, causes qui prédominent d'une manière toute particulière dans la saison de l'hivernage, dont j'ai donné la description.

L'on verra néanmoins le typhus ictérode apparaître dans les colonies les plus saines et les plus

découvertes dès qu'il s'y présentera un certain nombre d'étrangers, dès que des corps de troupes y seront importés, de même que l'on peut voir en Europe, au sein des armées et à leur approche des grandes villes, naître le typhus des camps, dont les causes sont l'agglomération d'un trop grand nombre d'hommes sur un même point, leur malpropreté et la viciation d'une masse d'air dans laquelle des milliers d'êtres respirent et se meuvent à l'étroit.)

La température des colonies et les conditions qui lui sont propres expliquent le développement facile de cette affection sur des quantités d'hommes moins considérables.

Les habitans de ces pays ont cru long-temps, et beaucoup d'entre eux croient encore, que la fièvre jaune leur est apportée par les Européens : elle n'apparaît, disent-ils, qu'avec les arrivages, et cette opinion, qui ne tient compte, ni des causes, ni de leur effet, et qui se réalise assez souvent, confirme pour eux cette idée singulière. Elle s'accrédite d'autant plus chez eux que les Européens qui débarquent sur ces rivages et ceux qui séjournent dans les rades, à bord des navires, conservent généralement leurs habitudes ou se contentent de les modifier ; (qu'ils ont peu de linge,) n'en changent pas aussi souvent que les créoles, et par conséquent aussi fréquemment que l'exigent le climat et l'hygiène de ces pays ; qu'ils mettent rarement en usage l'indispensable propreté des bains et des ablu-

comme et arriva sans doute aux deux premiers de la grande époque de la médecine que leur occupation devient obligée à un point où une infirmité provient d'ordinaire trop nombreux

a) a) a) a)

tions partielles ; que la chaleur élevée de leurs corps, les sécrétions de la peau qui se vicient promptement à sa surface, et les émanations qui s'en échappent, augmentent les causes d'infection qui les entourent ; que, mal logés, chaudement couverts, et passant, d'un jour à l'autre, de la sobriété, et même des privations, à des excès de fatigue, d'insolation, d'intempérance et de femmes, ils ne tardent pas à contracter le typhus ictérode, qui s'établit sporadiquement ou épidémiquement au milieu d'eux, et vient parfois choisir quelques victimes parmi les acclimatés et les indigènes.

Cette affection a quelquefois pris naissance en pleine mer, et nous pouvons attester aussi que nous avons vu des équipages de navires qui avaient contracté le typhus ictérode à leur arrivée sous les régions tropicales, apporter l'infection dans les Antilles, sur la première terre qu'ils abordaient.

SYMPTÔMES.

Prodrômes. — Ils s'annoncent par un malaise général, une lourdeur sus-orbitaire et temporale, une haleine brûlante, la dureté du pouls, la chaleur de la peau, une langue saburrale, l'anorexie, la soif, la constipation, l'embarras du ventre : ils manquent souvent.

Début. Première période. — Ainsi que les fièvres intermittentes de mauvais caractère, le typhus ictérode apparaît ordinairement dans la matinée à la suite d'une nuit inquiète. Le malade se réveille

avec des frissons passagers ; sa tête est douloureuse, ses membres sont brisés, sa vue se trouble, il survient quelques vomissemens muqueux, et la fièvre s'allume avec une intensité foudroyante ; d'autres fois son début est instantané, il surprend le malade avec tout son appareil de gravité.

Facies. — Les conjonctives sont injectées, le globe de l'œil est brillant (l'on croirait voir sur le blanc sale de la cornée opaque un treillis rouge, étendu et saillant, *Pugnet*). (M. le professeur *Maugendie* a observé, dans ses expériences philosophiques, que toute modification apportée à la composition ou aux propriétés physiques du sang, retentissait sur la circulation de la conjonctive.) Les yeux sont bordés d'un cercle noir, la figure est colorée, quelquefois vultueuse ; elle pâlit soudainement et s'imbibe de gouttelettes de sueur sous la tourmente des nausées.

La langue est animée sur ses bords, épaisse et bilieuse vers son centre.

Le délire est rare ; il s'observe chez les tempéramens sanguins et sanguins-nerveux.

Poitrine. — Douleur vive à la région précordiale, respiration brûlante, toux nerveuse et intermittente (Rénitence bien marquée sous le bord inférieur des fausses côtes droites, *Pugnet*), l'air expiré s'échappe avec une chaleur ardente qui consume et dévore le malade ; râle muqueux disséminé, souffle bruyant, quelquefois des points de matité avec crépitation obscure.

le symptôme
d'albumen
dans l'urine

Ventre. — Région épigastrique sensible, tendue, douloureuse, nausées fréquentes, imminence de vomissemens ; douleurs vives dans les hypochondres, dans les reins, ventre ballonné ; anxiété, vomissemens, d'abord avec quelques stries de mucosités noirâtres, puis noirs, d'autres fois blancs, bilieux et porracés pendant quelques heures, même durant plusieurs jours, et passant tout-à-coup à la coloration noire.

Leur fréquence et leur continuité est le symptôme le plus grave ; il augmente non seulement l'intensité des autres phénomènes, mais il s'oppose à l'ingestion des médicamens, des boissons, et à leur action si nécessaire sur l'économie.

Pouls. — Plein, fort et fréquent au début, petit et inégal dès que surviennent les vomissemens.

Epistaxis. — Les saignemens de nez arrivent parfois après les efforts des vomissemens, ou semblent être déterminés par la céphalalgie sus-orbitaire et temporale sous l'influence des efforts du vomissement ; leur caractère n'offre alors rien d'alarmant ; ils peuvent même soulager le malade momentanément.

Urines. — Rares et épaisses, brunes et fétides, quelquefois noires, exhalant une odeur forte et ammoniacale, d'autres fois complètement supprimées. J'ai vu, chez un jeune créole qui était de retour d'Europe depuis peu, le phénomène de l'exhalation du sang être transporté dans la vessie ; le malade ne vomissait pas ; l'hypogastre et les reins avaient

acquis une sensibilité plus développée qu'à l'ordinaire, il urinait du sang noir par intervalles éloignés et avec abondance.

Selles. — Le plus souvent, constipation au début, quelquefois déjections alvines muqueuses et sanguinolentes, rousses et infectes, *jamais jaunes comme dans les fièvres typhoïdes*, puis noires et fréquentes.

Durée de la première période. — Ces symptômes se maintiennent ordinairement du troisième au cinquième jour, et peuvent dans quelques cas se prolonger au-delà de ce terme; ils constituent la première période du typhus ictérode. Il est des malades que l'on voit succomber dès le deuxième ou le troisième jour d'invasion; mais cette terminaison fatale n'arrive que dans les cas les plus graves.

La maladie est ordinairement jugée du septième au quatorzième jour.

Deuxième période. Ensemble des symptômes. — Les vomissemens persistent, et leurs angoisses privent le malade de tout repos, de tout sommeil; les sécrétions de la muqueuse buccale se tarissent et se vicient, la bouche devient sèche, la langue est rugueuse, les lèvres sont d'un brun violet, le visage pâlit, le cercle noir des yeux augmente en largeur, la cornée se ternit; le front, les conjonctives, la figure revêtent la couleur jaune, soit légère, soit foncée; cette coloration s'étend et envahit le plus ordinairement les extrémités supérieures et le tronc; les urines sont supprimées, le ventre s'élève et se

3
 ballonne davantage ; le pouls s'affaiblit sous l'influence des hoquets et des vomissemens ; l'anxiété et la douleur épigastrique le rendent souvent intermittent ; il survient une diarrhée abondante, noire et fétide ; des hémorrhagies passives ont lieu, un sang noir transsude de toutes les muqueuses, de la conjonctive oculaire, des narines, des oreilles, de la bouche, de l'anus, du canal de l'urètre, du vagin ; il s'épanche entre les muscles, dans le tissu cellulaire, dans la couche réticulaire du derme ; y forme des ecchymoses ou larges ou légères (taches d'un rouge brun, *Pugnet*), et y répand une coloration d'un jaune violâtre, parsemée de (sugillations.)

Troisième période. — Un calme mortel succède à ces symptômes, et caractérise la troisième et dernière période.

3
 Le pouls est dépressible, petit, irrégulier. Chez quelques malades, la prostration est extrême, et la vie s'éteint promptement dans une adynamie profonde ; chez d'autres, les idées sont confuses ; l'on observe du délire comateux, de la (carphologie) ; des frémissemens et des mouvemens convulsifs se succèdent et se rapprochent ; les extrémités deviennent froides, raides et humides, les lèvres sont noires, la pâleur est d'un jaune livide ou foncé, le visage est souillé d'un sang noir ou roussâtre, sur les joues, autour du nez, sur les commissures labiales, et la mort arrive à la suite d'une crise, dernier effort nerveux que tente un reste de vie contre la désorganisation la plus complète.

LA MORT.

Sa physionomie. — Le cadavre couché en supination paraît d'un jaune livide; la raideur arrive promptement et existe à peine, la chaleur de son côté disparaît rapidement.

Les cheveux sont tombans, la couleur jaune est plus apparente au front et autour des yeux, sur la paupière supérieure; la coloration occupe le plus souvent la tête, le cou, le tronc et les extrémités supérieures; elle s'étend rarement jusqu'aux extrémités inférieures. Les points lacrymaux, les narines, la bouche et les autres ouvertures laissent suinter encore un sang décomposé. Des ecchymoses parsèment le corps par plaques noires et larges, ou par taches d'un violet rosé. La partie postérieure du tronc n'offre souvent qu'une vaste ecchymose; le ventre est tendu, ballonné, rarement affaissé. Les incisions laissent écouler un sang séreux, roussâtre, la fibre musculaire est molle et peu résistante.

Le cerveau. — Les membranes du cerveau, l'arachnoïde plus particulièrement, offrent quelquefois des traces d'inflammation; la substance cérébrale est molle, ne résiste pas, et laisse souvent échapper des gouttelettes d'un sang séreux, les ventricules contiennent un peu de sérosité; les plexus choroïdes ont été rencontrés plusieurs fois gorgés de caillots noirs; l'on retrouve habituellement à la partie inférieure du canal rachidien un épanchement léger de sérosité roussâtre; la moelle épinière offre

a engorgement

*le microscope
expliquent tout
cela*

*apparaît un épanchement
léger de sérosité
par la lésion
de la partie*

les mêmes caractères que la substance cérébrale.

La poitrine. — Les plèvres ont une pâleur citrine, les poumons sont décolorés à leur surface, et présentent quelquefois çà et là des ecchymoses à taches violettes; ils peuvent aussi offrir des adhérences récentes avec la plèvre et un épanchement de sérosité peu considérable. Dans certains cas, l'on peut observer à leur base un vaste engorgement ecchymosé; dans d'autres ils sont gorgés de sang et peu crépitans.

Le péricarde présente la même coloration que la plèvre, et un épanchement de quelques cuillerées de sérosité.

Le cœur est flasque et vide du côté gauche; du côté droit, l'oreillette, le ventricule et l'artère pulmonaire contiennent quelques caillots d'un sang noir et toujours très peu consistant.

Ventre. — L'estomac et les intestins sont plus ou moins distendus par la matière colorante des vomissemens; des gaz s'en échappent avec une odeur fétide et piquante très prononcée.

La matière noire dégustée est gluante et d'une fadeur acide; l'impression qu'elle laisse au goût peut être, ce me semble, comparée à celle que transmettent les viandes noires corrompues, surtout la chair et le jus du lièvre trop faisandé.

La membrane muqueuse de l'estomac est épaissie, grise et ardoisée, d'une coloration rouge qui disparaît à l'eau, et me semble plutôt produite par

Duible + +
ou vinted

l'imbibition de la matière colorante et le suintement du sang, que par le résultat d'une inflammation primitive ; elle est ramollie et pultacée dans toute son étendue ; elle s'enlève en bouillie sous le frottement des ongles et du scalpel : les mêmes phénomènes se remarquent dans le duodénum et dans presque toute l'étendue de l'intestin grêle. Il n'existe jamais aucun développement ni aucune ulcération des follicules de Peyer et des glandes disséminées du gros intestin ; le cœcum et le rectum présentent, dans nombre de cas graves, une imbibition de sang, un suintement hémorrhagique.

Le foie surtout et le pancréas sont manifestement hypertrophiés ; ils sont tantôt parsemés de taches d'un jaune foncé, et tantôt altérés par de véritables pétéchie. La vésicule est gorgée d'une bile noire, sa membrane interne est épaissie, rouge et quelquefois ramollie.

— La rate est molle et désorganisée.

Les reins offrent des traces morbides plus ou moins caractérisées, telles que l'augmentation de volume, la rougeur foncée des bassinets, l'aspect plus noir de la partie mamelonnée, la mollesse de la substance corticale et la désunion des grains glanduleux qui la composent.

Les uretères sont quelquefois presque entièrement oblitérés.

La vessie est petite, épaissie, contractée sur elle-même, et l'altération générale s'étend parfois jus-

que sur les glandes du mésentère, qui peuvent être rencontrées hypertrophiées et ramollies.

DES VOMISSEMENS NOIRS.

Caractère d'empoisonnement. — Parmi les désordres que fait naître le typhus ictérode, nous avons remarqué comme les plus graves, les douleurs épigastriques et précordiales, la chaleur ardente de la poitrine, et les vomissemens, symptôme le plus alarmant de tous.

Ces régions, centres d'action et de chaleur, où l'économie vient puiser la vie, où le sang est versé ordinairement riche de nouveaux matériaux pour être poussé jusqu'aux extrémités, reçoivent les premières l'atteinte d'un mal funeste, d'un empoisonnement que tout vient confirmer, et que ne peut nier le médecin qui a su voir et se dévouer.

L'introduction dans l'économie d'un virus ou d'un gaz délétère, soit par les voies de la respiration, soit par celles des vaisseaux absorbans et de la circulation veineuse, a pour effet immédiat de reproduire ces symptômes d'une manière plus ou moins active, mais toujours constante; le vomissement ne manquera jamais; que la crise expulsatrice se manifeste vers l'estomac, ou que le trouble morbide altère la vitalité de cet organe, en changeant le mode de chaleur que lui apportent ses nerfs et sa circulation, il aura toujours lieu! Le virus du scorpion est à peine introduit dans l'économie qu'il détermine

des vomissemens qui peuvent passer promptement à la coloration noire.

Analogie du typhus ictérode avec les empoisonnemens par les substances stupéfiantes. — Mais la comparaison devient plus précise si, vis-à-vis des symptômes du typhus ictérode, l'on met en regard les phénomènes qui résultent de l'empoisonnement par les matières putréfiées. Lorsqu'élève en médecine je suivais les cours de M. Magendie, ce professeur se livrait à des expériences dont les résultats sont encore présens à ma mémoire : les empoisonnemens avaient lieu sur différentes espèces de chiens ; des diverses substances injectées dans leurs veines, les plus actives furent le liquide provenant d'une macération de viande noire et de débris de végétaux, puis l'eau putréfiée de poissons. Il était surtout remarquable que ces substances introduites dans l'estomac avaient peu ou point d'action ; cette propriété de l'estomac et du conduit alimentaire de résister à l'action directe de certaines substances nuisibles et même de certains poisons introduits par les voies gastriques, est on ne peut plus digne d'attention : *Fontana* avait observé déjà que la membrane muqueuse de la bouche, lorsqu'il n'y existait aucune écorchure, puis les voies de la digestion, résistaient à l'action du venin de la vipère, qui, introduit par absorption, détermine si promptement les vomissemens et la mort ; il l'éprouva d'abord sur lui-même, puis sur son domestique, et puis encore sur son chien, auquel il fit manger im-

punément de la mie de pain imbibée de venin. (Fontana, TRAITÉ SUR LES POISONS ET SUR LE CORPS ANIMAL, tom. 1, p. 44.)

Les chiens qui vomissent difficilement éprouvaient des vertiges, du tremblement, une respiration chaude et haletante, de l'anxiété, des vomissemens d'abord bilieux et porracés, puis sanguins, noirs et visqueux, suivis promptement de la prostration, du refroidissement, de crises nerveuses et de la mort. L'épigastre était douloureux et tendu, les selles, dysentériques au début, passaient ensuite à la coloration noire.

L'injection dans les veines de quelques gouttes d'eau de poisson putréfiée déterminait ces accidens encore plus promptement et d'une manière beaucoup plus intense. Ces animaux offraient dès lors l'ensemble des symptômes qui sont évidemment propres au typhus.

J'ai retrouvé plusieurs fois quelque chose de semblable chez des femmes qui, dans l'avortement, ou à la suite de certaines couches, avaient conservé dans l'utérus un placenta, ou des membranes en putréfaction : elles éprouvaient, durant une première période, de la fièvre, l'élévation du pouls, la coloration des pommettes, puis de la prostration, des sueurs froides, un pouls petit, fréquent et dépressible, l'affaissement des traits, des vomissemens, des épistaxis, de la céphalalgie sus-orbitaire et temporale, enfin une sorte de typhus qui cédait toujours rapidement à l'emploi du sulfate de quinine,

que, dans ces cas, il fallait combiner aux injections émoullientes et désinfectantes, ainsi qu'à d'autres moyens antiphlogistiques dirigés vers le bas-ventre.

M. Magendie s'exprime ainsi dans sa seizième leçon sur les phénomènes physiques de la vie, (t. III, p. 225) : « Quelques parcelles de matière pu-
 » tride sont à peine passées dans la circulation ,
 » que l'animal est pris d'accidens formidables. Il
 » rejette par le vomissement un liquide noirâtre ,
 » poisseux, qui n'est autre chose que le sang
 » échappé par exhalation à la surface de l'estomac.
 » La membrane muqueuse, dans toute la longueur
 » de l'intestin, est soulevée par des dépôts sanguins
 » épanchés sous elle et dans le tissu cellulaire. »

M. Magendie continue, page 296 : « Malgré notre
 » constante intention de faire aux opinions des
 » autres les concessions qui nous paraîtront rai-
 » sonnables et justes, nous sommes encore obligés
 » de ne voir dans le vomissement noir de la fièvre
 » jaune que le produit d'une exhalation morbide
 » par suite d'une altération profonde du sang,) al-
 » tération qui a pour principal caractère de faci-
 » liter son extravasation. (On sait, et tous les obser-
 » vateurs l'ont signalé, on sait que ces graves symp-
 » tômes dépendent de l'introduction par la respi-
 » ration ou par d'autres voies de substances ani-
 » males et végétales en putréfaction. C'est littéra-
 » lement le phénomène que nous développons à
 » notre gré sur l'animal vivant, tant il est vrai que

*bon me-ven
 muni a uspi
 au quicquid*

me. theorie

» la pathologie de l'homme repose tout entière
 » sur la physiologie expérimentale! »

D'après les observations de MM. Gaspard et Fodéré, l'on retrouve des taches pétéchiales dans les différens tissus, le sang des capillaires est très fluide, et les gros vaisseaux, les veines surtout, contiennent des caillots fort noirs et peu consistans; le cœur paraît flasque et ramolli.

Ces phénomènes ont plus que du rapprochement avec ceux que l'on observe dans le typhus ictérode; ils seraient, je n'en puis douter, entièrement identiques, s'il était possible d'observer de semblables empoisonnemens sur des hommes soumis aux conditions du climat intertropical.

Exhalation de sang de l'estomac. — L'exhalation de sang qui a lieu dans l'épigastre et qui s'y opère tout d'abord avec une apparence de prédilection, est la conséquence, en premier lieu, de la viciation de ce fluide, puis, des anxiétés et des vomissemens que détermine l'empoisonnement sur cet organe.

Les contractions et les efforts multipliés qui s'y reproduisent sans cesse, sa chaleur centrale, ses rapports et sa propre vitalité appellent et poussent vers sa muqueuse une fluxion sanguine qui s'échappe en hémorrhagie passive, doublement favorisée, et par l'altération du sang, et par le relâchement adynamique des vaisseaux capillaires.

Ces hémorrhagies envahissent bientôt toute l'économie sous différens noms et sous différentes formes: l'*épistaxis*, les *ecchymoses*, les *pétéchies*. (Il peut

même survenir une transsudation générale, une sueur de sang.

Nous savons, dit M. Magendie, que toutes fois que le sang devient moins coagulable, il acquiert la singulière propriété de s'extravaser en s'imbibant dans les porosités de ses tuyaux.

Odeur caractéristique des vomissemens noirs. — Ici l'observateur est frappé par l'odeur caractéristique des vomissemens : les exhalaisons fades et ammoniacales qu'ils dégagent et qui peuvent être rapportées à celles que répandent les escarrhes gangréneux indiquent, même à l'approche du lit d'un malade, la terrible affection dont il est dévoré.

Dans les chambres étroites et peu aérées, ces exhalaisons s'attachent aux vêtemens, au linge et aux papiers. Le docteur Evans, mon collaborateur, et dont la clientèle s'unissait à la mienne, oublia chez un de nos malades, un mulâtre, gravement atteint de fièvre jaune, des observations que je venais de lui prêter ; ces feuilles séjournèrent vingt-quatre heures dans la chambre de ce malheureux, et lorsqu'il me les remit, nous pûmes remarquer l'un et l'autre qu'elles étaient fortement imprégnées de l'odeur des vomissemens noirs.

Exsudation sanguine à l'ouverture des cadavres. Altération du sang. — Là, l'autopsie cadavérique décele un phénomène qui n'appartient qu'à une décomposition profonde et chimique du sang, qu'au typhus le plus développé : l'exsudation sanguine, à l'ouverture des cadavres, frappe le médecin le plus

horrible

ou explique par la modification de globules sanguins

hoho!

me l'histoire

incrédule ou le moins attentif, et transmet au plus courageux de pénibles impressions ! Entre autres autopsies , dans celle du mulâtre dont je viens de parler, et qui fut pratiquée huit heures après la mort, j'ai vu le sang couler avec une telle abondance et avec une si grande facilité, qu'ayant commencé la nécropsie par une incision circulaire, autour du cuir chevelu, dans le but de découvrir et de scier le crâne, *que nous avions placé sur un plan plus élevé que le reste du corps*, nous fûmes contraints de nous arrêter, tant nous étions contrariés par la présence du sang qui coulait en nappe et qu'il fallait étancher, ou recevoir dans des vases convenables.

Le sang, dans ce cas et sous l'analyse des yeux , paraît décomposé : il est pâle et roussâtre ; recueilli dans un verre, il demeure fluide, et colore en jaune les bords du vase. L'on retrouve alors les organes et les cavités entièrement décolorés, et comme lavés. Les poumons, l'aorte, la veine cave, le cœur lui-même, sont vides, anémiques, et présentent une légère teinte jaunâtre.

Dans les fièvres typhoïdes , à caractère tranché, la difficulté d'arrêter, à la suite des applications de sangsues , le sang si fluide qui s'échappe des piqûres, et l'absence ou la faible consistance du caillot dans la saignée, peuvent offrir la pensée de l'altération de ce liquide, mais elles ne peuvent, comme ici, nous en transmettre l'entière et positive réalité.

Dans le typhus, dans les fièvres pestilentielles,

*les globules
sont détruits*

dans le scorbut, dit le professeur Andral, en décrivant les caractères pathologiques du sang, « ce » fluide est tantôt noir et coagulé, tantôt c'est un » liquide semblable à l'eau chargée d'une matière » colorante rouge, brune ou noire. La force d'a- » grégation qui unit entre elles les molécules du » sang est [alors singulièrement diminuée, et la » plupart des tissus deviennent comme des filtres » à travers lesquels il suinte de toutes parts. »

DE LA COLORATION JAUNE.

Coloration jaune. — La coloration jaune est un symptôme que l'on retrouve fidèlement dans tous les cas graves de typhus ictérode; elle n'appartient cependant pas uniquement à cette affection, et peut manquer lorsque l'infection n'a été que légèrement communiquée.

Il n'est pas étonnant de la voir apparaître dans tous les climats et en toute saison, à la suite d'une inflammation vive de l'estomac et du duodénum, dans l'hépatite, la gastro-entérite, et quelquefois dans les différentes formes de fièvres typhoïdes.

« L'ictère, dit Hippocrate, qui survient dans » la fièvre avant le septième jour, est mauvais, » s'il ne s'accompagne d'abondantes évacuations » du ventre. (Aph. 62, sect. iv).

» Lorsque l'ictère, dit-il encore, survient dans » la fièvre, le neuvième, le onzième ou le quator- » zième jour, c'est un bon signe, à moins que

» l'hypochondre droit ne soit dur, car alors, c'est
 » un mauvais signe. (Aph. 64, sect. iv).

» Les déjections noires, ou comme du sang, et
 » spontanées, soit avec la fièvre, soit sans fièvre,
 » sont très pernicieuses; plus il y a de mauvaises
 » couleurs, plus le mal est grand, à moins que la
 » variété des couleurs ne soit due à l'action d'un
 » purgatif. (Aph. 21, sect. iv).

» Le vomissement de sang sans fièvre peut être
 » salutaire; mais avec la fièvre, c'est un mauvais
 » symptôme. (Aph. 37, sect. vii). »

Ces aphorismes d'Hippocrate et l'apparition de la jaunisse et de quelques vomissemens noirs, dans plusieurs cas de fièvre, ont donné lieu de soutenir récemment, avec tout le brillant de l'esprit et des recherches scientifiques, dans une thèse, sous [le patronage de M. Orfila (DUFLOT, *Thèse sur la Fièvre jaune*, 1838), que la fièvre jaune n'avait pas échappé à l'observation du père de la médecine, qu'elle avait été de tous les temps, qu'elle était de tous les climats, et que deux cas de cette maladie avaient entre autres été observés à Paris en 1822, à l'hôpital de la Charité, dans le service de M. Lerminier. Cependant, dans le rapport et les détails, à peine mentionnés, de l'autopsie de ces deux malades, l'on convient de l'existence d'ulcérations nombreuses retrouvées dans les intestins, sans tenir compte de la question tant débattue et maintenant vidée, que les ulcérations des follicules intestinaux sont des lésions propres aux

fièvres typhoïdes, qu'il faut éviter de confondre avec les différentes espèces de typhus.

Ces deux observations peuvent-elles suffire pour établir une conviction, et n'ont-elles pas, à l'hospice de la Charité, pris naissance dans l'imitation des idées de M. Moreau de Jonnés, qui, au rapport de la même thèse, observa en 1812, au Kremlin, un cas de fièvre jaune?

Je n'eusse cependant pas hésité d'en admettre toute la vérité, si elles eussent été faites avec soin, présentées et décrites d'une manière circonstanciée, et si elles eussent offert les symptômes et les lésions propres au typhus ictérode; car si la fièvre typhoïde diffère du typhus, il ne faut jamais perdre de vue que les causes qui en favorisent le développement, quoique infiniment plus légères, se rapprochent néanmoins de celles sous lesquelles le typhus prend naissance.

M. le professeur Magendie, dans sa douzième leçon sur les phénomènes physiques de la vie (ouv. cit, t. 1, p. 447), parle de onze malades qui furent admis dans les hôpitaux de Paris en juillet, au moment où l'épidémie de fièvre jaune, qui désolait Barcelonne, était dans toute son intensité.

« Ces malades, raconte le professeur, vomissaient
» en abondance des matières noires, et leur peau,
» jaune brun, était parsemée de pétéchiés. A l'au-
» topsie nous constatâmes toutes les lésions qui
» caractérisent la fièvre jaune; et ce qui nous
» frappa le plus, ce fut l'état de la muqueuse in-

» testinale, qui était gorgée d'un sang liquide ,
 » transsudant par la moindre pression à travers
 » les parois vasculaires. Je ne doute pas que nous
 » n'ayons eu affaire là à une véritable fièvre jaune,
 » d'autant plus que les conditions atmosphériques
 » où s'étaient trouvés les onze individus, étaient
 » bien de nature à favoriser le développement de
 » cette maladie. »

Il est encore à regretter que les symptômes que présentaient ces malades et les détails de leurs autopsies ne soient pas décrits et rapportés dans toute leur étendue !

L'ictère et les vomissemens noirs sont, il est vrai, de nature à réveiller toute notre attention, mais il faudrait à ces symptômes le concours des autres phénomènes et des lésions qui appartiennent au typhus ictérode.

D'une autre part, les causes d'infection et de chaleur qui seraient assez puissantes pour déterminer dans une grande ville, à Paris surtout, quelques cas de fièvre jaune, lorsque cette maladie n'y aurait jamais existé antérieurement sous la forme épidémique, y propageraient certainement l'infection avec ce caractère de rapidité et de gravité qui appartient aux maladies, lorsque, pour la première fois, elles débutent et sévissent dans un pays ou dans un lieu qui leur étaient étrangers; si l'on considère surtout que, dans de semblables localités, se trouvent réunies et concentrées la plupart des conditions et des causes

propres à développer et à maintenir les infections et les épidémies. g

J'ai toujours regardé la raréfaction de l'air et l'état d'humidité chaude de l'atmosphère comme une des causes qui favorisaient indispensablement le degré d'infection nécessaire pour donner naissance au typhus ictérode, et cette cause paraît cesser d'exister sous certaines latitudes.

C'est pourquoi
on voit que la
raréfaction de
l'air affecte toujours
plus que les autres
sur l'humidité chaude
on voit qu'il est
Je suis plus
prédisposé à la
fièvre jaune

Le degré d'infection ne peut-il pas aussi expliquer les différentes modifications, peste, typhus, fièvre jaune, fièvres typhoïdes, et ces différens degrés d'infection n'ont ils pas, sous diverses latitudes, et selon les climats, des symptômes qui leur sont propres, tels que la contagion et les bubons pour la peste, les vomissemens noirs, les vives douleurs épigastriques et précordiales, la jaunisse et les ecchymoses pour la fièvre jaune; l'oppression des forces, la stupeur, les épistaxis et les ulcérations des follicules intestinaux, etc., pour les fièvres typhoïdes?

Pronostic d'après l'ictère. — La coloration jaune, dans le typhus ictérode, comme dans les autres affections où elle se montre, est un symptôme grave lorsqu'elle survient dès les premiers jours.

Dans le typhus ictérode, elle paraît annoncer la mort du premier au deuxième jour; elle est dangereuse du troisième au cinquième, et de nulle valeur après le septième et le neuvième jour.

Coloration jaune attribuée à l'ecchymose. Opinion ancienne. — Le compte-rendu de l'Institut clinique

que de *Pavie*, depuis le mois de janvier jusqu'à la fin de juin 1795, publié en texte latin à Vienne, en 1797, fait part, à la page 47 et suivantes, de réflexions intéressantes sur la coloration jaune. Il y est, entre autres, dit : « Lorsque, dans les fièvres nerveuses continues, il vient à se faire un flux de sang, n'est-ce pas plutôt à une légère hémorrhagie qu'à la bile qu'il faut attribuer la couleur jaune des yeux, de la face et de toute l'économie, qui arrive dans ces cas, et surtout dans la fièvre jaune d'Amérique? »

Plus tard, en 1804, la coloration de la fièvre jaune fut attribuée, par *Pugnet*, à l'ecchymose sous-cutanée. Cette opinion, qu'il serait difficile d'avoir la prétention scientifique de rajeunir, est donnée *comme entièrement neuve dans la thèse* que nous venons de citer.

« Elle annonce, dit *Pugnet*, page 359, ainsi que dans les ecchymoses, la résolution du sang qui a transsudé ou s'est épanché dans le tissu cellulaire. » Le même auteur dit encore, p. 374 : « Il arrivait quelquefois que la jaunisse se soutenait ; *cette large ecchymose* avait un peu plus de peine à se résoudre quand la maladie avait été fort grave ; mais il ne fallait jamais s'en occuper particulièrement ; elle cédait toujours au retour des forces ; la nature, en recouvrant sa vigueur, parvenait seule à la dissiper. »

D'autres auteurs l'ont rapportée à l'inflammation de la muqueuse des canaux biliaires ; d'autres à

la résorption de la bile et à sa présence dans le sang.

Résorption biliaire. — Les spasmes de l'estomac et du duodénum, comme je le prouverai plus tard en décrivant la double-tierce sub-intrante avec ictère, accumulent la bile vers le foie; de leur côté, les canaux biliaires participent à l'état particulier que détermine l'infection sur l'estomac, le duodénum et leurs annexes; rien, dès-lors, ne devient plus facile à expliquer que la résorption de cette humeur, que, seules, les affections vives de l'âme, qui ont aussi leur retentissement dans les centres épigastrique et précordial, tels que les chagrins et les émotions vives et concentrées, font passer promptement dans le torrent de la circulation.

Fontana, ouvrage cité, tome 1, page 69, émet l'opinion suivante : « Je croirais volontiers que la » bile ne se répand de la sorte dans la masse des » humeurs que parce que son cours est intercepté » dans le canal cholédoque. Les convulsions de » l'estomac et des intestins qu'éprouvent ceux » qui ont été mordus par la vipère, peuvent très » bien irriter et crisper le duodénum, et boucher » ainsi cet orifice. *Ne nous étonnons pas non plus » de voir la même jaunisse se manifester chez ceux » qui ont pris d'autres poisons, puisqu'ils éprouvent » aussi de semblables convulsions, un tiraillement » douloureux vers le creux de l'estomac, des vomis- » semens bilieux et convulsifs, une contraction autour*

» de l'ombilic et d'autres accidens dans le bas-ventre.
 » Il peut encore arriver que la bile soit si atté-
 » nuée et si exaltée, qu'elle pénètre même à tra-
 » vers la substance du foie, rentre aussitôt dans
 » le torrent de la circulation, et porte l'ictère sur
 » la surface de tout le corps. C'est ainsi qu'à force
 » d'être exaltée, dans certaines maladies, elle passe
 » au travers des membranes les plus épaisses et
 » va se déposer en abondance sur le colon, sur le
 » duodénum, le mésentère et le péritoine, qu'elle
 » injecte de sa couleur; c'est ce dont on peut
 » s'assurer par l'ouverture des cadavres. »

Ictère compliquée d'ecchymose. — Dans le typhus ictérode, l'ecchymose, qui n'existe que dans les cas les plus graves, est toujours accompagné de l'ictère, ce qui donne alors cet aspect de coloration jaune-noire ou violâtre qu'on ne peut attribuer à la transition jaune de l'ecchymose générale, puisqu'elle se manifeste en même temps qu'elle, mais qui ne peut provenir que de la résorption d'une bile abondante et de son mélange dans le sang en quantité plus considérable.

Pour soutenir cette opinion, je ne puis présenter une comparaison plus facile à saisir que la différence qui existe entre la coloration du typhus ictérode et celle que produit le choléra asiatique.

Ictère simple sans ecchymose. — Dans les cas ordinaires et simples, lorsque les vomissemens ont été rares, même nuls, et qu'il n'a pas existé d'ecchymose, la coloration est d'un jaune claire et safrané.

La blancheur de la peau demeure évidente, malgré cette teinte légère qui ne présente même pas l'aspect le moins cendré et qui n'apparaît dans ces conditions de bénignité, où les phénomènes morbides du foie sont moins développés, où la sécrétion biliaire est infiniment moins considérable, où les spasmes du duodénum sont moins actifs et le refoulement de la bile moins exercé, que lorsque l'absorption se rétablissant et la circulation reprenant plus librement son cours, cette humeur, résorbée en faible quantité, a pu parvenir du centre vers les réseaux de la circonférence.

La coloration disparaît enfin, dans ces cas peu graves, sans offrir les phases que laissent sur la peau les transsudations sanguines et les épanchemens ecchymosés.

Le climat et la constitution des Antilles favorisent, de leur côté, la fréquente apparition de la jaunisse; souvent on la voit survenir sans trouble manifeste, comme à la suite d'un bain froid, ou d'un simple accès de fièvre.

Le typhus ictérode offrira donc pour nous deux variétés de coloration, l'une grave avec *ecchymose* et *ictère*; l'autre moins grave, avec *ictère* et sans *ecchymose*.

Moyens prophylactiques et hygiéniques. — Les causes du typhus ictérode étant connues, le gouvernement local de chaque colonie peut éviter, sinon cette maladie, du moins les épidémies meurtrières qu'elle développe, en employant toutes les ressour-

ces dont il peut disposer pour aider à l'assainissement des localités, tel que l'écoulement des eaux, l'enlèvement des immondices sur les ports et sur les quais, le dessèchement et le comblement des marais. L'autorité devra surtout disséminer sur plusieurs points de la colonie les troupes nouvellement débarquées, insister sur le renouvellement fréquent du linge, sur une minutieuse propreté, et éviter, dans les hôpitaux, la concentration des malades. Il serait éminemment utile d'établir de petits lazarets dans les îlots qui bordent à l'est plusieurs des Antilles, et qui ont le double avantage d'être parfaitement ventilés et de ne contenir aucun marécage.

Les bains tièdes sont d'une utilité indispensable pour l'Européen qui débarque; il doit même en adopter l'usage et le continuer avec modération. Les bains de mer lui seront plus tard favorables, à de certains intervalles, surtout avec la fraîcheur du matin, ou avant le repas du soir; leur propriété tonique s'oppose à l'action désorganisatrice du climat. Il évitera d'abord l'insolation brûlante de la partie moyenne du jour, puis il s'y exposera modérément et s'efforcera d'arriver par degrés à s'y acclimater.

Les bains froids pris dans les rivières elles-mêmes, dont les eaux limpides semblent vous inviter à ce plaisir, sont généralement peu salutaires; il conviendra de s'en abstenir ou de n'en faire usage

qu'après l'acclimatement, et toujours avec réserve et modération.

Les vêtemens seront légers, renouvelés fréquemment et en même temps appropriés à l'état d'imbibition continuelle de la peau et aux refroidissemens subits de l'atmosphère. L'Européen, le créole lui-même, se trouveront toujours bien de l'usage des gilets de flanelle, ou tout au moins de coton, sur la peau, de caleçons sous les pantalons et d'habits ou de vestes en drap. yph

Deux repas suffisent à l'homme, comme en Europe; ils doivent être variés, modérés et généreux. L'on évitera l'abus des mets épicés, salés et pimentés du pays; l'on s'abstiendra particulièrement de poissons durant les chaleurs de l'hivernage; l'on aura recours de préférence aux viandes fraîches et aux végétaux. d

Les boissons les plus salutaires aux repas et entre les repas sont les vins de Bordeaux et l'eau rougie.

L'infusion du café, le matin à jeun, est une habitude que je ne saurais blâmer; cette liqueur convient à ces pays, où les toniques, sagement dirigés, deviennent indispensables; son abus serait toutefois nuisible. yph

Les limonades et les eaux glacées y sont funestes; la bière et les boissons gazeuses disposent facilement à la dysenterie: le vieux rhum étendu largement dans de l'eau fraîche, acidulée quelquefois) ha ha
yph

avec le jus du citron, convient lorsque les sueurs et la chaleur accompagnent la soif.

Les excès de tous genres, comme déjà je l'ai fait pressentir, seront évités avec soin.

Le logement sera choisi dans une position saine, ouverte aux vents d'est, et le réveil sera toujours matinal, afin de jouir de la fraîcheur si bien-faisante du matin. (L'intérieur des terres et les plateaux les plus élevés sont les lieux les plus convenables pour l'acclimatement); le typhus ictérode n'y règne point, mais il est difficile, et souvent impossible, à l'Européen d'être à même de pouvoir s'y transporter et d'y fixer son domicile.)

Ces règles hygiéniques sont d'une utilité tellement indispensable et si généralement admise, que beaucoup d'habitans savent eux-mêmes les prescrire aux nouveaux arrivés. Leurs conseils, qui sont le résultat d'une sage expérience, doivent presque toujours être suivis, et je me félicite, en particulier, d'avoir été à même d'y puiser d'utiles enseignemens.

Thérapeutique. — Il est difficile de transmettre le traitement d'une affection aussi éminemment grave que celle qui nous occupe: la difficulté la plus grande consiste dans le temps de l'application, relativement à l'ensemble des symptômes et à la constitution du malade.

L'occasion qui fuit et ne se retrouve plus, le danger qui presse et augmente, veulent qu'à l'in-

stant même la résolution du médecin soit prise et que la thérapeutique agisse.

Sur les constitutions sanguines et vigoureuses, lorsque le facies est vultueux, la céphalalgie atroce, le pouls plein et fort, les douleurs épigastriques violentes, la respiration brûlante, lorsque ces symptômes dominent ensemble ou séparément, la saignée du bras et les applications de sangsues aux tempes, derrière les oreilles et à l'anus sont bonnes au début et agissent favorablement sur le cours de la maladie. La consistance du caillot, la couleur du sang, devront guider le médecin plus que les autres symptômes sur l'utilité de nouvelles émissions sanguines. Les applications de sangsues sur l'épigastre et sur le ventre doivent être évitées : elles déterminent de petites syncopes, de l'agacement, et augmentent souvent les anxiétés de l'estomac et les vomissemens ; elles font quelquefois gonfler douloureusement la région épigastrique, elles ont l'inconvénient plus grand encore de déterminer de vastes ecchymoses.

Les sinapismes, promenés légèrement sur les extrémités inférieures et supérieures, doivent suivre immédiatement la saignée, qu'on évitera d'employer chez les sujets faibles, nerveux ou épuisés.

Dès que la circulation est dégagée, et immédiatement, si l'état général du malade ne permet pas les émissions sanguines, on aura recours à l'emploi du sulfate de quinine, par doses fractionnées et soutenues, entre les vomissemens et malgré leur

fréquence. (J'ai vu plusieurs fois le typhus ictérode débiter chez des Européens, qui comptaient plusieurs années de séjour, par des vomissemens, tantôt blancs, tantôt légèrement porracés, qui dureraient un ou deux jours avant d'acquérir la coloration noire, et ces vomissemens cédaient constamment à l'action du sulfate de quinine.

Je me suis toujours trouvé bien d'associer à ce médicament quelques grains de calomélas et de camphre; des pilules composées de trois grains de sulfate de quinine, d'un demi-grain de camphre et d'un grain de calomélas. Je cessais l'emploi du calomélas dès que j'avais obtenu des évacuations alvines, ou lorsque le malade en avait pris des doses assez considérables, telles que dix à douze grains; je portais les quantités de sulfate de quinine jusqu'à celles de vingt-cinq, trente, quarante et cinquante grains par jour; j'en élevais et j'en rapprochais les doses, surtout quand il se présentait des rémissions plus longues de l'estomac. Je l'employais quelquefois en solution à l'aide de l'acide sulfurique, dans une potion d'eau distillée de tilleul, de laitue, de fleurs d'orangers et de sirop simple, par cuillerées de momens en momens.

Je mettais en usage, sur la région épigastrique, des applications froides, des compresses imbibées dans une solution de deux gros d'acétate d'ammoniaque, d'un demi-gros de laudanum de Sydenham et de deux onces de teinture de quinquina, étendus dans un gobelet d'eau fraîche, ou dans un

mélange de deux gros de thériaque pour six onces de teinture de quinquina; des emplâtres de thériaque vieille, liquéfiée dans deux parties de teinture de quinquina et une partie d'esprit de Mindererus.

Les articulations étaient enveloppées avec des compresses imbibées dans une solution de vingt-cinq à quarante grains de sulfate de quinine, dissous dans quatre à six onces d'eau distillée à l'aide de quelques gouttes d'acide sulfurique, étendues d'eau et additionnées d'un demi-gros d'éther sulfurique ou d'un gros de vinaigre des quatre-voleurs.

Les régions temporales et la colonne vertébrale étaient légèrement frictionnées avec la même solution. Le malade était plongé au moins une fois par jour, et deux fois si son état le permettait, dans un bain presque froid d'écorce de quinquina du pays; il y était maintenu le plus long-temps possible.

L'air dans les chambres était fréquemment renouvelé; le chlorure de Labarraque s'employait en aspersion; les draps et le linge étaient changés souvent. La constipation, lorsqu'elle avait lieu, cédait ordinairement à quelques lavemens légèrement purgatifs, qui avaient quelquefois la propriété de diminuer la céphalalgie et le retour des épistaxis.)

Mon honorable ami, le docteur Amic, médecin de l'hôpital de la Pointe-à-Pitre, prescrit depuis

quelque temps avec succès les bains d'eau chlorurée, que nous devons aussi recommander comme avantageux sous tous les rapports.

Les boissons habituellement les mieux reçues sont une eau gommée légère, froide et faiblement édulcorée; la solution froide de confiture de tamarin, de sirop d'oseille de Guinée, une infusion d'herbe grasse, de raquette sans piquans légèrement acidulée, si le malade le désire, avec le jus de citron, de lime ou d'orange.

Dans les circonstances graves, nous faisons usage, deux ou trois fois par jour, de lavemens froids, soit avec la décoction, soit avec la poudre de quinquina jaune royal, à la dose de deux à quatre gros dans une infusion émolliente; nous y ajoutons quelques gouttes de chlorure d'oxide de soude.

La fréquence des déjections alvines, comme celle des vomissemens, ne doit point faire arrêter l'emploi à haute dose du quinquina, seul moyen véritablement efficace contre les désordres qu'il faut combattre.

Son action neutralise évidemment celle de l'infection : les vomissemens s'éloignent; ils changent d'aspect et de caractère, ils s'arrêtent; l'épigastre et le ventre se dépriment, les douleurs cessent, le pouls se règle et se ralentit, la soif est apaisée; tous les symptômes s'effacent et se dissipent, *même ceux qui semblaient le plus clairement indiquer des caractères inflammatoires.*

Ce médicament triomphe souvent avec le même avantage que le spécifique le plus certain contre un poison infailliblement mortel. Il est encore utile de ne pas abandonner subitement l'emploi du sulfate de quinine, de le remplacer par l'extrait sec de quinquina, puis d'éloigner et de diminuer graduellement les doses de ce médicament; de surveiller l'état général du malade et l'état particulier de chaque organe; d'employer contre la jaunisse, qui persiste quelquefois assez long-temps, un régime légèrement délayant, quelques laxatifs doux, le changement d'air, l'exercice modéré du cheval, et de continuer, à l'intervalle de huit jours, les bains d'écorce de quinquina piton; de graduer l'alimentation avec prudence, et de l'approprier au progrès de la convalescence et à la disposition des organes.

Quelques praticiens disent s'être bien trouvés de l'emploi de la glace contre les vomissemens; son usage extérieur sur l'épigastre me paraîtrait devoir être avantageux. N'ayant jamais été à même de pouvoir nous en procurer, nous la remplacions par l'eau la plus fraîche que nous pouvions obtenir à l'aide de l'évaporation et du contact d'une solution de sel marin et de muriate d'ammoniaque.

Les applications de vésicatoires et de ventouses nous ont toujours paru nuisibles; les premiers favorisent l'exhalation hémorrhagique, et les autres déterminent de profondes ecchymoses.

Les habitans de ces pays, et même quelques

médecins, couvrent les malades et les enveloppent de compresses et de draps imbibés de jus de citron ; il en est qui les exposent ainsi à des courans d'air frais et prolongés. Ce moyen, le dernier surtout, me paraît nuisible, en cela que, s'il agit d'un côté contre l'apparition de l'ecchymose, en stimulant la contractilité des capillaires et des tissus, il tend, de l'autre, à s'opposer aux réactions favorables qui peuvent s'opérer vers la peau, telles que la transpiration, l'exhalation artérielle, et à refouler vers les centres la chaleur, la fluxion du sang et l'action morbide de l'infection.

3 Il est des cas, quelques circonstances et des lieux peu malsains, où le typhus ictérode apparaît si légèrement, que les traitemens les plus divers ont paru triompher de l'infection ; c'est ainsi que cette terrible maladie, même sous les latitudes où elle habite endémiquement, a été prise pour une *gastrite*, pour une *gastro-entérite* et pour une *gastro-hépatite*, et que l'on a pu ranger même *l'influence de la lumière* au nombre des causes qui la déterminaient.

Ces erreurs, que je sais plutôt excuser que blâmer, confirment sous le ciel des Antilles, comme sous celui d'Europe, la vérité du précepte de Hufeland, lorsque cet observateur modeste, s'indignant contre les systèmes, s'écrie avec sa vérité pratique : « Oui, ce qui doit faire décerner une » couronne à la puissance médicatrice de la nature, » c'est son triomphe sur les méthodes de traitement

A aller

» les plus différentes, les plus opposées et les plus
» irrationnelles! »

§ IV. — DES FIÈVRES INTERMITTENTES.

ART. I. — DE LA FIÈVRE INTERMITTENTE CÉRÉBRALE
PERNICIEUSE.

Diagnostic différentiel entre cette fièvre et la typhoïde
ataxique.

L'intermittente cérébrale pernicieuse présente un caractère d'intensité qui se décèle souvent sous un type que l'on peut regarder comme particulièrement propre à ces climats.

Il m'a semblé fort remarquable qu'elle n'attaquait ordinairement avec son appareil de gravité, ni le sexe féminin, ni la race noire, et qu'elle se développait de préférence sur les hommes de couleur qui étaient doués d'une constitution riche et généreuse.

Nous ne nous arrêterons point à ses causes que nous devons ranger parmi celles des fièvres intermittentes en général, et nous ne décrirons que sa marche la plus grave et la plus rapide, celle enfin, qui a le plus vivement frappé notre attention, et qu'elle n'affecte que lorsqu'elle débute sur le genre de constitutions que je viens de signaler ; nous nous occuperons ensuite de son diagnostic différentiel et de son traitement.

Début. Symptômes. — Un trouble général suspend tout-à-coup l'ordre des fonctions, les yeux

s'obscurcissent et il survient des nausées et quelques vomissemens de matières muqueuses ou bilieuses ; puis arrivent aussitôt la pâleur des traits, le frisson et quelquefois la perte absolue de la connaissance : une sueur froide imbibe par gouttelettes le front et la figure, la respiration est pénible et comprimée, le malade est couché en supination, les membres paraissent brisés et anéantis, les yeux sont renversés en arrière et les conjonctives injectées. Mais bientôt, avec le paroxysme et le retour de la chaleur, surgit un réveil de force anormale accompagné de convulsions violentes et générales, et l'on peut observer en même temps l'anxiété, les cris, les menaces et le délire furieux. Les cheveux sont hérissés, les paupières agitées convulsivement, le facies est contracté, la langue est pesante, rouge et animée ; les paroles sont brèves et entrecoupées ; le malade bondit en sursaut ; il éprouve une chaleur dévorante et des terreurs fréquentes ; ses traits sont profondément accablés. Pour le maintenir et le maîtriser, il faut souvent la puissance et la force de plusieurs hommes. Il passe sans cesse des plaintes et des soupirs aux évolutions continuelles et brusques ; ses membres sont palpitations, ses masséters sont agités convulsivement, et par intervalle surviennent des sueurs passagères et de légers refroidissemens. Il repousse les boissons qui lui sont offertes, les attentions semblent le fatiguer, et les questions

qu'on lui adresse l'irritant et provoquent parfois de nouvelles convulsions.

Le pouls est accéléré, mais plein et comprimé. Les urines sont supprimées; le bas-ventre, affaissé d'abord, devient bientôt météorisé; la région épigastrique est parfois d'une extrême sensibilité.

Si de prompts secours ne sont apportés et combinés pour combattre ces symptômes, les paroxysmes suivans sont en peu de momens accompagnés de la prostration totale des forces, d'un délire comateux, de la rugosité de la langue et de la paralysie des pneumogastriques; le pouls, dès lors de plus en plus fréquent, devient petit et fugitif, puis il s'éteint avec la vie, et le court espace de quelques jours voit naître et se décider ces affections.

L'intermittente cérébrale pernicieuse peut offrir dans la première période de son début une conformité de symptômes qui la rapproche de la typhoïde ataxique et rende son diagnostic difficile. Cependant l'erreur ne serait point excusable: elle attesterait, de la part du médecin, un défaut d'habitude et de connaissances médicales, ainsi que l'absence du tact et de l'instinct qui lui sont indispensables.

Il est néanmoins urgent de se rappeler, dans ces cas, le caractère particulier et différentiel de chacune de ces deux affections, et, après avoir examiné *les lieux et les causes* qui environnent le malade, de reporter à la typhoïde ataxique, d'abord les *prodrômes* qui lui

sont toujours propres, tels que la céphalalgie, l'anorexie, un malaise général, la tristesse, puis, avec le début, l'état du facies, tantôt animé, tantôt décoloré, les bouffées de chaleur, les épistaxis, le larmolement des yeux, les selles souvent jaunes et fréquentes, le gargouillement et le ballonnement du ventre à la région iléo-cœcale; l'insomnie, l'oppression des forces et de la respiration, les soupirs particuliers à cet état et même l'odeur caractéristique des urines; de tenir également compte des symptômes propres aux deux maladies, et qui sont, l'inégalité de la chaleur, la carphologie, le délire, le bégaiement et les secousses des tendons; d'accorder enfin à l'intermittente cérébrale pernicieuse un début foudroyant, du frisson, des convulsions violentes, l'altération profonde des traits, le refroidissement des extrémités, celui parfois de la figure, du nez, des lèvres et même de la langue, la rémission qui, quoique constante, est souvent tellement incomplète et d'une durée si courte, qu'elle laisse à peine le temps d'agir; d'avoir surtout présent à la pensée que cette affection tend à acquérir dès son début une marche continue, marche aggravée sans cesse par des paroxysmes violens que précède le refroidissement, par un redoublement de délire durant le stade de chaleur et par les sueurs qui marquent le déclin de l'accès.

Il devient d'autant plus nécessaire de fixer et d'arrêter le diagnostic et le traitement de ces maladies, que l'observation constate dans ces climats,

qu'au moindre trouble des fonctions, l'exaltation trop élevée des phénomènes de la vie peut être suivie promptement de la décomposition des fluides et des solides.

Réflexions et traitement. — Dans la première période de ces intermittentes, la congestion cérébrale et quelquefois l'inflammation des méninges et de l'arachnoïde qui se révèlent, non seulement par les symptômes qui leur sont propres, mais encore par les autopsies cadavériques, ne peuvent être mises en doute. Il en résulte donc que le traitement doit consister, dès que le malade a été rappelé de ses premières syncopes et que le paroxysme s'est développé, à combattre l'inflammation des membranes du cerveau. Une saignée du bras sera pratiquée ; elle devra l'être dans l'intervalle des huit premières heures et sera suivie d'applications de sangsues derrière les oreilles ; enfin l'on consultera, pour ces émissions sanguines, l'état du pouls que l'on sent ordinairement se dégager sous leur influence, ainsi que les facultés de l'intelligence et de la parole qui reviennent avec elles.

Ces premiers soins doivent être accompagnés d'applications rubéfiantes aux extrémités, telles que la farine de moutarde délayée dans de l'eau chaude, le gingembre et le sel mélangés dans du vinaigre, les vésicatoires, ou à défaut de ces substances, une application d'eau bouillante ou d'ammoniaque liquide concentré ; puis de lavemens fortement purgatifs, propres à intervertir, par leur action et par

une dérivation active, le trouble profond du système nerveux; car, dans ces cas, les gros intestins sont frappés d'un état d'inertie, voisin de la paralysie, et les lavemens purgatifs ordinaires ne sont suivis d'aucun résultat. Le lavement qui me réussissait le mieux, et que je faisais administrer par moitié trois ou quatre fois par jour jusqu'à ce que des évacuations copieuses eussent eu lieu et que la connaissance fût revenue, se composait d'une décoction d'une demi-once de casse et de séné, de trois à quatre gros de jalap et de suffisante quantité de sucre brut pour deux verres d'eau. Des frictions sur la colonne vertébrale et sur les faces plantaires des pieds avec une solution de sulfate de quinine dans de l'esprit de vin sont sagement indiqués. J'avais l'habitude d'aiguiser les boissons avec quelques gouttes d'acide sulfurique, et d'attendre au lit même du malade la rémission toujours si courte et si précieuse.

Il est indiqué, dès que la peau s'humecte et que les pulsations diminuent, car il ne faut s'attendre ni à une apyrexie complète, ni à des sueurs abondantes, de prescrire des doses fortes et rapprochées de sulfate de quinine. J'ai donné souvent avec succès, par cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure, une potion ainsi composée : prenez quarante grains de sulfate de quinine, faites dissoudre dans quelques gouttes d'acide sulfurique étendu dans trois onces d'eau, de manière à procurer une acidité agréable et à favoriser la solution, puis ajou-

tez un demi-gros d'éther sulfurique, un grain et demi d'extrait gommeux d'opium, deux gros d'eau distillée de fleurs d'orangers, vingt gouttes de teinture de digitale pourprée et une once de sirop clarifié.

Sous l'effet de cette médication, la peau demeure humide, les sueurs s'entretiennent et le calme renaît de moment en moment. Si la parole est difficile, les facultés intellectuelles incohérentes, et si le malade offre un état d'égarement, qu'il exprime comme s'il cherchait sans cesse à se rappeler quelque chose d'important qu'il eût oublié, ou si ses regards conservent un caractère dur et réfléchi, de nouvelles applications de sangsues seront prescrites derrière les oreilles; l'on aura de nouveau recours aux lavemens purgatifs, et l'on appliquera entre les deux épaules un large vésicatoire. La potion doit être continuée, pendant les jours qui suivront, à des doses décroissantes, et remplacée plus tard par le simple usage de la quinine.

La convalescence suit de près ce traitement; elle a lieu trois ou quatre jours après l'invasion. Le malade se relève de ces attaques profondes, comme s'il se réveillait d'un songe confus, comme s'il venait d'habiter un monde étranger, il s'étonne lui-même et tout l'étonne autour de lui.

Dans la première période de ces intermittentes cérébrales qui, je le répète, ne sévissent que contre les tempéramens les mieux organisés, la saignée pourra paraître à quelques médecins un moyen

aussi pernicieux que le caractère même de ces maladies ! Si la vérité des autopsies ne peut les convaincre de l'état inflammatoire des membranes du cerveau, ils écouteront du moins l'observation, ce guide fidèle de la médecine, devant lequel s'effacent toutes les théories médicales et les mauvais systèmes !

Certes, une intermittente pernicieuse dépourvue d'éminens symptômes cérébraux, bien loin d'exiger aucune émission sanguine, réclame le stimulus, la tonicité du système nerveux et l'enraiment des accès ; mais lorsque ces affections apparaissent avec des symptômes cérébraux d'une prédominance marquée, et qu'à leur début, les saignées, les applications de sangsues, soit sur les apophyses mastoïdes, soit sur la muqueuse nasale, sont couronnées d'effets prompts et salutaires, il est du devoir et de la conscience du praticien de les adopter.

Dans les nécropsies des sujets qui avaient succombé à cette affection, comme aussi dans celles de ceux qui avaient été enlevés par les fièvres typhoïdes, j'ai presque toujours rencontré, conjointement avec mon honorable confrère le *D^r Evans*, une inflammation plus ou moins prononcée des méninges et de l'arachnoïde. Des applications de sangsues aux parties que je viens d'indiquer nous ont été souvent d'un grand secours dans la guérison de ces maladies.

Nous aurons à revenir plus loin sur les congestions sanguines et sur les prédispositions inflam-

matoires de l'appareil cérébral qui me semblent être doublement favorisées par l'intempérance et la température, et peut-être même aussi, par les causes de l'*infection*.

ART. II. — DES FIÈVRES INTERMITTENTES EN GÉNÉRAL.

De toutes les saisons et attaquant tous les âges, les intermittentes règnent en souveraines dans les colonies; plus fréquentes durant l'hivernage et l'époque de la fraîcheur, elles se répandent alors dans tous les lieux avec plus d'intensité.

On les voit s'immiscer à presque toutes les maladies, entraver les convalescences, et, après avoir été guéries sous le type quotidien, reparaitre quelque temps après sous des types irréguliers, erratiques et larvés; elles sont, à vrai dire, les *fièvres protéées* des Antilles. Elles deviennent surtout dangereuses et fort graves lorsqu'elles revêtent le caractère *sub-intrant double-tierce*.

Étiologie. — Presque tous les auteurs anciens et modernes ont écrit sur les intermittentes; la plupart d'entre eux les ont considérées comme périodiques et plus propres aux saisons du printemps et de l'automne. MM. Rayet et Coutanceau pensent qu'elles sont le résultat d'une névrose accidentelle de la portion cérébro-spinale du système nerveux, et M. Broussais les attribue à l'action que produisent le froid et l'humidité sur la surface du corps.

Les causes occasionnelles de ces affections paraissent exister aux Antilles principalement dans les transitions de la température, la suppression des sueurs et le dégagement des miasmes marécageux; elles peuvent aussi prendre naissance à la suite de privations et de fatigues prolongées ou d'un trouble quelconque porté sur notre économie et perçu profondément.

De l'influence des vents. — A ces causes nous ajouterons l'influence particulière et locale des vents alisés, influence curieuse et pleine d'intérêt pour l'étiologie de ces fièvres.

Les intermittentes poursuivent en effet les habitants des colonies jusque sur les montagnes et les plateaux les plus sainement ventilés; plusieurs de ces positions dominant même au loin l'océan et en reçoivent directement les vents. Cependant il se développe sur ces localités des phénomènes entièrement propres à leur élévation.

L'air que l'on y respire est, il est vrai, plus frais et plus dense; son influence momentanée stimule les forces et donne au moral de plus vives impressions; enfin sa fraîcheur et sa mobilité renfermées dans de justes bornes favorisent l'action vitale de toute l'économie; mais trop frais et trop violent, comme il arrive souvent, il se transforme en vents funestes qui activent trop la respiration, transmettent un sentiment de gêne à toutes nos surfaces, troublent les sécrétions de la peau et crispent ses papilles nerveuses: la dépuration cutanée se fait mal, l'exhalation est

irrégulière; il y a refroidissement de la périphérie vers le centre, et ce trouble des fonctions donne bientôt naissance aux fièvres intermittentes.

Le caractère de ces fièvres se montre, toutefois, presque toujours éphémère, et l'on remarque que les habitans qui se sont acclimatés sur ces lieux découverts, y jouissent d'une santé généralement meilleure que dans les autres points de la colonie.

Leurs traits y acquièrent aussi une teinte brune et foncée, qui semble appartenir spécialement à l'action réunie du hâle des vents et de l'ardeur du soleil.

Thérapeutique. — Les préparations de quinquina, et, parmi elles, le sulfate de quinine et les extraits de cette substance, sont les médicamens les plus actifs, les mieux éprouvés et les moins dangereux que nous possédions contre les intermittentes.

Lorsque ces fièvres sont accompagnées, d'une manière bien caractérisée, de toux, de bronchite, d'hépatite, ou d'une inflammation du canal digestif, des applications de sangsues au-dessus des clavicules et sur les régions qui correspondent aux organes enflammés, ainsi que l'usage des boissons mucilagineuses et délayantes, doivent précéder l'administration du quinquina que, dans ces cas, l'on n'emploiera qu'avec réserve. Quant aux altérations chroniques du foie, du pancréas et du mésentère, l'on se souviendra qu'elles ne sont ordinairement que les conséquences de ces fièvres. Dans ces circonstances les bains d'écorce de quinquina sont

surtout à recommander. Ce moyen coopère non seulement à la guérison d'un grand nombre de ces maladies, mais il en abrège les convalescences et préserve les malades des engorgemens des viscères.

Les Antilles possèdent donc fort à propos, pour cet usage, leur quinquina piton, précieux surtout sous cette forme par l'activité de ses principes. Lorsqu'il ne paraîtra pas convenable de faire usage du sulfate de quinine, l'on devra préférer parmi les espèces de quinquina, celle que l'on connaît sous le nom de *quinquina jaune royal*. M'étant plusieurs fois trouvé dans l'impossibilité de me procurer du sulfate de quinine, j'ai eu recours avec succès à la préparation suivante, connue depuis long-temps dans les colonies et dont je n'ai retrouvé nulle part la formule. Son action, principalement vantée contre les fièvres quartes, m'a réussi souverainement dans plusieurs cas où le sulfate de quinine avait échoué. Prenez : *quinquina jaune royal*, sel d'absinthe et sel ammoniac, de chaque deux gros ; émétique, dix-huit grains ; mêlez et ajoutez : sirop de chicorée et de rhubarbe, quantité suffisante ; divisez en six doses. Les jours d'intermittence l'on administre trois de ces doses, savoir : une le matin à jeun, une à midi et la troisième à quatre heures du soir. Le jour de l'accès l'on n'en donne qu'une seule, trois ou quatre heures avant l'instant du frisson.

Ces bols, ou chaque dose de cette préparation, peuvent être subdivisés en un certain nombre de pi-

lules et réunis à une gelée quelconque. Ainsi préparés, ils deviennent plus faciles à la déglutition, et préservent le malade du goût désagréable qu'ils communiquent ordinairement.

Parmi les moyens nombreux et souvent bizarres proposés contre les intermittentes, depuis la saignée dans le stade du refroidissement, depuis l'évémétique, l'arsenic, la noix vomique, les affusions froides et les lavemens d'eau glacée, jusqu'à la compression par le tourniquet sur la circulation veineuse, et l'usage intérieur de la toile d'araignée qui fut préconisé par *Faust* (Allg. méd., ann. 1808), ainsi que par *Broughton* et *Joffré* (Gaz. Méd., janv. 1833), je me contenterai de rendre compte succinctement des opinions que je crois le plus en rapport avec l'art de guérir et avec le climat des colonies.

Ces différens moyens, que nous ne pouvons admettre ni rejeter d'une manière absolue, et qui, malgré leur étrangeté, semblent avoir obtenu quelques succès, paraissent se réunir ici pour éclairer une importante vérité médicale et tendent à prouver *qu'un trouble dans l'économie suspend un autre trouble!*

Barthez préconise les bons effets du camphre associé au sel de nitre, lorsqu'il existe une prédominance de symptômes nerveux.

Berndt, dans le traitement de la fièvre quarte, préfère au quinquina l'ellébore à haute dose. Il l'employait de cette manière : Extrait d'ellébore et sel ammoniac, de chaque deux gros; extrait d'ab-

synthe, un gros; eau de menthe poivrée, cinq onces; sirop, quantité suffisante: faites une potion à prendre, avant l'accès, par cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures.

L'ellébore avait été recommandé déjà depuis long-temps par *Hildanus*.

Bérandi donne au citrate de quinine l'avantage sur le sulfate (Ann. univ. de Méd., 1834). Ce médicament, dit-il, ne provoque ni la céphalalgie, ni le bruissement d'oreilles.

M. le professeur *Chomel* partage en deux ordres les remèdes qui sont employés pendant l'apyrexie: ceux du premier ordre ont pour but immédiat de suspendre le retour des accès; ils constituent les remèdes directs ou les fébrifuges proprement dits; ceux du deuxième ordre sont dirigés contre les symptômes généraux qui surchargent les accès et contre les causes qui s'opposent à l'emploi des premiers; ils sont rangés dans les moyens indirects: tels sont les vomitifs, les purgatifs, la saignée et les tisanes amères, lorsque la fièvre se prolonge. (Dict. de Méd. et de Chir. pr., t. VIII, p. 142.)

Desbois donnait un composé d'émétique et de quinquina. (Dict. de Méd. et de Chir. pr., t. VIII, p. 142.) Il accordait une grande vertu à l'association de l'éther et du quinquina.

Fuchs, *Fowler*, *Slevoat*, *Arnold*, *Freer*, *Jackson*, *Macliess*, *Plenciz*, *Fodéré*, *Harless*, *Schoenlein*, ont tous vanté, tour-à-tour, les effets de l'arsenic dans les cas rebelles au quinquina. La solution de *Fow-*

ler peut être alors employée deux et trois fois par jour, à la dose de trois, quatre, puis graduellement, de vingt gouttes dans une cuillerée à bouche d'eau sucrée.

En 1640 *Baillon*, puis en 1695 *Willis*, éveillèrent les premiers l'attention des médecins sur l'emploi contre les intermittentes du mercure doux ou seul ou réuni au quinquina.

Plus tard *Frank* rapporta quelques observations où le calomélas avait seul réussi à la dose de quatre à dix grains chaque jour. (Méd. Chir. Zeit. 1795.)

Lentin, *Thompson*, *Hildebrandt* citent aussi des guérisons de fièvres quartes qui, après avoir résisté à tous les moyens, cédèrent à l'usage du calomélas.

Baillie (the Lond. Méd. and Phys. Journ. 1821) a observé que les intermittentes les plus opiniâtres cédaient constamment au quinquina, lorsqu'on lui associait, pendant huit à dix jours de suite, un grain de calomélas chaque soir.

Au nombre des médicamens qui ont réussi contre ces fièvres, l'écorce du saule blanc paraît douée de propriétés assez énergiques; le principe actif que l'on en extrait est connu sous le nom de salicine.

M. le docteur *Miquel* (Gaz. méd., 1830), publie neuf observations d'intermittentes parfaitement constatées, et guéries successivement par l'emploi de ce sel.

L'*arnica montana* jouit aussi d'une efficacité qui a paru plusieurs fois remarquable.

M. *Alibert* rapporte, dans ses *Elémens de Thérapeutique* (t. 1, p. 139), que ce médicament fut employé par *Collin* avec de grands succès dans une épidémie d'intermittentes compliquées de symptômes typhoïdes, et contre laquelle, chose surprenante, le quinquina ne paraissait avoir aucune action.

Méza et *Consbruch* (*Arzneimittellehre*, p. 47, 1836), confirment récemment encore les bons effets de l'*arnica*.

Quelques auteurs ont donné, de leur côté, de grands éloges aux sommités de petite centaurée et à la racine de gentiane que plusieurs médecins regardent comme des succédanées du quinquina.

Spielmann (*Allg. Méd. Zeit.* 1836) recommande l'hydrochlorate de quinine comme d'une action plus prompte et plus énergique que le sulfate. Il le conseille à la dose, d'abord d'un demi-grain, puis à celle de un, de deux et de trois grains.

M. le professeur *Trousseau* (*Journ. de Méd. et de Chir. pr.*, pag. 302, 1835), propose la quinine brute, qui possède moins d'amertume et irrite moins le canal digestif; elle conviendrait surtout aux enfans qui pourraient la prendre sans répugnance et facilement dans un véhicule quelconque, tel que la confiture ou le sirop.

La poudre de Wolff, dont la réputation a été fort grande contre les types les plus rebelles, se

composait de fleurs de camomille en poudre et de quinquina jaune royal en poudre, de chaque douze grains; d'opium, d'un huitième à un sixième de grain; de soufre doré d'antimoine, d'un grain à un grain et demi et deux grains; de poudre de menthe et d'absynthe réunies, de cinq grains. Cette poudre était divisée en douze paquets; l'on en donnait d'abord huit, puis dix, et douze durant l'apyrexie.

Ces diverses méthodes, que je ne pouvais me dispenser de rapporter ici, ne doivent être employées dans les Antilles qu'avec circonspection, car le quinquina jouit dans ces contrées de toute la plénitude de sa vertu.

De son mode d'administration dépendent surtout les effets plus ou moins salutaires qu'il exerce sur les fièvres et sur leurs accidens consécutifs. L'emploi du sulfate de quinine se prescrit à des quantités beaucoup plus élevées qu'en Europe, à celles de dix-huit à vingt-cinq grains dans les cas les plus ordinaires. Ces quantités doivent être partagées par doses fractionnées que l'on rapproche graduellement à mesure que l'on avance vers l'accès, de telle sorte que la dernière dose soit du double des autres et qu'elle soit administrée une heure, une demi-heure, ou quelques instans avant le frisson, selon la latitude que laisse l'intermittence. Si, par exemple, l'accès commençait à midi, l'on diviserait ainsi le mode d'administration de la quinine; trois grains à neuf heures, trois grains à dix heures, trois grains à dix heures et demie, trois

grains à onze heures et six grains à onze heures et demie. Après chaque dose l'on fait donner une tasse d'infusion de tilleul et d'arnica sucrée.

Dans les intermittentes quartes l'on doit non seulement attaquer plus fortement l'accès pendant les momens qui précèdent son arrivée, mais encore il est toujours bon de prescrire durant les matinées des deux jours d'intermittence, une ou deux pilules de sulfate de quinine de trois grains chaque, et de leur associer un à deux grains de calomélas.

Le jour de la fièvre, une demi-heure après la dernière dose de sulfate de quinine qu'on administre alors dans une moyenne tasse d'infusion chaude de café, un exercice violent, une course rapide à cheval ont paru quelquefois contribuer à enrayer l'accès.

Lorsque la fièvre résistera, les doses seront augmentées et surtout doublées vers l'approche du frisson. Après que les accès auront été coupés, l'on continuera le sulfate de quinine pendant deux ou trois jours aux mêmes heures qu'auparavant; puis l'on suivra pendant huit autres jours une méthode décroissante et le médicament ne sera plus administré que le matin à jeun, ou le matin et le soir selon l'état des voies digestives. Nous n'admettrons une exception générale que pour la seule convalescence des fièvres quartes.

J'ai reconnu qu'il n'était pas alors sans importance de faire prendre aux malades, même pendant

près d'un mois, quelques doses de sulfate de quinine dans les jours qui correspondaient à l'accès.

A la suite de toutes les intermittentes les convalescens se trouveront toujours bien d'une boisson diaphorétique (arnica montana) bue le matin à jeun, d'un vin de gentiane et de petite centaurée aromatisé avec le safran oriental, dont ils prendront un petit verre dans le courant du jour ou une heure avant le diner, et d'un régime alimentaire, d'abord léger, puis proportionné graduellement au développement des forces de l'estomac. Les bains d'écorce de quinquina seront employés aussi pendant quelques semaines et remplacés ensuite par quelques bains de mer; un ou deux de ces bains par semaine devront suffire.

Dans l'article suivant je me bornerai simplement à décrire l'intermittente *double-tierce sub-intrante* qui est la plus intéressante de toutes.

Les désordres graves de cette espèce doivent être considérés comme appartenant exclusivement aux colonies. Les autres variétés y suivent une marche trop régulière pour ne pas nous en tenir simplement à la description générale que je viens d'en tracer. Disons seulement pour terminer leur histoire que lorsqu'elles débutent sur des tempéramens robustes et qu'elles sont abandonnées à elles-mêmes, elles tendent incessamment à revêtir le type double-tierce et à préparer des accidens qu'il eût été facile de prévenir par un traitement ordinaire.

ART. III. — DE L'INTERMITTENTE DOUBLE-TIERCE
SUB-INTRANTE.

Conditions organiques qui peuvent en favoriser le développement. — Les intermittentes doubles-tierces sub-intrantes, très funestes pour les Européens qui arrivent dans les colonies, le sont également quelquefois pour les habitans de ces pays.

Les créoles, ceux surtout qui ont été longtemps absens de leur patrie, y sont plus sujets à leur retour; alors on les nomme vulgairement *fièvres d'acclimatement*; tandis que les Européens, chez lesquels prédominent le tempérament sanguin et l'appareil gastrique, sont frappés par la fièvre jaune, avec laquelle ces intermittentes semblent, par un examen superficiel, offrir quelques rapprochemens. Cependant, d'après la description que nous avons donnée de cette dernière maladie, il n'est plus permis de méconnaître les traits pathognomoniques qui la distinguent, ni d'adopter ces rapprochemens qui n'induisirent en erreur le docteur Pugno, que parce que son séjour à Sainte-Lucie ne fut que de trop courte durée.

En effet, ce médecin crut y observer trois espèces de fièvres jaunes (voyez Pugno, p. 380): « Les indigènes, dit-il, la contractent sous son mode tierce; les étrangers d'un tempérament faible sous son mode rémittent » (ce qui n'est autre chose que la double-tierce sub-intrante), « et les nouveaux débarqués robustes avec

» tout son appareil de continuité » (fièvre jaune, que dès lors il dépeint avec une admirable exactitude et dont j'ai dû reconnaître et retrouver tous les traits, trente ans après lui).

« Ces types différens, dit encore cet auteur, ne » sont que des modifications qui reconnaissent » une même cause, offrent les mêmes caractères » essentiels et cèdent aux mêmes moyens curatifs ; » c'est la fièvre jaune quoique l'ictère ne se ma- » nifeste pas toujours. »

*J'ai suivi de
son cours*

Je n'ai jamais observé rien d'exactly semblable à Sainte-Lucie : j'y ai vu les doubles-tierces se montrer toujours fort graves, les quotidiennes prendre le caractère sub-intrant, les tierces devenir hémétritées et même doubles-tierces en peu de jours, et les quartes et les octoanes conserver habituellement leurs types réguliers.

L'étude et l'appréciation rigoureuse de ces différentes affections font d'ailleurs ressortir entre elles des diagnostics différentiels trop saillans pour nous permettre de nous arrêter plus long-temps à cette opinion.

Début. Progrès. Symptômes. — La double-tierce sub-intrante débute assez ordinairement dès le matin ; elle est précédée par un malaise général, par la pâleur des traits, par un frisson intense et long, suivi d'une grande chaleur.

Dès le premier accès, le pouls s'élève de cent vingt à cent cinquante pulsations, et la langue devient légèrement bilieuse. Il arrive des nausées, des

vomissemens simples, de l'accablement, des horripilations, les sueurs exhalent une odeur gastrique et nauséabonde, et les urines sont rouges et briquetées vers la terminaison de l'accès.

Les traits restent égarés et profondément altérés, le pouls demeure irrégulier, et le malade éprouve une faiblesse contusive dans les articulations et les lombes.

Deuxième jour. — Le lendemain, avec le redoublement, apparaissent des symptômes plus graves et plus alarmans : les nouveaux arrivés ont des vomissemens verdâtres, à dépôt porracé, d'un vert souvent noirâtre, tandis que les acclimatés n'ont la plupart du temps que des vomissemens bilieux ; le pouls est petit, inégal : céphalalgie sus-orbitaire, douleur des lombes et des hypochondres, suspension des urines, peau brûlante et transmettant aux doigts une impression âcre et mordicante, évolutions, soupirs, plaintes à chaque inspiration ; langue saburrale, large et épaisse, quelquefois légèrement colorée sur les bords, rarement épaisse et pointue ; soif, nausées continuelles, vomissemens, fatigue extrême ; les boissons sont rejetées presque aussitôt après leur ingestion, avec une teinte ou jaune ou porracée ; délire vague, loquace ; injection des conjonctives ; face tantôt animée, tantôt abattue ; toux sèche ; pupille et cornée quelquefois brillantes et humides. Aux approches de l'apyrexie, ces symptômes s'apaisent plus ou moins, le malade est inondé d'une sueur copieuse, et les urines repa-

raissent avec un dépôt bourbeux, briqueté et souvent fétide.

Troisième jour, deuxième accès. — L'intermittence du troisième jour ne présente rigoureusement qu'une apyrexie de quatre à six heures, durant laquelle le pouls conserve encore une agitation qui se lie aux désordres précédens : alors retour de l'accès, *le plus ordinairement sans frisson*; plaintes, inquiétudes plus vives, cris, douleurs et coliques dans la région ombilicale, selles diarrhéiques, ou, plus rarement, constipation opiniâtre, *perte totale de la connaissance*. Ces désordres augmentent d'intensité avec le redoublement qui suit cet accès, à une heure, à une demi-heure d'intervalle.

Au troisième accès, le stade d'intermittence est encore plus court; souvent, *au quatrième ou au cinquième accès*, si la médecine demeure inactive, ces fièvres, qui ont ébranlé profondément le système nerveux, étendent leurs ravages sur l'encéphale et ses enveloppes, aussi bien que sur le canal intestinal, et revêtent le *type pernicieux continu*.

Leur terminaison fatale peut arriver alors aussi promptement que celle du typhus ictérode; mais, je le répète, leur début, leur marche, leurs symptômes et leurs altérations matérielles et nécropsiques diffèrent entre eux sous beaucoup de points et d'une manière fort tranchée, comme il est facile de s'en assurer par l'histoire particulière de chacune de ces affections.

Causes occasionnelles. — Réunies et concentrées à

Sainte-Lucie, ces causes y sont toujours endémiques et soumises aux constitutions atmosphériques. Les pluies qui suivent la sécheresse, le commerce immodéré des femmes, l'épuisement qui résulte de l'abondance de la transpiration, les veilles, l'insolation, les excès de la table, comme aussi une mauvaise nourriture, l'abus des bains froids de rivière, favorisent également leur développement.

Utilité des règles prophylactiques. — Lorsque l'on a acquis la conviction que, dans les pays chauds, la sagesse et les excès sont mieux comptés, relativement à la santé, que sous les climats tempérés, et que l'homme y recueille tôt ou tard leurs suites heureuses ou affligeantes, la prophylaxie y devient naturellement la partie la plus intéressante de la médecine, et doit y être constamment digne d'une attention toute particulière. Nous ne saurions donc insister trop fortement sur ce point. Mais ayant indiqué déjà, dans l'article du typhus ictérode d'une manière générale et particulière, toutes les règles de l'hygiène indispensables dans les affections graves des colonies, je me contenterai de répéter ici que ces préceptes devront sans cesse s'appliquer non seulement aux étrangers, mais encore aux acclimatés eux-mêmes. Bien à plaindre est l'Européen qui s'abandonne, en débarquant, à des excès nouveaux et faciles, ou qui, par des craintes mal fondées, changeant subitement ses habitudes, se livre à une abstinence outrée que la peur et les regrets em-

poisonnent constamment ! Heureux , au contraire , est celui qui , sachant mesurer ses désirs à son tempérament , a acquis assez d'expérience de lui-même pour savoir retenir ses forces ou les dépenser à propos et avec prudence !

Thérapeutique. — Le traitement consiste dans l'emploi des moyens suivans qui sont adoptés ou modifiés selon les indications qui peuvent se présenter.

Lorsque le premier stade de chaleur est accompagné de congestions cérébrales, de menace d'inflammation des membranes du cerveau , l'on emploiera séparément ou conjointement les sangsues et la saignée , les lavemens laxatifs ou purgatifs. Pendant l'application des sangsues derrière les oreilles , l'on peut faire mettre le malade dans un bain tiède et au sortir du bain faire appliquer des sinapismes sur les extrémités inférieures , ou constamment sur ces parties des cataplasmes chauds et émolliens ; l'on favorisera l'arrivée des sueurs en faisant couvrir chaudement le malade , et en évitant dans sa chambre tout courant d'air ; l'on prescrira des boissons émoullientes et quelquefois nitrées , composées avec l'*herbe grasse*, la *raquette sans piquans*, et acidulées avec le jus du citron ou avec un acide minéral.

Le lendemain , si la langue est épaisse et saburrale , un vomitif avec l'ipécacuanha est ordinairement suivi de bons effets.

Lorsqu'il s'est écoulé quatre à cinq heures après

l'effet du vomitif, et que l'apparition du deuxième accès n'a point encore eu lieu, l'on peut administrer le sulfate de quinine à haute dose, ou en remettre l'usage à la deuxième intermittence. Dans ce dernier cas le médecin doit surveiller lui-même le moment de l'apyrexie afin d'en profiter plus immédiatement et avec plus de chances de succès.

Dans les circonstances où il sera jugé nécessaire de ne pas recourir à l'administration de l'ipécacuanha, le mélange de huit grains de calomélas et de vingt-quatre grains de sulfate de quinine divisé par prises ou par pilules de trois grains chaque et donné pendant l'apyrexie de demi-heure en demi-heure en doublant la dernière dose, pourra prévenir le retour de l'accès et procurer en même temps une douce liberté du ventre.

Lorsque, dès le premier ou le deuxième accès, survient la perte de la connaissance, ces moyens doivent recevoir une application et une direction plus énergiques. On leur adjoindra des demi-lavemens de quinquina (deux à quatre gros de quinquina en poudre dans un demi-lavement émollient), l'application d'un vésicatoire camphré sur le centre cérébro-spinal (entre les deux épaules), et des frictions composées avec vingt-cinq à quarante grains de sulfate de quinine dissous dans une à deux onces d'éther acétique et promenées largement sur la partie inférieure de la colonne vertébrale, autour des genoux, des poignets, sur les tempes et sur les

faces palmaires et plantaires des mains et des pieds.

Dans ces momens il faut agir et ne point différer : tout doit être enfin disposé pour profiter sans retard de la courte durée d'une intermittence subintrante, après laquelle le paroxysme ne tarderait pas à vous surprendre et ne laisserait que des regrets superflus !

Cependant malgré cette marche insidieuse, et malgré les désordres et l'ébranlement pernicieux que ces accès impriment à toute l'économie, il est rare qu'en suivant leurs progrès attentivement et avec vigilance, l'on ne parvienne à les maîtriser dès le troisième accès.

L'action de la quinine les combat et les bouleverse tellement, que j'ai vu plusieurs fois un dernier accès, après de fortes doses de ce médicament, sévir plus violemment que dans les stades précédens, pour disparaître ensuite au redoublement et ne plus se montrer.

L'on reconnaîtra cet effet particulier, qu'il faut se donner bien de garde de confondre avec la marche pernicieuse et le danger croissant de ces intermittentes, lorsqu'avant l'accès l'on aura pu administrer d'assez fortes doses de sulfate de quinine pour être entièrement rassuré contre ce symptôme, qu'il faut regarder comme la dernière lutte et les derniers efforts d'une affection vaincue !

Si, dans la convalescence, la langue est animée

et la soif prononcée, l'usage des tisanes émoullientes ou rafraîchissantes sera continué, l'on aura recours au régime diététique et l'on n'accordera que des alimens de facile élimination.

Si, au contraire, la langue est saburrable, il sera convenable de prescrire quelques laxatifs, des tisanes amères et diaphorétiques et de continuer plus long-temps l'usage du sulfate de quinine.

ART. IV. — DE LA DOUBLE-TIERCE SUB-INTRANTE
AVEC ICTÈRE.

Sécrétion et absorption biliaires.

Complications. Symptômes. — La double-tierce sub-intrante peut affecter les tempéramens bilieux avec des différences particulières et tranchées.

Dans ces cas, les conjonctives sont jaunes et injectées, les paupières supérieures sont affaissées, la céphalalgie sus-orbitaire est lourde et insupportable, la langue est épaisse et muqueuse, jaune à son centre, rouge sur ses bords; la peau exhale encore avec plus de force cette odeur nauséabonde et bilieuse dont j'ai parlé, l'haleine répand la même odeur, et à un tel point, que l'on croirait qu'il existe une viciation de l'exhalation pulmonaire, des voies gastriques et de la dépuration cutanée. Le malade vomit une bile jaune et presque pure, quelquefois verdâtre; ses hypochondres sont très douloureux; ses urines, qui

sont aussi jaunes que ses vomissemens, teignent fortement en cette couleur son pot de nuit et sa chemise. Durant ces crises dangereuses, la sensibilité est anéantie et la vie semble vouloir fuir avec la vitesse du pouls.

C'est dans ces complications qu'il est bon d'associer, pendant l'apyrexie, le calomélas au sulfate de quinine, et de l'employer même avant ce dernier médicament, afin de dégager tout d'abord les intestins et les canaux biliaires de la grande quantité de bile sécrétée durant l'accès. C'est ici qu'il importe surtout de ne pas imiter l'ancienne médecine, à laquelle il fallait toujours des préparatifs particuliers avant l'administration du quinquina, et qu'il est d'une impérieuse nécessité d'employer le plus promptement possible le sulfate de quinine.

Mécanisme. Réflexions thérapeutiques. — Dans les accès de cette intermittente, les spasmes du duodénum refoulent la bile vers le foie, et, dans ces momens, la résorption de cette humeur peut transmettre sa couleur jaune à toute l'économie; mais parfois aussi ces spasmes de l'intestin et de la muqueuse du canal cholédoque viennent à céder: il s'épanche alors dans le duodénum une abondante quantité de bile qui, tantôt est rejetée par les vomissemens, et d'autres fois produit des coliques et des selles spontanées. Tel est le mécanisme qui m'a semblé s'accomplir sous l'influence de ces crises intermittentes et de l'état spasmodique qui les accompagne.

L'on pourrait bien ici s'abandonner facilement à l'opinion que ces désordres peuvent être le résultat de l'inflammation primitive des voies gastriques, mais l'observation nous conduit à penser tout autrement et à soutenir qu'ils ne sont uniquement produits que par le trouble général de toutes les fonctions et de l'innervation, trouble déterminé là-même par l'ébranlement nerveux des périodes intermittentes. La thérapeutique de ces affections, et les succès infaillibles qu'on en retire, se réunissent encore pour éclairer cette opinion d'une manière complète et positive.

En effet, les vomissemens qui persistent dans ces cas avec une anxiété toujours croissante sont, comme dans le typhus ictérode, arrêtés plus facilement à l'aide des fébrifuges et des toniques, que par le moyen des sangsues et des applications chaudes et émollientes.

A l'intérieur quelques grains de thériaque, cinq à six grains répétés par intervalles, quelques gouttes de laudanum de Sydenham ou un grain d'extrait gommeux d'opium; à l'extérieur, sur l'épigastre, des épithèmes fortifiants, des applications froides et toniques, une solution de muriate d'ammoniaque dans de l'eau fraîche et vinaigrée, un emplâtre de thériaque, délayée dans suffisante quantité d'acétate d'ammoniaque (esprit de Mindererus) et de teinture de quinquina, des cataplasmes synapisés sur les extrémités inférieures, déterminent un soulagement presque toujours cons-

tant. Ce serait ici le cas d'employer, trois fois par jour, sur l'estomac, les frictions recommandées par Schuster (*Gaz. méd.*, janv. 1832), et composées, pour chaque friction, de six grains de sulfate de quinine dissous dans un gros de liqueur anodine d'Hoffmann. Le carbonate de potasse et le suc de citron ne réussissent point dans ces circonstances. Du reste, la marche toujours menaçante et progressive de ces intermittentes, et le temps, si précieux alors pour le médecin, recommandent l'emploi plus décisif du sulfate de quinine, auquel il faut avoir promptement recours. Ce médicament, que l'on doit administrer malgré la persistance des vomissemens, bien loin de leur être contraire, ne tarde pas à les calmer, puis à les arrêter complètement; cette méthode enfin, que je n'ai jamais vue désavouée par le succès, est la seule que recommande et protège ici l'expérience des Antilles.

§ V. — DU TÉTANOS. TÉTANUS.

Le tétanos est la contraction involontaire et spasmodique des muscles sous des causes variées: il reçoit différentes dénominations selon les régions qu'il affecte.

Il prend le nom de *tonique* ou *général* lorsque le spasme envahit tous les muscles; celui de *trismus* ou *mal des mâchoires* lorsqu'il occupe les *masséters*; celui d'*opisthotonos* lorsque les contractions ont lieu en arrière; celui d'*emprostotonos* lorsqu'elles se manifestent en avant; de *pleurostotonos* lors-

qu'elles existent latéralement, et de *traumatique* lorsqu'elles arrivent à la suite d'une plaie, d'une piqûre, d'une opération.

Nous adopterons la division générale du *tétanos* en *accidentel* et en *traumatique*. Ses différentes variétés s'observent toutes dans les colonies, mais empressons-nous de faire remarquer qu'anciennement elles y étaient plus communes qu'aujourd'hui où l'expérience, en faisant connaître les causes qui la produisent, a démontré l'utilité et l'efficacité constante des moyens préservatifs.

Étiologie. — Les causes qui déterminent le *tétanos accidentel* d'une manière appréciable sont : le *refroidissement* à la suite de longues fatigues, l'*habitation* et particulièrement le *coucher dans les cases non planchées* où l'humidité de la nuit se dégage directement d'un sol argileux ; le *passage brusque* d'une journée chaude à une nuit fraîche, la *séparation des nouveaux-nés de leur mère* dont la chaleur et l'incubation après les premiers jours de la naissance leur est encore nécessaire, l'*exposition* de ces enfans sur des cabanes trop rapprochées du sol.

Des auteurs ont admis comme causes générales la peur, la colère, les émotions profondes, et d'autres ont rapporté plusieurs observations du *tétanos* à l'embarras gastrique, à l'empoisonnement et à la présence des vers lombriques dans les intestins.

La marche traumatique est plus souvent le ré-

sultat de l'action du refroidissement qui supprime instantanément la suppuration des plaies; les privations et les fatigues en favorisent le développement, et la simple lésion d'un filet nerveux peut la déterminer; elle survient surtout chez le nègre, dont les habitudes sont de marcher pieds nus, à la suite des piqûres faites à la plante des pieds. Nombre de fois elle a été produite par des morsures graves, des plaies d'armes à feu, des luxations douloureuses, des fractures et des amputations.

Marche et symptômes du tétanos. — Les contractions sont continues ou intermittentes; leur caractère particulier, même sous le type de continuité, est d'augmenter d'intensité par paroxysmes dont la violence s'accroît d'accès en accès.

Elles revêtent quelquefois dès leur début une marche rapide, mais le plus souvent elles n'atteignent leurs périodes les plus graves qu'au bout de quelques jours. Le système nerveux est affecté de la circonférence vers le centre: les spasmes sont transmis des papilles aux troncs nerveux qui animent les muscles; l'action de la volonté paraît incomplète ou nulle, et le trouble de l'innervation ne rapporte aux centres nerveux qu'une impression morbide consécutive qui, d'après les opinions reçues, réagit plus particulièrement sur la moelle épinière.

La raideur ordinairement se manifeste d'abord à la partie postérieure du col, sur les muscles extenseurs de cette région, puis elle se propage aux sterno-mastoïdiens, aux masséters, aux mo-

teurs de la langue, et aux muscles de la déglutition, de la poitrine et du ventre.

Ces parties se resserrent et se tendent sous l'impression de crises spasmodiques et douloureuses ; les malades accusent une gêne pénible sous le sternum et à la base de la langue ; la respiration déjà comprimée devient, à chaque paroxysme, de plus en plus difficile, et la déglutition est souvent impossible.

Les contractions envahissent, soit partiellement, soit entièrement, le système musculaire : elles sont quelquefois si développées et si générales, la résistance des muscles fléchisseurs s'oppose tellement à l'action des extenseurs, que le corps, dans toute son étendue, devient entièrement raide, fixe et immobile. La région abdominale est alors fortement affaissée et comprimée ; il survient parfois quelques vomissemens, les urines sont peu abondantes ou supprimées, mais les facultés intellectuelles sont rarement altérées, et la circulation demeure presque toujours régulière. L'élévation et l'accélération du pouls ont été toutefois regardées comme un symptôme favorable qui présageait la crise salutaire des sueurs, quoique, dans certains cas, leur présence, celle des sueurs elles-mêmes, et la coloration de la face qui se manifeste avec la plénitude du pouls, soient encore de nulle valeur.

Le facies profondément altéré, présente constamment une physionomie distinctive, la peau du front est plissée, celle du visage, sous laquelle se dessi-

ment les muscles de cette région, est tendue et portée en arrière, les yeux sont fixes et brillans.

La respiration n'a bientôt plus lieu que par intervalles pénibles, une lutte d'angoisses s'établit entre la vie et les spasmes de l'asphyxie, la contraction des muscles est complètement tétanique et la mort arrive le plus ordinairement du troisième au cinquième jour.

Mais lorsque la maladie marche vers la guérison, les contractions diminuent d'autant plus d'intensité qu'elles se rapprochent du premier septénaire, et plus l'on s'éloigne de l'époque du début, plus l'on acquiert de chances de succès. Néanmoins, malgré cet avantage et l'espérance qu'il est naturel d'en concevoir, la prévoyance et la sollicitude du médecin devront encore demeurer attentives auprès de son malade; car il est des exemples où, après la rémission presque complète des symptômes, l'on a vu, sous la seule influence d'une position fautive ou d'un effort imprudent, reparaitre les premiers accidens, suivis dès lors infailliblement d'une terminaison promptement fatale.

Thérapeutique. — Les principales indications à remplir dans le traitement du tétanos, sont de calmer l'éréthisme nerveux, d'assouplir le système musculaire, de favoriser l'exhalation artérielle et de dégager les voies urinaires. Ces résultats, difficiles à obtenir, ne peuvent être provoqués qu'à l'aide d'une médication énergique et prompte. La saignée, les calmans, les diaphorétiques, les bains

composés et la chaleur, se partageront le traitement du tétanos.

Les plaies et les piqûres seront immédiatement débridées et les corps étrangers en seront extraits. Elles seront recouvertes de topiques calmans et suppuratifs, et une chaleur constante sera maintenue non seulement sur toute leur étendue, mais encore autour de la circonférence du membre blessé.

Parmi les boissons, celles qui réussissent le mieux sont les diaphorétiques, telles que les infusions chaudes de fleurs de guimauve et de mauve, de feuilles de bourrache, de fleurs d'arnica montana, additionnées de quatre à huit gouttes d'eau de Luce, d'une à deux onces d'esprit de Mindererus et de quinze grains de sel de nitre pour chaque pinte de liquide. Parmi les bains, l'on devra préférer ceux dans lesquels l'on aura fait dissoudre une à deux onces de potasse caustique; les malades devront surtout être chaudement recouverts au sortir de l'eau; l'on profitera de cet instant pour leur administrer quelques tasses de boissons chaudes, afin de provoquer la crise des sueurs.

L'on a recours avec avantage à l'emploi du musc et du camphre; quatre grains de chacune de ces substances, toutes les heures, mélangés à dix grains de sel de nitre, et donnés, tant en boisson, qu'en lavement.

L'ammoniaque liquide est également employée, tant à l'intérieur qu'en frictions; mais, dans la

généralité des cas et au premier rang de tous les médicamens proposés contre le tétanos, nous devons ranger l'opium, dont la puissance, énergique et souveraine alors, calme le système nerveux, modifie la circulation et provoque ordinairement une abondante exhalation artérielle.

Des applications de vésicatoires sur les plaies et à la nuque paraissent aussi, dans beaucoup de cas, concourir heureusement au succès du traitement.

Ambroise Paré guérit un tétanique en le couvrant de fumier, après l'avoir fait frictionner fortement devant le feu avec un liniment ammoniacal. Le blessé fut maintenu dans cette substance pendant trois jours entiers; des boissons chaudes et diaphorétiques lui étaient constamment administrées. La chaleur et une transpiration abondante triomphèrent bientôt de sa maladie.

Les bains de sable chaud au soleil et sur le littoral de la mer pourraient être essayés dans le même but, et devraient agir d'une manière à peu près semblable.

Fournier employait avantageusement, sur les plaies, une pommade composée d'une partie d'onguent napolitain double et d'une partie d'onguent basilicum, animées avec la poudre de cantharides; il rappelait ainsi le mouvement salutaire de l'afflux de la suppuration, et combattait en même temps l'éréthisme et la tension de la partie lésée.

Stutz décrit plusieurs observations de guérison

par l'usage alternatif des alcalis et de l'opium : il exposait les malades une et deux fois par jour dans un bain chaud de lessive de cendre de bois , où il avait fait dissoudre une à deux onces de potasse caustique, et les faisait ensuite envelopper chaudement dans des couvertures. Il leur prescrivait, dans le courant de la journée, de deux heures en deux heures , ou en six doses , une potion composée d'abord de deux gros, puis de trois, et de quatre gros de sous-carbonate de potasse dans six onces d'eau distillée , avec addition d'une once de sirop ordinaire. Il alternait l'usage de cette potion avec celui de l'opium , qu'il donnait à la dose de *dix à trente-six grains* graduellement dans les vingt-quatre heures ; il combattait la constipation avec des lavemens d'eau de savon, et la crise des sueurs amenait ordinairement la guérison.

L'excellence de cette méthode est confirmée par l'expérience et par les succès qu'en ont obtenus successivement *Hufel* , *Hustinger* , *Hornung* et *Antheaume*.

Fournier , *Pescay* et *François d'Auxerre* regardent l'ammoniaque comme un des moyens les plus salutaires ; ils le portaient jusqu'à la dose d'une demi-once par jour, et le faisaient administrer par cuillerées dans cinq à six onces d'eau.

M. le baron *Larrey*, qui, durant nos guerres, a donné des soins à beaucoup de tétaniques (Mém. de Chir. milit. , t. 1, p. 271) , donne la préférence à l'extrait gommeux d'opium réuni au camphre et

au nitrate de potasse, dans un liquide émulsionné, et par doses plus ou moins rapprochées; il en favorisait l'action par la saignée, les bains chauds et des vésicatoires sur les plaies.

Les bains froids et les affusions froides ont été récemment préconisés par le docteur *Wright*, qui n'a fait en cela que rappeler l'opinion anciennement émise par *Hippocrate*, *Avicenne*, *Forestus* et *Dehaen*. Ce médecin conseille, à l'instant où les spasmes se renouvellent, de plonger le malade dans un bain froid, de le couvrir ensuite de couvertures de laine chaudes et de lui administrer, dans du vin chaud, des doses élevées d'opium ou de laudanum de Sydenham.

A. Cooper (*Surgess*. 2^e partie. P. 190) regarde comme un moyen constamment bon l'union de l'opium et du calomélas, mélange vanté par *Starke*, *Manget*, *Young*, *Rust*, *Hildenbrandt*, *Cavallini*, *Plenck* et *Monro*.

Rusch recommande l'administration du quinquina.

Cette substance réunie à l'opium (sulfate de quinine et extrait gommeux d'opium) est un médicament précieux dans les Antilles, lorsque les contractions tétaniques revêtent d'une manière tranchée le caractère intermittent. Cette méthode toutefois ne doit nullement exclure l'emploi des bains et des tisanes sudorifiques.

Thomas et *Anderson* ont employé le tabac, l'un

en fumée et en lavement, l'autre en cataplasmes composés avec ses feuilles vertes et fraîches.

M. le docteur *Cavenne*, qui exerce la médecine à la Martinique d'une manière distinguée, emploie cette substance en lavemens et en cataplasmes. Les phénomènes momentanés d'empoisonnement qu'elle détermine, tels que les nausées, les vomissemens et les sueurs, lui ont procuré des guérisons remarquables qu'il rapporte dans un mémoire publié, en mars 1837, dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*.

M. *Lembert* cite dans les *Archives générales*, juillet 1838, deux histoires de guérison par l'emploi de l'acétate de morphine d'après la méthode endermique, et M. *Pétrequin*, (*Bul. de Thérap. Novembre 1836*,) fait part de deux autres cas de succès obtenus par la saignée et les bains de vapeur. Dans quelques circonstances l'émétique en lavage, à doses graduées, et dans d'autres le sous-carbonate de fer à la quantité prodigieuse d'une livre par jour ont paru décider des guérisons. *Laennec* conseille particulièrement l'usage de ce premier médicament qui, du reste, avait déjà réussi entre les mains de *Chopman*, *d'Ogden*, de *Woodword* et de *Dower*.

Quelques médecins ont aussi vanté les *drastiques*, enfin l'on a vu mettre généralement en usage contre cette affection tous les médicamens qui paraissaient doués d'une action puissante et énergique.

Hutchinson et *Phillips* l'ont combattu avec l'huile de térébenthine; *Taylor* a réuni contre elle l'arsenic à l'opium : il faisait prendre à ses malades, toutes les trois heures, dix gouttes de solution de *Fowler* et cinquante gouttes de laudanum de *Sydenham*; *Miller* adopta cette méthode et y ajouta les bains chauds.

L'opium est cependant de tous ces médicaments celui que les praticiens ont employé aux doses les plus élevées et les plus hardies.

Hufeland, convaincu que la perception normale et la réaction ne peuvent survenir que lorsque l'opium a fait cesser le spasme, emploie ce médicament à des doses énormes. Il administre le laudanum par demi-once et par once à la fois, et le prescrit en lavement lorsque la bouche est spasmodiquement et complètement fermée.

Le spasme, dit-il, enchaîne à un tel point la sensibilité nerveuse que l'économie ressent à peine l'action narcotique de ce médicament.

Monro a vu donner sans accidens toxiques cent vingt grains d'opium dans un seul jour, et *Murray* cite la guérison d'un malade qui prit plusieurs jours de suite vingt onces de laudanum de *Sydenham*.

Trismus des mâchoires. — Le resserrement des mâchoires qui, dans la pluralité des cas, se manifeste dès l'invasion du tétanos, m'a toujours semblé devoir mériter une attention locale toute particulière ; car rien de plus important que de pouvoir

conserver au malade , même imparfaitement , les voies de la déglutition.

Dans toutes les circonstances, et dès que le trismus des masséters apparaîtra, il conviendra de placer immédiatement, et de maintenir entre les dents molaires, un corps résistant et flexible. J'ai eu plusieurs fois à me louer des bâillons qu'employait dans ces cas M. le professeur Boyer, et qui se composent d'une forte lame de liége interposée entre deux lames de bois d'une épaisseur et d'une solidité convenables.

Les malades conservent souvent encore, pendant leur convalescence, une raideur particulière dans les mâchoires, occasionnée par la violence première du trismus, une véritable névrose chronique de ces régions, qui réclame aussi des soins particuliers.

L'on combat avec succès cette suite du trismus, par des fumigations sudorifiques et émollientes, par des frictions avec les baumes *tranquille* et de *fioraventi* réunis à l'alcool camphré et au laudanum de Sydenham, par l'action de l'électricité et par celle de la chaleur, portée, principalement pendant la nuit, sur les régions maxillaires.

Parmi les différentes méthodes de traitement que j'ai rapportées et décrites dans cet article, celles de Fournier, de Stutz et de Rusch paraissent réunir les suffrages les plus unanimes.

A l'intérieur, l'opium, le quinquina, les anti-spasmodiques, les sudorifiques; à l'extérieur, les

bains chauds additionnés d'une solution de potasse caustique, les frictions avec un liniment ammoniaical ; sur les plaies, des vésicatoires et des digestifs maturatifs, tels sont les médicamens qui ressortent ici comme les plus efficaces et les mieux éprouvés.

Les auteurs que je viens de citer ont été mes guides dans le traitement du tétanos : c'est en choisissant, parmi les différens moyens proposés par ces hommes distingués, ceux qui me semblaient le mieux convenir aux circonstances, aux lieux, à l'âge et aux constitutions qui m'étaient soumis, que je suis parvenu plusieurs fois à obtenir quelques guérisons remarquables. Ma propre expérience n'a donc rien de particulier à transmettre sur cette affection qui, comme je l'ai déjà dit, devient de jour en jour plus rare dans les Antilles.

§ VI. — DU SCORBUT.

Symptômes diagnostiques. — Les ecchymoses, les taches pulcaires et l'exsudation sanguine des vaisseaux capillaires, si communes en Europe, n'accompagnent ordinairement pas le scorbut des Antilles.

Je pense que cette différence, qui est la seule remarque importante que nous ayons à faire ici relativement à cette maladie, ne peut être rapportée qu'à l'action particulière qu'exerce la température sur les vaisseaux exhalans et sur la peau.

Le scorbut se rencontre si communément dans

plusieurs des malheureuses colonies de l'ouest, qu'il peut être regardé comme une maladie constitutionnelle de leurs habitans. Les symptômes qui dominent chez les malades sont la dyspepsie, la décoloration de la peau, la fétidité de la bouche, la fongosité des gencives, livides à leur sommet, rouges vers leur base et leurs interstices, la prostration des forces, la faiblesse des articulations, l'anhélation, l'anéantissement des facultés intellectuelles et des fonctions. Les ulcérations aux extrémités inférieures s'observent fréquemment; elles sont déterminées facilement par les chûtes, les contusions, et souvent par le moindre froissement; elles sont accompagnées presque toujours de petites hémorrhagies passives et sont rebelles à la guérison.

Étiologie. — L'atmosphère chaude, humide et saline des Antilles, l'usage de mets salés et d'alimens malsains, la misère, les chagrins, l'humidité du sol, les mauvaises eaux, paraissent favoriser généralement la naissance de cette affection, que nous devons regarder comme une altération particulière ou une décomposition chimique du sang. M. Broussais (*Phys.* t. II. p. 457) lui donne aussi pour cause l'assimilation imparfaite du chyle, et pense qu'elle peut provenir à la suite des irritations de la membrane interne du canal digestif.

J'ai cru remarquer qu'aucune de ces causes n'agissait isolément et que plusieurs d'entre elles

semblaient toujours se combiner pour la produire.

Thérapeutique. — Dans le traitement du scorbut la condition première de réussite est le changement d'air sur des lieux élevés, secs et ventilés, et cet avantage peut toujours se rencontrer dans les îles mêmes que l'on habite. L'on recommande ensuite l'usage des végétaux frais, des plantes anti-scorbutiques, telles que *le pourpier, le cresson* et *l'herbe-à-couresse*, les boissons acidulées, les fruits aigrelets, les viandes rôties, les vins généreux, les vins et élixirs anti-scorbutiques, le coucher sur de simples matelas et le réveil avec l'aurore. Il est bon d'employer sur les reins et les articulations des frictions avec le rhum camphré, d'insister sur l'extrême propreté du linge, de prescrire des bains d'écorce de quinquina, des ablutions dans l'eau de mer et l'usage de la flanelle à nu sur la peau, de panser les ulcérations avec des emplâtres d'onguent de ciguë, ou avec un mélange de miel et de vin rouge étendu sur des plumasseaux de charpie.

Le médecin doit encore conseiller l'enlèvement du tartre qui s'agglomère en corps étranger autour des dents, et qui, en les disposant à la carie, entretient aussi la fongosité des gencives; il est même utile de porter sur celles-ci de légères scarifications et de conseiller l'usage de brosses résistantes et de médicamens dentifrices, comme par exemple l'alcool de cochléaria, la teinture de

gaïac et de quinquina à doses proportionnées dans suffisante quantité de vin de Bordeaux, les poudres de charbon pulvérisé, de tartrate acidule de potasse, de magnésie, de quinquina, les opiatés et les gargarismes, préparations qui sont toutes indiquées dans le formulaire.

Swédiaur vantait le petit-lait préparé avec le suc du cochléaria : Suc de cochléaria quatre parties, lait de vache seize parties, faites bouillir et passez après la coagulation, à prendre par petites tasses dans la journée.

Le ratanhia, les feuilles et l'écorce de chêne en infusions à la dose d'une demi-once dans un verre d'eau, sont recommandés en gargarisme contre l'état fongueux des gencives; une solution légère de quelques gouttes de chlorure d'oxide de sodium dans de l'eau fraîche, jouit aussi des mêmes propriétés.

Le scorbut est quelquefois accompagné dans les colonies d'une *dyssenterie grave ou ténésme scorbutique* qui ne doit véritablement être considéré que comme la terminaison funeste de cette maladie. Nous n'en donnerons cependant pas ici la description; l'ordre que nous avons adopté dans cet ouvrage nous oblige de la classer parmi les maladies de l'appareil digestif et de la renvoyer à l'article **DYSSENTERIE.**

CHAPITRE IV.

MALADIES

PROPRES

AUX DIFFÉRENS APPAREILS D'ORGANES

EN PARTICULIER.

APPAREIL CÉRÉBRAL.

§ I. — DE LA MÉNINGITE RÉMITTENTE, OU CONVULSIONS CÉRÉBRALES RÉMITTENTES CHEZ LES ENFANS.

EMPLOI DU SULFATE DE QUININE CONTRE CES
AFFECTIONS. — ACTION DE CE MÉDICAMENT.

Considérations. — A l'époque où les miasmes marécageux vicient l'atmosphère des Antilles, dans certaines années, tous les enfans, depuis la nais-

sance jusqu'à l'âge de la puberté, sont moissonnés épidémiquement par les convulsions.

Le caractère de cette affection fut pour moi fort difficile à saisir; il me fallut voir, observer et juger. Enfin, après un nombre assez considérable d'observations et une pratique longue et attentive, j'ai pu me convaincre que l'infection et l'absorption des miasmes marécageux exerçaient aussi sur l'encéphale et ses enveloppes une action et des effets incontestables. Le succès que m'a procuré dans ces cas le sulfate de quinine est d'une importance trop réelle et trop précieuse pour ne pas être soumis à la double appréciation et de la science et des habitants de ces pays.

Conditions qui peuvent déterminer le développement de la maladie. — Les convulsions cérébrales des nouveaux-nés, dont la cause *essentielle*, comme je viens de le dire, paraît exister dans la constitution médicale des Antilles, se développent ou spontanément ou sous des causes occasionnelles, telles que l'influence que la dentition exerce simultanément, et sur l'encéphale et sur les voies digestives, l'insolation long-temps prolongée et l'habitude toujours blâmable d'exciter prématurément l'intelligence des enfans.

Les petites filles surtout sont plus sujettes à ces maladies, et je ne sais si cela provient, comme le soutiennent quelques auteurs, d'un développement trop précoce des facultés intellectuelles, ou, comme il semble plus probable, d'une délicatesse

innée des organes, propre à l'âge, au sexe et à l'organisation intime du cerveau, de ses membranes et de son réseau capillaire. Quoi qu'il en soit, ces convulsions se montrent plus opiniâtres et plus dangereuses sur les enfans du sexe féminin.

Prodrômes. — Leurs prodrômes sont des douleurs de tête que les enfans accusent en portant les mains à leur front, la chaleur de cette région et de tout le cuir chevelu, le ballonnement du ventre, quelquefois la constipation, la tristesse interrompue par des pleurs ou des cris, la fixité des yeux et la dilatation des pupilles.

Symptômes. — Lorsque la congestion cérébrale a lieu, l'enfant se renverse instantanément en arrière; les muscles du col, de la poitrine, du ventre, sont raides et tendus, les paupières tressaillent, le globe de l'œil est contourné et porté sous la paupière supérieure, la respiration est suspendue convulsivement: spasmes de l'orbiculaire des lèvres, salive spumeuse, lèvres bleues, contraction des masséters, grincement des dents qui s'ébranlent et peuvent se briser, facies pâle et rapetissé, mouvement contractile des muscles d'un côté, quelquefois de l'articulation de l'épaule, du bras et de l'avant-bras, trismes des doigts, les fléchisseurs ferment la main et la font se contracter par secousse sur les objets qu'on lui présente. Si cette agitation continue pendant la rémission, ce symptôme est fâcheux et indique une inflammation profonde du

côté opposé du cerveau. Le pouls est si rapide et son trouble si grand qu'il est souvent difficile de saisir le nombre de ses pulsations, qui peuvent s'élever jusqu'à cent, cent soixante et davantage.

A cet état succède bientôt une rémission plus ou moins longue.

Le retour du paroxysme est annoncé par des inquiétudes, par des évolutions, par l'état fixe des yeux, par une teinte animée du visage et du front, à laquelle succède immédiatement une pâleur mate et complète.

Les autopsies ne démontrent d'autres lésions que l'inflammation des méninges, de l'arachnoïde et quelquefois du cerveau lui-même avec un épanchement séreux plus ou moins considérable; j'ai plusieurs fois rencontré quelques traces d'inflammation vers l'iléon et le cœcum.

Remarques thérapeutiques. — Vainement ai-je cherché d'abord à combattre ces affections avec la saignée générale, les sangsues derrière les oreilles, les applications rubéfiantes sur les extrémités inférieures, l'éther, l'eau émétisée, les minoratifs à l'intérieur et les lavemens purgatifs, la résection des gencives, les réfrigérans sur la tête, les vésicatoires entre les deux épaules et à la partie interne des cuisses, des frictions avec l'éther acétique et le sulfate de quinine sur les articulations et la colonne vertébrale, etc. Le succès de ces méthodes était loin de balancer les pertes que j'éprouvais. J'obtins cependant plus tard quel-

ques guérisons avec l'éther à haute dose, jusqu'à la quantité énorme d'une demi-once et d'une once en peu de momens, au point de procurer une *ivresse anti-spasmodique*.

Mes observations étaient à ce point d'indécision, lorsqu'au mois d'août 1831 ces convulsions prirent, à Sainte-Lucie, un caractère épidémique d'une violence inaccoutumée. Presque tous les enfans en étaient frappés et la mortalité devenait effrayante dans la ville de Castries. De nouvelles autopsies ne firent que nous confirmer l'existence des lésions qui nous étaient déjà connues.

Une des petites filles confiées à mes soins lutait depuis trois jours contre la mort; elle était âgée de seize mois. Une longue série de médicamens lui avait été prescrite. L'on en vint même, après plusieurs consultations successives et sur la proposition d'un médecin anglais, à l'emploi de l'essence de térébenthine qui fut administrée à la dose de trois petites cuillerées à café dans l'espace de trois heures : cette enfant, délaissée des siens et presque abandonnée par mes faibles moyens, résistait encore, avec une force de nature et de tempérament si énergique, aux secousses multipliées qui l'accablaient, que je ne crus pas devoir perdre tout espoir.

Les muscles de tout un côté (côté droit) étaient sans cesse dans un état de danse contractile; l'enfant ne témoignait aucune connaissance parfaite, la respiration était parfois presque paralysée, les

mâchoires étaient continuellement resserrées et les convulsions n'agissaient plus que sur un corps énérvé dont la sensibilité paraissait devoir bientôt s'éteindre.

Je n'abandonnai plus cette enfant d'un seul instant : j'observai que la peau se couvrait de sueurs froides par intervalle et partiellement ; alors le nez, les genoux et les pieds se refroidissaient d'une manière parfaitement sensible, le pouls conservant toujours sa vitesse filiforme. Je profitai d'un de ces momens et j'administrai moi-même une solution de *douze grains* de sulfate de quinine dans trois onces d'eau vinaigrée, par cuillerées à bouche, de dix minutes en dix minutes. Les paroxysmes, à peine sensibles, et qui se succédaient si rapidement, parurent s'arrêter, la peau devint généralement froide et humide ; je continuai la quinine, et bientôt les convulsions cessèrent, la peau se couvrit d'une sueur abondante, et le calme reparut ! La santé suivit de près la convalescence, mais l'œil droit de cette enfant demeura frappé de strabisme. Cette observation, et plusieurs autres non moins intéressantes, me conduisirent bientôt à adopter et à proposer contre ces méningites rémittentes le traitement suivant.

Thérapeutique. — Dès la première convulsion, quelques sangsues seront appliquées derrière les oreilles ; leur action sera secondée par des cataplasmes légèrement synapisés sur les extrémités inférieures et par l'emploi de quelques lavemens

purgatifs composés avec la casse, le séné, l'huile de ricin, à des doses proportionnées à l'âge et à la constitution de l'enfant. Mais si l'on voyait échouer ce premier traitement, c'est-à-dire si les convulsions reparaissaient une seconde fois, l'on devrait dès lors avoir recours au sulfate de quinine, et le moment d'agir serait l'instant où la crise viendrait de se terminer.

Dans ces circonstances, la principale condition du succès, toujours constant et prodigieux, ce sera d'employer ce médicament à des doses hardies. Sept et huit grains, par exemple, pourront être donnés en peu d'heures à des enfans soumis à l'allaitement. Quelques grains de calomélas et de camphre seront incorporés avec avantage au sulfate de quinine, dans la proportion d'un grain de camphre et de deux à trois grains de calomélas sur six grains de sulfate de quinine. Ce mélange humecte et déterge la muqueuse; il détermine des évacuations sans tranchées, et semble préserver aussi les enfans des engorgemens du ventre, si fréquens à la suite de ces convulsions.

Quelques réflexions sur l'emploi du sulfate de quinine. — Les résultats obtenus ici par le sulfate de quinine sont bien dignes, il me semble, de fixer toute notre attention. Mes observations particulières me porteraient à penser que ce médicament, que j'ai si souvent éprouvé, ne possède, que tout au plus, à un degré très faible, les propriétés excitantes et inflammatoires qui lui ont été si largement concé-

dées; et que son action, souverainement fébrifuge et neutralisante, n'agit, dans la pluralité des cas, que contre le retour seul des accès et des crises.

Huxam avait observé, comme il le dit lui-même, « Que le quinquina ne réussissait pas, seulement » en atténuant les humeurs, mais en fortifiant tout » le genre nerveux, en rétablissant les sécrétions » et en calmant le pouls et le délire! »

J'ai guéri, par le sulfate de quinine, un grand nombre d'intermittentes, où, durant les accès et pendant les apyrexies, la soif était vive et ardente; et j'ai vu, sous l'action de ce médicament, la soif, les douleurs épigastriques et les diarrhées colliquatives s'éteindre et se dissiper avec la fièvre. Dans les inflammations du cœur, accompagnées de fièvre avec exacerbation le soir, de frayeurs nocturnes, de palpitations suffocantes, de cris et de visions, après l'emploi d'une ou de plusieurs larges saignées, j'ai toujours obtenu une prompte guérison en prescrivant, avant l'exacerbation du soir, de hautes doses de sulfate de quinine: tels, par exemple, que vingt-cinq grains de cette substance réunis à vingt gouttes de teinture de digitale et un grain d'extrait gommeux d'opium dans une potion de trois onces d'eau sucrée, par cuillerées à bouche, d'heure en heure.

Ces faits ne pourraient-ils pas engager à tenter l'emploi du sulfate de quinine dans un grand nombre d'affections périodiques et dans beaucoup de

celles qui ne sont caractérisées que par des exacerbations ?

Mais, loin de l'essayer avec incertitude, et de ne décider qu'un trouble imparfait qui ne tendrait qu'à annuler son action et à rendre la maladie peut-être plus rebelle, ne conviendrait-il pas d'en porter immédiatement les doses à des quantités hardies et élevées ? Et comme en médecine l'application est souvent le seul art de guérir, n'importerait-il pas, pour réussir dans de telles circonstances, de solliciter une réaction tout aussi puissante que l'aurait été *la crise elle-même* ?

§ II. — APPAREIL DE LA VISION.

DU PTÉRYGION, OU EXCROISSANCE MEMBRANEUSE DES CONJONCTIVES.

Les maladies des yeux, à l'exception du ptérygion et de la cataracte, sont fort rares dans les colonies. L'appareil de la vision paraît même y posséder, chez le nègre, une perfection particulière qui fait admirer souvent avec quelle précision la plupart des hommes de cette race distinguent les moindres objets aux distances les plus éloignées.

Nous ne décrirons ici que le ptérygion, affection de peu d'importance, il est vrai, mais trop commune dans ces pays pour être passée sous silence.

L'excroissance membraneuse, connue sous ce nom, n'étant autre chose que le développement de la conjonctive, résultant lui-même du boursoufflement, d'abord inflammatoire, puis chronique de

cette membrane, ne peut prendre naissance sans avoir été précédée par de légères ecchymoses du globe de l'œil, par des phlyctènes et par un état d'irritabilité plus ou moins prolongé de la muqueuse oculaire.

Elle ressemble, dit M. le professeur Boyer, à une couche grasseuse, ou à un lacin de petits vaisseaux.

Cette affection reconnaît pour cause l'insolation prolongée pendant long-temps et la réflexion éblouissante du soleil sur le littoral de la mer. Elle est favorisée par l'influence de la sécheresse et l'action constante des vents d'est. Les nègres, soumis constamment aux rayons du soleil, et les voyageurs, en sont plus particulièrement affectés ; je dirai même qu'il est généralement peu d'habitans des colonies dont les conjonctives puissent offrir la pureté de blancheur qui leur est naturelle dans les régions tempérées.

Les Européens, comme les habitans de ce pays, peuvent se préserver du ptérygion en faisant usage de parasols, de larges chapeaux et de conserves à verres bleus. Ces moyens sont d'autant moins à négliger, pour les hommes soumis aux causes que nous venons d'indiquer, que ces excroissances ne sont quelquefois que le prélude de la cataracte, dont l'opération devient plus difficile et plus chancelante, lorsqu'elles ont envahi depuis long-temps une portion du globe de l'œil.

Dès que le ptérygion cesse de se borner à l'un

des angles de l'œil, et qu'il s'étend vers la cornée transparente, en menaçant de la couvrir partiellement ou entièrement, la résection est le seul remède à proposer.

Elle devra se pratiquer, soit avec une pince et un bistouri, soit avec des ciseaux courbes et déliés sur le plat. Elle sera suivie d'une ou de plusieurs cautérisations de nitrate d'argent, après lesquelles on poussera dans l'œil, à l'aide d'une petite seringue, quelques injections d'eau fraîche. L'on prescrira, dès lors, des lotions composées avec un collyre légèrement résolutif, tel qu'un mélange d'eaux distillées de roses, de laitue, de plantain et d'acétate de plomb liquide (voir le formulaire).

La cautérisation par le nitrate d'argent peut seule suffire, dans quelques cas, en modifiant et en ranimant l'activité des vaisseaux de la conjonctive; je la préfère habituellement aux collyres astringens avec les sulfates de zinc, de cuivre ou de fer. L'eau ophthalmique de *Loche*, dont la juste célébrité dans les affections de l'œil existe encore, réussit aussi quelquefois. Les émoulliens et les saignées locales ne peuvent convenir ici, car ces excroissances variqueuses ne sont déjà plus que des inflammations chroniques, lorsque les malades se décident à en rechercher la guérison.

§ III. — APPAREIL RESPIRATOIRE.

ART. I. — DE LA COQUELUCHE ÉPIDÉMIQUE, OBSERVÉE DE 1831 A 1832. — SINGULIÈRE ANALOGIE AVEC LA GOURMETTE DES MOUTONS.

Description de la maladie. — Au mois d'août 1831, après avoir séjourné quelque temps à la Martinique et à la Guadeloupe, je revins à Sainte-Lucie, et je trouvai la petite ville de Castries en proie à une épidémie de coqueluche des plus intenses. Nous entrions alors dans la saison du renouveau ; les pluies commençaient à reparaitre à la suite d'une sécheresse qui avait été cette année plus longue et plus opiniâtre que de coutume.

La maladie s'était peu répandue dans les campagnes environnantes ; elle s'était principalement concentrée dans la ville où elle sévissait cruellement sur la presque totalité des enfans. Sa violence épidémique n'épargnait même, ni les demoiselles, ni les jeunes dames.

Début et symptômes. — Elle débutait avec un caractère inflammatoire accompagné souvent de symptômes typhoïdes ; la fièvre était ardente.

Aux secousses et aux quintes de la toux succédaient promptement l'hypertrophie des glandes mésentériques, l'infiltration des extrémités, le marasme et un gonflement remarquable de la région sous-maxillaire qui se propageait aux parties voisines et apparaissait quelquefois après la première période inflammatoire, mais le plus souvent à la

suite des autres altérations ce dernier symptôme était constamment mortel : il ne s'observait que sur les enfans qui étaient dans le travail ou aux approches de la première dentition ; tous succombaient peu de jours après son apparition. Leur figure et leurs traits acquéraient un aspect et une forme parfaitement semblables à ceux que contracte la tête des moutons lorsque ces animaux sont attaqués de la gourmette, affection que Paulet surnomme la *pourriture* et qui est aussi désignée sous les noms de *Guam* et de *Tare*.

Les glandes sous-maxillaires, le tissu cellulaire qui les environne, le cou, l'occiput se tuméfiaient successivement ; les paupières supérieures s'infiltraient, les lèvres devenaient pâles et œdématisées, les enfans étaient tristes ; ils refusaient toute nourriture ; leur ventre se ballonnait de plus en plus et la mort arrivait cinq à six jours après le développement de ces phénomènes.

Etiologie. — J'ai cru pouvoir donner pour cause à cet état pathologique intéressant et nouveau les fluxions déterminées par les secousses et les quintes d'une toux opiniâtre sur l'appareil salivaire et sur ses conduits, l'influence énervante du climat et celle en particulier qu'exerce la dentition sur les follicules muqueux et sur les papilles nerveuses de la bouche.

En effet, les contractions que les muscles du cou, du larynx et de toutes ces parties imprimaient pendant ces toux convulsives à la circulation et aux

sécréteurs de l'appareil salivaire, l'inflammation qui arrivait et se propageait de la partie inférieure de la trachée vers les parties supérieures, existaient d'une manière plus violente et plus aiguë que dans les coqueluches ordinaires et devaient nécessairement, sous la température des Antilles, être suivies de résultats d'autant plus graves qu'elles attaquaient des enfans d'une constitution déjà naturellement affaiblie.

Nécropsies. — Les nécropsies offraient : 1° des altérations inflammatoires de l'arachnoïde et de la pie-mère, caractérisées, tantôt par l'injection de ces membranes et leur épaissement, et d'autres fois par des épanchemens séreux et par la présence de stries albumineuses ; 2° une infiltration considérable du tissu cellulaire du cou, l'engorgement des glandes de cette région ; 3° la suppuration des bronches et de la trachée ; 4° l'hépatisation du poumon et des points de suppuration disséminés à la partie supérieure du parenchyme de cet organe ; 5° le développement des follicules muqueux de l'estomac et l'engorgement des glandes du mésentère.

Thérapeutique. — Chez les enfans qui n'avaient pas encore présenté le symptôme de l'engorgement sous-maxillaire, l'on pouvait réussir en employant la résection des gencives, les mucilagineux, les applications de sangsues, l'oxide de zinc, les boissons émollientes et pectorales, quelques doux purgatifs, tels que la manne, le calomélas et le sirop de chicorée composé, les toniques et les diaphoré-

tiques légers, l'acétate de morphine en sirop, une cuillerée à café le matin et une le soir, ou en pilule avec la thridace, un demi-grain d'acétate de morphine et six grains de thridace ou suc de laitue divisés en douze pilules parfaitement égales, une de ces pilules toutes les vingt-quatre heures pour les plus jeunes enfans, deux pour les enfans de trois à cinq ans, trois pour les adolescens, quatre, cinq et six graduellement pour les adultes; le changement d'air et un sirop composé avec l'oximel scillitique, le quinquina et l'opium.

Ces mêmes moyens étaient vainement mis en usage lorsque l'engorgement sous-maxillaire avait apparu. Ni les sangsues, ni les vésicatoires sur ces régions, ni les fondans, ni les purgatifs ne nous étaient d'aucun secours; la mort triomphait alors promptement de nos efforts.

ART. II. — DE LA PHTHISIE TUBERCULEUSE.

Considérations générales et particulières. — La phthisie tuberculeuse développée sous le climat des Antilles est promptement funeste; elle y parcourt ses périodes avec plus de rapidité qu'en Europe.

Pour se faire une idée juste de cette assertion qui repose sur l'observation et sur l'expérience des lieux, nous ne pouvons nous dispenser de produire et d'examiner cette question sous les deux points de vue qui lui sont propres, et qui sont : la transition d'une phthisie tuberculeuse d'un pays froid dans une région chaude, et le développement

particulier de cette affection sous la zone torride.

Avant mon départ pour les Antilles, il m'était arrivé plusieurs fois, en m'étayant de l'opinion de mes confrères de Paris, de conseiller à des phthisiques l'émigration vers les colonies. La température et le climat de ces îles nous apparaissaient, à nous, qui n'avions pas étudié leurs modifications et leur action sur l'économie, avec tous les avantages que semblait y attacher leur position géographique : les influences chaudes et humides de ces régions devaient constamment faciliter les fonctions de la respiration en établissant moins d'activité dans l'oxigénéation du sang, et les plaies se cicatrisant mieux sous de semblables conditions, une affection tuberculeuse nous paraissait devoir aussi parcourir plus favorablement ses périodes d'inflammation et de suppuration. Mon étonnement fut donc bien grand lorsque, peu de temps après mon arrivée dans les Antilles, je rencontrais un assez grand nombre de phthisies tuberculeuses, tant sur les blancs que sur les mulâtres et plus particulièrement sur les nègres.

Il me semblait assez étrange d'observer cette maladie dans un pays que l'on conseille aux phthisiques d'aller habiter !

Devant ces faits je dus m'appliquer vivement à la recherche de la vérité, et pour me rendre un compte plus exact de ce qui se passait devant moi, je m'attachai scrupuleusement à l'examen des causes et des effets qui m'entouraient.

Bientôt je pus me convaincre que, si d'un côté je voyais la phthisie exercer ses ravages sur les indigènes, d'autre part sa marche et ses progrès se ralentissaient sur les Européens qui venaient habiter parmi nous.

Il me fut facile de remarquer que souvent ces derniers, peu de temps après leur arrivée, recouvraient une existence nouvelle et qu'ils pouvaient vivre plusieurs années sans ressentir aucune atteinte de leur maladie; que quelques-uns présentaient, sous peu de mois, tous les caractères de la guérison, et que plusieurs d'entre eux pouvaient même repartir pour l'Europe et faire croire à une guérison réelle!

Le climat et l'exaltation des fonctions fixèrent dès lors toute mon attention.

Le développement et l'activité du système veineux, la déplétion des vaisseaux lymphatiques, l'excitation toute nouvelle et insolite de la peau, son imbibition jusqu'à ses derniers réseaux, l'ensemble des autres phénomènes et des modifications que détermine la chaleur sur nos organes, me parurent être les causes qui, pour les nouveaux arrivés, suspendaient, par une action et par des métastases favorables, et les fluxions sanguines vers le poumon, et le travail particulier des tubercules; tout, en effet, sous de telles conditions, devait concourir efficacement pour eux à la résolution des engorgemens.

L'Européen habite-t-il à peine ces climats que son

sang, renouvelé plus souvent, acquiert une fluidité et des proportions chimiques jusqu'alors inconnues. Ce fluide n'est occupé qu'à réparer les pertes continuelles de l'exhalation et cesse de menacer l'organe de la respiration. Si même alors des excès exigeaient une réparation anormale, l'on verrait plutôt apparaître chez ces inacclimatés des affections inflammatoires des voies digestives et des méninges.

Il importe néanmoins, malgré ces avantages, qui ne sont que passagers et qui ne se maintiennent que pendant les premières années, de se tenir toujours en garde contre ces guérisons apparentes, car après l'acclimatement et lorsque certains individus sont déjà convaincus de leur guérison, il peut arriver que, sous une cause quelconque, des tubercules indolens s'enflamment tout-à-coup, suppurent et amènent bientôt une mort que rien ne paraissait devoir faire présager.

Quant à ce qui regarde les indigènes, nous savons que rien n'est plus ordinaire, sous les tropiques, que la tendance aux refroidissemens subits et à la suppression des sueurs. Ces transitions de fraîcheur et de chaleur alternatives réagissent le plus souvent sur l'organe pulmonaire en établissant dans son parenchyme des fluxions intermittentes qui en contrarient les fonctions. La viciation de l'air par les gaz putrescibles et les miasmes marécageux, l'action propre des poumons dans leur travail dépuratoire, sont aussi des cau-

ses aptes à produire la phlogose de l'organe pulmonaire, et plus tard le développement d'une phthisie accidentelle.

Une dame de Sainte-Lucie, la seule qui offrit, dans cette colonie, une constitution rachitique, et jouissant du reste d'une santé régulière, avait été faire à la Martinique, distante de sept lieues, un voyage de quelques jours.

Surprise, pendant une promenade, par un vent trop frais, elle ressent un malaise général et s'empresse de rentrer. Ses menstrues qu'elle avait alors, et qui avaient paru dès la veille, continuent de couler avec régularité. Il survient une toux sèche, des frissons, de l'oppression, de la fièvre et des sueurs abondantes autour de la poitrine. Cette dame se hâte de s'embarquer pour Sainte-Lucie où elle fut bientôt de retour.

Appelé près d'elle en consultation, je reconnus l'existence de foyers nombreux de tubercules qui, sans aucun doute, existaient depuis long-temps à l'état latent.

Nous étions alors au sixième jour d'invasion, et les points tuberculeux donnaient déjà par l'expectoration une abondante suppuration : ils continuèrent à parcourir, malgré nos soins, leur marche rapide et foudroyante; la mort arriva neuf jours après leur réveil inflammatoire !

Le rôle des poumons est constamment, dans ces climats, toute chose bien compensée, plus pénible et plus actif que celui des autres viscères,

et rien de plus fréquent que d'y observer l'engorgement variqueux de leurs vaisseaux, l'asthme nerveux et intermittent, l'orthopnée passagère et l'abondance de la sécrétion perlée des glandules bronchiques. L'on voit aussi survenir l'irritation de leurs capillaires sanguins, et naître des hémoptysies, lorsqu'à la fraîcheur de l'atmosphère succèdent rapidement des chaleurs humides et étouffantes.

Thérapeutique. — Le traitement de la phthisie tuberculeuse doit être dirigé dans les colonies de la même manière qu'en Europe.

Après la première période inflammatoire, l'on obtient souvent des succès par l'emploi de l'émétique à doses graduées, et celui de l'acide sulfurique alcoolisé ou eau de rabel dans une potion (voir le formulaire).

Lorsque l'hémoptysie n'est qu'accidentelle, la saignée du bras, quelques pédiluves synapisés, et une infusion de fleurs de guimauve et d'ortie grièche, acidulée jusqu'à bonne acidité avec quelques gouttes d'acide sulfurique et édulcorée avec le sirop de grande consoude, en triomphent facilement.

Le bouillon de tortue de terre, de grenouille et de vignots de rivière, dans lequel on ajoute quelques feuilles de siguine, une laitue, une pincée de cerfeuil et de pourpier, convient dans le cours de ces affections.

L'on peut aussi composer pour les malades un

sirop très avantageux avec le sucre candi brun, quelques escargots (limaçons), un cœur de laitue, et les fleurs du pois d'Angole et du Gombeau.

Les points de suppuration doivent être, et plus rares, et plus circonscrits qu'en Europe, et les chaleurs n'empêcheront point l'usage de la flanelle à nu sur la peau. Les cautères seront placés de préférence sous les aisselles. Les quintes de toux seront calmées par les pilules de thridace et d'acétate de morphine; leur action narcotique est plus douce, et moins dangereuse que celle de la belladone qui provoque souvent une chaleur et une excitation particulières dans les voies aériennes.

L'on préférera au lait de vache, rarement bon dans les Antilles, d'abord celui d'ânesse, puis celui de chèvre.

Les bains de mer m'ont aussi paru presque toujours favorables dans la première période de cette maladie, et surtout avant son début, chez les sujets qui par leur constitution paraissaient y être naturellement disposés.

Les guérisseurs caraïbes employaient anciennement contre les accès de l'asthme nerveux assez fréquens, comme je viens de le dire, un remède qui n'est plus aujourd'hui connu que de quelques habitans et que l'on ignore même dans plusieurs colonies.

Il consiste à faire établir un vase, de la dimen-

sion d'un gobelet ordinaire, avec un morceau de tronc vert du tamarin ou tamarinier, et à boire, le matin à jeun, dans ce vase une rasade d'eau de pluie que l'on y a laissé séjourner, dès le soir, en plein air et à la fraîcheur de la nuit.

L'eau, mise en contact de cette manière avec le bois vert du tamarin qui possède des principes à peu près semblables à ceux de son fruit et de ses feuilles, acquiert une saveur acidule légère et agréable. L'on doit en faire usage pendant l'espace d'un mois environ. Lorsque le vase se dessèche, on le fait imbiber dans de l'eau fraîche, ou ce qui est préférable encore, on en fait tourner ou façonner un nouveau.

La description de l'asthme n'offrant aucune particularité spécialement propre à ces contrées, et ne pouvant, par conséquent, trouver place dans ce livre, j'ai cru devoir joindre à cet article ce moyen qui réussit quelquefois et qui me paraît non seulement ingénieux, mais encore fort intéressant par sa curieuse origine.

§ IV. — APPAREIL DES VOIES DIGESTIVES.

ART. I. — DE LA COLITE ET DE L'ILÉITE. VOLVULUS.

Division. — L'intensité des inflammations du duodénum, du colon et de l'iléon s'accroît avec les grandes chaleurs. Ces affections, dans ces contrées,

peuvent être divisées en deux ordres : le premier renfermera celles qui affectent une marche inflammatoire naturelle à l'élévation de la température, avec *invagination* ou *rétrécissement* de l'intestin, et le second celles qui accompagnent quelquefois les fièvres intermittentes.

Ordre premier. — Invasion. Résultat de l'autopsie cadavérique. Thérapeutique. — Les premières se développent avec une violence implacable, et de préférence sur les Européens qui, à leur arrivée, se livrent à des excès; elles déploient sur eux tout l'appareil de leur force et de leur activité. Dans ces cas, leur diagnostic est facile, leur pronostic grave, et leur durée de quelques jours. L'histoire de l'autopsie suivante retracera, plus fidèlement que la description la plus exacte, les lésions qui peuvent altérer le canal intestinal dans le volvulus des Antilles.

Un mousse anglais, âgé de seize à dix-sept ans, faisant partie de l'équipage du navire le *Magnet* mouillé devant *Castries*, succomba, vers la fin de décembre 1831, à la suite d'une affection de ce genre. Un médecin anglais l'avait traité par le calomélas à hautes doses et jusqu'au point de salivation.

Le docteur *Evans*, étranger à ce traitement, ayant obtenu la liberté de pratiquer l'autopsie, mé pria d'y assister. Trois heures s'étaient écoulées depuis la mort.

Encéphale. — L'arachnoïde et la pie-mère sont

enflammées et très épaissies ; les ventricules contiennent un peu de sérosité.

Thorax. — Le thorax est sain.

Abdomen. — La muqueuse de l'estomac est pulsatée, brune, et se détache par plaques sous la pression des ongles. Le duodénum offre une invagination, au-dessous de laquelle est un *ver lombric*, plein de vie, malgré tout le calomélas qui avait été administré ; ce médicament n'avait certainement pas franchi cette invagination. L'iléon, dont la muqueuse nous présente des traces d'une vive inflammation, nous fait voir successivement six invaginations d'un pouce à un pouce et demi d'étendue. Le cœcum est le siège d'un rétrécissement bridé ; le bout du petit doigt peut à peine s'introduire dans le canal de cet intestin.

Le volvulus ne borne pas ses ravages seulement aux hommes qui habitent ces lieux, mais il règne encore épidémiquement sur les chevaux, et ces animaux y succombent d'autant plus promptement, que l'on n'a recours pour eux qu'à des moyens presque toujours irritans.

Thérapeutique. — L'histoire de ces inflammations et leurs funestes conséquences nous apprennent assez que le traitement doit être en rapport avec le début, la marche et l'intensité des symptômes.

Les saignées générales, l'emploi des sangsues et des bains, la diète, les applications et les boissons émollientes, doivent être combinés pour les vaincre

à leur naissance. J'ai vu dans quelques cas réussir le laudanum ; mais il faut l'employer dès leur début, après la saignée, et à des doses hautes et assez hardies, comme le faisait *Sydenham*, pour assoupir entièrement la sensibilité, et arrêter, par ce moyen, ou intervertir la marche de ces inflammations, dans la production desquelles l'innervation joue certainement un rôle très puissant. Disons encore, en faveur des préparations opiacées, selon l'opinion nouvelle et ingénieuse d'*Hufeland*, qu'elles influencent en même temps et immédiatement le système nerveux et la circulation, et qu'elles réunissent avantageusement ici cette double action de calmer l'un et de réveiller l'autre.

Ordre deuxième. — Marche. Symptômes. — Après les premiers accès des intermittentes, dans certains cas, la langue devient saburrale et la bouche nauséabonde, l'élaboration des alimens est irrégulière, le bol alimentaire arrive mal préparé dans les intestins.

Entre les accès, l'élimination trop prompte, ou le chyme de mauvaise qualité irrite les intestins ; les coliques et les selles deviennent fréquentes, le pouls est petit, la fièvre augmente et la soif est pressante.

Alors ces inflammations secondaires entravent et dénaturent souvent les intermittentes ; la peau devient sèche et la fièvre prend un type continu.

La région ombilicale jusqu'à l'hypogastre ac-

quiert bientôt plus de sensibilité; la langue paraît plus animée; parfois elle devient lisse et vive vers son centre; les traits prennent un léger caractère abdominal.

Thérapeutique. — Si dans ces affections, lorsque la langue offre le caractère saburral, l'on avait le soin de prescrire un vomitif avec l'ipécacuanha, l'on éviterait toujours sur les intestins, comme j'ai pu fréquemment m'en convaincre dans ma pratique, ces transitions et ces métastases intermittentes. J'insiste donc ici vivement sur l'indication saburrale de la langue qui est un symptôme d'autant plus important qu'il est de courte durée, et qu'il devient facile, lorsqu'il n'a point échappé, d'éviter ces complications et d'employer ensuite avec avantage le sulfate de quinine. Mais, lorsque les inflammations du colon et de l'iléon se seront franchement décidées, le traitement ne sera plus dirigé que contre la prédominance inflammatoire. Pour les malades d'une constitution robuste, l'on aura recours à la saignée générale, et pour les autres, à des applications de sangsues, soit au siège, soit sur l'hypogastre; les émoulliens à l'intérieur et à l'extérieur, et une diète rigoureuse, seront aussi mis en usage.

Après ce traitement antiphlogistique, il reste à observer quel caractère conserve la maladie.

Souvent ces moyens suffisent pour la faire entièrement disparaître; mais, d'autres fois, elle reprend son type intermittent. C'est alors que

réussissent admirablement les bains d'écorce de quinquina de Sainte-Lucie, et que l'on ne doit se permettre le retour à la médication des intermittentes et à la prescription du sulfate de quinine, qu'après avoir acquis la conviction que l'inflammation ne laisse plus dans les intestins aucune trace de sa présence.

ART. II. — DE LA DYSSENTERIE EN GÉNÉRAL,
ET DE SES VARIÉTÉS.

Considérations générales et divisions particulières. —

La dysenterie est endémique sous la zone torride.

L'expérience que je me suis acquise dans l'étude de cette maladie me porte à admettre, pour les colonies, plusieurs espèces de dysenterie, savoir :

La dysenterie inflammatoire qui est propre aux constitutions sanguines et vigoureuses ;

La dysenterie muqueuse qui affecte les tempéramens bilieux et sanguins-bilieux ;

La dysenterie scorbutique qui n'attaque que les constitutions lymphatiques et épuisées.

Parmi les auteurs qui ont écrit sur cette affection, Zimmermann a le plus particulièrement fixé mon attention : il admettait une *dysenterie maligne* et *putride*, une *dysenterie lente*, une *dysenterie blanche*, une *dysenterie inflammatoire*, une *dysenterie des camps*, une *dysenterie humorique*, une *dysenterie chronique*, etc., etc., etc.

Il guérissait des malades en les purgeant, d'abord

avec le *tamarin*, puis avec la rhubarbe dont il reconnaissait le principe astringent et fortifiant; il en traitait d'autres avec les émoulliens, les amandées, la solution de gomme arabique et la crème d'orge. Parfois il alternait les émoulliens avec la teinture de rhubarbe et les infusions de camomille; il disait qu'il fallait tenter beaucoup de choses, tout observer, tout comparer et savoir en tirer parti. Il s'était aperçu de l'apparition des maladies cutanées à la suite des cours de ventre. Il fit encore usage de la saignée, du vin de Simarouba, et cette variété de moyens, dirigés contre des espèces différentes de dysenterie, réussit presque toujours entre ses mains.

Quoique les opinions de Zimmermann ne soient plus celles de nos écoles, cet homme, si justement célèbre, sera toujours digne dans la science pratique d'une haute considération; et avant de penser à condamner ses opinions, il faudrait songer qu'il guérissait avec sa méthode et ses principes.

En Europe, le plus grand nombre des dysentériques que j'avais soignés ne m'avait généralement offert que des caractères franchement inflammatoires qui cédaient à un traitement dont la base reposait sur la médication antiphlogistique; mais, sous un ciel différent et sur des constitutions opposées, je vis bientôt échouer ces moyens, et il me fallut essayer diverses méthodes et rechercher dans l'usage d'autres médicamens des résultats plus satisfaisans.

L'un de nos médecins les plus distingués, M. le professeur Chomel, dans l'article Dysenterie du *Dictionnaire de Médecine*, en 21 vol., pense que cette maladie n'est point contagieuse. Durant sa longue pratique dans les hôpitaux il n'a jamais vu qu'elle eût affecté ce caractère, mais il convient que, dans quelques cas, il serait possible qu'elle pût se développer par infection. Il juge dans ce même article plus sévèrement de la fièvre jaune et ne balance pas à la ranger au nombre des maladies contagieuses.

Dans la non-transmission du ténésme observé dans les hôpitaux de Paris, nous devons avant tout considérer combien ces lieux sont bien ventilés et quelle admirable propreté y règne sans cesse; nous devons surtout avoir égard aux mesures scrupuleuses d'hygiène qu'y apportent incessamment les sœurs de charité, dont le zèle et les attentions pour les malades y sont d'un secours si précieux. Mais sur les habitations des colonies, et dans les salles consacrées aux malades où ces avantages n'existent pas, j'ai vu souvent un seul nègre affecté de ténésme communiquer cette maladie par les lois, je le crois aussi, de l'infection, à la plupart des malades retenus dans la même chambre que lui; tandis que je n'ai jamais observé qu'un individu frappé de fièvre jaune eût transmis cette maladie à ceux qui l'entouraient, ni même à ceux qui lui prodiguaient les soins les plus intimes.

Étiologie. — Les colonies renferment en elles-mêmes toutes les causes locales qui peuvent donner naissance aux différentes espèces de dyssenterie. Ces affections peuvent encore y être déterminées par la répugnance que produisent certains mets, par des alimens gras et succulens, par les veilles, les fatigues, les émotions violentes et les chagrins.

Thérapeutique. — La thérapeutique doit être modifiée selon les symptômes et le caractère propres à chacune de ces espèces; aussi à la suite de leur description particulière, je placerai le traitement qui leur convient spécialement.

Je consacrerai toutefois à la dyssenterie muqueuse, que nous rencontrons dans les Antilles plus fréquemment que les autres, une attention naturellement plus grande et des détails plus circonstanciés.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

DE LA DYSSENTERIE INFLAMMATOIRE.

Symptômes. — La dyssenterie inflammatoire est accompagnée de fièvre qui se développe, quelquefois avant, quelquefois après son apparition.

La langue paraît rouge, sèche et ramassée; elle est animée sur ses bords. L'on observe de l'anorexie, une soif pressante, le larmolement des yeux, des coliques ombilicales revenant par paroxysmes, une douleur fixe vers les colons augmentant sous la pression des mains, des déjections sanguinolentes.

tes très douloureuses, fréquentes et peu copieuses.

Ces symptômes n'offrent pas toujours une semblable intensité, et le diagnostic est alors plus favorable.

D'autres fois les désordres augmentent avec la seconde période; la fièvre est alternée par des frissons, le pouls devient de plus en plus fébrile, et l'inflammation peut se propager au péritoine ou poursuivre ses ravages sur tout le canal intestinal.

Cette espèce de dysenterie peut aussi passer à l'état chronique; elle devient alors fort dangereuse, et détermine bientôt le marasme, puis la mort.

Thérapeutique. — Le traitement de la dysenterie inflammatoire ne consiste que dans la méthode antiphlogistique. La saignée générale, les applications réitérées de sangsues, les émoulliens, l'infusion d'*herbe grasse* et de *raquette sans piquans*, la décoction blanche de Sydenham, l'eau de riz, l'eau panée, les lavemens amylicés et la diète sont les secours qu'il faut employer dès que le diagnostic en est bien établi. L'on peut associer à ces moyens l'extrait gommeux d'opium, la thériaque et le laudanum de Sydenham, lorsque les périodes inflammatoires ont été vaincues; l'extrait gommeux d'opium à l'intérieur à la dose de un à deux grains, la thériaque à celle de douze à vingt-quatre grains et même de trente-six grains le matin et le soir, le laudanum de Sydenham à la quantité de huit gouttes dans six onces de décoction blanche par

cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure, ou à celle de dix à quinze gouttes dans un demi-lavement émollient et amylicé. L'on évitera l'encombrement des malades et leur agglomération dans des chambres étroites et mal aérées.

Le chou caraïbe (migant de choux) est un des alimens que les habitans des colonies recommandent avec raison dans la dysenterie. Cette racine, d'une saveur agréable est très nutritive et fort riche en principes féculoux. Le fruit de l'arbre à pain (rima) est à conseiller dans les mêmes cas. On les prépare également au maigre, comme on le fait aussi pour la fécule du manioc ou moussache, et pour les crèmes de riz et de mie de pain. Certains fruits mucilagineux des Antilles, tels que le *corosol doux* et la *figue banane* ont paru réussir chez certains dysentériques. La gelée de *goyave* peut être aussi permise; elle réunit des propriétés semblables à celle de coing, mais elle doit être préparée, contre l'usage ordinaire, sans aucun mélange d'écorce de lime ou de citron.

L'on s'abstiendra de boissons fermentées et gazeuses, telles que la bière qui m'a paru toujours contraire. Le vin de Bordeaux, étendu dans de l'eau fraîche, est la seule boisson convenable dans la convalescence.

Le régime diététique et antiphlogistique sera continué pendant long-temps, et l'on ne passera qu'avec prudence à l'usage de la viande et des mets préparés au gras; car les rechutes sont fré-

quentes et le rétablissement ne s'obtient souvent que par le changement d'air dans des localités plus fraîches, et quelquefois même dans les régions lointaines et tempérées.

Nous avons été plusieurs fois réduit dans les dyssenteries chroniques à conseiller les voyages de long cours et le séjour en France pendant des années entières : le mal de mer, lorsque les malades conservent encore assez de forces, agit d'une manière salulaire, et peut contribuer à faire naître une convalescence que la température et la salubrité d'un nouveau climat achèveront d'accomplir. Je ferai toutefois remarquer que les dernières traces de ces dyssenteries rebelles ne s'effacent entièrement qu'au bout de deux ou trois années ; les malades devront donc ne pas songer à retourner dans les colonies avant que la guérison ne soit jugée complète, ce qui n'arrivera que lorsque les fonctions de la digestion, et surtout celles de la défécation auront recouvré depuis un espace de six à huit mois leur entière et parfaite régularité.

DEUXIÈME VARIÉTÉ.

DE LA DYSSENTERIE MUQUEUSE.

Symptômes. — Quelques jours avant le début de la dyssenterie muqueuse, les malades sont abattus et insoucians, la bouche est pâteuse, l'appétit et la soif sont nuls, la tête est pesante ; cet état s'accompagne de borborygmes, de coliques légères, de selles plus fréquentes qu'à l'ordinaire,

Lorsque le flux dyssentérique a pris son cours, la céphalalgie sus-orbitaire se dissipe, l'état de malaise disparaît, la bouche n'est saburrale que le matin.

Les premières tasses de tisane enlèvent son mauvais goût, et peu de momens après, les malades sont tourmentés, non par la soif, mais par le désir des alimens; la plupart d'entre eux ne peuvent supporter la diète.

Le pouls demeure régulier comme dans son état normal, seulement après les tranchées et les selles, ses pulsations se précipitent passagèrement; les déjections sont muqueuses et striées de sang vers la fin de la défécation.

Au bout de quelques jours les malades sont défaits et asthéniques; leurs garde-robes deviennent aqueuses et sanguinolentes; elles répandent des exhalaisons particulières.

Leurs forces s'épuisent à mesure que se prolonge la maladie; la faiblesse devient telle enfin qu'ils peuvent à peine soutenir la locomotion. Leur pouls est petit et précipité; ils sont moroses et incapables d'aucune tension de l'imagination, d'aucune application de l'esprit; les yeux sont renfoncés et les conjonctives jaunâtres; les joues sont flétries et hâlées, les jarrets débiles et tremblans, les membres grêles; la peau est sèche et terreuse, le ventre est déprimé, les fesses sont affaissées et ridées; les déjections entraînent avec elles des gaz, un mucus glaireux, teint de sang, 13

et des portions abondantes de fausses membranes.

L'appétit est porté quelquefois jusqu'à la voracité et le moindre écart de régime détermine de plus graves symptômes.

L'estomac et le duodénum laissent à penser qu'ils exécutent assez bien l'acte de la digestion, et les malades ressentent quelques heures de bien-être et de force dès qu'ils ont pris des alimens ; mais cette illusion cesse bientôt et les malheureux ne tardent pas à s'apercevoir que le travail de la digestion ne produit chez eux qu'une dérivation momentanée. En effet le bol alimentaire, toujours mal élaboré, est à peine parvenu dans l'iléon et les gros intestins, qu'ils éprouvent une tourmente d'autant plus grande, qu'ils ont mangé davantage, et qu'ils ont pris plus de boissons fermentées.

Les déjections sont constamment en proportion des alimens et des liquides ; elles conservent même les apparences et l'odeur des unes et des autres ; jour et nuit elles interrompent le repos des malades, et sont précédées par des coliques ombilicales dont la violence s'accroît de jour en jour et dont les effets font pâlir et s'affaïsser encore les traits de la figure déjà décomposés.

Dans cet état le rectum est le siège d'une pesanteur désolante qui augmente pendant les selles, et qui provoque le besoin pénible, le plaisir affreux de forcer involontairement, et de pousser des expirations plaintives et gémissantes.

A ces symptômes succèdent, au bout de quelques semaines, et même de plusieurs mois, le relâchement du sphincter de l'anus, la chute du rectum qui nous indiquent le passage de ces affections à l'état chronique, la présence d'ulcérations dans le gros intestin et un désordre profond de la muqueuse.

Cette troisième période est suivie de la fièvre hectique, de l'infiltration des extrémités et de la mort précédée d'une courte agonie.

Thérapeutique. Emploi de l'ipécacuanha. — Il est convenable d'employer au début de ces dyssenteries, la diète, les applications de sangsues au siège, le même régime et les mêmes boissons que dans la dyssenterie inflammatoire; mais lorsque ces moyens ne sont suivis d'aucun effet salutaire, le médecin qui pratique dans les Antilles, et qui connaît l'admirable propriété dont jouit l'infusion de la racine d'ipécacuanha contre ces affections, ne doit pas hésiter d'avoir immédiatement recours à ce médicament.

La méthode qui paraît préférable, et qui est en usage dans ces contrées, est celle d'*Helvétius*.

Elle consiste à jeter, le soir, deux ou trois petits verres à toast d'eau bouillante sur une quantité de un à deux gros de cette racine que l'on a fait préalablement concasser. Le lendemain matin l'on tire à clair l'infusion et on la fait prendre par petits verres de quart-d'heure en quart-d'heure. Ce premier jour, l'on favorise abondamment les vo-

missement à l'aide de l'eau tiède. L'on conserve le marc de l'ipécacuanha, et chaque soir, pendant au moins trois jours, et dans les cas rebelles, pendant cinq, six et neuf jours, l'on verse dessus, pour le lendemain, une même quantité d'eau bouillante.

Le second jour, l'on ne donne qu'un verre d'eau tiède entre chaque vomissement.

Le troisième, s'il survient des vomissements, l'on n'a recours qu'à un seul verre d'eau tiède, et ensuite, à quelques petites tasses de thé chaud et léger.

Il est rare que les vomissements aient lieu les quatrième et cinquième jours ; si cependant ils se présentaient, l'on continuerait simplement l'usage de quelques tasses de thé.

Trois jours suffisent ordinairement pour arrêter la dyssenterie, et l'on ne doit renoncer à l'usage de l'infusion, que lorsque les selles ont entièrement cessé.

Au bout du troisième jour, quelques praticiens font verser sur le marc, au lieu d'eau bouillante, du vin chaud de Bordeaux qu'ils font administrer de la même manière.

La susceptibilité de certains estomacs ne leur permet souvent pas de supporter les doses que nous venons d'indiquer ; dans ces cas l'on prescrira simplement deux petits verres d'infusion le premier jour, et un seul les jours suivans.

Il faut, je dois en convenir, avoir observé soi-même la vertu de ce médicament, pour le recom-

mander avec autant d'assurance et oser l'employer avec toute la confiance qu'il mérite. Il guérit, en effet, seul et sans le secours d'aucun astringent ni d'aucun narcotique ; il guérit, je dirai plus, sans que les malades observent la diète, même durant les premières heures qui suivent les vomissemens, et sans qu'ils prennent d'autre boisson que de l'eau fraîche et rougie.

Cependant, malgré ces exemples, les brusques écarts du régime diététique ne sont le plus souvent que nuisibles à l'accomplissement de la guérison ; ils peuvent même s'y opposer complètement et aggraver d'une manière fort alarmante l'état du malade qu'ils privent dès-lors de l'efficacité directe du médicament.

Pour arriver au but que l'on se propose, il est donc d'une prudence indispensable de prescrire une diète plus ou moins sévère et de ne permettre pendant le premier septénaire, d'abord que des crèmes de fécule de manioc, puis des panades légères, puis le *migant* ou bouillie de *choux caraïbe*.

Dans le traitement de la dyssenterie, diverses autres méthodes ont été mises en usage avec succès et le sont encore. En 1825 le *docteur Lachèse*, dans une épidémie de dyssenterie bilieuse, à Angers, faisait vomir au début de la maladie avec l'ipécacuanha en poudre ; il administrait le lendemain une purgation avec la manne dans l'intention de modifier la nature des déjections alvines, il prescrivait des lavemens et des fomentations émollientes, et si le

flux continuait; il avait recours à des pilules composées avec le quinquina, l'ipécacuanha et l'opium.

Bosquillon donna l'ipécacuanha en poudre à la dose de un à deux grains, trois et quatre fois par jour.

Hufeland prescrit, d'abord un vomitif avec l'ipécacuanha, puis la rhubarbe en poudre à la dose de quatre à huit grains par jour.

Amesley administre le colomélas à doses élevées et l'associe à quelques grains d'opium; de temps à autre il alterne ce moyen avec un purgatif plus actif, jusqu'à ce qu'il ait obtenu des déjections d'une couleur et d'une consistance naturelles.

Plusieurs médecins, tels que *Hufeland*, *Horn*, *Müller* et *Geddings* ont fait usage de l'extrait alcoolique de noix vomique et de l'opium réunis, après l'emploi d'un premier vomitif avec l'ipécacuanha.

L'écorce de *Simarouba* eut aussi son tour de réputation qu'elle conserve encore. Le professeur *Jussieu* fut le premier qui en proposa l'usage, et après lui, *Degner* et *Sarcone* en firent un grand éloge.

A la Guyane Française, le docteur *Segon* donnait récemment avec avantage une poudre composée de calomélas et d'ipécacuanha.

Les succès qu'ont obtenus ces méthodes ne diminuent en rien la propriété spécifique de l'ipécacuanha; elles tendent au contraire à nous en confirmer les bons effets, et comme si presque tou-

jours la guérison ne pouvait avoir lieu sans ce médicament, nous le voyons entrer dans la plupart des formules que nous venons de citer.

Il nous reste à examiner maintenant son action spéciale sur les muqueuses et à transmettre quelques détails qui m'ont semblé dignes d'un intérêt particulier.

DE L'ACTION DE L'IPÉCACUANHA SUR LES MUQUEUSES.

Les idées que j'avais puisées dans la médecine physiologique me firent redouter long-temps l'emploi de l'ipécacuanha, quoique plusieurs fois j'eusse été témoin des succès de ce médicament. Mais combien dans beaucoup de cas nos raisonnemens sont pauvres et étroits, même en les basant sur l'existence de désordres pathologiques certains, lorsqu'il s'agit de l'action des médicamens, de leur opportunité, de leur manière de guérir, et de la tolérance des points malades et ulcérés de nos oragnes pour des substances plus ou moins énergiques.

Dans cet état de doute et d'incertitude, si naturel devant des faits qui sont au-dessus de notre sphère d'intelligence, et que la nature ne nous permet d'apprécier qu'avec les yeux de l'observation, je dus tenter sur moi-même, afin de mieux me convaincre, quelques expériences sur le mode d'agir de cette racine.

J'essayai son action sur mes différentes muqueuses, et je m'aperçus qu'elle était de très courte

durée et qu'elle ne laissait à sa suite aucun résultat dangereux ; les fonctions de ces parties recouvraient promptement leur vigueur et leur intégrité.

Je l'observai sur mes conjonctives : une prise de quelques grains, insufflée dans mon œil, y produisit instantanément une vive phlogose ; la conjonctive se boursoufla, l'œil fut douloureux le premier jour, la douleur diminua le second jour, en transmettant un sentiment particulier de constriction qui se rapportait à la sensation des astringens ; enfin le cinquième jour, sans avoir employé de collyre, ni m'être soustrait à l'action de la lumière, mon œil avait recouvré son état naturel.

Son infusion, mise en contact avec la muqueuse de mes lèvres, y développa peu de sensibilité ; elle fut plus active sur la muqueuse buccale et sur ma langue. En gargarisme, elle me fit éprouver des nausées, puis un sentiment de chatouillement, une forte constriction et un dégoût insurmontable ; sur le sphincter de l'anus et en lavement, elle détermina de la chaleur, de la démangeaison et du resserrement.

Prise à l'intérieur, elle provoqua, le premier et le second jours, des vomissemens et des selles ; une heure après le dernier vomissement je pouvais me livrer à mes occupations ordinaires. Le troisième, quatrième et cinquième jours les vomissemens n'eurent pas lieu, mais je pus apprécier dans toute mon économie un surcroît de ton et de vitalité.

Les sueurs copieuses que le climat déterminait chez moi diminuèrent, ma peau n'était plus seulement qu'humectée par une douce moiteur, mon appétit s'était réveillé plus actif et j'éprouvais une constipation plus opiniâtre que de coutume.

Ce médicament agissait-il en produisant, comme on le pense généralement, une métastase inflammatoire vers l'estomac, ou portait-il par sa vertu spécifique une action astringente et purement locale sur toute la muqueuse des intestins ?

Une épidémie de dyssentérie, et la détresse d'autres moyens me mirent bientôt à même de mieux éclairer mon jugement et d'éprouver de nouveau les effets de l'ipécacuanha.

Je concentrai, sur certains dyssentériques, toute son action, ou du moins, sa plus grande action vers l'estomac, en l'administrant à plus fortes doses et en provoquant avec l'eau tiède des vomissemens abondans. Sur d'autres, je me contentai d'un seul vomissement, et je précipitai toute son action sur les intestins, à l'aide de thé très chaud, donné de quart d'heure en quart d'heure. De cette manière, j'obtins des selles fréquentes le premier jour, rares le second et nulles le troisième.

Cette dernière méthode me réussit mieux que la première ; les déjections changeaient aussitôt d'aspect : de sanguinolentes qu'elles étaient, elles devenaient muqueuses, dès le second jour, puis, noirâtres et plus consistantes. Leur odeur dyssenté-

rique s'évanouissait et la chute du rectum n'avait plus lieu.

En peu de temps je pus me convaincre, par un grand nombre de faits et d'observations, que l'infusion de la racine d'ipécacuanha ne pouvait, en aucune manière dangereuse, changer et dénaturer ces états morbides de l'intestin qui, dans leurs premières périodes, peuvent être comparés, ce me semble avec justesse, à l'affection de l'estomac connue sous les noms d'état saburral ou d'embarras gastrique.

En effet cette infusion a pour résultat immédiat de déterminer chez les malades un calme parfait. En peu d'heures tout est changé pour eux : la peau devient halitueuse et le sommeil reparait, l'absence des déjections, un surcroît de force et d'activité, l'espérance qui renaît pour eux les reportent, dès ce moment, vers l'idée d'une guérison dont ils ne peuvent plus douter. Enfin la santé, que chaque instant leur ramène, démontre ici que l'ipécacuanha n'agit pas en modifiant ou en déguisant ces maladies, mais qu'il les guérit bien positivement.

Ces guérisons sont d'autant plus certaines et sans réplique, que les dyssentériques eux-mêmes, si le mieux n'était qu'accidentel, continueraient à éprouver un état anormal fort appréciable qui leur indiquerait, en les abusant rarement, que leur affection existe encore; de son côté le médecin reconnaîtrait à la mauvaise *élaboration* des digestions, à l'état du ventre, à la dou-

leur produite par la pression sur les *colons transverses*, *ascendans* et *descendans*, à la consistance des selles non moulées, à l'état et à la couleur de la peau, à la rougeur des pommettes, que la maladie qu'il combattait n'est que momentanément suspendue : mais loin de là le médicament guérit sans équivoque, et après son action, la santé se rétablit presque toujours avec une entière régularité.

Il est surtout à remarquer que ceux qui, à la suite de leurs longues souffrances, viennent à lui devoir leur guérison, lui vouent plus de reconnaissance qu'au médecin qui en a prescrit l'emploi, tant il agit directement contre ces affections, et tant ses effets sont salutaires et faciles à percevoir !

TROISIÈME VARIÉTÉ.

DE LA DYSSENTERIE SCORBUTIQUE.

Lorsque la dyssenterie apparaît chez les malades atteints de scorbut, elle annonce ordinairement la terminaison mortelle de cette dernière affection.

Tantôt elle est déterminée par les écarts de régime, par les alimens de difficile digestion, et par l'atonie propre de la membrane muqueuse ; tantôt elle est le résultat du scorbut dans ses dernières périodes.

Dans le premier cas, l'infusion de la racine d'*ipécacanha* réussit assez bien malgré les rechutes fréquentes auxquelles sont enclins les malades ;

mais dans le second qui se rapporte plus généralement aux vieillards, je ne connais point de médicamens qui puissent être appliqués, même avec l'espérance du succès; l'agonie est trop voisine et la mort inévitable.

Cependant, si le temps et la marche du flux dysentérique le permettaient, il serait convenable d'appliquer des vésicatoires aux extrémités inférieures, de fomentier doucement l'abdomen avec un mélange de teinture de quinquina, de camphre, d'huile de camomille et de laudanum de Sydenham, d'administrer à l'intérieur l'extrait gommeux d'opium, la thériaque, les demi-lavemens amyliacés, et de faire prendre pour nourriture des crèmes légères de *moussache* de *Barbade* ou fécule du manioc.

Le laudanum et l'opium à des doses élevées et presque toxiques ont quelquefois réussi.

ART. III. — DE LA PRÉSENCE DES VERS LOMBRICS DANS LES INTESTINS, ET DES CONVULSIONS QUI PEUVENT EN RÉSULTER.

Considérations générales. — La présence des *vers lombrics* dans les intestins est un accident morbide, beaucoup plus fréquent dans les colonies qu'en Europe.

On l'observe principalement chez les enfans des classes ouvrières, et généralement chez tous ceux qui, livrés à leurs volontés, peuvent accomplir tous leurs caprices de gourmandise. Ce n'est qu'a-

près le sevrage et jusqu'à l'âge de la puberté qu'ils y paraissent le plus disposés.

Convulsions symptomatiques. — Les convulsions symptomatiques que l'on voit en résulter affectent quelquefois un caractère fort grave qu'il est important de ne pas confondre avec celui de la méningite rémittente.

Symptômes. — Les enfans, sous l'empire des affections vermineuses, offrent un ensemble diagnostique qui échappe rarement à un œil exercé : ils sont tristes , leur ventre est ballonné , leur figure est blême , leur peau sèche et leur pouls accéléré. Ils éprouvent des coliques passagères , suivies de déjections spontanées qui contiennent presque toujours , ou des lombrics ou des détritrus de ces animaux , une chaleur constante vers la région ombilicale , quelquefois un mouvement de reptation et des picotemens dans les intestins , un resserrement et un fourmillement particulier se propageant de la gorge à la membrane pituitaire et aux ailes du nez qui paraissent plus dilatées que de coutume , et qui sont tapissées intérieurement d'une mucosité grisâtre. Les yeux sont languissans , la cornée transparente semble ternie , la pupille est dilatée , la bouche se remplit de salive , soit à jeun , soit quelquefois après l'ingestion de certains mets ; dans ces instans il survient des nausées et les enfans rejettent par le vomissement un liquide épais et vitré ; leur salive est souvent acide et leur langue rouge et pointillée vers son

extrémité, est légèrement saburrable à sa partie moyenne. Quelques praticiens ont attribué à la présence des lombrics l'état picoté et la teinte lie de vin que présente parfois cet organe; cependant ce symptôme, lorsqu'il est isolé, m'a paru moins positif qu'aucun des précédens pris à part l'un de l'autre. Il m'est arrivé plusieurs fois de soumettre à des traitemens anthelminthiques des enfans qui ne présentaient que ce seul caractère et jamais je ne les ai vus rendre des lombrics; j'ai cru m'apercevoir que ces petites taches, (qui ne sont que le développement des houppes nerveuses) de la langue, devenaient surtout plus apparentes à la suite de l'excitation que les substances acidulées produisaient sur cet organe.

Étiologie et prophylaxie. — Les fruits, les boissons aqueuses et la nourriture végétale agissent ici d'une manière plus défavorable que partout ailleurs, car, (sous l'influence du climat, les forces digestives sont naturellement peu développées, et il existe une tendance notable à l'asthénie de l'estomac et à la débilité des intestins.

Sous de telles conditions, la naissance et la propagation des *lombrics* sont faciles et rapides, surtout chez les enfans auxquels les intermittentes ont laissé la dyspepsie et l'engorgement des viscères. J'ai pu voir souvent à Sainte-Lucie des enfans encore en bas-âge rendre, dans l'espace de quelques jours, par les vomissemens et par les selles jusqu'à quatre et six cents lombrics; des autopsies

vingt
à vingt

estomac

intestin

cadavériques m'ont plusieurs fois révélé l'existence de ces animaux dans l'intestin grêle par multitude innombrable; il en fourmillait de tous les âges et de toutes les dimensions qui s'enlaçaient par pelotons et semblaient comme se multiplier sous la vue.

Il est donc d'une grande utilité de diriger sagement l'hygiène de cet âge et de soumettre les enfans à une nourriture saine et réglée, de leur interdire l'usage des mauvais fruits, et de leur faire accorder aux repas une boisson vineuse ou fermentée.

Les convulsions qui se manifestent alors ne doivent être combattues que par des anthelmintiques : la mousse de Corse, la racine du *papayer* à la dose de deux gros à une demi-once en décoction, le sirop de la spigèle anthelminitique pourront remplir ce but. Mais lorsque l'on soupçonne la présence d'une grande quantité de lombrics, lorsque le malade a rendu plusieurs de ces vers et que les convulsions prennent un caractère plus grave, il est urgent de recourir à une médication plus active. Le moyen le plus salutaire alors est de faire prendre aux enfans, toutes les heures, un demi-verre (quatre onces) de jus de semen-contra des Antilles, dans lequel on ajoute une cuillerée à café à deux cuillerées (un à deux gros) d'*ether sulfurique*, deux gros d'*huile de ricin* et une cuillerée de *gros sirop* (mélasse).

Le ballonnement considérable du ventre qui existe dans ces cas, et la retraite des vers dans le gros

intestin, où ils rétrogradent en fuyant l'action du médicament, indiquent pour favoriser le dégagement des gaz et l'expulsion des lombrics, l'emploi de quelques lavemens purgatifs qui seront composés avec parties égales de jus de semen-contra et de décoction de casse mélangées, dans lesquelles on fera délayer une à deux onces d'huile de ricin. apth

Ces moyens ont le double avantage, et d'être à la portée de tous les habitans, et de pouvoir être administrés sans danger; ils sont toujours suivis d'un effet promptement salutaire.

Les enfans, après avoir été débarrassés de ces énormes quantités de vers, conservent souvent encore pendant quelques jours de la fièvre et un accablement particulier; cet état ne doit toutefois inspirer aucune crainte, il ne tarde pas à céder à quelques jours de régime diététique, à l'usage des crèmes et des panades légères, et à la tisane d'herbe grasse et de pourpier. 5

Il est inutile après la guérison de prescrire pendant quelque temps, et par intervalle de huit à quinze jours, une purgation anthelmintique, car il existe, chez certains enfans, une disposition toute spéciale au retour des affections vermineuses. autres

Les *tricocéphales* et les *ascarides vermiculaires* se rencontrent dans les Antilles plus rarement que les *lombrics*.

La présence des premiers qui n'habitent que l'intestin cœcum, réclamera simplement un traitement anthelmintique; celle des vermiculaires à

l'entrée du rectum, où leur séjour détermine un prurit incommode, exige en outre l'introduction dans l'anus d'une pommade d'onguent napolitain double, de cérat et d'onguent populeum. Un demi-gros d'onguent napolitain double, un gros de cérat ou de saindoux et un gros d'onguent populeum exactement mélangés. L'on introduit chaque soir, à l'aide du petit doigt, gros comme une petite noisette de cette pommade. Pour les jeunes enfans un à deux grains de calomélas réunis à deux, trois et quatre grains de résine de jalap et incorporés dans une petite cuillerée de miel ou quelques gouttes d'essence de semen-contra des Antilles données à l'intérieur, sont les médicamens auxquels, dans ces derniers cas, on devra toujours accorder la préférence.

§ V. — APPAREIL HÉPATIQUE.

ART. I. — DE L'ICTÈRE OU DE LA JAUNISSE.

Considérations générales et particulières. — L'apparition de la jaunisse, plus fréquente chez les créoles que chez les Européens nouvellement arrivés dans les colonies, paraît se lier au travail actif et laborieux de la circulation veineuse, et de l'exhalation artérielle, sous la double influence du climat et du genre de vie de ces pays.

Elle peut accompagner, ou suivre les intermittentes et naître, comme je l'ai déjà dit, par la constriction du duodénum et le refoulement de la

bile ; elle peut être aussi le résultat des inflammations du canal intestinal qui déterminent à leurs suites des hépatites chroniques.

L'on voit souvent , après un seul accès de fièvre , les conjonctives s'injecter en jaune clair ; les commissures des lèvres , les ailes du nez , les pommettes , les paupières et le front revêtent une couleur semblable à celle du chlore. Cette teinte confuse imprime à l'ensemble des traits un aspect tout particulier ; l'expression du facies est égarée , plombée , allongée et semble surtout exprimer l'étonnement.

L'on retrouve aussi cette injection des conjonctives chez les individus qui , ayant été sujets à des gastrites et à des hépatites , les ont laissé passer à l'état chronique ou qui les entretiennent par des excès ; les conjonctives peuvent même offrir alors un aspect d'un jaune noir et hideux.

Les hommes affectés ainsi , traînent une existence tellement épuisée , qu'ils peuvent impunément faire usage des toniques les plus actifs , sans que ces inflammations chroniques se raniment ou qu'elles produisent des désordres aigus.

Ces surexcitations sont même des besoins pour eux , et accablés qu'ils sont par la paresse et l'anéantissement que font naître ces états , ils ne peuvent apprécier que des mets épicés et excitans , que des boissons qui fouettent et réveillent leurs sens émoussés.

C'est enfin l'irritation , sans cesse renouvelée ,

qui les maintient à ce niveau factice; et ne voulant ni renoncer à leurs plaisirs passés, ni se priver des jouissances présentes, ils se ragaillassent chaque jour avec les salaisons pimentées, le madère, le punch, le rhum et le tabac.

Cependant l'organisme bientôt épuisé ne commande plus qu'imparfaitement aux fonctions : les viscères se désorganisent, la circulation et l'absorption languissent, les veines et les artères surtout se gorgent parfois d'une si grande quantité de sérosité, que leur calibre s'en trouve considérablement augmenté; le cœur et les gros vaisseaux se dilatent, et leurs pulsations deviennent plus fortes; les poumons s'empâtent, s'hépatisent, et surviennent en dernier lieu l'œdème des extrémités, l'ascite, l'hydrothorax et l'anasarque, dernier présage d'une mort inévitable.

En reportant notre attention sur ce que nous venons de voir, nous sentirons toute l'importance que nous devons attacher à dissiper l'ictère, et à conseiller aux malades, dès le début de ces affections, un régime prudent et sévère.

Après s'être rendu compte de l'état des voies gastriques et du foie, l'on prescrira des applications de sangsues en nombre suffisant, une nourriture douce, entremêlée de légumes cuits et de facile digestion, une boisson délayante, un exercice modéré, l'équitation au pas du cheval, les distractions, et l'éloignement de toute occupation sérieuse du corps ou de l'esprit.

ART. II. — DE L'HÉPATITE ET DE SES VARIÉTÉS.

Considérations générales. — Les différentes variétés des affections du foie, décrites avec un talent si remarquable par *Morgagni*, peuvent toutes s'observer aux Antilles dans un court espace de temps; elles sont tellement communes à *Sainte-Lucie*, qu'on les y rencontre chez tous les âges; cependant, les enfans, les femmes et les vieillards y paraissent moins exposés que les jeunes gens et les hommes d'un âge mûr. 9

Nous nous occuperons ici, successivement, des hépatites aiguës et chroniques, des hypertrophies et des abcès du foie, puis des conséquences qu'ils déterminent sur les autres organes.

N'envisageant ces affections que par rapport aux colonies, je n'entreprendrai point leur description scientifique et n'entrerai que dans les détails indispensables à la pratique, détails qui seront nécessairement courts et précis.

Symptômes et diagnostic. — La dyspepsie, l'ictère, la sécheresse de la peau, la douleur de l'hypochondre droit, la tristesse, la fièvre avec paroxysme, l'amaigrissement, la constipation et, s'il y a ictère, la couleur blanche et laiteuse des selles, appartiennent également aux hépatites aiguës et chroniques.

La fièvre forte et continue, la douleur sympathique de l'épaule droite et quelquefois l'impossibilité de soulever le bras de ce côté, la dyspnée et + *liste*

un sentiment d'angoisse pendant les inspirations sont plus propres aux hépatites aiguës.

Dans l'hépatite chronique, avec hypertrophie du foie, la peau des malades, aux parties supérieures du corps, est jaune, rude et terreuse; les membres sont grêles, l'hypochondre droit est tendu, quelquefois l'hypochondre gauche et la région épigastrique le sont aussi, et le ventre est bombé vers la ceinture; quelques malades éprouvent dans le côté droit une douleur sourde et constante, d'autres fois cette région paraît entièrement insensible; il y règne néanmoins toujours une chaleur plus élevée que dans les autres parties du corps, et de ce côté, le pouls est souvent plus actif que de l'autre; la langue est animée et les lèvres, au contraire, sont décolorées, les conjonctives sont injectées en jaune noirâtre, le regard est dur et féroce, les traits considérés en détail sont vieux et grippés.

Transitions et terminaisons. — Les inflammations du foie sont susceptibles de passer promptement à l'état chronique, car elles perdent ordinairement leur caractère aigu huit à dix jours après leur invasion; elles se terminent par résolution, par suppuration, par abcès, et peuvent passer à l'état d'hypertrophie et d'induration qu'elles conservent pendant de longues années. Cette dernière transition est d'un pronostic toujours fâcheux quant aux colonies.

Abcès. — Les chutes et les contusions sur le

côté droit, et souvent, le traitement des hépatites récentes ou chroniques mal dirigé, sont les causes, sous lesquelles, se développent des abcès plus ou moins volumineux. Ces fluxions inflammatoires peuvent parcourir leurs différentes périodes dans un ou plusieurs septénaires, selon la violence de la cause qui les a produites, selon la disposition particulière de l'organe et la constitution du malade.

Adhérences singulières du foie avec les autres viscères. — Dans les hépatites chroniques les abcès qui se déclarent sous le stimulus de quelque nouvelle surexcitation peuvent menacer les organes voisins, car le foie, dans beaucoup de ces cas, et à la suite des inflammations successives qu'il éprouve, s'hypertrophiant de plus en plus, refoule ou repousse les autres viscères, et contracte avec eux des adhérences tellement étendues, qu'il est difficile de s'en faire une idée juste, sans les avoir soi-même rencontrés après la mort.

J'ai vu cet organe adhérer intimement au diaphragme et aux anses des épiploons, recouvrir totalement l'estomac, remplir toute la région épigastrique et occuper presque tout l'hypochondre gauche.

Deux fois je l'ai trouvé réuni si intimement à la rate que cette étroite adhérence, véritable organisation, n'était indiquée que par un linéament d'une nuance légèrement foncée, douce au toucher et visible à peine à l'œil le mieux exercé.

Les foyers purulens qui siègent dans les portions du foie, voisines des adhérences, peuvent abcéder vers les points ou dans les organes avec lesquels ils sont en contact. Le diaphragme, le péritoine, l'estomac et le duodénum y sont plus exposés que les autres viscères; quelquefois ils se font jour vers l'extérieur et cette voie est la plus favorable de toutes; mais il arrive le plus communément qu'ils traversent le diaphragme et fuent dans la cavité droite de la poitrine. Le pus dans ces différens cas est rejeté, soit par l'expectoration, soit par les vomissemens ou par les selles. Tout grave que soit le pronostic de ces épanchemens, j'ai pu recueillir quelques exemples de guérison, et l'observation semble prouver que les chances de succès sont plus grandes, lorsque la fusion a lieu dans la poitrine, que lorsqu'elle se fait dans les cavités de l'abdomen.

Désordres des autres organes. — L'inflammation que les abcès du foie communiquent au diaphragme, aux plèvres et aux poumons, provoque la toux, la dyspnée, la coloration des pommettes, l'hémoptisie et les autres symptômes propres à simuler l'existence de la phthisie pulmonaire; les crachats quise décident peu de temps après ces épanchemens, n'offrent, même pas toujours, le caractère de la couleur lie de vin particulière à ce genre de suppuration.

La compression et le tiraillement exercés par l'hypertrophie considérable, et les adhérences de la face convexe et supérieure du foie, peuvent, tant

par le refoulement dont nous avons parlé, que par l'entrave qu'ils exercent sur les fonctions et sur la circulation en général, déterminer des affections propres des organes contenus dans les cavités de la poitrine et du ventre.

Dans les colonies, les maladies du foie, même les plus légères, semblent réagir spécialement sur la rate, le pancréas et les glandes mésentériques; elles exercent surtout une action puissamment morbide sur le tissu de la rate et, dans les autopsies cadavériques, l'on ne cesse de rencontrer les altérations de ces deux organes dans un rapport toujours fidèle de comparaison.

Les désordres que nous offrait alors la rate étaient l'induration, l'hypertrophie et un état de ramollissement pultacé, couleur lie de vin; ce dernier phénomène existait ordinairement chez les nostalgiques, les hypochondriaques et les ivrognes. Il se rapportait souvent aussi, non seulement à l'hypertrophie du foie, mais encore à la présence de glanulations nombreuses et disséminées dans le parenchyme de cet organe.

Étiologie. — M. le professeur Broussais (*Phys. t. II, p. 373*) pensait que le mouvement organique du foie, lorsqu'il était trop exalté, devait être regardé comme la cause de presque toutes les maladies de cet organe; il croyait que beaucoup de dégénération ne lui étaient communiquées que par l'irritation qu'il recevait du canal digestif: ce principe suffisamment étayé par l'autorité qui l'a-

vance, paraît encore plus sensible et plus frappant dans les colonies; il le devient surtout dans certaines Antilles anglaises, où il est d'usage de boire avec une immodération toute nationale, et où d'ailleurs les hommes qui ne se livrent pas aux excès de la table, n'ont le plus souvent en partage qu'une nourriture peu généreuse et peu propre à réparer les fatigues du travail auxquelles ils se livrent sous l'ardeur d'un soleil brûlant.

Pour les uns comme pour les autres, les voies gastriques se trouvent dans un état plus ou moins grand d'excitation ou d'épuisement, et de ces dispositions naissent des gastrites, des colites et des dysenteries.

Ces inflammations abandonnées à elles-mêmes, ou entretenues par le genre de vie et souvent mal soignées, communiquent bientôt leurs désordres aux organes voisins, et le foie, par la nature de ses fonctions et par l'exaltation de son mouvement organique, sous les conditions de la température, ne tarde pas à y participer plus encore que les autres.

Nous rapporterons à cette dernière cause les hépatites que l'on observe chez les femmes, les enfans et les individus de tout âge qui ne s'exposent, ni ne se livrent à aucun genre d'excès; elles différeront essentiellement, comme on le voit, quant à leur origine, de celles qui sont le résultat des inflammations du canal digestif, car elles prennent naissance dans le climat lui-même.

Le foie se trouve donc sans cesse menacé, tant par les communications qu'il entretient directement avec l'estomac et le duodénum, au moyen du système de la veine porte et du canal cholédoque, que comme modificateur de la circulation veineuse.

Dans quelques cas, les hépatites prennent aussi naissance à la suite des chagrins et des autres affections de l'âme; ce qui donne à ces maladies, comme à tant d'autres, leur place dans les classifications morales.

Dans d'autres, elles peuvent être déterminées par le passage, si fréquent aux colonies, d'une vie calme à des excès trop vifs ou à des fatigues trop violentes; leur marche est alors souvent rapide et funeste, car ces changemens d'habitudes, quoique de courte durée, n'en imposent pas moins à certains hommes une existence trop brusquement active et inflammatoire.

Enfin, chez les jeunes filles qui végètent dans le célibat, elles surviennent quelquefois sous l'influence de la chlorose et sont accompagnées d'hypertrophie. Cet état de turgescence inflammatoire s'étend promptement du foie vers la rate et les glandes mésentériques, et peut recevoir aux périodes mensuelles des surexcitations dangereuses.

Thérapeutique. — Le traitement général de ces affections est le même que celui de toutes les maladies inflammatoires: les saignées, les applications de sangsues, les mucilagineux et les émolliens sont em-

ployés avec succès contre les hépatites aiguës, tandis que dans les hépatites chroniques avec hypertrophie ou induration de l'organe, l'on adoptera plus particulièrement les diurétiques, les fondans à l'intérieur et à l'extérieur, des pilules composées avec un à deux grains de calomélas, et un, deux et trois grains de poudre de feuilles de ciguë, la magnésie calcinée par doses fractionnées, vingt - quatre grains à un demi-gros, le matin à jeun dans une tasse de lait ou d'eau sucrée, aromatisée avec l'eau de fleurs d'oranger et quelques gouttes de jus de citron, des demi-bains émolliens, des cataplasmes émolliens, des applications de larges emplâtres de *vigo cum mercurio* ou d'onguent de ciguë sur la région du foie, et des boissons délayantes et légèrement diaphorétiques.

a L'eau de *coco* bue le matin à jeun, et continuée pendant quelques mois, agit salutairement. Son usage seul a décidé quelquefois des guérisons fort remarquables.

Dans les cas où ces engorgemens ne paraissent être que le résultat pur et simple des intermittentes, et où ils sont accompagnés de stades irréguliers de frissons, de chaleur et d'accélération momentanée du pouls, quelques grains de sulfate de quinine, les bains d'écorce de quinquina et le changement d'air agissent favorablement.

Lorsque les abcès dirigent leur voie d'expulsion vers les tégumens du ventre, l'opération ne doit jamais être long-temps différée; car la tumeur

peut augmenter de volume vers ses parties déclives et se faire jour dans l'abdomen. Elle sera précédée par des applications de cataplasmes maturatifs et par l'usage des demi-bains émolliens ; la fluctuation est quelquefois fort obscure, et le diagnostic alors ne peut être éclairé trop sévèrement, et par les symptômes qui existent, et par ceux qui ont précédé.

L'incision doit être pratiquée presque toujours longitudinalement ; cependant, comme le fait observer M. le professeur *Boyer* (*Malad. chirurg.* t. VII, p. 561), si le grand diamètre de la tumeur était parallèle au rebord cartilagineux des côtes, il faudrait la faire suivant la direction de ce rebord et un peu obliquement en bas ; son étendue sera proportionnée à celle de la tumeur.

L'on doit toutefois éviter qu'elle n'excède les adhérences qui circonscrivent le foyer, car le pus fuserait alors dans la cavité du péritoine. Le centre de l'abcès sera donc le lieu d'élection où l'on devra plonger le bistouri.

Le pus évacué par ces abcès offre ordinairement un aspect lie de vin ; il peut aussi contenir en suspension des détritits du parenchyme hépatique et des stries sanguinolentes.

Le foyer purulent, situé souvent profondément, doit être maintenu ouvert à l'aide de tentes de charpie enduites de cérat, et ce pansement doit être renouvelé trois fois le jour et recouvert chaque fois de cataplasmes émolliens.

Morand et le professeur *Boyer* ont vu plusieurs

fois, lorsque le foie était profondément affecté, et que les premières évacuations du pus avaient eu lieu, survenir des hémorrhagies successives qui ne tardaient pas à faire périr les malades. Ils proposent dans ces cas le tamponnement avec des bourdonnets de charpie attachés à des fils assez longs pour pouvoir servir à les retirer facilement de la plaie.

Les malades seront placés autant que possible dans une position propre à faciliter l'écoulement du pus et l'on ne devra, dans aucune occasion, chercher à obtenir une cicatrisation trop prompte de ces abcès, dont les ouvertures ne tendent déjà naturellement que trop à se rétrécir et à devenir fistuleuses. Ces trajets seront agrandis et distendus facilement à l'aide de morceaux d'éponge fine taillés en forme arrondie, puis mouillés, pressurés et ficelés avec force et exactement à l'aide d'un long fil de Bretagne. L'on imbibe ces petites éponges, de dimensions différentes, dans une eau gommée, pour ensuite les laisser sécher, et s'en servir après les avoir déficelées et enduites légèrement d'onguent de la mère.

Le traitement devra tendre surtout à obtenir, de l'intérieur vers l'extérieur, la cicatrisation du foyer; car il est des exemples quelquefois funestes où, dans le cas contraire, l'on a vu survenir de nouveaux dépôts, et des fusées purulentes qui se faisaient jour dans le péritoine ou vers les intestins.

Lorsque la cicatrisation est achevée, *Morand* con-

seille d'astreindre les malades à porter un bandage pendant long-temps sur l'endroit où a été pratiquée l'incision, afin de prévenir la formation d'une hernie. En comparant l'état des parties avant et après l'opération, dit M. Boyer qui est aussi de cet avis, « l'on reconnaît que le foie ne » peut être le siège d'un abcès sans descendre » beaucoup plus bas que dans l'état de santé : il » correspond à la paroi abdominale au moment » où on l'incise; et, s'il conservait toujours la » même situation, il empêcherait lui-même la formation de ces hernies; mais il n'en est pas » ainsi : à mesure que le foyer se vide et que le foie » se dégorge, la partie inférieure de ce viscère » remonte dans l'hypochondre et finit par se » cacher entièrement sous le rebord des côtes; » alors l'incision faite aux tégumens ne correspond » plus à celle du foie, l'adhérence mutuelle de toutes les parties cicatrisées ne forme plus qu'une » pièce de corde ligamenteuse qui s'étend depuis la » cicatrice intérieure jusqu'à l'extérieure; celle-ci » malgré cette adhérence ne résiste pas constamment à l'effort continu des viscères abdominaux qui la soulèvent, bombent en dehors et » forment cette espèce de hernie qu'on nomme » ventrale. » (Boyer, *Mal. chir.* t. VII, p. 565.)

Lorsque la fusion de l'abcès paraît avoir lieu dans la poitrine, et dès que les premiers crachats hémoptoïques apparaissent, l'on doit pratiquer

au malade une ou deux saignées du bras, afin de dégager le poumon droit et de faciliter l'expectoration du pus par les bronches.

Dans ce dernier cas, plus impérieusement que dans les autres, les malades seront soumis à un régime sévère; il leur faudra garder pendant longtemps le lit et la position horizontale. Des infusions mucilagineuses, coupées avec moitié lait de vache, leur seront ordonnées pour toute boisson et comme seule nourriture.

La guérison des abcès du foie, soumise dans son accomplissement, au siège qu'occupent toujours les foyers purulens, peut s'obtenir dans un espace de vingt-cinq à trente-cinq jours, et d'autres fois, varier dans un intervalle de deux à trois mois.

Il est encore important dans le traitement de considérer qu'il est peu d'habitans des colonies qui ne soient affectés plus ou moins d'hypertrophie, de granulations ou de quelque état anormal de cet organe; car souvent ces affections présentent une marche, dont le caractère vivement aigu pourrait fort bien les faire considérer comme récentes, lorsqu'elles ne sont au contraire que la conséquence de désordres et de lésions déjà fort antérieurs.

Je rapporte ici quelques faits qui m'ont semblé dignes, par leur intérêt, d'être ajoutés à l'appui de ce que je viens de dire et que j'ai choisis parmi les nombreuses variétés hépatiques qui m'ont passé sous les yeux.

PREMIÈRE OBSERVATION.

ABCÈS DU FOIE FUSÉ DANS LA POITRINE.

Mort.

Louis, homme de couleur, âgé de 31 ans, avait éprouvé, depuis deux ans, une hépatite sans ic-tère, et avait conservé de cette maladie des dou-leurs passagères dans l'hypochondre droit et un état généralement valétudinaire.

Trois mois avant de recourir à mes soins, il avait senti son mal s'aggraver; mais, soit par in-souciance ou par négligence, il différait encore de m'appeler, lorsque, le 30 avril 1830, plusieurs hémoptysies successives vinrent enfin l'y décider.

Habitude extérieure et symptômes. — L'habitude extérieure du malade et les symptômes qu'il pré-sente se résument dans l'ensemble suivant :

Tempérament bilieux, stature élevée, grêle, membres fluets et alongés; facies pâle et soucieux, physionomie vieille; atrophie et rides des muscles du visage; nez pointu, tension prononcée de l'ex-trémité de son cartilage et aspect jaune-livide du contour des narines; pouls petit et fréquent, peau terreuse et chaude; dyspnée, quintes fréquentes de toux, expectoration de crachats purulens à stries sanguinolentes; *la chaleur et la circulation sont plus développées du côté droit*; de ce même côté, bombe-ment des côtes vers la cloison du diaphragme; douleur pénible produite en frappant avec les

doigts sur la voûte des fausses côtes ; la partie inférieure du foie semble naturelle au toucher ; sa portion supérieure et les côtes qui la recouvrent sont tendues, élevées, et font supposer des adhérences considérables. Le poumon droit, dans toute sa partie inférieure, en avant, sur les côtes et en arrière, est muet à l'auscultation ; le bruit de l'égophonie y est seul distinct ; son extrémité supérieure offre un râle sibilant pénible. En faisant pencher le malade sur le côté droit, la fluctuation est parfaitement sensible entre la septième et la huitième côtes, qui sont manifestement écartées l'une de l'autre et fortement arquées à leur partie moyenne. Le poumon gauche est jugé sain dans toute son étendue.

Thérapeutique. — Le malade étant placé convenablement, une incision d'un pouce de longueur, faite entre ces deux côtes à l'aide d'un bistouri droit, évacue la poitrine d'environ sept à huit pintes d'un pus blanc, floconneux et d'une odeur très fade. Dès lors, soulagement général, diminution de la toux, nuit calme. Crèmes légères pour nourriture, boissons émoullientes lactées.

Le deuxième jour, la plaie laisse exhaler une forte odeur de carie. Le malade, cependant, continue de mieux aller ; il témoigne lui-même le bien qu'il éprouve ; et huit jours après l'opération, il peut recouvrer assez de force pour se lever et se promener dans sa chambre ; mais bientôt la fièvre, qui n'avait pas cessé d'exister, se rallume avec plus

de force, le marasme est à son comble, les exhalaisons qui sortent de l'abcès sont insoutenables, les frissons et l'étouffement augmentent par accès, il survient des sueurs froides, un délire vague, et la mort a lieu le 23 septembre.

AUTOPSIE NEUF HEURES APRÈS LA MORT.

Habitude extérieure du cadavre. — La partie supérieure du corps est d'un jaune sale et grisâtre; le côté droit est bombé et rend maintenant sous la percussion un son caverneux; les lèvres de la plaie sont blafardes; en y introduisant le doigt on sent la carie de la côte inférieure.

Cavité pectorale. — Le thorax ne présente que onze côtes; la poitrine est saine du côté gauche. Le poumon droit, dans son quart inférieur, est détruit presque en totalité par le contact et l'imbibition du pus; il est hépatisé dans ses trois quarts supérieurs; la plèvre est considérablement épaissie; dans plusieurs de ses points elle est altérée et presque détruite; une demi-pinte de pus est entre cette membrane et le poumon.

Le diaphragme, dans la partie qui correspond au foie, présente une ouverture frangée, longitudinale, d'un pouce environ d'étendue; les adhérences sont tellement parfaites, qu'il faut aller reconnaître les autres désordres par l'abdomen.

Cavité abdominale. — Le foie est dans une désorganisation complète. D'un côté il est détruit presque en totalité, et de l'autre il est énormément dé-

veloppé. La face péritonéale est rongée, caverneuse et parsemée d'interstices purulens. Sa portion diaphragmatique est hypertrophiée et intimement adhérente au diaphragme; il existe dans cette portion un large foyer purulent qui communique avec la cavité thoracique. Sa face convexe est aussi très développée; tout son parenchyme n'est plus qu'un tissu de granulations. La vésicule biliaire est pleine; sa membrane interne, après avoir été lavée, paraît épaissie et d'un rouge foncé; les canaux biliaires sont injectés.

La huitième côte présente une carie partielle; mais la neuvième et la dixième, dont *les tégumens sont entièrement détruits, tombent en déliquium sous les doigts*, tandis que la onzième et ses tégumens sont sagement conservés.

La rate est à l'état d'induration. Les autres viscères n'offrent point d'altération appréciable.

Réflexions. — La maladie de Louis nous fournit l'observation d'un des abcès du foie les mieux caractérisés, tant sous le rapport de la désorganisation d'une partie de cet organe, que sous ceux de son hypertrophie, de ses adhérences avec le diaphragme et de la fusion du pus à travers cette cloison dans la cavité de la poitrine.

L'empyème, praticable seulement dans une semblable extrémité, fut cependant infructueux, mais il soulagea le malade, releva son courage et prolongea mécaniquement sa vie de quelques jours.

Les crachats et le pus contenus dans la poitrine

et dans le foie lui-même, furent privés ici de cet aspect lie de vin qu'on leur donne exclusivement pour caractère.

La fréquence de l'inflammation du lobe supérieur du foie et de ses adhérences avec le diaphragme peut être rapportée à la position naturelle de ce lobe et au mouvement de la respiration et des centres phréniques qui, par leur abaissement et leur élévation continuels, exaltent vers ce point les moindres phénomènes de la vie intérieure de cet organe.

Il est néanmoins probable que si des soins antérieurs et bien dirigés eussent été prodigués à Louis, son abcès n'eût pas atteint un développement aussi considérable. Le foyer purulent placé dans la partie supérieure du foie eût pu présenter plus tard, en raison de son étendue, un gonflement et une fluctuation appréciables, et il est probable qu'alors une incision pratiquée convenablement eût offert quelque chance de sauver la vie du malade; mais dans un délai plus reculé les progrès de cette affection et les désordres des autres organes, comme nous les retrace l'autopsie, excluaient tout espoir de réussite.

L'observation qui suit nous prouvera que, dans de semblables cas, lorsque les soins sont apportés au début de la maladie, il est quelquefois des espérances de succès que légitime la guérison.

DEUXIÈME OBSERVATION.

ABCÈS DU FOIE FUSÉ DANS LA POITRINE.

Guérison.

Alexandre, nègre, âgé de quarante ans, d'une constitution athlétique, d'une taille moyenne et trapue, avait fait depuis six mois une chute violente sur le côté droit.

Une hémoptysie qu'il éprouvait et qui l'effrayait vivement le conduisit auprès de moi. J'appris bientôt, en l'interrogeant, que depuis l'époque de sa chute il n'avait cessé de ressentir dans le côté droit une douleur plus ou moins vive et accompagnée de chaleur; qu'il avait depuis peu successivement éprouvé des frissons, de la fièvre et un mauvais sommeil; qu'il avait néanmoins travaillé à son état de maçon afin de pouvoir exister, mais que depuis quelques jours il se trouvait dans la nécessité de se reposer; qu'il ne dormait plus et se sentait dépérir...

Symptômes. — La figure annonce un trouble général, les traits sont pâles et altérés, le pouls est petit et très animé, la respiration haute et précipitée; il éprouve une toux sèche, des frissons, une diarrhée légère, et expectore des crachats d'un pus blanc à stries sanguinolentes; sa poitrine rend un son mat du côté droit et dans toute sa partie inférieure, l'égophonie est fort distincte; l'on entend du râle muqueux et un souffle bruyant à la partie supérieure.

Alexandre m'apprend encore que dans les premiers temps qui suivirent sa chute il éprouva des douleurs lancinantes, puis pulsatives dans le côté droit; qu'alors il ne pouvait même serrer la ceinture de son pantalon, ni se servir de son bras droit, mais que ces douleurs avaient entièrement disparu depuis qu'il s'était trouvé plus mal, depuis qu'il avait craché le sang.

A ces symptômes, l'existence d'un abcès du foie qui avait fusé dans la poitrine me parut probable, et je dus penser que sa fusion avait eu lieu récemment.

J'e pratiquai une saignée du bras et je prescrivis la diète, le coucher sur un plan horizontal, des applications émollientes sur le côté droit; des bouillons gélatineux et du lait coupé avec la décoction de raquette sans piquans pour boisson et pour toute nourriture; une nouvelle saignée du bras suivit de près la première et dès-lors l'hémoptysie cessa; le malade expectorait avec facilité un pus devenu plus blanc, mais épais et inodore. Quelques loochs calmans procurèrent de meilleures nuits et le calomélas fut plusieurs fois employé à doses laxatives. Après un mois de traitement, de repos complet et de régime assidu, Alexandre entra en convalescence.

Une année plus tard, j'eus la satisfaction de le voir jouissant de tous les avantages d'une excellente santé. La respiration était normale dans tout le côté droit de la poitrine, il avait enfin recouvré tout l'appareil de sa robuste constitution.

Réflexions. — En parcourant l'histoire de ce malade nous pouvons, aussi clairement que le permet le diagnostic de ces affections, remonter à la naissance, et suivre la marche et les progrès d'un abcès développé dans le lobe supérieur du foie ; puis nous arrivons à ne pouvoir douter de sa fusion dans la cavité pectorale.

Le pus fourni par l'expectoration n'affecte nullement dans ce nouveau cas la couleur lie de vin des suppurations hépatiques. Ces exceptions qui ont frappé mon attention, peuvent provenir, ce me semble, du séjour plus ou moins long que fait le pus dans son kyste ou dans la cavité qui le contient, de l'élaboration plus ou moins parfaite qu'il y subit et de la manière plus ou moins lente avec laquelle il s'écoule dans la cavité pectorale : car il m'est arrivé plusieurs fois d'observer une couleur lie de vin très prononcée dans le pus de semblables abcès qui s'étaient formés rapidement, et qui, en raison de leurs principes inflammatoires, avaient désorganisé plus promptement les parties qui leur avaient servi de siège.

Dans le traitement, la position du coucher horizontal est une des indications les plus importantes à remplir. Je la recommande comme d'autant plus utile durant le cours de ces affections, qu'elle est le seul et unique moyen de faciliter l'écoulement du pus, et de remédier, en même temps, aux mouvemens de la respiration et du centre phrénique.

TROISIÈME OBSERVATION.

HYPERTROPHIE DU FOIE. — PLEURÉSIE CHRONIQUE
DÉTERMINÉE PAR LE REFOULEMENT DU POU MON
DROIT.

Mort.

R... créole blanc, âgé d'environ 36 ans, éprouvait depuis long-temps des malaises, des frissons, et était tombé dans un marasme extrême; depuis quelque temps la paresse et l'indolence dominaient tout son être et, pour ranimer sa malheureuse existence, il se livrait aux excès de la boisson.

Symptômes. — Le 1^{er} juillet 1831, il ressentit un violent point de côté et une forte dyspnée avec fièvre, syncopes et paroxysmes de frisson. Les femmes qui le soignaient le firent vomir et le purgèrent, mais son état ne s'améliorant pas, on le transporta près de moi le 5 juillet.

Le pouls est faible et précipité, le facies livide et imbibé d'une sueur froide, la faiblesse extrême, le côté droit de la poitrine donne un son mat dans toute son étendue, l'égophonie a lieu sur plusieurs points, le côté gauche donne un râle muqueux disséminé, le bruit du souffle est manifeste dans les carotides et le cœur. Le malade au moindre mouvement éprouve des syncopes, il expectore à la suite de quintes pénibles et douloureuses des crachats purulens striés de sang et de couleur lie de vin, il ne peut se coucher sur le côté droit, son ventre offre un état d'engorgement prononcé

du foie, de la rate et des glandes mésentériques. La région épigastrique, à sa partie supérieure, sous le sternum et les deux régions des hypochondres, en haut et sous les fausses côtes de chaque côté, forment tout autour de la ceinture une convexité remarquable; l'exploration au toucher donne facilement la certitude que le foie remplit presque toute la cavité abdominale; il n'est même pas difficile de pressentir son union avec la rate.

Erreur facile du diagnostic. — L'aspect et la qualité du pus fourni par l'expectoration me firent croire qu'un abcès du foie avait fusé dans la poitrine; tel fut mon diagnostic. Il me vint bien à l'idée qu'un état semblable, quand même il n'existerait pas d'abcès au foie, pouvait être une cause capable de déterminer des affections propres de la poitrine, mais la couleur des crachats et l'état général du foie ne me permirent pas d'adopter cette opinion.

Indication à retirer de l'exhalaison fétide du pus dans le diagnostic. — Cependant le pus rendu par l'expectoration offrait un caractère qui m'était alors étranger, et qui seul, d'après l'expérience que je me suis acquise dans les affections de la poitrine, me préserverait aujourd'hui d'une semblable erreur; en effet, ce pus et la toux elle-même, répandaient une exhalaison fétide et particulière qui appartiennent exclusivement et toujours aux seuls abcès des poumons.

Thérapeutique. — Un large vésicatoire fut appliqué sur le côté droit de la poitrine, et je bornai à quelques moyens généraux, tels que les loochs, une tisane pectorale et des révulsifs.

Le 7, le malade éprouvait des soubresauts, des rêves sinistres, des réveils en sursaut accompagnés de cris aigus.

Le 8, mort à trois heures du matin.

NÉCROPSIE LE MÊME JOUR A SEPT HEURES DU MATIN.

Appareil cérébral. — L'appareil cérébral est sain.

Poitrine et péritoine. — En sciant les côtes pour pénétrer dans la poitrine, une eau sanieuse s'écoule du côté droit et répand une odeur infecte.

Les côtes étant sciées, je penchai le cadavre sur son côté gauche en élevant la poitrine, et avant d'examiner cette cavité, j'ouvris le péritoine et allai reconnaître les désordres du foie. Ma surprise fut bientôt extrême, car il n'existait point d'abcès dans cet organe, et je me serais difficilement imaginé qu'il pût acquérir un développement aussi extraordinaire.

Il recouvrait l'estomac, occupait presque tout l'abdomen, était intimement adhérent à la rate et la ligne d'union de ces deux organes n'avait pour point de démarcation que la différence de couleur propre à chacun d'eux; la rate était elle-même hypertrophiée et présentait le double de son volume ordinaire; les glandes mésentériques étaient engorgées et comme squirrheuses. En poursuivant

l'examen du foie, je le trouvai adhérent au diaphragme dans toute l'étendue de son bord supérieur et de la ligne qu'il suivait pour arriver jusqu'à la rate. Son lobe supérieur refoulait fortement le diaphragme et se trouvait logé presque entièrement dans la poitrine.

Sa vésicule biliaire était gorgée de bile, ses canaux offraient un aspect décoloré, son parenchyme était jaune et granuleux. Après avoir exploré ces singulières altérations, je reportai mon attention vers la poitrine.

Entre la plèvre et le poumon droit, reposait un épanchement purulent, sanieux, noir et à flocons albumineux; toute la plèvre de ce côté était recouverte de fausses membranes; les vertèbres et la tête des côtes imbibées par cet épanchement commençaient à subir un travail de carie.

L'infection qui se dégageait de la poitrine, vint à son comble, lorsqu'incisant le poumon droit qui avait un aspect livide et hépatisé, je pénétrai dans un foyer purulent couleur lie de vin et situé à sa base. Les étrangers qui nous aidaient s'enfuirent précipitamment. Le docteur *Evans* et moi nous demeurâmes seuls dans cette atmosphère suffocante et corrompue.

La partie supérieure de ce poumon était hépatisée et gorgée d'un pus semblable à celui du foyer. Le cœur, les membranes muqueuses, les artères, les veines et tous les autres organes étaient décolorés et se ressentaient évidemment de l'influence

typhoïde et toxique d'une semblable infection ; les gaz méphytiques qui s'échappaient alors , et que nous respirâmes pendant plus d'une heure , déterminèrent sur nous un état particulier d'étourdissement et d'ivresse, qui se prolongea huit à dix heures encore après cette autopsie.

Réflexions. — Cette observation, après nous avoir dévoilé l'étendue que peuvent acquérir les hypertrophies du foie et nous avoir démontré le mécanisme du développement de cet organe, nous prouve aussi que les altérations qui lui sont propres peuvent donner naissance à des pleurésies mortelles. En effet, dans cette autopsie, la présence de la pleurésie chronique ne peut être mise en doute. Outre les phénomènes directs qui lui sont propres et que nous retrouvons ici , l'opinion des auteurs les plus célèbres, qui ont écrit sur ces maladies , nous confirme que les abcès développés dans l'intérieur des poumons ne doivent être regardés que comme un des symptômes de la pleurésie chronique ; ils pensent que dans les autopsies, lorsque l'on rencontre un foyer purulent en communication avec le pus de la séreuse pulmonaire, ce désordre ne peut jamais être rapporté qu'à cette dernière affection ; car lorsqu'un point de suppuration est provoqué par un phlegmon formé dans l'épaisseur du poumon, des adhérences avec les tissus voisins ont toujours lieu vers l'endroit où le travail de maturité se décide, et le pus alors se fait jour à l'extérieur de la poitrine.

J'ai rencontré souvent, dans les colonies, d'autres cas de pleurésies chroniques qui ne reconnaissent pour cause que l'hypertrophie du foie, mais je n'ai pu, comme ici, les vérifier par l'autopsie cadavérique.

QUATRIÈME OBSERVATION.

**HYPERTROPHIE DU FOIE ET DÉSORGANISATION DE LA RATE
A LA SUITE DE CHAGRINS, DE L'ABUS DES BOISSONS
ALCOOLIQUES ET DE LA MASTURBATION.**

Mort.

M. Ch., Anglais, âgé d'environ 38 ans, d'un tempérament sanguin, d'une taille moyenne et d'une corpulence robuste, habitait Sainte-Lucie depuis quelques années, et se faisait remarquer par beaucoup d'esprit naturel et un caractère fort gai.

En 1831 il fit un voyage en Angleterre, et à son retour il devint rêveur, triste et chagrin. L'amour l'avait frappé mortellement à Londres. La place qu'il occupait le rappelait à Sainte-Lucie et l'y retenait attaché.

Ses habitudes furent bientôt changées; l'isolement qu'il recherchait, et les souvenirs auxquels il ne pouvait renoncer, le jetèrent dans l'hypochondrie et la morosité; la boisson dissipait quelquefois sa tristesse en le stimulant passagèrement; mais toujours malheureux, il but bientôt davantage et puisait dans l'ivresse l'oubli de ses maux. Il voulut aussi guérir l'amour par la possession

passagère des femmes, mais l'impuissance de ses facultés érectiles vint ajouter le désespoir à ses chagrins et il eut recours à la masturbation.

Devenu plus sombre encore, il endormait sa triste existence dans des flots de liqueurs alcooliques, lorsqu'un jour la mort vint le surprendre dans un accès d'ivresse.

NÉCROPSIE HUIT HEURES APRÈS LA MORT.

Cerveau. — Forte injection de la pie-mère, engorgement des méninges et de l'arachnoïde, avec quelques adhérences; anfractuosités et circonvolutions du cerveau plus dessinées que dans l'état normal.

La substance cérébrale est dure et offre la même consistance qu'un cerveau que l'on aurait soumis à une macération de quelques heures dans une solution d'esprit de vin et de muriate de mercure suroxydé; le cervelet surtout est si résistant qu'on pourrait le dérouler facilement. Ces organes répandent une exhalaison vineuse et alcoolique très prononcée.

Poitrine. — Le poumon est sain et crépitant; le cœur est volumineux et son tissu offre une épaisseur remarquable.

Ventre. — L'estomac est parsemé de plaques grisâtres de différentes dimensions. Ces taches semblent être le produit de l'imbibition continuelle du vin, et non le résultat d'une altération de la mem-

brane muqueuse de l'estomac qui offre un épaissement assez considérable.

Le foie est très volumineux, mais sans adhérences. Son parenchyme est jaune et granuleux; sa vésicule et ses canaux sont épaissis et enflammés.

Le pancréas est hypertrophié.

La rate est gonflée, noire et si molle, que le doigt s'y introduit facilement à la plus simple pression. Son tissu présente une décomposition absolue, semblable à de la gelée noire de groseilles.

Les membranes séreuses, les reins et la vessie répandent une forte odeur alcoolique.

L'appareil musculaire est rouge et très développé.

Réflexions. — L'état pathologique du cerveau, du foie, du pancréas et de la rate se lie dans cette observation.

Ces désordres ne paraissent être que l'effet de l'irritation et du trouble produits sur la circulation, sur l'innervation et sur tous les organes, par le contact et l'absorption des boissons spiritueuses. Le cervelet surtout, plus affecté, semble avoir exercé une influence sympathique sur les parties de la génération, et avoir perçu lui-même une réaction morbide, résultat des excès de la masturbation.

La rougeur des muscles et leur développement que nous avons remarqués, s'observent dans les premières stades des excès alcooliques; ils ne peuvent être envisagés que comme une surexci-

tation particulière de cet appareil, due à l'absorption et à la distribution dans toute l'économie des molécules alcooliques.

Je n'ai rapporté cette intéressante observation que pour constater ici principalement l'influence de l'hypertrophie et des granulations du foie sur la rate, car elle serait digne, dans un autre cadre, d'un développement plus étendu, et me paraît beaucoup plus curieuse sous ses autres points de vue que sous le rapport des altérations qui nous l'ont fait présenter.

§ VI. — APPAREIL CUTANÉ.

ART. I. — DE L'ÉRYSIPÈLE DES NOUVEAUX-NÉS. — INFLAMMATION EXANTHÉMATEUSE.

Marche et symptômes. — L'érysipèle des nouveaux-nés est assez fréquent sous ces climats. Il apparaît ordinairement à la partie supérieure du tronc, le plus souvent en arrière, et il ne tarde pas à affecter promptement un caractère ambulante.

Il s'étend graduellement en envahissant les parties voisines situées au-dessus de son point de naissance, et se dirige, à droite et à gauche du tronc, vers les extrémités supérieures.

Dans cette marche latérale et ascendante, on le voit atteindre et contourner le cou, respecter la tête, le front et le visage, et s'avancer sur les épaules,

les bras, les avant-bras jusqu'au bout des doigts.

Après avoir parcouru d'une manière égale et semblable les deux extrémités supérieures, il se ranime à son point de départ où l'inflammation était restée stationnaire, se porte autour du tronc, le contourne entièrement d'arrière en avant, puis marche vers les extrémités inférieures et les envahit successivement.

Pendant sa durée, le pouls est élevé et la soif plus vive qu'à l'ordinaire.

Quelquefois cet érysipèle est déterminé par l'application intempestive d'un vésicatoire. Voici la marche que je lui ai vu suivre à la suite d'une application de ce genre faite sur le bras gauche.

Son point de départ comprenait la circonférence du vésicatoire et embrassait, autour de celui-ci, une étendue circulaire de la largeur d'un pouce. Bientôt l'inflammation envahit le reste du bras et cette région fut plus enflammée à sa partie externe qu'à sa partie interne; elle se porta successivement du bras vers l'avant-bras, de l'avant-bras vers la main, et poursuivit sa marche jusqu'aux extrémités des doigts.

A la suite de ce travail le bras devint œdémateux, et à mesure que l'érysipèle avançait et s'étendait, les parties atteintes les premières guérissaient et subissaient la desquamation.

Après avoir fourni cette première période, l'érysipèle se ranima vers son point de départ, et atteignit le cou, le dos et les omoplates.

Il demeura comme stationnaire dans ces parties, tandis qu'il envahissait avec rapidité l'épaule droite, le bras et l'avant-bras du même côté, et qu'il les parcourait à leur tour jusqu'aux extrémités des doigts.

L'inflammation stationnaire sur le cou, les omoplates et le dos, reprit alors son activité : du cou elle s'étendit en avant comme un collier et se dirigea sur toute la surface antérieure du thorax, sur les omoplates, sur la région *dorso-lombaire*, contourna le tronc, envahit le ventre, la région lombaire inférieure, les fesses, les cuisses, puis les jambes et les pieds, et vint se terminer aux extrémités des orteils.

Les jambes et les pieds demeurèrent œdémateux pendant une quinzaine de jours et l'enfant, qui fait le sujet de cette observation, recouvra bientôt la santé sans aucun autre accident. Ces affections sont cependant toujours fort graves et réclament la plus sérieuse attention.

Etiologie. — La cause de l'érysipèle des nouveaux-nés m'a paru ne provenir que de l'élévation de la température et de son influence sur la peau tendre et délicate des enfans. L'action directe de l'insolation semble lui être totalement étrangère.

Thérapeutique. — Je conseillais sur les régions affectées des applications de compresses imbibées dans de l'eau de fleurs de sureau; je prescrivais aux nourrices de faire moins téter les enfans, de prendre dans la journée quelques verres d'une tisane émolliente, d'observer l'égalité de la tempéra-

ture dans la chambre où habitait l'enfant, et de s'abstenir sévèrement d'alimens excitans et des mets composés du pays, tels que les bouillons de crabe, les courts-bouillons de poisson, les pimentades et les salaisons.

Je faisais donner aux enfans tous les soirs une cuillerée d'un looch calmant et j'ordonnais quelques laxatifs sur la fin du traitement.

ART. II. — DU FEU SAUVAGE OU VOLAGE. —
INFLAMMATION PAPULEUSE.

Le feu sauvage, *strophulus* de *Willan*, *ignis volaticus* ou *sylvaticus* des anciens, est une inflammation papuleuse, commune sous les tropiques. Il semble plus propre à l'enfance qu'aux autres âges, mais on le voit apparaître quelquefois à la suite des intermittentes doubles-tierces sub-intrantes et des autres affections graves des Antilles ; dans ces cas son apparition doit être regardée comme une crise d'un augure salulaire.

Dès les premières atteintes du feu sauvage les malades éprouvent, sur la région lombaire, sur les fesses, les cuisses, les jambes, les mollets et jusques sur la face dorsale des pieds, un sentiment de prurit incommode qui ne tarde pas à augmenter sous l'apparition de taches plus ou moins étendues, avec élevures, d'une couleur d'un rouge vif de feu, proéminentes, présentant à leur contour un cercle plus foncé qu'à leur centre et offrant en largeur une étendue qui varie depuis la forme d'une lentille jusqu'à celle d'une pièce de dix sols, *stro-*

phulus intertinctus de Willan. L'éruption s'étend parfois sur le front, le visage, le cou, le tronc, les bras et les mains.

Variétés. — Les différentes espèces de *strophulus* établies par Willan et qui ne sont, à les bien considérer, que des nuances habilement classées du *strophulus intertinctus*, se rencontrent toutes dans les colonies : telles sont, le *strophulus albidus*, à papules blanchâtres et entourées d'une aréole moins vive, le *strophulus candidus*, à papules d'un blanc mat parfaitement distinctes de la couleur blanche naturelle à la peau ; le *strophulus confertus*, à papules animées, rapprochées, nombreuses et petites, déterminant une démangeaison plus vive et plus opiniâtre que les autres, pouvant persister pendant plusieurs mois et pouvant se reproduire par éruptions successives ; enfin le *strophulus volaticus*, à papules rouges très animées, agglomérées et groupées circulairement entre elles.

Ces différentes variétés peuvent se trouver réunies, dans les colonies, chez le même sujet, comme l'avaient déjà fait remarquer en Europe MM. Biett, Cazenave et Rayer. J'ai vu quelquefois aussi les nuances *intertinctus* et *confertus* revêtir, chez certains malades épuisés, un caractère scorbutique et entraîner promptement la mort.

Terminaisons. Suppuration. — Dans les cas les plus ordinaires l'on voit les feux du *strophulus* se terminer au bout du premier septénaire par une desquamation grisâtre et furfuracée ; d'autres fois les papules, se trouvant contenir un fluide séreux,

provoquent une intolérable démangeaison ; le besoin de les gratter qu'il faut assouvir fait naître à leur surface, sous l'impression des ongles, d'abord de légères vésicules , puis de vives écorchures.

Dans ces cas les vésicules qui se développent en plus grand nombre font éprouver une ardeur lancinante et douloureuse.

Les portions dénudées de l'épiderme et le corps réticulaire s'enflamment ; il s'en écoule une plus grande quantité de sérosité.

Les papules se circonscrivent d'une aréole plus rouge et plus vive ; recouvertes de vésicules et fortement phlogosées , elles deviennent purulentes , et dès lors n'offrent plus que le caractère de véritables pustules. Leurs bases dures et animées communiquent l'inflammation jusqu'au tissu cellulaire sous-jacent, et donnent lieu à une suppuration longue qui leur fait acquérir la forme et la physionomie de petits ulcères circonscrits.

Leurs cicatrices demeurent long-temps ecchymosées et les parties qui ont été le plus maltraitées conservent un aspect semblable à celui que laisse la suppuration des boutons varioliques.

Pendant et après le travail de la cicatrisation il n'est pas rare de voir quelques furoncles se montrer çà et là sur toute la surface du corps.

L'existence du feu sauvage se lie quelquefois à un état morbide d'un des points du canal intestinal , et le plus souvent , à l'état saburral des voies gastriques.

Sa durée peut varier depuis quelques heures jusqu'à un, deux, trois septénaires et davantage ; elle est assujettie non seulement aux causes qui l'ont produites, mais encore à l'idiosyncrasie des différentes constitutions ; la présence des vers lombrics dans les intestins a même paru, dans plusieurs circonstances, ne pas lui être étrangère.

Étiologie. — Les créoles contractent avec facilité le feu sauvage pendant leur enfance et même pendant leur adolescence. Ce premier âge y semble surtout plus disposé vers l'époque de la seconde dentition. Les Européens qui viennent d'échapper à quelque maladie grave, surtout avant leur acclimatement, en sont très souvent affectés durant leur convalescence. L'abus des fruits, les alimens malsains, l'irrégularité des repas, ont été rangés parmi les causes qui pouvaient le déterminer.

Observation particulière. — La piqûre d'une grosse espèce de maringouins contribue singulièrement chez les Européens, et même chez quelques créoles, au développement de ces sortes d'inflammation.

Elle est en effet immédiatement suivie d'un boursoufflement de l'épiderme, d'un bouton dur et blanc à sa circonférence, animé au point où s'est enfoncé le dard, et n'offre alors qu'une véritable papule du *strophulus candidus*.

Les attaques multipliées de cette espèce de maringouins, du nom de *varreux*, ou mieux, de *varreurs*,

du mot varre, espèce de harpon, à cause de leurs dards longs et aigus, est durant certaines nuits un des tourmens les plus cruels qu'il soit possible d'endurer; elles produisent sur la peau tendre et délicate des Européens, non seulement des groupes de strophulus, mais encore des érysipèles disséminés, accompagnés d'une fièvre plus ou moins vive.

Thérapeutique. — Lorsque la diathèse inflammatoire domine, la saignée générale, les bains tièdes, les boissons délayantes et amères, les tisanes d'orge, de laitue, d'herbe *grasse*, de *raquette sans piquans*, de chicorée sauvage, le repos et un régime alimentaire modéré composent tout le traitement. La complication scorbutique que j'ai signalée sera combattue par un traitement antiseptique, par le quinquina et les bains de cette écorce.

Une cautérisation légère avec le nitrate d'argent réussit contre la piqûre du varreur, lorsqu'elle est suivie d'une vive cuisson. J'avais le soin d'évacuer préalablement les élevures de la sérosité qu'elles contenaient, ce que j'obtenais en exerçant avec les ongles une pression modérée. L'on reçoit encore un prompt soulagement en se baignant plusieurs fois le jour avec de l'eau fraîche dans laquelle l'on ajoute quelques gouttes de jus de citron ou d'ammoniaque liquide (alcali volatil fluor).

S'il existe avec le strophulus un état saburral des voies digestives, l'on doit avoir recours à un ou à plusieurs vomitifs, puis à quelques purgatifs

acides, tels que la *crème de tartre*, la *casse*, la *confiture de tamarins*. Cette même confiture, étendue dans de l'eau fraîche, convient ici comme tisane en même temps délayante et rafraîchissante. L'on soumet ensuite les malades à l'usage des bains tièdes, puis à celui des bains froids : alors on leur administre quelques légers toniques, quelques prises de poudre de *quinquina* (douze à vingt-quatre grains), le matin à jeun, et une cuillerée à bouche de *teinture de rhubarbe*, une demi-heure avant le dîner.

Le changement d'air ou de localité est encore à recommander, lorsque le feu sauvage se montre rebelle à la guérison.

ART. III. — DES BOUTONS CHAUDS, PRICKLY-HEAT DES ANGLAIS. — INFLAMMATION PAPULEUSE.

Invasion et suppuration. — L'on donne ce nom à une éruption prurigineuse de très petits boutons, réunis par groupes sur les parties internes des avant-bras, autour des poignets, sous les aisselles, sur les épaules, autour du cou et derrière le dos, sur le devant de la poitrine, sur l'épigastre et les hypochondres, mais n'intéressant jamais les extrémités inférieures.

Dans les premiers jours de leur apparition, ils sont peu distincts à la vue, mais ils sont rudes et sensibles au toucher; l'on éprouve, avant leur naissance, le besoin de gratter les surfaces qui vont être le siège de l'éruption.

Au bout de quelques jours, leurs extrémités pointillent, s'enflamment et sécrètent une sérosité limpide.

A cette époque, les boutons chauds déterminent des démangeaisons fort incommodes et fatigantes qui, comme le prurigo, s'exaspèrent par paroxysmes assez réguliers, avant le lever et après le coucher du soleil. Dans ces momens, ceux qui en sont atteints, se déchirent avec un plaisir douloureux.

La durée de cette période de démangeaison est de sept à huit jours.

Dessiccation. — Les boutons écorchés se recouvrent de croûtes écailleuses formées par du sang et de la sérosité desséchés, et subissent ensuite la desquamation et la guérison.

Étiologie. — Les boutons chauds attaquent les tempéramens sanguins, l'âge adulte, les femmes enceintes aux approches de la gestation, les nouveaux arrivés.

Ils se développent sous les chaleurs humides et dévorantes de l'hivernage; ils sont quelquefois de toutes les saisons.

Leurs démangeaisons et leurs paroxysmes sont encore provoqués par les fatigues au soleil, par les alternatives de chaleur qui suivent les grains de pluie, ainsi que par le contact du linge et le frottement des habits.

Remarques. — Cette forme de maladie cutanée paraît devoir être rapportée aux inflammations pa-

puleuses ; Johnson , qui l'observa dans l'Inde , la décrit sous le nom général de *lichen tropicus*.

Plusieurs auteurs qui traitent de *l'hydroa sudamina* ou *papula sudoris* , ont cru remarquer que les boissons froides y prédisposaient et que l'enfance y était plus sujette que les autres âges : dans ces pays , les boutons chauds qui ne sont autre chose que l'*hydroa-sudamina* , s'observent très rarement sur les enfans , quoique ceux-ci se livrent à toute sorte de jeux et d'exercices ; ils sont au contraire fort communs sur les hommes qui font usage de boissons spiritueuses , de vins et d'une nourriture généreuse. Il est facile , du reste , de soutenir par le raisonnement cette vérité pratique qui n'est pas sans importance , lorsque l'on considère , d'un côté la faiblesse de l'organisation des enfans , et de l'autre l'expansion qui suit , dans les constitutions sanguines et développées , la digestion de mets succulens et de boissons excitantes , comme aussi le stimulus d'une vie active et la tendance extrême de ces tempéramens aux affections inflammatoires.

Thérapeutique. — Ces boutons se guérissent d'eux-mêmes. Ils peuvent , après leur naissance , disparaître impunément sans être suivis d'aucun danger. Quoi qu'il en soit , les Européens qui en seront atteints dès leur arrivée , devront changer souvent de linge , prendre des bains légèrement tièdes , faire usage de la limonade froide de con-

fiture de tamarins, et s'abstenir de mets et de boissons excitans.

Lorsque ces boutons attaquent les femmes enceintes, ils doivent être regardés comme un symptôme qui indique la saignée du bras.

CHAPITRE V.

MALADIES

PLUS

SPECIALLEMENT PROPRES A LA RACE NOIRE.

§ 1. — MALADIES DE L'ENCÉPHALE.

ART. 1. — DE LA RÉOLUTION DE MOURIR CHEZ LE NÈGRE.

Considérations générales et particulières. — Outre la série de toutes les maladies qui sévissent contre les blancs, les nègres éprouvent encore, en raison de leur organisation et de leurs habitudes, des affections qui me paraissent leur être propres, ou du moins, qui leur sont plus particulières qu'à la race blanche.

L'étude de ces maladies, peu suivies jusqu'à nos

jours, est digne d'intérêt et mérite de fixer l'attention de la science.

Les causes extérieures, si puissantes chez le nègre, agissent sur ses sentimens et sur ses penchans avec un empire et une singularité des plus remarquables.

Elles déterminent parfois des affections de l'âme douloureuses et profondes, qui régissent toute son innervation et qui, dans certaines extrémités, lui dictent la volonté de mourir, ordre moral auquel il obéit religieusement.

Il ne songe même pas à le hâter par les moyens de l'empoisonnement si familiers pour lui, et cette particularité me semble établir, pour ce penchant, un genre différent de celui qui le porte aux lents suicides et que nous examinerons plus tard.

Souvent il perçoit avec trop de sensibilité pour supporter tout le poids des chagrins et de l'ennui qui l'accablent; souvent aussi, trop faible et trop pusillanime, il ne sait point oser assez pour assouvir le profond désir de vengeance dont il est dévoré, et son caractère incomplet et irrésolu ne peut, ni maîtriser, ni exécuter ses passions.... dès lors il adopte la résolution de mourir, sans quelquefois dissimuler son projet, et au bout de peu de temps, cette volonté qui seule le domine impérieusement, a mis fin à son existence par une maladie de l'encéphale.

Lors de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, les naturels sauvages (Indiens occidentaux)

vaincus et découragés, se laissaient aussi mourir de chagrin sur les tombeaux de leurs parens, de leurs amis et de leurs Caciques. Cet exemple, indépendamment de plusieurs autres, dit le philosophe *de Paw*, prouve que ces morts volontaires reconnaissaient bien plus souvent pour cause un principe de faiblesse et de pusillanimité qu'un effort de courage et d'héroïsme; ces naturels ne se seraient point détruits, s'ils avaient eu la force d'espérer encore; et l'homme ne cesse d'espérer que lorsqu'il s'avoue vaincu, que lorsqu'il se croit surmonté sans retour par l'ennemi, par la douleur ou par l'infortune, et qu'il n'entrevoit plus dans la nature entière ni ressource ni asile. (*De Paw, Rech. phil. sur les Améric. t. 1, p. 73.*)

Caractères particuliers. — Tantôt il meurt avec le silence de la résolution, et d'autres fois s'il laisse échapper quelques mots, ses paroles sont mystiques et perfides; avant de quitter la vie il cherche à perdre l'ennemi devant lequel il ne peut vivre, l'ennemi, dont souvent le seul crime est de lui avoir ravi quelque concubine ou quelque préférence qui lui étaient chères!

Dans certains cas, il portera une accusation fautive et vengeresse contre ses parens eux-mêmes, si ces derniers sont la cause de sa résolution; tandis que dans d'autres, il n'osera nommer cet ennemi qu'il redoute encore, et auquel il attribue, dans sa faiblesse, la science du sortilège ou de l'empoisonnement; il poussera quelquefois l'appréhen-

Curiosa / sion jusqu'à faire de faux aveux pour écarter de lui toute idée de soupçons ; il le craindra même en expirant !

Réflexions. — Le sentiment naturel de la conservation, qui domine si souverainement tous les êtres organisés, semble ici s'effacer devant un naturel que nous ne saurions retrouver dans l'enfance des peuples européens ; et quoiqu'il faille admettre qu'il existe aussi chez les hommes civilisés des positions exceptionnelles, où la mort n'est plus qu'une dernière nécessité, nous devons cependant reconnaître que ces faits et ces caractères appartiennent plus exclusivement à la race noire.

Son étude morale pourrait offrir aux recherches et aux méditations de la science un intérêt, d'autant plus grand, qu'elle nous permettrait, éclairés par une sage expérience, de pouvoir apprécier à une valeur juste et sévère les résultats de l'éducation et de la civilisation sur cette portion de l'espèce humaine.

La résolution de mourir s'observe plus généralement parmi les nègres qui ont pris naissance en Afrique, et qui doivent être considérés comme faisant partie de la race noire la plus brute, de celle que nous devons regarder comme locale et primitive.

La constitution du nègre africain et la conformation de son crâne offrent en effet tous les caractères propres à la race éthiopienne, tandis que

le nègre transplanté dans les colonies et environné de plus de civilisation, présente moins grossièrement ces généralités qui s'effacent souvent à la deuxième et à la troisième génération : car si le toucher et une scrupuleuse comparaison peuvent encore les apprécier, la vue ne les distingue déjà plus, et nous reconnaissons avec l'assentiment général, que le nègre créole est d'un naturel plus avantageux, qu'il est mieux fait, plus alerte et plus intelligent que le nègre africain, dont la conformation est toujours irrégulière, et dont le caractère est sauvage et vicieux.

ART. II. — DU MOUVEMENT RÉTROGRADE DU POULS
CHEZ LE NÈGRE. — APOPLEXIE.

Observations pratiques. — Le mouvement rétrograde du pouls s'observe chez les nègres, particulièrement dans l'apoplexie séreuse, et exige toujours une médication très active.

La première fois que j'eus l'occasion d'observer ce symptôme sur la race noire, ce fut chez un nègre indigène de la côte d'Afrique et transporté depuis long-temps dans les colonies.

Cet homme, d'un tempérament sec et nerveux, se plaignait d'une constriction extraordinaire dans la région du larynx et de l'arrière-bouche. Sa déglutition, disait-il, était douloureuse et difficile; de chaque côté du col, les sterno-mastôidiens semblaient légèrement affectés de spasmes tétaniques.

Le pouls battait cinquante-cinq pulsations ; la langue était belle et rosée ; la gorge n'offrait aucune trace d'inflammation ; la poitrine était sonore, le ventre libre, la tête et les idées saines, la peau fraîche ; tel était l'état général que présentait ce malade, le 10 avril 1830.

Je n'apportai qu'une attention légère à de pareils symptômes ; cependant je demeurai frappé de la lenteur régulière du pouls qui n'était en rapport, ni avec l'âge adulte de ce nègre, ni avec sa constitution.

Rappelé huit jours après, je trouvai le pouls plus lent encore ; je ne comptai plus par minute que quarante-huit pulsations. Nul autre symptôme n'éclairait ce diagnostic difficile ; l'état du malade était le même qu'à la première visite ; il témoignait un grand désir de guérison.

Je pratiquai immédiatement une saignée du bras, et je prescrivis un lavement purgatif et une tisane mucilagineuse.

Le soir, une application de sangsues a lieu autour de la gorge, et je fais placer, pendant une demi-heure, sur chaque mollet, un cataplasme synapisé.

Le lendemain, les spasmes des muscles du cou ont seuls disparu. *Trois grains d'émétique en lavage, bouillon pour nourriture, continuation du traitement.*

Trois jours plus tard, la faiblesse est extrême, la locomotion ne peut être supportée ; vertiges ;

le pouls est descendu à quarante-cinq pulsations. *Vésicatoire entre les deux épaules; antispasmodiques, quinquina.*

Cinq jours après cette dernière visite, le malade ne présentait, à sept heures du matin, que vingt-cinq pulsations; il ne parle plus, il voit et comprend; son attitude est calme, ses extrémités sont froides. Le soir du même jour, paralysie des pneumo-gastriques, et mort peu de momens après.

La nécropsie, qui seule, nous eût probablement éclairés, ne put être pratiquée. Je pensai que cet homme avait été victime d'un empoisonnement par quelque substance vénéneuse du règne végétal.

Plusieurs mois après avoir recueilli cette observation tout incomplète qu'elle était, je fus à même de me convaincre que le mouvement rétrograde du pouls accompagnait aussi chez les nègres certaines apoplexies cérébrales, et qu'elle reconnaissait fréquemment pour seule cause la compression du cerveau ou tout au moins un état anormal de cet organe qui agissait, tant sur le système nerveux en général, que sur la sensibilité et l'irritabilité du système vasculaire (*pouls céphalique*); je pus m'assurer aussi que les chagrins, la nostalgie et les affections morales exerçaient souvent sur cet état une influence première et puissante.

Appelé pour donner des soins à un des nègres d'une habitation peu distante de Castries, je trouvai ce malade sans connaissance, couché en supination et les paupières appesanties; son pouls ne

battait par minute que quarante-cinq pulsations , il n'était ni plein ni comprimé , l'audition était entièrement paralysée. Après lui avoir fait difficilement ouvrir la bouche , sa langue fut aperçue large et saburrale , elle parut légèrement inclinée d'un côté ; la salive était épaisse et vitrée ; ses membres, sans être paralysés , sans retomber sous leur propre poids lorsqu'on les soulevait , présentaient un relâchement complet des fibres musculaires et des tendons. Lorsque l'on essayait de le placer assis , il s'affaissait et glissait sur lui-même.

Le propriétaire de l'habitation me raconta qu'il s'était présenté la veille à la salle de malades de son hôpital , mais que ne lui trouvant pas de fièvre, et sachant qu'il éprouvait de temps à autre dans une jambe éléphantiaque des accès de recrudescence , il ne lui avait porté nulle attention sérieuse et l'avait confié simplement aux soins de son hospitalière.

La jambe éléphantiaque n'avait point subi de délitescence et il me parut facile, à l'ensemble des symptômes que j'ai rapportés et à la constitution lymphatique du malade , de reconnaître la présence d'une apoplexie séreuse du cerveau : je résolus d'employer un traitement des plus actifs.

Je pratiquai dans l'intervalle de deux heures deux saignées du bras de deux palettes chacune , j'ordonnai des synapismes sur les extrémités inférieures , des sangsues derrière les oreilles et l'eau émétisée selon la méthode contro-stimulante ; deux

grains d'émétique furent immédiatement préparés et donnés en lavage.

Mais n'obtenant pas un mieux assez promptement décidé, je prescrivis le lavement suivant : je fis ajouter dans trois verres d'une infusion de casse, de séné et de sucre brut, une demi-once de jalap en poudre, une demi-once de sel d'epsom, dix grains d'émétique et cinquante grains d'ipécacuanha.

Un premier lavement n'ayant produit aucun effet, j'en fis administrer un second, puis un troisième, et je parvins bientôt à réveiller par cette puissante et utile dérivation la sensibilité des intestins et du rectum qui participaient à l'état de paralysie. La peau du malade se couvrit d'une sueur abondante, et sa connaissance reparut, mais incomplètement et sans la faculté de la parole.

Le lendemain, la dose d'émétique fut augmentée; je fis administrer un lavement semblable à ceux de la veille, et dès la fin de ce jour, le malade avait recouvré et la parole et toute sa raison. Le pouls, de son côté, avait repris son activité normale. L'émétique fut encore prescrit en lavage pendant quelques jours.

Cette observation ne demeura pas long-temps isolée; plusieurs faits analogues et intéressans vinrent se réunir à elle et confirmer dans ma pratique l'efficacité des premiers moyens curatifs.

Réflexions. — Les symptômes que présentent ces apoplexies des nègres appartiennent essentiel-

lement à l'idiosyncrasie de leur tempérament. Il est surtout à remarquer que les épanchemens séreux s'observent plus fréquemment chez eux que chez les blancs, quoiqu'ils possèdent à un degré plus éminent la contractilité des vaisseaux et du système musculaire.

Ne perdons jamais de vue que dans l'organisation de cette race, il existe un mélange de vigueur et de faiblesse qui domine tour à tour et commande à l'organisme avec un empire absolu.

Le nègre athlétique, au sang plastique et généreux, dont les muscles, et en particulier ceux du tronc et des extrémités supérieures, se dessinent avec les attributs apparens de la force, présente vainement, à l'œil qui l'admire, son robuste appareil.

Ses muscles ne sont mus qu'imparfaitement par l'action nerveuse si puissante dans l'organisation de la race blanche.

Sa vigueur fléchit avec son courage; les impressions morales, les fatigues physiques prolongées, altèrent en peu de mois sa constitution trompeuse et peuvent, même dans l'espace de quelques jours, en briser impitoyablement tous les ressorts.

D'un autre côté, le nègre de la nuance opposée, présente à son tour un tempérament spécial et qui diffère en tout point de la constitution athlétique: son système musculaire est à la fois grêle et contractile, son sang qui contient peu de fibrine et peu de partie colorante abonde en sérosité; les altérations des membranes séreuses, suivies d'é-

panchemens, l'atteignent souvent et terminent ordinairement son existence.

Chez l'un comme chez l'autre, la puissance morale et nerveuse imprime rarement au système musculaire ces commotions de vitalité qui partent d'un cerveau richement organisé, et qui, dans beaucoup d'occasions, font d'un homme faible et timide un homme fort, ardent et courageux !

§ II. — MALADIES DES VOIES DIGESTIVES.

ART. I. — DU MAL D'ESTOMAC.

Influences qui déterminent cette affection. — Le mal d'estomac des nègres est la maladie que nous connaissons sous les noms de *malacia* et de *pica*, avec des différences qui tiennent au climat, au genre de vie, à la nourriture et au moral du nègre ; c'est une *névralgie de l'estomac*, suivie très promptement d'un *état chlorotique fort remarquable*, et qui peut être regardée dans la plupart des cas comme la conséquence de l'empoisonnement par certaines substances que nous examinerons plus loin.

M. le docteur Peyré, l'un de nos jeunes médecins et compatriotes, dans sa thèse sur la chlorose, (Paris, 3 nov. 1837, p. 20.) en s'appuyant sur la description que j'avais donnée du mal d'estomac, conçut le premier l'ingénieuse idée de faire ressortir, par voie de comparaison, l'analogie frappante qui existait entre cette dernière maladie et celle qu'il décrivait.

Symptômes généraux. — Trois périodes se partagent les symptômes de cette maladie.

Première période. — La figure est blême et boursoufflée, les yeux sont bouffis, les paupières supérieures sont infiltrées et les lèvres sont pâles, les pulsations très développées des artères carotides frappent immédiatement la vue; la peau est sèche et furfuracée, elle a perdu son luisant et sa belle couleur noire; la langue est mince, large et d'un blanc mat; l'auscultation de la région du cœur transmet un fort bruit de soufflet appréciable surtout dans les carotides, d'où quelquefois il peut être perçu même à distance; la respiration est sibilante et gênée; la paume des mains et la plante des pieds sont plus pâles que de coutume; le pouls est précipité et se laisse déprimer facilement; le ventre est ballonné, la région de l'estomac est distendue, les urines sont rares et bourbeuses, le malade éprouve des nausées et du dégoût.

Deuxième période. — La respiration devient plus pénible et le râle plus sibilant; le pouls se distend davantage et les pulsations acquièrent plus de force, celles du cœur se perçoivent sous le sternum et même distinctement à la partie latérale droite de la poitrine, comme dans l'hypertrophie des ventricules; le ventre et les extrémités inférieures s'infiltrant; l'œdème des jambes détermine quelquefois des ulcères, les menstrues sont supprimées.

Troisième période. — Le malade est triste et découragé, le sifflement des artères carotides et tem-

porales l'assourdit, ses oreilles tintent et il éprouve des étourdissemens, il recherche la chaleur et se couche près du foyer de sa case ou se traîne au soleil pour s'endormir à son ardeur, ses jarrets fléchissent comme dans l'ivresse, il est hébété, sa tête vacille, on le dirait parfois atteint de *delirium tremens*; il éprouve des syncopes, ses étouffemens augmentent de plus en plus, un épanchement séreux, souvent abondant, remplit la cavité pectorale et la mort survient à la suite d'une courte agonie.

Cette maladie varie dans sa durée, suivant le sexe, l'âge et le tempérament des malades; elle est plus funeste pour les hommes que pour les femmes et l'est rarement pour les enfans.

Elle peut se terminer au bout de quelques mois et se prolonger pendant des années entières; elle peut encore, après avoir disparu, renaître peu de temps après sous l'influence des mêmes causes qui l'avaient d'abord produite.

Son pronostic est rarement heureux et quelquefois la mort vient tout-à-coup tromper toutes les prévisions.

Etiologie générale. — Son apparition peut être déterminée par le défrichement des terres incultes, par la fouille des canaux, par l'humidité chaude et prolongée, par la chlorose, la grossesse et l'hystérie, par les mauvaises eaux et une nourriture aqueuse et végétale; mais les affections de l'âme, telles que la nostalgie, les chagrins, la jalousie et

la vengeance, sont les causes les plus puissantes que nous devons assigner au mal d'estomac. Elles font naître chez le nègre la résolution de l'empoisonnement, et le décident à ces lents suicides qui sont en rapport avec la prédominance de ses penchans ou de ses facultés affectives, et avec la faible organisation de son moral.

En examinant cette maladie spécialement sous ce dernier point de vue, nous en retracerons le tableau le plus fidèle et le plus vrai; produite par les autres causes que nous avons énumérées, elle est moins grave et cède aux mêmes moyens curatifs.

Histoire du mal d'estomac par empoisonnement. —

Les noirs des peuplades de la côte d'Afrique, au rapport de plusieurs voyageurs, sont habiles à décider promptement sur eux-mêmes le malacia: il paraîtrait même qu'ils vendent entre eux, dans plusieurs parties de ces contrées, du tuf préparé, dont les négresses enceintes font surtout un grand cas.

Ces souvenirs se perpétuent parmi les générations noires des colonies, au milieu desquelles il faut vivre pendant quelques années pour être à même de les bien connaître et de pouvoir les juger avec impartialité.

Dans la plupart des cas, le nègre se donne volontairement le mal d'estomac en broyant sous ses dents et en avalant la magnésie des carrières, la terre de pipe, la cendre de tabac, la terre glaisée

et la moussache ou fécule du manioc sèche et sans préparation. Il expose son corps à la fumée de l'écorce du *poirier* des Antilles et se présente bientôt avec les symptômes que nous venons de décrire.

Symptômes caractéristiques. — Ces malheureux sont alors dominés par une dépravation de goût tellement invincible, qu'ils sont portés avec un besoin frénétique à rechercher pour alimens les substances les plus hétérogènes et les plus grossières ; ce symptôme est le premier résultat de ces empoisonnemens.

Ils recueillent à la dérobee le tuf le plus blanc des carrières, auquel ils donnent ordinairement la préférence, le renferment dans des couis ou des cocos (vases faits avec les fruits du calebassier et du cocotier), et le suspendent ainsi dans leur case au-dessus de leur foyer, où la dessiccation douce et légère qu'il acquiert, lui donne une saveur qu'ils apprécient davantage.

Ils en mangent en secret et à toute heure du jour, à jeun comme entre leurs repas qu'ils continuent presque toujours de prendre.

Plusieurs fois je les ai surpris ayant encore dans la bouche, entre les dents ou sur la langue, des restes de ces substances, et malgré cette évidence, ils me protestaient imperturbablement que je me trompais et qu'ils n'avaient même jamais eu l'idée, comme ils le disent communément, de manger de la terre.

Ils portent ordinairement leur provision dans la

ceinture de leurs vêtemens, et lorsqu'on les retient enfermés dans les hôpitaux des habitations, il est rare qu'ils ne parviennent pas à se la procurer également par le secours de leurs camarades qui attachent à ce service une haute importance et une discrétion sévère.

Étiologie particulière. — J'ai vu des nègres s'empoisonner de cette manière et forcer leurs enfans à suivre leur exemple, dans le seul but du ressentiment, dans la seule intention de porter préjudice aux intérêts de leur maître, en se mettant hors d'état, eux et les leurs, de travailler pour lui!... Cette vengeance est commune et impérative chez eux!

La réunion de deux ateliers en un seul peut devenir aussi la cause d'un grand nombre de *malacias*, en faisant naître chez les nègres qui les composent des dissensions intestines.

3 Ils seront jaloux de voir des nouveaux venus être assimilés à eux, anciens serviteurs de l'habitation, courtiser leurs femmes, que du reste ils prennent sans contrat et délaissent au gré de leurs caprices, avoir plus d'industrie qu'eux, de plus riches jardins, être mieux habillés et plaie davantage.

Ils se serviront alors contre eux-mêmes de l'arme de ces lents empoisonnemens; c'est leur vengeance de désespoir.

De leur côté les nouveaux venus quittent souvent une position meilleure, un maître qu'ils aimaient, un terrain plus fertile, leurs parens, leurs amis,

des habitudes contractées depuis long-temps ; la tristesse s'empare de leur âme, ils deviennent indolens et pusillanimes, ils éprouvent un dégoût profond de la vie ; ils mangent de la terre pour mettre fin à leur existence.

M. le docteur *Noverre*, médecin à Saint-Pierre-Martinique, a fait publier dans le N° 160 du *Journal Universel et Hebdomadaire de Médecine*, un mémoire intéressant sur le mal d'estomac. Il reconnaît pour cause spéciale de cette affection l'empoisonnement par des substances vénéneuses graduellement administrées ; il pense que leur action souvent renouvelée, dénature les fonctions digestives et porte les nègres qui en sont victimes aux aberrations de la nutrition et au mal d'estomac.

Cette opinion, comme on le voit, juste et vraie dans la plupart des cas, cesserait cependant de l'être, s'il fallait l'adopter exclusivement.

Résultats nécropsiques. — Les autopsies cadavériques des nègres qui avaient succombé au mal d'estomac par empoisonnement m'ont toujours présenté généralement les phénomènes suivans.

Appareil cérébral. — Sain.

Cavité pectorale. — Épanchement, entre la plèvre et le poumon, d'un liquide roux, caséeux, contenant des détritns de fausses membranes décomposées, épaissement de la plèvre, état variqueux des poumons, suppuration disséminée dans leur tissu, rarement hépatisation, épanchement de sérosité dans le péricarde, maigreur et flaccidité

du cœur, hypertrophie plus ou moins prononcée des deux ventricules et de l'origine des gros troncs artériels, sang pâle et séreux, décoloration des membranes muqueuses.

Cavité abdominale. — État pultacé de l'estomac et du duodénum, traces d'inflammation dans les gros intestins occasionnées probablement par le séjour de la substance terreuse dans leurs replis, engorgement des glandes du mésentère, quelquefois de la rate et du foie, présence de lombrics de toute grosseur, et dans quelques cas, de tricocéphales en quantité prodigieuse.

Thérapeutique. — Le docteur *Saint-Pierre* qui, à Saint-Pierre-Martinique, a tenu pendant quelque temps le sceptre de la clientèle des Antilles, avait mis en usage la saignée du bras qu'il employait dans la première période et au commencement de la deuxième; il avait pour but de dégager le cœur et la poitrine, et de débarrasser les vaisseaux de l'afflux de sérosité qui les surchargeait; par cette méthode les malades étaient de suite soulagés.

J'ai eu de mon côté l'occasion de vérifier aussi la valeur de ce moyen, malgré l'opposition des habitans qui ne voulaient pas en entendre parler.

Le sang jaillissait de la veine avec vivacité; c'était, à vrai dire, la sérosité contenue dans les vaisseaux distendus qui s'en échappait impétueusement, car ce fluide ne contenait que de très faibles parties fibrineuses et colorantes.

Cette opération avait pour effet immédiat de dé-

gager les vaisseaux et les centres de la circulation, elle agissait aussi très favorablement sur la pleurésie lorsqu'on pouvait en saisir le début qui arrive lentement et ordinairement sans frissons et sans point de côté ; le bruissement des artères carotides et temporales se faisait entendre avec moins de force, il survenait un mieux évident.

Mais l'expérience me prouva qu'il ne fallait user de ce moyen qu'avec circonspection et qu'il était urgent, lorsque l'on y avait eu recours, de soumettre les malades, immédiatement après, à un traitement énergique : la méthode antiphlogistique, la diète et les boissons délayantes les eussent conduits promptement vers l'asthénie et l'anasarque.

J'avais pour habitude de prescrire à l'intérieur les diaphorétiques et les diurétiques, les préparations ferrugineuses à hautes doses, réunies à la rhubarbe en poudre et alternées avec quelques grains de poudre de feuilles de digitale pourprée, un vin composé avec une demi-once de quinquina gris en poudre, une demi-once de racine de gentiane coupée menu, un à deux scrupules de sous-carbonate de fer (safran de mars apéritif), et trente grains de nitrate de potasse dans un litre de vin de Madère ou de tout autre vin blanc (macération au soleil pendant quatre à cinq jours, puis filtrez ou passez et ajoutez quantité suffisante de sucre candi), à l'extérieur je mettais en usage les frictions avec les teintures de scille et de digitale, les bains de sable chaud, après lesquels les malades étaient fric-

tionnés et enveloppés dans des couvertures de laine.

J'observais avec soin l'état de la poitrine, et à l'occasion, j'avais recours à l'application de ventouses scarifiées et de deux larges vésicatoires sur les parties latérales de la poitrine, ou à des cautères, soit au-dessous des clavicules, soit sous les aisselles.

J'associais à ce traitement l'emploi du sel de nitre, dans la tisane, à des doses fortes et graduées chaque jour, ainsi que le prescrit le professeur *Chomel* dans le traitement des pleurésies où un commencement d'épanchement est à craindre; car ici la pleurésie chronique consécutive doit être regardée comme la terminaison constante et toujours funeste de la maladie.

L'on permettra pour nourriture des mets légers, du poisson, des viandes rôties, des fruits sains et acidules, tels que les ananas, le corossol, et en particulier les *oranges à grosse peau*.

L'on aura la précaution de faire surveiller les malades, et de s'opposer au besoin qu'ils éprouvent d'aller s'endormir au soleil, afin d'éviter les dangers qui peuvent résulter de cette sorte d'imprudence.

Si l'on soupçonnait chez eux la présence des lombrics ou des tricocéphales, l'on ordonnerait des médicamens anthelmintiques : un mélange de trois onces de jus d'oranges sûres, de deux onces de suc exprimé de *semen-contra* des Antilles, d'une

once d'huile de ricin, et d'une once de gros sirop devra remplir ce but.

Les ulcères qui surviennent aux extrémités inférieures se cicatrisent difficilement ; il est même souvent dangereux de chercher à en solliciter trop promptement la guérison.

Chez les femmes, l'apparition des menstrues est un signe certain de guérison.

L'influence morale qu'il convient d'exercer sur le nègre atteint du mal d'estomac est un des points les plus indispensables du traitement. Il sera donc toujours utile de chercher à pénétrer avec bienveillance la véritable cause de sa maladie, et d'obtenir sa confiance, en lui prouvant, par de sages conseils et par des paroles encourageantes, la sollicitude qu'il vous inspire, et l'intérêt que l'on accorde à sa position.

Traitement des habitans. — Le mal d'estomac est une de ces affections que les anciens habitans des colonies soignaient eux-mêmes. 19

La tisane qui leur réussissait, et qui est encore avec raison en faveur sur plusieurs habitations, se compose : d'eau pure, deux verres ; de jus d'oranges sures, un verre ; de racine fraîche de cassier, une demi-once ; de vieux rhum, un demi-verre ; de gros sirop, un demi-verre ; ce mélange, renfermé dans un vaisseau clos, est exposé pendant douze heures au soleil ; on le tire ensuite à clair, et l'on ajoute une cuillerée à café de limaille de fer. Lup

On l'administre à la quantité de trois petites tas-

ses chaque jour, le matin, à midi, et le soir, en ayant le soin d'agiter l'infusion avant de remplir chaque tasse.

Leur élixir contre le mal d'estomac jouit d'une réputation plus grande encore, et agit effectivement d'une manière plus active et plus salutaire. Voici la formule qu'ils emploient : vieux rhum, jus d'oranges sures, eau pure, de chaque un gobelet ; racine d'*herbe puante* fraîche une demi-once, racine de *médecinier* une demi-once, cannelle concassée deux gros, clous rouillés une poignée, clous de girofle en poudre deux ; macération au soleil pendant douze heures ; agitez et tirez à clair ; trois verres à toast par jour.

Dans ces contrées, le mal d'estomac ne semble pas uniquement propre à la race noire, et ce n'est pas sans surprise que j'ai pu en observer les principaux symptômes sur quelques animaux domestiques, tels que les chiens, les chevaux, les mulets et les bœufs, qui, dans leur aberration du goût, mangeaient de la terre avec une voracité particulière. Ils succombaient tous à cette affection.

Les causes qui m'ont paru la déterminer chez eux, sont : les mauvais soins, les pâturages épuisés, les eaux corrompues, la présence des insectes, la misère et l'épuisement qui en résultent.

Les habitans l'attribuent souvent, et peut-être avec raison, aux résultats d'empoisonnemens lents et successifs.

§ III. — MALADIES DE L'APPAREIL CUTANÉ.

ART. I. — DE L'ÉLÉPHANTIASIS. — INFLAMMATION
TUBERCULEUSE ET SQUAMMEUSE.

PREMIÈRE VARIÉTÉ:

ÉLÉPHANTIASIS DES GRECS. — INFLAMMATION
TUBERCULEUSE.

Description. — Cette espèce d'éléphantiasis est rare dans les Antilles; car, pendant quatre années que j'ai passées à Sainte-Lucie, je n'ai pas eu l'occasion de la rencontrer une seule fois; elle n'en existe pas moins cependant à certains intervalles, et paraît même assez fréquente en Afrique, à Cayenne et dans les autres établissemens du continent d'Amérique où elle est ordinairement désignée sous le nom du *mal rouge*, et où, quoique plus familière à la race noire, elle affecte également les blancs.

Elle présente les mêmes symptômes que ceux qui ont été décrits par *Arétée* et qui viennent d'être retracés par mon honorable ami M. *Al. Cazenave* d'une manière qui ne laisse rien à désirer, ni même rien à pouvoir y ajouter, surtout après la savante histoire bibliographique que M. *Dézeimeris* a jointe à cet article. (*Al. Cazenave et Dézeimeris, Dict. de Méd. ou Répert. gén. des Scienc. méd. considérées sous*

les rapp. théor. et prat., t. XII, p. 250 et suivantes. Paris, 1835, 2^e éd.)

Elle est caractérisée par l'apparition de taches rouges ou d'une couleur bronzée, présentant sur leurs surfaces une insensibilité complète, et parfois, mais dans des cas exceptionnels, une irritabilité très vive.

Ces taches, qui apparaissent ordinairement sur le front, les joues, le nez, les oreilles et les membres, peuvent demeurer indolentes pendant plusieurs années, et passer ensuite tôt ou tard à l'état tuberculeux. Leur présence n'est pas toujours constante, et il paraît que les tubercules, dans quelques circonstances, peuvent se développer sans en avoir été précédés.

Les portions qui subissent ces indurations prennent la forme de petites tumeurs, molles ou ulcérées, d'une couleur rougeâtre ou livide, et séparées par des sillons; elles acquièrent un volume qui varie depuis la grosseur d'une aveline jusqu'à celle d'une noix et davantage. Une suppuration sanieuse, qui se dessèche par squammes épaisses et noirâtres, les atteint quelquefois en partie ou en totalité.

Enfin le travail tuberculeux envahit souvent l'intérieur des narines, toute la voûte palatine et le voile du palais; les oreilles surtout et le nez s'hypertrophient énormément avec un caractère informe et hideux.

Dans quelques cas les tubercules demeurent sta-

tionnaires ou font peu de progrès ; ils peuvent même disparaître entièrement pour se reproduire plus tard et avec plus de gravité ; mais presque toujours incurables, leurs désordres augmentent d'années en années.

« La face entière, dit M. Al. Cazenave, est recouverte de ces tumeurs noueuses, séparées par des rides très prononcées ; l'on observe une horrible déformation des traits : les narines se dilatent, les lèvres sont grosses, les oreilles deviennent monstrueuses, les sourcils et les cils tombent, des tubercules tout-à-fait informes se développent sur les ailes et sur le lobe du nez, jusque dans la bouche sous la voûte palatine ; les joues sont gonflées et la bouffissure du tissu cellulaire sous-cutané donne au visage un volume énorme et un aspect des plus repoussans, qui emprunte encore un caractère singulier à cette teinte bronzée générale de la peau qui s'étend jusque sur les muqueuses qui l'avoisinent. Un phénomène bien remarquable, c'est le peu de rapport entre l'âge réel de l'individu et celui qu'il paraît : s'il a vingt-cinq ans, on lui en donnerait cinquante, en voyant ses cheveux clair-semés, cette dépilation plus ou moins complète des sourcils, des paupières, de la barbe ; cette peau des sourcils abattue sur les yeux par de gros tubercules, etc. La sensibilité devient tout-à-fait obtuse, la voix s'éteint, la vue s'affaiblit, l'odorat est à peine réveillé par les stimulans les plus

» énergiques; le tact est singulièrement émoussé
» et quelquefois perverti de la manière la plus
» bizarre. »

Le tissu cellulaire des extrémités supérieures et inférieures s'engorge, la peau devient luisante et ridée, surtout aux faces dorsales des mains et des pieds. La face plantaire du pied acquiert un volume considérable et présente des tubercules aplatis; les tubercules des jambes suppurent fort souvent et peuvent y établir des ulcères qui désorganisent ces parties.

Le satyriasis violent, signalé comme un des symptômes de cette maladie, n'a pas toujours été rencontré sur les éléphantiques, bien au contraire, plusieurs d'entre eux ont offert l'absence complète de tout désir vénérien et une hypertrophie lardacée des organes de la génération.

L'on a rangé parmi les causes qui déterminaient l'éléphantiasis, la malpropreté, l'usage exclusif du poisson comme aliment, les mauvaises eaux et l'habitation dans les lieux humides, chauds et mal ventilés; mais ces causes, à l'exception de la malpropreté, paraissent encore fort obscures.

Son hérédité paraît assez constante, mais la contagion à laquelle avaient cru les Grecs et les Arabes, est mise en doute par le plus grand nombre des auteurs modernes.

Thérapeutique. — Je ne puis me dispenser de rapporter encore ici littéralement le traitement que propose M. Al. Cazenave, et qui comme résultat de

son expérience particulière et de celle de son excellent et savant maître M. le professeur *Biett*, est ce qu'il est possible de dire, de réunir et d'offrir de mieux sur ce sujet.

« Si l'éléphantiasis, dit M. Al. Cazenave, pouvait
» être combattu au début, il faudrait activer les
» parties malades avec des linimens, des lotions
» excitantes, et mieux encore par l'application de
» vésicatoires sur les points malades eux-mêmes.
» A l'aide de ce dernier moyen, j'ai vu avec M. *Biett*
» plusieurs malades auxquels la sensibilité est re-
» venue sur les surfaces sur lesquelles elle paraissait
» éteinte.

» Quand la maladie, quoique plus avancée, est
» bornée à une surface peu étendue, on peut avoir
» recours avec avantage à des frictions résolatives,
» avec l'hydriodate de potasse, par exemple (de
» un scrupule à un demi-gros pour une once
» d'axonge), aux douches sulfureuses, ou mieux
» de vapeur aqueuse, pendant l'action desquelles
» on a soin de malaxer les tubercules. J'ai vu, il
» y a peu de temps, à l'hôpital Saint-Louis,
» M. *Biett* obtenir des résultats admirables de la
» cautérisation pratiquée à plusieurs reprises sur
» un éléphantiasis grave, mais borné à la face, et
» dont il est parvenu à arrêter les progrès. Des
» bains généraux, alcalins ou sulfureux, et mieux
» encore, des bains de vapeur, ont été souvent fort
» utiles quand l'éléphantiasis était plus étendu.

» Depuis long-temps on a vanté le *gaïac*, la *salsé-*

» *pareille*, le *daphne mezereum*, la *teinture de cantha-*
» *rides*, les préparations arsénicales, et surtout les
» pilules asiatiques, la solution de Pearson. Ces
» divers moyens, qui exigent dans leur emploi,
» une intégrité parfaite de la membrane muqueuse
» intestinale, ont tous été mis en usage, par
» M. Biett, à l'hôpital Saint-Louis, et souvent leur
» administration a été suivie de modifications
» réelles. Nous avons plusieurs fois donné, entre
» autres, les préparations arsénicales, et notam-
» ment les pilules asiatiques; et nous avons pu,
» M. Biett et moi, constater, d'une manière posi-
» tive, leurs bons effets, au moins pour arrêter les
» progrès de la maladie.

» Je n'en dirai pas autant des préparations mer-
» curielles employées, soit à l'intérieur, soit en
» frictions. Elles ont toujours été sans résultat
» heureux, et quelquefois même leur administra-
» tion intérieure a eu quelque inconvénient.

» Quel que soit l'état plus ou moins avancé de la
» maladie, il arrive trop souvent qu'il soit impos-
» sible d'avoir recours à aucun des moyens tant
» soit peu actifs, et tout le traitement doit se bor-
» ner à adapter telle médication à la phlegmasie
» dominante de telle ou telle muqueuse: les émol-
» liens et surtout les opiacés sont alors d'un très
» grand secours.

» Enfin, dans tous les cas, les malades atteints
» de l'éléphantiasis des Grecs doivent observer
» avec la plus grande sévérité tous les soins de la

- » propreté la plus minutieuse, et ils doivent, avant
» tout, se hâter de quitter le pays où ils ont con-
» tracté cette maladie. »

DEUXIÈME VARIÉTÉ.

ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES. — INFLAMMATION
SQUAMMEUSE.

Considérations générales. — L'éléphantiasis des Arabes, commune dans les Antilles, y règne endémiquement et y est plus spécialement propre à la race noire.

Ses ravages bornés aux extrémités inférieures et observés à la *Barbade*, lui ont fait donner par les Anglais le nom de *jambes de la Barbade*.

MM. *Bielt, Alard, Rayet* et *Al. Cazenave*, qui l'ont observé plusieurs fois en Europe, leur conservent le nom d'éléphantiasis des Arabes, et M. *Alibert* le désigne sous celui de lèpre tuberculeuse éléphantine.

Invasion. — *Première période.* — L'éléphantiasis des Arabes constitue pour nous une dégénération de la peau, du tissu cellulaire et particulièrement des vaisseaux lymphatiques.

Il débute avec lenteur à la suite de plusieurs érysipèles légers et à peine sensibles; il n'attaque ordinairement qu'une seule jambe, et ce n'est que très rarement qu'on le voit envahir le scrotum ou les grandes lèvres.

Son invasion s'accompagne de lassitude, de douleur dans les membres, de paresse et de dégoût ; d'autres fois il n'existe avec elle aucune altération sensible dans la santé.

La jambe se tuméfie avec indolence autour des malléoles et les veines deviennent variqueuses. Elle acquiert un développement de plus en plus considérable vers ses parties inférieures, tandis qu'au contraire elle devient plus grêle et s'atrophie vers son extrémité supérieure.

La peau prend alors une teinte furfuracée et forme trois ou quatre plis au-dessus du coude-pied ; cette première période dure quelquefois des années entières. Pendant cet espace de temps je n'ai point observé, comme l'affirme M. *Hendy*, aucune provocation, ni aucune tendance aux vomissemens et aux gastrites ; seulement lorsque la jambe se désenflait, ou que ses ulcères se supprimaient, je voyais survenir des gastralgies et le malacia (*mal d'estomac*). Ces accidens, dans tous les cas, m'ont toujours paru graves pour les malades.

Progrès. — Deuxième période. — La deuxième période de l'éléphantiasis, qui, le plus souvent, n'est que le résultat de la marche normale de cette affection, peut être aussi, quelquefois, décidée par des excès, des marches forcées, une chute et des contusions.

La jambe, toujours plus volumineuse en bas qu'en haut, devient énorme, le pied s'arrondit et les intervalles qui séparaient les orteils paraissent à peine ; ces parties se mamelonnent par bosse-

lures irrégulières et cordées, elles offrent des fissures et des crevasses, d'où s'écoule goutte à goutte une sanie ichoreuse et fétide.

Tout le membre est bientôt entièrement affecté d'éléphantiasis et acquiert un volume à peu près égal dans toute sa longueur; des ulcères y apparaissent souvent et y établissent des émonctoires naturels.

A certaines époques et sous des influences variées, ces jambes, après être un peu revenues sur elles-mêmes, se tendent et se tuméfient comme par exacerbations; elles deviennent alors fort douloureuses, c'est ce que l'on nomme *accès inflammatoires*.

Ces paroxysmes irréguliers sont accompagnés de fièvre et d'un état général d'anéantissement; mais ils cèdent facilement à l'action de quelques purgations sagement administrées et à un repos de quelques jours.

Les malades, qui ont atteint la fin de cette deuxième période, peuvent néanmoins, dans ces états affligeans et déplorables, vivre encore pendant de longues années. M. Hendy rapporte même que la guérison n'est jamais à désespérer, et pense que, parfois, elle peut avoir lieu d'elle-même et spontanément.

Moins heureux, je n'ai pu constater de semblables résultats, que nous ne devons accepter que sous l'expérience de faits irrécusables; je me suis seulement convaincu, pour l'Européen surtout, que

dans quelques cas le retour vers les climats tempérés pouvait être favorable à ces guérisons; encore ne peut-on, même alors, les obtenir qu'au bout de plusieurs années.

La disparition spontanée d'une semblable affection, sous le climat où elle a pris naissance, peut être suivie de conséquences promptement funestes, et loin d'être envisagée comme un avantage, elle doit être au contraire, pour le médecin, un sujet de défiance et un symptôme alarmant; car il devient urgent, au moindre trouble intérieur, de rappeler l'afflux des humeurs vers la région primitivement affectée, d'y établir un ou plusieurs cautères et de soumettre le malade à l'action d'un traitement énergiquement dérivatif.

Etiologie. — L'éléphantiasis des Arabes a-t-il été importé d'Afrique et s'est-il acclimaté endémiquement sous le ciel des Antilles, ou naît-il de la malpropreté, de la mauvaise nourriture, de causes enfin qui, dans les Antilles comme en Afrique, tiennent à la manière d'être et aux mœurs des nègres?

Je ne saurais pour ma part hésiter un moment à ne point adopter cette dernière opinion, conforme aux résultats de mon observation particulière, car je me suis constamment assuré, que l'humidité du sol et l'usage généralement répandu chez les nègres de marcher nu-pieds et nu-jambes, étaient les causes principales que l'on pouvait le plus raisonnablement assigner à cette affection. En effet,

dans ces conditions les suppressions fréquentes de la transpiration et le froissement des herbes et des broussailles ont sur ces régions une action qui ne saurait être mise en doute : d'un côté , les métastases de la transpiration et leur réaction ; de l'autre, le contact des agens extérieurs et l'irritation qu'ils transmettent à l'épiderme , ne tardent pas simultanément à développer des érysipèles successifs, et à provoquer la densité locale du système dermoïde et des tissus sous-jacens.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser de tenir compte ici des effets que peut déterminer , sur la circulation et sur le système lymphatique des nègres, leur nourriture journalière qui n'est composée que de végétaux et de racines malsains, de poissons salés, et d'autres mets plus ou moins épicés ; et si les nègres africains, importés dans les colonies, paraissent plus sujets à cette affection que les nègres créoles, il ne faut pas oublier de nous rappeler qu'ils ont moins de propreté et moins de civilisation que leurs semblables nés dans les Antilles, et qu'ils ne peuvent qu'avec beaucoup de peine renoncer aux habitudes grossières qu'ils avaient contractées dès l'enfance dans leur pays natal.

L'éléphantiasis des Arabes, observé dans les colonies , ne paraît ni contagieux ni héréditaire ; je n'ai jamais eu l'occasion de l'y rencontrer sur aucun blanc , ni même sur ceux d'entre les nègres qui, jouissant d'une aisance honnête, aimaient à se

baigner de temps en temps, et savaient se vêtir et se chauffer proprement.

Thérapeutique. — Quoique rare en France, cet éléphantiasis, comme celui des Grecs¹, y a été fort bien décrit par des hommes instruits et véridiques. MM. *Bielt*, *Cazenave* et *Rayer* nous en ont donné d'excellentes monographies. MM. *Alibert*, *Dupuytren*, *Andral* et *Chevalier* l'ont tour-à-tour observé. M. *Lisfranc* assure avoir obtenu des succès par l'emploi combiné des saignées locales, des scarifications et de la compression. MM. *Bayle* et *Alard* ont fait usage du massage, de la compression et des purgatifs : « Le moyen, dit M. *Al. Cazenave*, » que j'ai vu employer à M. *Alibert* avec le plus de » succès, et auquel j'ai eu recours moi-même avec » avantage, c'est celui qui consiste dans la com- » pression, aidée de quelques frictions résoluti- » ves, et de l'emploi des douches de vapeur. Quant » aux moyens intérieurs, ils ont peu d'efficacité. » (*Dict. de Méd.*, t. XI, p. 287). »

Pons recommande un sirop composé de sassafras, de gaïac, de salsepareille et de squine. (*Dict. des Sc. méd.*, t. XI, p. 425).

Graff rapporte un cas d'éléphantiasis occupant presque toutes les parties du corps et guéri dans l'espace de sept jours. Il fit garder au malade le lit pendant six jours, lui donna à l'intérieur, trois fois par jour, dix grains d'*éthiops antimonial*, et le fit frotter matin et soir, sur tout le corps, avec du *savon noir* dans lequel on avait incorporé du *précipité*

rouge, d'abord à la dose de quatre grains pour six onces de savon, puis à la quantité prodigieuse de deux onces pour quatre onces de savon. Le septième jour le malade prit un bain dans lequel on avait fait dissoudre une demi-once du même savon. (Keidelberger, *Klin. ann.* 1831).

Fournier propose les bains tièdes et émolliens, puis ceux de mer, de vapeur aqueuse, et surtout de Barèges ou d'autres sources sulfureuses; ces eaux, administrées en douches, peuvent résoudre les engorgemens du tissu cellulaire, ramollir la peau et favoriser l'usage des remèdes internes, surtout celui du soufre. (*Dict. des Sc. méd.*, t. XI, p. 426).

Hendy conseille l'oxide de zinc sublimé pour calmer les vomissemens et les anxiétés qu'éprouvent les malades à l'époque des exacerbations. L'oxide de zinc peut s'employer progressivement, depuis la dose d'un demi-grain jusqu'à celle de vingt grains, et même, d'un demi-gros.

L'extrait d'aconit est également proposé comme pouvant favoriser l'action du traitement extérieur.

Les exutoires et les saignées locales ont été, d'abord mis en usage, puis abandonnés et proposés de nouveau. La saignée générale, que j'ai été plusieurs fois dans la nécessité de pratiquer sur un malade atteint de cette espèce d'éléphantiasis, m'a présenté, toutes les fois que j'y ai eu recours, une coagulation séro-sanguinolente, disséminée par grumeau au milieu du caillot, et se formant pendant même que le sang coulait de la veine. Parmi

ces méthodes, aucune, il faut l'avouer, ne nous offre des conditions, ni certaines, ni durables de guérison, car le point le plus important est que la maladie disparaisse sans retour. Pour ma part je n'ai jamais rencontré dans ces moyens, et dans l'emploi des sudorifiques, des drastiques, des diurétiques et particulièrement de la digitale pourprée, dont j'ai fait un long usage, que des avantages du moment. L'amputation m'a seule laissé la conviction d'un succès réel; mais une observation isolée ne peut asseoir un jugement aussi délicat, d'autant plus qu'il n'est possible de recourir à une semblable extrémité, que lorsque les parties sont extrêmement altérées et dévorées par d'énormes ulcères. Le sujet qui m'a fourni cette observation, et qui se trouvait placé dans ces dernières conditions, jouissait encore, trois années après l'opération, d'une santé fort régulière.

Les Indiens emploient contre l'éléphantiasis un remède auquel ils attachent une confiance non moins grande que celle qu'ils accordent au *guaco* contre la morsure de la vipère; ils se procurent de petits lézards, connus sous le nom d'*amolís*, les coupent par morceaux, et les font avaler crus et palpitations aux malades, d'abord à la dose d'un seul, puis à celle de deux et même de trois chaque matin à jeun. Ils rejettent la tête et la queue de ces petits animaux, et ne prescrivent avec leur emploi ni régime ni tisane. J'avoue que j'ai eu toujours de la répugnance à conseiller moi-même un pareil

moyen, que je savais, du reste, n'avoir été suivi d'aucun succès chez plusieurs malades qui avaient eu le courage et la patience d'en faire usage.

Les bouillons de pieds de veau, de poulet, de grenouille, de tortue, de grès lézards, sont recommandés dans le traitement de l'éléphantiasis des Arabes, et ne paraissent agir que par leurs principes gélatineux et rafraîchissans. M. *Alibert* rapporte le fait suivant qui paraît assez curieux : un homme de l'*Ile-de-France*, attaqué de lèpre tuberculeuse, s'exila volontairement dans l'île déserte et sablonneuse de *Diego-Garcias*. Cette contrée abonde en tortues de mer. Il vécut du bouillon et de la chair de ces animaux ; tous les jours il prenait un bain de sable qui provoquait une sueur abondante. La tradition ajoute qu'au bout de quelques mois, il fut entièrement rétabli. (*Dict. des Sc. méd.*, t. XI, p. 425.)

Cependant la valeur de ces moyens, soumise à l'examen d'une longue expérience, loin de confirmer ces faits traditionnels, n'a fait que détruire leur vieille réputation, en nous prouvant que les animaux et les reptiles à sang froid ne possédaient point, comme on l'avait cru long-temps, la vertu spéciale et merveilleuse de guérir toutes les maladies de la peau.

D'après ce que nous venons de voir, ce qui ressort ici de plus évident, c'est l'action directe et incontestable du traitement extérieur.

Sans négliger les règles générales d'hygiène et de médication intérieure, les vues médicales se-

ront donc plus exclusivement dirigées vers ce point important de la thérapeutique, et l'on pourra croire, avec raison, que le médecin compterait plus de succès, si les méthodes curatives étaient mises en usage dès l'invasion première de cette affreuse maladie.

ART. II. — DU PIAN. ÉPIAN. BUBAS. BOBAS. YAWS.
FRAMBÆSIA. — INFLAMMATION PUSTULEUSE.

(Mémoire lu à l'Institut, le 10 juin 1839.)

DESCRIPTION GÉNÉRALE.

HISTOIRE DU PIAN , ORIGINE DE SES DIFFÉRENS NOMS.

Le pian règne aujourd'hui endémiquement dans les colonies, où il a été introduit par la traite des Noirs.

Sa véritable origine m'avait paru d'abord appartenir aux régions qui bordent à l'ouest la côte d'Afrique. Cette opinion, généralement adoptée, était celle que j'avais exprimée dans la première édition de ce même ouvrage, publiée en 1834, et celle que j'émettais encore récemment dans un mémoire imprimé, le 4 avril 1839, dans le journal *l'Expérience*.

En effet, cette maladie paraissait plus familière parmi les nègres importés d'Afrique, que parmi ceux qui naissaient dans les colonies.

Les noms de *pian*, d'*épiàn*, de *yaws*, de *bubas* et de *bobas*, les deux premiers plus usités dans les colonies françaises, le troisième en Afrique et dans

les colonies anglaises , et les deux derniers au Brésil et dans les possessions espagnoles , paraissaient lui avoir été donnés par les nègres eux - mêmes.

Plusieurs auteurs avaient cru que ces mots, dans les idiômes de la race noire, étaient synonymes de framboise, et cependant, je m'étais assuré que le framboisier (*idœus rubus*) n'était pas indigène de ces pays; je pus même me convaincre qu'il y était inconnu, et qu'il n'y pouvait, tout au plus, végéter que comme plante exotique et qu'avec beaucoup de peine; d'un autre côté, les recherches les plus exactes, faites auprès des nègres créoles et auprès de ceux venus d'Afrique, n'avaient pu m'éclairer sur le véritable sens de ces étymologies.

Je fus même jusqu'à penser que le mot pian pouvait fort bien avoir été donné par les Espagnols, et provenir par corruption de *piano*, lentement, maladie qui s'en va lentement. Quant à celui de *yaws*, il paraissait presque certain, d'après l'opinion de tous les auteurs, qu'il était tiré d'un des dialectes de la côte d'Afrique.

Il était donc probable que, si le mot *yaws* n'exprimait pas la traduction synonymique des mots fraise ou framboise, il devait, tout au moins, tendre à rappeler l'idée de ces fruits et la rattachait à la maladie qu'il désignait.

Telle était mon incertitude et le vide que me présentait l'historique de cette affection, lorsqu'en poursuivant toujours mes recherches et en parcourant l'ouvrage de Swédiaur (*Swédiaur, Maladies*

vénériennes, t. II, p. 319), je lus la description qu'il donne du pian; cette maladie, disait-il, dont il n'avait pu trouver aucune trace dans les auteurs grecs et latins, semblerait offrir, d'après ce qu'il en avait appris, quelque rapport avec le *thymus* des anciens auteurs, et par-dessus tout, une ressemblance frappante avec une maladie contagieuse d'Écosse, décrite par *Gilchrist*, en 1754 (*Physical and literary Essais of Edimburg*) et appelée *siwin*, *sibben* ou *sibbens*, mots qui paraissaient provenir de la langue celtique, et désignaient, *chose qui frappa surtout mon attention*, un framboisier sauvage de ces pays: puis *Swediaur* trace lui-même la description du *Siwin* (t. II, p. 314 et suivantes), et je reconnus, entre le pian et cette maladie, une identité si parfaite que je conçus l'espoir qu'il n'était pas impossible de remonter à l'origine directe de cette première affection. C'était un trait de lumière qui ne m'abusait pas, et je ne doutais plus que le mot pian ne dût être lui-même d'origine celtique.

Je devais avant tout vérifier l'étymologie du mot *siwin*, et je m'empressai de le faire, en me procurant à la Bibliothèque du Roi le *Dictionnaire de la langue celtique*, en deux vol. in-4°, publié en 1760, à *Besançon*, par M. *Bullet*, professeur de théologie et doyen de l'université de cette ville.

La construction du mot *Siwin*, qui n'a subi que faiblement l'influence de la langue anglaise, y existe presque à l'état de pureté.

L'on trouve tome II, page 359 *sivyen*, voyez *sivi*.

Sivi, fraise, petit fruit, singulier *sivien*, voyez *sifi*.

Sifi, singulier *sifien*, fraise.

L'on ne rencontre aucune trace de l'origine des mots *sibben* et *sibbens* qui doivent, il faut le croire, appartenir plutôt à la langue écossaise. Encouragé dès lors par ce premier succès, je feuilletai à la lettre P, et mon étonnement tint de la joie en voyant se réaliser toute ma pensée.

T. II, p. 255, on lit *Pian*, *pianta*, *pena*, *poen*, avec la traduction *peine*, *trouble*, *angoisse*.

P. 266. *Poan*, peine, douleur, *maladie*, effort.

Poanius, pénible, difficile, douloureux.

Poania, même signification.

P. 268. *Poen*; peine, supplice, douleur, tourment, travail, mal; *pian* en irlandais, peine, trouble, angoisse; *poine* en vieux français, aujourd'hui peine; *pan* en arménien, travail, ouvrage, affaire; *ponos* en grec, travail; *pin* en danois; *paine* en anglais, douleur.

Pena employé comme peine, châtiment, s'exprimait en irlandais par *Penaud*, voyez *Pena*, même volume, p. 244. Tandis que *Poen* employé comme mal, douleur, tourment, trouble, angoisse, maladie, s'exprimait dans la même langue par le mot *pian*.

Cette variété de synonymes ne doit pas surprendre dans le dialecte celtique; elle en forme, selon le professeur *Bullet*, un des caractères pro-

pres. Dans ce dialecte , dit-il , les mots qui désignaient les choses les plus communes, et qui exprimaient les objets qui avaient été les premiers présens à la vue des hommes, étaient à peu de chose près les mêmes.

Le pian semblerait donc avoir été connu des Celtes et des Gaulois ; ce mot aurait été ensuite adopté par les Irlandais qui nous en auraient conservé la tradition.

Plus tard les Ecossois, en comparant l'affection qu'il désignait aux framboises sauvages, si communes dans leurs montagnes, lui consacrèrent le nom de *Sivyen* dont ils firent celui de *Siwin*.

Au milieu du XVIII^e siècle, les habitans de la Grande-Bretagne ont exprimé généralement cette maladie par le mot de *yaws* qui, lui-même, est d'origine celtique et vient, par corruption, de *ias*, ardeur, chaleur, bouillonnement, cuisson ; *uro* chez les Latins ; *ia-cham* en hébreu ; *yago* en égyptien ; *iak* en turc ; *aske* , *ias* en vieux anglais, puis *yaws* par corruption, *as* en hébreux.

Le mot *yaws*, adopté plus tard, a dû nécessairement transmettre et conserver l'idée que les Anglais avaient attachée à cette maladie , lorsqu'ils l'avaient désignée par celui de *siwin* qui était une expression d'autant plus frappante qu'elle était comparative. Il n'est donc plus étonnant qu'il soit parvenu jusqu'à nous, que *yaws* signifiait fraise ou framboise.

Les Espagnols et les Portugais, de leur côté, pour

désigner le pian, avaient choisi les mots de *bubas* et de *bobas* dont l'origine appartient encore au dialecte celtique, et vient du mot *bubac*, maladie honteuse.

A la page 224, t. 1, du *Dict. de Bullet*, l'on remarque, après le mot *bubac*, les dérivatifs suivans :

Bubü, synonymes *bubones*, *bobones*; goujats, garnemens, vauriens, canaille.

Signification qui indiquerait que cette affection était regardée, plus exclusivement, comme le partage de cette classe de la société.

Bubo, synonymes *bubon* et *buboneac*; parties éminentes de la mamelle.

P. 227. *Bulbu*, singulier *bulbuen*; bube, pustule; bube en français; *bubas* en espagnol; *bubon* en grec; *boba* en malaye; pustule.

Enfin le mot latin *frambæsia* est le dernier qui lui ait été donné. Il a remplacé, de nos jours, l'expression de *Siwin* au commencement du dix-huitième siècle, et à l'exception de ce dernier mot, toutes les expressions consacrées au pian sont d'origine celtique : *pian*, *bubac*, *sivyen* et *ias*.

L'origine du mot pian et ses étymologies, entièrement de création celtique, doivent nous donner fortement à croire qu'ils ne furent admis dans ce langage que pour désigner la maladie qui existait déjà; car le besoin de créer ces mots ne dut venir que de la nécessité d'exprimer les idées et les choses qu'ils devaient représenter.

Il est toutefois curieux d'apprendre que le mot peine, si usité dans notre langue et si près de nous

tous, dérive du mot celtique *pian* que nous faisons provenir si légèrement d'un des dialectes de la côte d'Afrique.

Les différens synonymes qu'avait recus ce mot, tels que *pianta*, *pena*, *poan*, *poania*, *poanius*, viennent attester aussi qu'il avait fixé l'attention des races celtiques. Enfin, si sa création ne peut être établie comme appartenant, d'une manière positive, à l'origine de la maladie, pas plus qu'il n'est possible d'assigner une époque très précise à la naissance du dialecte celtique, il est cependant bien certain que cette affection paraît avoir existé vers les temps où le langage des Celtes était en vigueur, et leur dialecte appartenait aux premiers siècles du monde.

Il existait encore au vi^e siècle, lors de l'invasion des Gaules par *Jules César*, et ce ne fut que vers le xv^e siècle, nous dit le professeur Bullet, que les Histoires et les vies des Saints, que les Annales, Chartes et Contrats commencèrent à être presque tous en latin ; encore les auteurs de ces actes, pour se faire mieux entendre de ceux en faveur de qui ils écrivaient, après avoir rapporté les mots latins, les expliquaient par le mot celtique avec une terminaison latine. (*Bullet, Mémoires sur la langue celtique*. 1^{re} partie du Dict. celtique. t. I.)

Cette maladie paraît également se concentrer en Irlande et en Ecosse, où les conditions climatériques, la misère et la malpropreté des classes inférieures avaient dû l'entretenir, et où elle devait être, comme chez les Celtes et d'après le sens d'une

de ses étymologies, le propre des *vauriens* et des *goujats*. Puis elle en disparaît à mesure que la civilisation s'y introduit, pour se porter dans d'autres régions, et particulièrement dans l'ouest de l'Afrique et dans l'Inde, en affligeant toujours les peuples ignorans des règles de l'hygiène et dans l'enfance de la civilisation.

Quoique nous ne puissions, non plus, affirmer d'une manière absolue que le pian n'existât pas en Afrique et dans l'Inde, en même temps qu'en Europe, nous ne rencontrons, cependant, rien qui puisse combattre notre opinion; bien au contraire, le professeur *Alibert*, qui avait dirigé ses recherches sur ce point, nous apprend qu'il n'avait pas été observé en Afrique avant les siècles du moyen-âge, et qu'il y fut alors désigné sous le nom de *variola magna* (*Alibert. Dict. des Sc. méd. xvi^e vol. p. 564.*) L'origine de ses différens noms ne peut donc, d'aucune manière, provenir de ce côté. M. le docteur *Guyon*, dans un voyage fait l'année dernière dans le petit *Atlas* et le *Belad-el-Djerid*, et publié dans la *Gazette Médicale*, nous fait aussi connaître qu'il existe maintenant encore dans ces localités du nord de l'Afrique.

En consultant la bibliographie médicale du pian, j'ai été assez heureux de pouvoir remonter jusqu'à un auteur du xvii^e siècle, *Guillaume Pison*, médecin hollandais de la ville de *Leyde*, qui avait long-temps habité le Brésil, et qui écrivait en 1648. Sa description du pian est la plus an-

cienne que l'on rencontre ; elle est donnée sous le titre de *Lue Venereâ*, d'une maladie contagieuse vénérienne. (*Guillelmi Pisonis, M. D. Lugduno-Batavi de Medicinâ Bresiliensi*, exemplaire déposé à la Bibliothèque Royale de Paris).

Son ouvrage fut publié dans la même année, à Leyde, chez François Hackius, et à Amsterdam chez Louis Elzevire.

L'opinion de Pison est, d'autant plus remarquable, qu'elle jette un nouveau jour sur l'origine du pian et qu'elle confirme nos idées sur l'histoire de cette maladie. Laissons parler l'auteur qui écrivait, à son retour du Brésil, et décrivait les affections contagieuses de ce dernier pays.

« Lues quædam, dit-il, ex coitu non tantum
 » per contagium, vel parentum hæreditario malo
 » in liberos, sed ex leviori attactu atque per se
 » contrahitur, orta potissimum ex alimento fœ-
 » tido et salso, potu ex rancido et corrupto. Inter
 » Afros non solum atque Indos, sed Lusitanos et
 » Belgas quoque sævit, tumoribusque squirrhis
 » et virulentis ulceribus totum corpus infectat.
 » Quæ quidem lues huic regioni est endemia et
 » bubas ab Hispanis et Brasilianis appellatur. Et si-
 » cuti sitius sanatur à solis remediis indigenis, ita
 » citius contaminat quam illa [quæ lues gallica
 » vulgò vocatur et ad incolas huc defertur. De
 » quâ dissertationem instituere non est propositi
 » mei, sed de præsentis, quæ licet in quibusdam
 » conveniat cum illâ; accidentibus et curatione

» tamen maximâ parte differt.» (Guillelmi Pisonis, de Medicinâ Bresiliensi, lib. II, cap. XIX, fol. 35.)
Il existe (dans le Brésil) une maladie contagieuse qui se transmet, non seulement par la voie du coït et par celle de l'hérédité, mais encore par le plus léger contact; elle naît particulièrement de l'usage des alimens décomposés et salés, et des boissons altérées et corrompues. Elle règne, non seulement parmi les Africains et les Indiens, mais encore parmi les Portugais et les Belges, et elle infecte tout le corps de tumeurs squirrheuses et d'ulcères virulens. Cette affection contagieuse est certainement endémique au Brésil, et les Espagnols et les Portugais la connaissent sous le nom de bubas. Si elle se guérit plus promptement par les seuls remèdes indigènes, elle se communique aussi avec plus de facilité que cette autre maladie appelée vulgairement mal français (nom, comme on le sait, que les Espagnols et les Portugais donnaient à la syphilis) et qui est apportée ici aux habitans. N'étant pas dans l'intention d'entrer dans aucune discussion sur cette dernière maladie, je ne m'arrêterai qu'à la présente, qui, dans quelques circonstances, offre de l'analogie avec elle, quoiqu'il existe cependant entre ces deux affections une grande différence, et dans les symptômes, et dans le traitement.

« Ne quis autem fallatur, continue un peu plus
 » loin le même auteur, hæc lues, sive ex Hispaniâ
 » mixta ut sæpe fit, sive simplex endæmia, Euro-
 » pæis præsertim, non adeo parvi faciendâ sive in
 » principio, sive in progressu, neque enim ut
 » quidam estimârunt intra tropicos levior ob hali-
 » tuum à sole perpetuam extractionem; gravior

» tantùm in septentrionalibus regionis datur, etc. »
 Afin d'éviter toute erreur, il est bon de dire que cette maladie contagieuse ne doit être négligée, ni dans son début, ni durant son cours, surtout chez les Européens, soit qu'elle confonde son origine avec celle qui vient d'Espagne, ou qu'elle apparaisse comme simplement endémique à ces contrées; et que l'on ne croie pas, selon l'opinion de quelques-uns, que cette maladie soit toujours plus légère entre les Tropiques à cause de la douceur de la température; elle paraît seulement plus grave dans les pays septentrionaux.

Cette description du *lues venerea*, le *bubas* des Espagnols et des Portugais, distinct alors du mal français ou de la syphilis, nous conduit, certes, à pouvoir affirmer maintenant, d'une manière authentique, que le *pian* existait encore, au moins en 1648, dans une partie de l'Europe.

Seulement le mot *pian* semble étranger à l'auteur qui pouvait fort bien adopter l'expression de *bubas*; mais il ne fait que la mentionner, et il aime mieux créer celle de *lues venerea* que je n'ai retrouvée nulle autre part. Cependant, quoiqu'ayant intitulé son article de *Lue Venerea*, il évite soigneusement, dans la description particulière de ce *lues*, de se servir de l'épithète *venerea*, à laquelle il est probable qu'il n'attachait que l'idée de la transmission par l'acte vénérien, idée qu'il adoptait, comme plusieurs écrivains d'alors, dans sa signification érotique, et non dans le sens morbide de son acception.

L'ignorance du mot *pian*, si toutefois elle était

réelle, ne peut du reste nous sembler étrange; elle serait même en faveur de notre opinion, car nous avons déjà vu, d'après les origines et les synonymes que j'ai rapportés, que ce mot avait été plus exclusivement adopté par les Irlandais qui le faisaient dériver de *poen*, *mal*, *douleur*, *maladie*.

Le pian, que nous voyons émigrer de l'Europe avec les progrès de la civilisation, peut néanmoins, comme certaines maladies qui ont marqué leur naissance ou leur premier passage par un caractère de gravité que l'on ne retrouve plus ensuite, reparaître isolément ou sporadiquement çà et là sur le même sol qu'elles avaient désolé dans une époque antérieure. C'est ainsi que plusieurs cas de pian se sont offerts par intervalle à l'attention de nos médecins contemporains. M. *Alibert*, entre autres, a eu l'occasion de l'observer deux fois à Paris durant sa carrière médicale. Le premier des deux malades dont il donne l'histoire, *Jean Bartol*, d'origine hongroise, mourut victime de cette affection à l'hôpital Saint-Louis.

Le dix-septième siècle s'écoula sans nous laisser d'autre description du pian que celle transmise par *Pison*; du moins, toutes mes recherches ont été infructueuses sur ce point.

Ce ne fut qu'au commencement du dix-huitième siècle, en 1722, que le père *Labat* décrivit cette maladie sous le nom de *maladie de Loaco* (*Labat, Voyag. en Afr. et en Amér.* 6 vol. in-12). Il cite

L'emploi que les habitans de *Loaco* font de l'hysope, qu'ils désignent sous le nom de *luqui*.

En 1742, *Dazille* en donna une description sous le nom de *pian*, et ne conçut pas l'idée de chercher à remonter sérieusement à l'origine de ce mot, ni à celle de la maladie. Pour lui, comme pour les autres, elle paraît provenir de la côte d'Afrique et plus particulièrement de la Guinée.

Les relations de l'Angleterre, à cette époque, avec l'Afrique et l'Inde, ont dû faire revivre ce mot conservé dans l'Irlande, et répandre également celui de *yaws* adopté sur plusieurs points de la Grande-Bretagne. Seul, le mot de *siwin*, plus propre à l'Écosse, ne s'est point transmis, et cette cause doit s'expliquer par le caractère d'isolement gardé long-temps par les Écossais qui, fidèles à leurs montagnes et à leurs vallées, étaient idolâtres de leur patrie, et n'ont même pas de nos jours entièrement oublié les coutumes et le dialecte de leurs ancêtres.

En 1759, *Hillary*, auteur anglais, décrit le *pian* sous le nom de *yaws* (*Observations on the changes of the air and the concomitants epidemical descases in the Island of Barbadaes*. London, in 8°).

Comme *Dazille* et les auteurs français, *Hillary* et les auteurs anglais qui l'ont suivi, ne se livrent à aucune recherche sur l'origine de la maladie; non seulement ils la font provenir d'Afrique, sans donner à l'appui de cette opinion la moindre preuve, mais encore ils font sortir d'un des dia-

lectes de cette contrée le mot *yaws* expression anglaise s'il en fut jamais !

En 1761, *Loeffler* communiqua ses observations sur le pian.

En 1767, *Bancroft* publia à Londres, sous les noms de *yaws* et de *frambæsia*, l'histoire du pian observé dans la Guiane anglaise. Vers la même époque, plusieurs ouvrages furent publiés sur cette maladie :

En 1768, parurent en France l'ouvrage de *Smith* (*Voyages aux îles de Java, Sumatra, et dans celles de l'archipel des Moluques*).

En 1770, celui de *Pouppé-Desportes* (*l'Histoire des Maladies de Saint-Domingue*).

En 1776, celui d'*Arthaud* (*Traité des Pians*. In-8°).

En 1777, les lettres de *Bajon* (*Mémoires sous forme de lettres, pour servir à l'histoire de la Guiane et de Cayenne*).

En 1783, le Précis de *Bernard Peyrilhe* (*Précis théorique et pratique sur le Pian et la maladie d'Amboine*. In-8°).

En 1785, les *Voyages de François Coreal* (*Voyages aux Indes occidentales*).

En 1786, le *Traité de Bertin*.

En 1790, celui de *Retz* (*Des maladies de la peau et de celles de l'esprit*. In-8°. Paris).

Vinrent aussi, à la fin du dix-huitième siècle, d'autres descriptions du pian, tantôt sous ce nom, tantôt sous celui de *yaws* et de *frambæsia*, pu-

bliées par *Sauvages, Lorry, Bontius, Sprengel, L. Valentin, Sagar, Cullen, Macbride, Winter-Bottom, J. Hume, Thompson, Gomez et Moley.*

Thompson, sans connaître l'opinion de *Swédiaur*, rapporte qu'un vieux médecin de la Jamaïque, qui était venu habiter l'Écosse, avait trouvé une identité parfaite entre le *siwin* et le *yaws*.

Dans le dix-neuvième siècle, les auteurs qui traitent de cette maladie suivent, à peu de chose près, les mêmes idées que leurs prédécesseurs, et tendent, à l'exception d'un petit nombre, qui l'avait certainement observée avec plus d'attention que les autres, à en faire une modification de la syphilis, faute qui n'avait pas été commise, chose bien remarquable, par le premier observateur qui en parla.

En 1802, *Campet* la décrit dans son *Traité des Maladies des pays chauds*.

En 1803, *Philippe Pinel* l'admet dans sa *Nosographie*.

En 1804, *Chopitré de Saint-Vis de la Bonifardièrre* et *Macé* subissent leurs thèses sur le même sujet.

M. le baron *Larrey*, chirurgien en chef de la grande armée, vit aussi cette affection, et pense que les meilleurs moyens à lui opposer sont ceux qui réussissent le mieux contre la syphilis. (*M. Larrey, Campagnes d'Égypte.*)

Enfin, en 1816, le professeur *Alibert* fit paraître, dans le tome xvi^e du *Dictionnaire des Sc. méd.*, un excellent article sur le pian, intitulé *Fram-*

bæsia. Et tout récemment, MM. *Bielt*, *Cazenave* et *Rayer* viennent de le décrire sous les noms de *yaws* et de *frambæsia*.

En consultant l'histoire générale du pian, nous voyons que toutes les probabilités semblent se réunir pour nous amener à croire et nous prouver qu'il est originaire d'Europe, et qu'il a sévi sur la race humaine presque à son berceau. Nous découvrons que les différens noms qu'il porte proviennent tous de la langue celtique, et nous le trouvons désigné non seulement chez les *Celtes* et les *Gaulois*, mais aussi chez les *Irlandais*, les *Écossais*, les *Anglais*, les *Espagnols* et les *Portugais*, dès l'origine de ces peuples.

Bien plus encore, en poursuivant nos recherches, nous arrivons à ne pouvoir méconnaître, au rapport de *Guillaume Pison*, qu'il n'existât en Europe indubitablement, au dix-septième siècle, chez les *Portugais*, les *Espagnols* et les *Belges*, dernier peuple que *Jules César* plaçait, alors, dans l'étendue comprise entre l'*Océan*, le *Rhin*, la *Marne* et la *Seine*.

L'histoire particulière que nous en a laissée cet auteur ancien, est surtout remarquable par l'esprit correct d'observation que l'on y rencontre; car il faut tenir compte, à l'époque où il l'écrivait, et de l'état de la science, et du peu d'attention que l'on accordait aux affections de la peau.

DESCRIPTION PARTICULIERE.

De nos jours et dans les Antilles, la présence de cette maladie est caractérisée par des pustules contagieuses, placées entre l'épiderme et le corps réticulaire, tantôt discrètes, tantôt confluentes, circonscrites, du volume du bout du petit doigt, de cinq à huit lignes de diamètre, ordinairement arrondies et légèrement saillantes vers leur extrémité, pouvant se terminer par dessiccation, mais le plus souvent passant avec promptitude à l'état d'induration tuberculeuse : elles prennent alors communément une forme oblongue, irrégulière et plus élevée ; elles se développent sur le front, les joues, sous les aisselles, autour du pourtour de l'anus, sur les fesses, les cuisses, la peau du pénis et dans quelques occasions sur les mains et sur les doigts. On les voit parfois intéresser indistinctement toutes les autres parties du corps.

Le pian s'observe ordinairement à l'état primitif, mais par les mauvais soins et la négligence il peut devenir une maladie constitutionnelle, et peut alors passer à l'état consécutif et héréditaire. Familier chez les nègres insoucians et malpropres, il se rencontre rarement sur les mulâtres et plus rarement encore sur les blancs.

VARIÉTÉS.

Il affecte plusieurs variétés auxquelles j'ai cru

devoir assigner une classification et une description particulière.

Pian squammeux. — Les pustules qui passent à l'état d'induration revêtent un caractère indolent et existent ainsi sous la forme de boutons solides.

Les parties qui en sont le siège deviennent squammeuses et furfuracées ; ces pustules tuberculeuses s'élèvent, se bourgeonnent et s'effleurent, en offrant une teinte blafarde et hideuse ; quelquefois un pus séreux suinte de leurs gerçures. Sous cette forme elles peuvent être rapportées à l'ordre des pustules phlyzaciées.

Pian déprimé. — Dans une autre variété, le sommet des pustules s'enflamme, s'ulcère et donne lieu à un écoulement jaunâtre et sanieux. Lorsqu'elles passent ainsi à l'état de suppuration, leur centre ne s'affaisse qu'au bout de quelque temps ; leur pourtour est pâle, tendu, élevé ; le rebord qui limite le centre est légèrement animé, tandis que la partie moyenne est d'un blanc gris. Le pus qui en découle présente la même couleur.

Quelquefois les pustules apparaissent plus larges, plus plates et moins confluentes ; ce caractère néanmoins ne change rien à leur marche ; elles s'ulcèrent et suppurent aussi.

Pian tuberculeux des enfans. — Dans certains cas, particulièrement chez les enfans et dans les éruptions bénignes, les pustules passées à l'état d'induration ne forment plus que de véritables tubercules ; leur volume et leur forme varient, depuis celle d'une lentille, jusqu'à celle d'une grosse fève ;

blafardes dans toute leur étendue, elles suppurent sans s'affaisser.

Espèce frambæsia. — Quant à la variété désignée plus spécialement sous le nom de frambæsia, je ne l'ai jamais rencontrée, telle du moins que je l'ai vue décrite par les auteurs. Ces pustules dégénérées, à corps fongueux et insensibles qui fournissent un pus ichoreux et fétide, et que l'on a comparées à des framboises, ne peuvent être maintenant considérées que comme de vieux tubercules négligés, ou, pour mieux m'exprimer, comme des pustules passées depuis long-temps à l'état d'induration.

En effet, celles-ci, dans leur état de vieillesse et de malpropreté, présentent un fungus d'un rouge sale qui s'élève au-dessus de la peau, plus alors, que dans les cas ordinaires.

Ces corps fongueux, développés sur les Européens, devaient ressembler davantage aux fraises ou aux framboises, car la coloration noire des nègres doit leur imprimer naturellement un aspect grisâtre; ils sécrètent à leurs surfaces un pus épais et fétide.

Je ne puis croire non plus qu'on ait entendu par *frambæsia* les fungus rouges du *Crabe* (maladie que nous décrirons bientôt), la méprise serait d'autant plus grossière que ces derniers sont doués d'une excessive sensibilité.

Analogie. — Le pian a cela d'analogue avec la variole, qu'il offre, comme elle quelquefois, une pustule plus développée que les autres, à base large et tuberculeuse, qui rappelle le *maître-grain* de la variole et que l'on nomme *maman-pian*, ce qui veut

dire, dans le langage créole, la *mère-pian* ou le plus gros des pian.

Cette pustule est plus large et plus étendue que les autres ; elle naît souvent après l'éruption générale et ne guérit que la dernière. Elle persiste même quelquefois long-temps après la guérison et exige un traitement extérieur.

Symptômes. Ensemble diagnostic. — Le pian est rarement accompagné de beaucoup de fièvre ; son apparition est précédée de douleurs contuses dans les articulations, de gastralgie, d'embarras dans les voies digestives, de céphalalgie passagère, de *sueurs dans les parties qui doivent être le siège de l'éruption* et de la prostration des forces. Sous son influence, la peau du nègre, *ordinairement noire et lisse, pâlit toujours et perd de son brillant.*

Ces accidens disparaissent en partie, et quelquefois totalement après l'éruption.

La malpropreté favorise constamment sa confluence et sa gravité, de même que l'absence des règles de l'hygiène paraît être la cause principale de son développement.

Enfin le pian, s'il n'est point combattu, peut exister long-temps. Il peut même disparaître et se reproduire plusieurs fois durant la vie. Dans ces cas il détermine souvent, chez quelques tempéramens, d'énormes ulcères, le malacia, l'anasarque et la mort.

Campet avait fort bien remarqué que le pian disparaissait spontanément ; mais il croyait que ce

phénomène était un mode de guérison propre à cette maladie : il est cependant bien certain que lorsque l'éruption disparaît, même après avoir parcouru ses différentes phases, sans qu'on puisse en attribuer la cause aux résultats d'un traitement rigoureux, cette disparition ne fait que simuler la guérison et que la maladie se reproduit infailliblement plus tard, soit avec son caractère primitif, soit sous une forme consécutive.

Ces disparitions ont ordinairement lieu sous certaines influences et sous certaines modifications, telles que le développement d'un nouveau tempérament, le passage de l'enfance à l'adolescence, celui de l'adolescence à la virilité. Les variations du climat et les changemens de nourriture et de genre de vie ont également sur elles une action puissante.

Lorsque le pian qui avait cédé sous une de ces causes, ou sous l'effet momentané d'un traitement ébauché, vient à reparaitre, la peau revêt généralement un aspect furfuracé, et les pieds sont affectés, plus facilement et plus gravement que dans le pian primitif, de *crabe* ou *sec* ou *fongueux*.

Il arrive aussi presque toujours, qu'à la suite de la guérison du pian, lorsqu'il n'a pas existé de *man-pian*, l'on observe un œdème de l'une ou de l'autre des extrémités inférieures, qui se termine par l'apparition d'un exanthème résiculeux, semblable au pemphigus et suivi bientôt d'un large ulcère. Il n'est point rare de voir alors se dévelop-

per, sur l'une des faces plantaires des pieds, un crabe volumineux, à fungus noir et hématoïde.

La guérison du pian est longue et tardive ; elle exige toujours pour s'accomplir un traitement de deux à trois mois.

Les traces que laisse la cicatrisation des pustules passées à l'état tuberculeux, et surtout celles du *maman-pian*, s'effacent difficilement. Les nègres conservent sur les parties les plus maltraitées par l'éruption des taches ou des mouchetures blanches qui font un contraste singulier avec la coloration noire du reste de leur peau. Ce phénomène n'est occasionné que par la destruction des follicules qui sécrétaient l'humeur noire ; on le rencontre aussi, chez le nègre, à la suite de la guérison des brûlures profondes et des ulcères anciens.

Cette affection, quoi qu'en dise *Campet* qui voulait en faire une modification de la variole, ne nous offre rien de commun avec cette dernière maladie, soit dans son début et sa marche, soit dans ses symptômes et sa terminaison.

Le pian n'est point une variété de la syphilis. — Le même auteur dit avec plus de justesse que le pian, une fois guéri, ne se contracte plus de nouveau et que ce caractère seul le distingue de la syphilis.

En effet, le pian qui n'a pas été soumis à l'action d'un traitement rationnellement assez long, et qui, dans ces cas, est susceptible de se reproduire tôt ou tard, en s'accompagnant de douleurs ostéo-

coques, d'exostose, de carie, d'ostéosarcome et surtout du *Crabe* à fungus hématode, ne perd pour cela rien de ce qui constitue son caractère spécial : ces derniers symptômes lui sont simplement tout aussi propres qu'à la syphilis. Il suit encore une marche semblable à celle des affections vénériennes chez les enfans qui en ont hérité de leurs parens ou de leurs nourrices, et peut attaquer les vaisseaux blancs et ne se borner qu'au caractère sub-inflammatoire.

L'erreur était donc non seulement facile, mais elle l'est même encore : *Dazille* et *Bajon* en firent une variété de la syphilis, propre à la race noire, sans nous rien apprendre sur sa transmission ; *Pouppé-Desportes* en attribua la cause à un vice particulier de la lymphe, dépendant de la nature des alimens des nègres et auquel pouvait concourir une condition particulière de l'air ; *Macé* le regardait comme une complication de la lèpre et de la syphilis réunies, et le docteur *Moley* eut la singulière idée d'émettre l'opinion qu'il provenait d'un virus communiqué par le coït avec les animaux.

Sauvages, *Sprengel*, *Lorry*, et d'autres encore, ont pensé que le *pian* et le *yaws* pouvaient être deux maladies distinctes l'une de l'autre. *Philippe Pinel*, sans rejeter cette opinion, se demande si ces deux mots n'expriment plutôt pas deux périodes de la même maladie ? Le docteur *Lagneau*, dans l'article *PIAN* du *Dictionnaire de Médecine* en 21 vol., le

décrit aussi comme une modification de la syphilis.

Le crédit dont a joui cette dernière opinion, qui doit trouver aujourd'hui peu de partisans, étonnera beaucoup moins, lorsque l'on saura que, dans les contrées où règne maintenant le pian, cette maladie est frappée d'une telle réprobation, qu'il est même des médecins qui hésitent d'en affronter la présence. J'ai vu dans plusieurs des Antilles, où domine ce préjugé, les malades être relégués sous le vent des habitations, dans de petites cases dont l'approche est redoutée.

La répugnance que faisait naître le pian, dans les colonies, était autrefois plus grande encore ! Les infectés, semblables aux pestiférés d'Orient, ou comme jadis les lépreux de l'Écriture, étaient presque entièrement voués à l'abandon. Leurs soins et leur traitement n'étaient confiés qu'à quelques vieux serviteurs, ou à quelques négresses infirmes, mis eux-mêmes à l'écart.

Après avoir observé, durant plusieurs années et de fort près, cette maladie étudiée déjà sur les mêmes lieux par quelques-uns de mes honorables confrères, j'ai pu me convaincre qu'elle avait un caractère d'originalité qui lui était spécialement propre. Telle était aussi l'opinion que s'en était formée *Swédiaur*, d'après les observations publiées par *Loeffler*. « L'inoculation du pian, dit-il, que les » négresses, au Brésil, pratiquent sur leurs enfans, » dans le but de rendre cette maladie moins vio-

» lente, paraît confirmer l'opinion que le pian
 » n'affecte qu'une fois la même personne. Ce fait,
 » bien vérifié, distinguerait le *sibbens*, aussi bien
 » que le *yaws* ou *pian*, essentiellement de la ma-
 » ladie syphilitique ou syphilis proprement dite
 » (*Swédiaur*, t. II, p. 324). »

Le professeur *Alibert*, et MM. *Bielt* et *Cazenave* pensent aussi que le pian est une maladie parfaitement distincte des affections vénériennes.

CONTAGION DU PIAN.

L'observation la plus rigoureuse me porte à penser, comme je viens de le dire, que le pian, guéri par un traitement sévère, ne se contracte plus pendant la vie; mais éminemment contagieux dans les conditions primitives, le moindre contact suffit à sa transmission.

Il se communique en donnant la main à des infectés, en portant leurs vêtemens et en couchant avec eux: c'est ainsi que les gardiennes et les nourrices le transmettent aux enfans confiés à leurs soins, et les valets à leurs maîtres; c'est encore ainsi que des cavaliers l'ont contracté pour avoir immédiatement fait route sur la selle, où quelque domestique infecté venait de s'asseoir.

La syphilis, qui paraît aussi avoir été si grave et si contagieuse au quinzième siècle, lors de son apparition, ne nous offre aujourd'hui rien de semblable.

La contagion peut également, d'après le rapport

de *Swédiaur*, se propager par une espèce d'inoculation transmise par de petites mouches que l'on rencontre en quantité dans les pays chauds et surtout au Brésil : « Elles paraissent en grand » nombre, le matin de bonne heure, et se montrent beaucoup moins pendant le jour et au grand soleil. Elles peuvent communiquer le virus à toute personne saine, après qu'elles se sont reposées sur une personne infectée, en venant se placer sur le coin des paupières, ou sur les angles de la bouche, ou sur une partie légèrement écorchée. (*Swédiaur*, t. II, p. 322.) »

Des pustules consécutives. — Les pustules consécutives ont quelquefois une forme et une marche tellement identiques à celles des pustules primitives, qu'il est difficile de saisir entre elles quelque différence; cependant, leur induration ou leur passage à l'état tuberculeux est plus prompt et a lieu plus constamment. Souvent même il ne peut être constaté, et dans beaucoup de cas, la maladie ne paraît *se reproduire que sous la forme tuberculeuse*. La période consécutive est surtout caractérisée par l'apparition du *Crabe* qui peut la précéder, l'accompagner ou la suivre.

Le pian ne s'oppose nullement à la transmission de la syphilis, ni la syphilis à celle du pian. — Le pian peut être enfin compliqué par la syphilis, ou venir, par sa propre présence, aggraver cette dernière maladie. Je me suis souvent convaincu que les malades atteints de pian, et qui cohabitaient

avec des femmes affectées de syphilis (soit de chancres ou de blennorrhagie virulente), leur communiquaient le pian et contractaient eux-mêmes la syphilis; aucun rapprochement d'analogie et d'identité ne peut donc être valablement admis entre ces deux affections, parfaitement distinctes l'une de l'autre.

Thérapeutique. — Le traitement en usage, et qui réussit ordinairement le mieux, consiste au début dans l'emploi des boissons antiphlogistiques et délayantes, réunies aux diaphorétiques légers, puis dans celui des sudorifiques et de la liqueur de Van-Swieten. La salsepareille de ces contrées, que l'on y désigne sous le nom de *racine de langue de bœuf* et le *pareira brava* (*cissampelos pareira*), sont employés avec avantage; il est nécessaire au succès du traitement de placer les malades dans des lieux secs, et dans des chambres où règnent une température égale et une grande propreté. Leur nourriture se composera d'alimens doux et légers, de viandes fraîches, de légumes cuits; on leur accordera de l'eau rougie aux repas, et dans le courant du jour une tisane d'orge et de chiendent miellée. L'on recommandera surtout l'abstinence des boissons excitantes et alcooliques, si familières aux nègres. Les soins seront continués pendant long-temps, en recevant toutefois les modifications que pourront indiquer l'intensité ou la diminution des symptômes. Ils devront, en toute circonstance, être prolongés un mois encore après que les moindres

dres traces de la maladie se seront entièrement effacées.

Du maman-pian. — *Le maman-pian* exige des soins plus directs et des pansemens réguliers avec des plumasseaux de charpie enduits d'un digestif animé; des lotions avec une solution de sublimé corrosif, de sulfate acide d'alumine et de potasse, de chlorure d'oxide de sodium, conviennent avant le pansement; ces substances peuvent encore être employées en poudre ou être incorporées dans la pommade.

La surveillance dans l'exécution de ces moyens doit être d'autant plus rigoureuse, que les nègres prennent à plaisir de les éluder; semblables sur ce point aux enfans, qui ne pouvant comprendre la portée du bien qu'on leur fait, sont injustes pour les autres et pour eux-mêmes.

La solution de *Fowler*, les pilules arsénicales, la teinture de cantharides, le goudron, la térébenthine, l'extrait aqueux de l'ellébore blanc ont été successivement mis en usage avec des résultats que je ne puis donner comme décisifs.

Après l'emploi des sudorifiques et de la liqueur de *Van-Swieten*, qui constituaient mon traitement le plus familier, j'avais recours à quelques purgations, et je terminais toujours heureusement par l'emploi de bols composés avec les extraits de gaïac et de salsepareille réunis aux fleurs de soufre.

A Sainte - Lucie, à la Martinique et à la Guadeloupe, les bains des eaux thermales sulfureuses

peuvent préparer avec avantage au succès du traitement que je viens d'indiquer.

Pian des volatiles. — Le pian offre cela de très curieux qu'il attaque aussi, sous ces climats, certaines espèces de volatiles.

Les jeunes dindes, les poulets et les pigeons contractent des pustules tuberculeuses, exactement semblables au pian squammeux, dont j'ai fait la première variété de cette maladie.

L'éruption a lieu autour des yeux, sur le cou, sur les barbes et sur la crête des gallinacées. Certaines influences atmosphériques, la sécheresse en particulier, semblent les déterminer plutôt que d'autres, et la contagion qui, dans ces cas, n'existe pas pour l'homme, est grande parmi ces oiseaux.

Lorsqu'ils en sont affectés leurs plumes se hérissent; ils sont tristes, se retirent à l'écart et meurent en très grand nombre. Le jus du citron est le remède qu'emploient les habitans; ils en font frotter les tubercules plusieurs fois par jour, et ce moyen semble réussir assez bien.

D'après *Macé*, l'usage de l'orge à l'intérieur guérit les oiseaux, et agit d'autant plus favorablement qu'il les rafraîchit et les relâche en même temps.

L'obscurité complète qui entourait l'histoire du pian m'a seule imposé le devoir de décrire ici cet article sous le double point de vue scientifique et pratique; car les recherches que j'ai faites, en m'éclairant sur cette question, ne m'ont que trop appris tout ce que pouvait offrir de difficile l'é-

tude particulière et complète des affections de la peau, étude longue et ingénieuse qu'il serait téméraire à moi d'avoir la prétention de posséder.

ART. III. — DU CRABE. CANCER. CANCRE, (*karabos*).

Inflammation linéaire et fongosités.

Considérations générales. — Le crabe est presque toujours regardé comme l'héritage ou le compagnon du pian; dans quelques cas, cependant, il peut se développer chez des individus qui n'en ont jamais éprouvé les atteintes.

Il semble plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, et paraît être encore, plus que le pian, le partage de la race noire.

Cette affection a-t-elle reçu dans ces pays la dénomination de *crabe*, expression abandonnée de nos jours, et qui fut jadis employée pour désigner les syphilides de la paume des mains et de la plante des pieds, parce que les premiers médecins qui l'observèrent, l'ayant méconnue, la prirent pour ces dernières? ou ce nom lui vient-il, par comparaison avec les altérations cancéreuses, du mot celtique *crab* ou *craban*, *karabos* en grec, *cancer* en latin, amphibie crustacé, crabe, cancer, écrevisse de mer, et lui a-t-il été donné à raison de la ressemblance qu'elle offrait, comme le cancer, avec la conformation de l'écrevisse de mer ou du crabe amphibie? C'est ce qu'il est difficile de décider, dépourvus que nous sommes de toute histoire

primitive de cette maladie ; toujours est-il vrai qu'elle s'annonce chez les nègres par des gerçures et des fissures irrégulières qui peuvent être comparées aux pattes et aux pincés du crustacé connu sous ce nom ; que , tantôt elle présente , après la chute de son fungus , un trou semblable à celui que fouille le crabe , et tantôt , ronge et entame la plante des pieds à la manière que cet animal creuse la terre.

VARIÉTÉS.

Elle affecte dans sa marche trois variétés bien distinctes , variétés qui , comme celles du pian , réclament une division particulière que j'établis ici d'après les caractères propres à chacune d'elles.

La première n'endommage que la peau : je lui conserverai le nom de *crabé sec* ou *courant* que lui donnent les habitans des Antilles.

La seconde , à fungus rouge , petit , profond et pédiculé , formera la variété du *crabé à fungus rouge*.

La troisième , plus développée que la précédente , à fungus large , saignant , noirâtre et marbré , constituera la variété du *crabé à fungus hématode*.

Première variété. — *Description particulière.* — *Crabé sec* ou *courant*. — Cette espèce trace des gerçures sur la face plantaire du pied , et rarement sur la face palmaire de la main. Elle se plaît particulièrement et rampe sur tout le rebord plantaire de la portion du ta-

lon. Ses formes et ses dimensions sont toujours irrégulières, et les parties qu'elle affecte s'entr'ouvrent et deviennent écailleuses. Ses fissures sont douloureuses et suppurent quelquefois. C'est une véritable altération squirrheuse de la peau avec gerçure et induration des premières couches du tissu cellulaire sous-cutané. Sous ce point, elle diffère surtout de l'éléphantiasis, en cela que ses désordres ne sont jamais que superficiels.

Étiologie. — La température de l'atmosphère et la qualité propre de certaine portion du sol, celle des terrains argileux particulièrement, et dans quelques années, la fréquence des grains de pluie, suivis de coups de soleil brûlans, me paraissent être des causes qui ne sont pas étrangères à la production du crabe sec ou courant.

Cette variété ne s'observe en effet, le plus souvent, que durant les mois d'hivernage, ou sur les habitations humides et marécageuses. Elle seule semble être étrangère au pian.

Les pieds des nègres toujours directement en contact avec la terre ou avec la chaleur et l'humidité de ses surfaces, avec une boue, tantôt d'argile, tantôt de tuf, tenace ou légère, et d'autres fois noire et vaseuse, acquièrent bientôt une épaisseur extrême.

La face plantaire de leurs pieds devient cornée; c'est presque une semelle naturelle, avec laquelle il leur est plus facile de se soutenir et de courir, qu'à l'aide des souliers qui, dans cet état, les gêne-

raient en les privant de la contraction libre et entière des orteils, si utile à leur marche.

Cette induration des surfaces plantaires, et l'altération de la peau, qui ne sont que le résultat des causes que nous venons d'énumérer, ont aussi, je n'en puis douter, une part considérable dans la naissance des différentes espèces de crabe.

Je suis d'autant plus convaincu de cette opinion, qu'il ne m'est jamais arrivé d'observer aucune des variétés du crabe sur les jeunes noirs qui ont, dans la première enfance, les pieds aussi tendres et aussi délicats que les nôtres; et que les blancs, qui dans des circonstances exceptionnelles avaient pu contracter la maladie, marchaient aussi nu-pieds et étaient placés, par la misère et leur inconduite, dans des conditions semblables à celles des nègres les plus malheureux.

Thérapeutique. — Le crabe sec ou courant se guérit en évitant l'humidité, en baignant les parties affectées avec une solution de nitrate d'argent fondu, de sulfate de fer ou de cuivre; en les saupoudrant d'oxide rouge de mercure et mieux encore de sublimé corrosif. On les recouvre ensuite avec des plumasseaux de charpie sèche, soutenus par des emplâtres de diachylon gommé. Le traitement extérieur et quelques semaines de repos triomphent toujours de cette variété qui n'offre du reste aucun danger.

Deuxième variété. — *Crabe à fungus rouge.* — Le

crabe à fungus rouge naît constamment sous la plante des pieds.

Description particulière. — Il débute par la présence d'un point fixe, douloureux et sensible, qui ne laisse apercevoir d'abord aucune altération de la peau.

Au bout de quelques jours le derme et l'épiderme blanchissent dans une étendue circulaire d'un quart de pouce. A cet endroit la peau devient humide, de plus en plus douloureuse, et ne tarde pas à laisser suinter quelque peu de sérosité.

Bientôt encore elle s'altère, se détruit et découvre un fungus d'un rose vif et rouge, très sensible, et qui ne présente aucune tendance à s'élever au-dessus de son niveau.

Dès lors il commence à s'en écouler continuellement et en petite quantité un pus ichoreux qui semble provenir particulièrement de la circonférence du fungus.

Le fungus est assez profondément pédiculé, il s'étend jusque vers la couche adipeuse sous-cutanée, quelquefois même sur les couches musculaires sous-jacentes.

Son pédicule est étroit, son corps est arrondi et peut atteindre le volume d'une petite olive; son sommet est plus large que sa base et sa forme est celle d'une pyramide renversée.

Etiologie. — Cette deuxième variété du crabe peut reconnaître pour cause l'humidité et la malpropreté, mais elle est aussi, le plus souvent, une

affection concomitante et même pathognomonique du pian.

Thérapeutique. — Il est encore plus important ici de maintenir les malades dans un repos absolu et de les loger dans des chambres parquetées. Il convient aussi presque toujours de les soumettre aux tisanes sudorifiques et à la liqueur de Van-Swieten. Les fongus seront pansés avec des caustiques. Quelquefois ces médicamens les minent simplement et les détruisent peu à peu sans les détacher ; d'autres fois ils provoquent au bout d'un certain temps leur chute entière, et la cavité qui en résulte semble d'autant plus profonde, que la plante des pieds du nègre est, comme nous l'avons fait remarquer, d'une épaisseur toujours considérable.

Rarement le fongus se détache, ou guérit avant l'espace de deux ou trois mois ; il peut même quelquefois résister plus long-temps.

Après l'avoir détruit ou avoir sollicité sa chute à l'aide des caustiques, j'introduisais dans la plaie, pendant quelques jours, une boulette de charpie que j'imbibais dans une solution de sulfate de fer ou de sublimé corrosif ; j'avais recours ensuite à l'emploi de la charpie sèche, et mes pansemens étaient simplement soutenus et recouverts avec des emplâtres de *diachylon gommé*.

Troisième variété. — *Crabe à fongus hématode.* — *Description particulière.* — Le crabe à fongus hématode s'observe plus rarement que le précédent. Il occupe une plus grande étendue des surfaces

plantaires, et des symptômes plus graves l'accompagnent dès son début.

Une douleur atroce indique et circonscrit le point de naissance de la maladie. La peau, dans cette limite, devient blafarde et humide; elle s'élève, se boursoufle, s'entr'ouvre et laisse apercevoir dans une ouverture circulaire qui n'excède jamais la largeur d'une pièce de cinq francs, un fungus marbré, noirâtre, à tête arrondie comme le champignon, parsemé de bourgeons d'une extrême sensibilité et baigné dans une sanie fétide, dont l'absorption, réunie à la réaction douloureuse de la tumeur, occasionne de violents accès de fièvre.

Lorsque l'insouciance des malades leur a fait négliger les soins et les pansemens que cette affection réclame dès son origine, il n'est point rare de voir le fungus s'élever à un demi-pouce et davantage au-dessus de la surface de la peau. Dans ces cas, les parties environnantes sont imbibées et altérées par le pus; elles répandent des exhalaisons repoussantes et insupportables pour le malade lui-même. La jambe et le pied sont enflammés, tendus et souvent œdémateux. La durée de ce crabe est fort longue et peut se prolonger jusqu'au-delà d'un espace de quatre, cinq ou six mois.

La langueur, l'accablement et le malacia qui s'observent pendant la durée du crabe hématoïde, ne sont que des complications symptomatiques de l'influence que cette maladie exerce sur la constitution morale et physique des nègres.

Il en est parmi eux qui préfèrent la mort à l'assujétissement d'un long traitement. Rarement, du moins, quelques-uns d'entr'eux consentent à en essayer les avantages, et la seule idée de s'y soumettre, et surtout d'y être contraints, est pour eux tous une source profonde de chagrins. Je me rappelle, entr'autres exemples de ce genre, celui d'une jeune négresse récemment atteinte de crabe et d'éléphantiasis : renfermée pour être soumise à des pansements méthodiques, elle me déclara qu'elle aimerait mieux mourir que de suivre le traitement et de souffrir les privations que je voulais exiger d'elle. J'insistai quoique cela, mais peu de temps après sa résolution s'accomplissait : sa santé s'était manifestement altérée; elle avait déterminé chez elle le *mal d'estomac* en mangeant du tuf et de la terre qu'elle s'était fait apporter clandestinement.

Je fus obligé, pour ne point la voir succomber au malacia, de l'abandonner à ses habitudes ordinaires, et de m'en rapporter à elle-même pour les soins et le traitement de sa maladie.

Étiologie. — Cette espèce de crabe, constamment grave, ne survenant dans la généralité des cas que sous l'influence du *pian*, doit être avec raison considérée comme la conséquence fâcheuse de cette dernière maladie, si toutefois il n'est pas juste de la regarder comme un de ses symptômes caractéristiques.

De la résection du fongus. — Lorsque le fongus hématoïde s'élève au-dessus du niveau de la peau,

sa résection est recommandée le plus promptement possible. Le soulagement qui en résulte et la propreté de la plaie la rendent doublement utile.

Avant de recourir à l'opération, de même que dans les cas où elle ne paraîtrait pas convenable, il sera toujours bon de désinfecter les parties malades à l'aide d'une solution de chlorure d'oxide de sodium.

L'opération est suivie d'une hémorrhagie en nappe assez considérable, mais quelques plumasseaux de charpie sèche gradués, et un bandage compressif, en triomphent facilement. Il est prudent de ne relever l'appareil que lorsque son imbibition annonce que la suppuration est bien établie. Dans les pansemens qui suivent, l'on saupoudre le pourtour du fungus avec de la poudre de sublimé, et l'on panse ensuite avec des plumasseaux de charpie, enduits d'un mélange de styrax, de cérat, d'eau-de-vie camphrée et de laudanum.

La résection devient inutile si le fungus n'excède que de quelques lignes le niveau de la peau; il suffit alors d'employer la poudre de sublimé, ou de recouvrir avec des plumasseaux de charpie, imbibés dans la solution de sulfate de fer ou de cuivre. La jambe et le pied sont placés sur un coussin résistant et disposé sur un plan horizontal; le repos doit être absolu.

Organisation du fungus hématode. — Le fungus, après sa résection, présente une organisation presque semblable à celle des tumeurs hématodes :

son tissu est plus serré, plus dense et d'une couleur plus foncée ; les nervures, les sillons et les veines qui le parcourent sont également mieux dessinés.

Thérapeutique. — Dans la thérapeutique de cette maladie il est important de ne jamais perdre de vue que le crabe hématoïde qui arrive, même fort long-temps après la disparition du *pian*, peut dénoter que cette dernière affection n'a pas été combattue primitivement d'une manière convenable.

Dans ces cas, souvent difficiles à apprécier, l'on doit, afin de mieux éclairer son diagnostic, ne pas négliger d'interroger avec soin les malades, et de puiser, s'il est possible, les renseignements les plus circonstanciés auprès des personnes qui leur avaient précédemment donné des soins.

Le crabe hématoïde qui se montre immédiatement, ou peu de temps après la suppression du *pian* dont la disparition s'est effectuée sans traitement, réclame non seulement les moyens extérieurs dont il vient d'être question, mais encore l'usage intérieur de la liqueur de Van-Swieten et des sudorifiques. Sous l'effet de cette médication, l'affection première ne tarde quelquefois pas à reparaître, pour s'effacer bientôt avec un résultat plus positif.

Mais celui qui survient immédiatement après un long traitement du *pian*, ou même pendant que ce traitement se poursuit, ne doit inspirer aucune

inquiétude : il sera simplement combattu par des applications extérieures , auxquelles on le verra toujours céder.

Difformité des pieds. — Les nègres affectés du crabe ne peuvent s'appuyer sur le pied malade , sans en éprouver une vive sensibilité , une douleur souvent extrême. Les efforts qu'ils s'imposent et la réaction douloureuse que cette affection transmet aux tendons sont tels , qu'ils donnent à leurs pieds un aspect tout particulier de difformité. Les mouvemens de flexion ne peuvent avoir lieu sans provoquer de vives angoisses , et l'action des extenseurs , celle en particulier des muscles péroniers qui domine alors , détermine la rétraction des orteils , et les porte en haut et en dehors.

Dans les colonies , la thérapeutique des différentes espèces de *pian* et de *crabe* est assez souvent adroitement exploitée par quelques nègres mystérieux. Retirés sur de petites habitations dans l'intérieur des terres , ils y exercent la médecine et la nécromancie avec la tranquillité la plus absolue. Parfois même ils captent la confiance de quelques habitans crédules , et leur habileté consiste surtout à en obtenir des sommes assez considérables.

Le charlatanisme a , comme on le voit , partout ses adeptes. La cupidité les lui procure , aussi bien dans les Antilles et parmi les nègres les plus obscurs , qu'au sein de nos cités les plus belles et au milieu des hommes les mieux civilisés !

ART. IV. — DE LA DENSITÉ DE LA PEAU, ET DE L'ECCHYMOSE CHEZ LE NÈGRE.

La densité de la peau chez le nègre et le mulâtre est un fait propre à leur constitution et à l'organisation spéciale de ce tissu.

Cette densité naturelle est encore plus remarquable chez ceux d'entre les nègres qui sont soumis constamment à l'ardeur du soleil, non que l'action habituelle des rayons solaires puisse en rien influencer, comme quelques-uns l'avaient cru, sur la teinte de couleur qui caractérise la race noire, mais en cela qu'elle augmente souvent considérablement l'épaisseur des couches de la peau, et qu'en activant davantage la sécrétion des follicules sébacés, elle développe aussi plus fortement le réseau qui fournit l'humeur colorante.

Il résulte de cette disposition que les ecchymoses, qui peuvent encore s'apercevoir assez facilement chez les mulâtres, sont difficiles à distinguer chez la plupart des nègres; cependant, comme en médecine légale il devient assez essentiel de pouvoir, dans certains cas, les constater d'une manière positive, j'ai pensé qu'il ne pouvait être inutile d'en dire quelques mots.

En examinant de près et attentivement une surface contuse, l'on reconnaîtra l'ecchymose à une teinte bleuâtre contractée par les parties offensées. Les portions ecchymosées sont en outre circonscrites et limitées par la couleur plus ou moins

noire qui est celle de tout le reste de la peau. Elles ne tardent pas à présenter une teinte d'un jaune verdâtre qui les rend alors plus apparentes, puis elles s'éteignent bientôt, en passant par des nuances de plus en plus faibles.

Comme chez le blanc, l'ecchymose au bout de quelques jours s'étend en largeur à mesure qu'elle se résout. La cause de ce phénomène, d'après l'opinion de M. le professeur *Boyer*, provient de ce que le sang infiltré, qui était d'abord épais et coagulé, devenant de plus en plus liquide par le mélange de la sérosité que fournissent les vaisseaux exhalans, est porté par la circulation dans les parties voisines en passant de cellules en cellules. (*Boyer, Mal. Chir.*, t. 1, p. 344).

Par un mécanisme contraire, je me suis souvent aperçu qu'une friction vive et prolongée sur une surface qui venait d'être frappée d'un coup, pouvait quelquefois la préserver de l'ecchymose. Ces frictions immédiates, lorsque la contusion n'a pas été assez forte pour diviser les capillaires sanguins, s'opposent à l'épanchement du sang contenu dans leurs réseaux.

Toutefois ici la seule considération que devra nous offrir l'ecchymose, relativement à la densité de la peau des nègres et des mulâtres, c'est qu'il faudra, lorsque ceux-ci nous présenteront ces épanchemens sous-cutanés, admettre toujours pour eux l'action de violences et de contusions exercées plus fortement que sur les blancs.

ART. V. — DES TACHES HÉPATIQUES OU CHLOASMA, (LÉOTARDS OU LOTARDS DES COLONIES), ET DES ÉPHÉLIDES SOLAIRES.

Considérations particulières et locales. — Les taches hépatiques ou chloasma, *macula hepatica* de Sennert, sont communes chez les négresses et les mulâtresses. Les hommes en sont plus rarement atteints. On les désigne parmi les nègres sous le nom de *léotards* ou *lotards*.

Cette affection a son siège sur le front, le visage, le cou et la poitrine, elle est caractérisée par des taches d'un gris jaunâtre, d'une couleur pâle de café au lait, d'une forme irrégulière et d'une dimension qui atteint rarement au-delà d'un pouce d'étendue.

Les lentilles ou taches de rousseur, *lentigo ephelis*, sont encore plus fréquentes, mais elles n'affectent que les blancs et les mulâtres, surtout les blanches et les mulâtresses.

Franck, Sauvages, Lorry, Swédiaur, Blancaerd, Plenk, Alibert et *Castelli* ont écrit sur ces affections. *M. Rayer* pense que les taches du chloasma ne proviennent d'aucune altération de l'organe hépatique; qu'elles ne sont précédées que par une accumulation morbide du sang dans les points maculés de la peau et qu'elles peuvent se développer sur les individus les plus sains.

Cependant, d'une opinion diamétralement opposée, *Hufeland* et d'autres praticiens recomman-

dables pensent qu'elles sont déterminées, tantôt par une *dyscrasie bilieuse* ou *polycholie*, et tantôt par un trouble dans les fonctions du foie; Hufeland dit aussi qu'elles peuvent être produites par les vices de la menstruation, et apparaître sous la simple influence de la grossesse pour disparaître après l'accouchement. (*Hufeland. Man. de Méd. prat. t. II, p. 93.*)

J'ai remarqué, de mon côté, que dans les colonies elles s'observaient fréquemment vers la première époque de la grossesse, et qu'elles coïncidaient particulièrement chez les jeunes filles avec le mouvement de la puberté et les abus du libertinage.

Quant aux lentilles ou taches de rousseur, toutes les opinions se réunissent pour reconnaître qu'elles ne sont qu'une simple et légère altération de l'épiderme, qui ne doit sa cause qu'à l'action exercée par les rayons du soleil sur la peau délicate des blonds et des roux. En Europe, il n'est pas rare de les voir disparaître entièrement durant l'hiver.

Thérapeutique. — On fait usage contre les taches hépatiques de lotions douces et émollientes, composées d'eau de racine de guimauve ou de son, de la teinture de benjoin dans de l'eau fraîche, un gros de cette teinture dans une livre d'eau de pluie (lait virginal), de pâtes onctueuses, telles que les pommades de concombre et d'escargots, de bains sulfureux. Quelques praticiens emploient les sudorifiques et le calomélas à faible dose. *Hufeland* re-

commande comme très avantageuses des lotions fréquentes avec une solution d'un demi-gros de borax (borate de soude), dans une once d'eau distillée de roses.

Je les ai vu guérir plusieurs fois, dans les Antilles, par des ablutions dans certains étangs dont les eaux sont chargées du tannin que renferme l'écorce des *mangliers* ou *palétuviers*.

Si l'on avait lieu de soupçonner que le chloasma provint de quelque affection du canal digestif, il serait prudent de combattre l'altération que l'on aurait découverte, avant d'adopter l'emploi de ces moyens.

ART. VI. — DES TUBERCULES ANORMAUX DE LA PEAU,
OU DE L'INDURATION PARTIELLE DE CE TISSU SUR
LA RACE NOIRE.

Siège. — L'induration partielle de la peau se rencontre chez le nègre sous la forme de tubercules bosselés, aplatis, répandus sur le tronc, la poitrine, le cou et les extrémités supérieures.

Description particulière. — Quoiqu'il soit généralement admis que la peau ne puisse devenir squirrhuse qu'après avoir été précédemment ulcérée, nous voyons cependant cette dégénérescence particulière apparaître ici sans aucune altération primitive de cet organe, seulement nous observons que lorsque les nègres en sont affectés, les moindres

dres ulcérations déterminent chez eux de nouvelles indurations.

Ces tubercules prennent naissance dans l'épaisseur même de la peau ; ils sont indolens et ne sont jamais adhérens au tissu cellulaire sous-jacent.

Leur forme, quoique inconstante, est le plus souvent ovulaire et oblongue.

Ils sont ordinairement situés transversalement ; leur largeur et leur étendue peuvent varier depuis celles d'un gros pois jusqu'à celles de la main.

Leur élévation au-dessus du niveau de la peau peut atteindre environ quatre à six lignes et quelquefois davantage.

A leur centre, l'épiderme est plissé par rayons. La convergence de ces plis donne à leur partie moyenne, toujours un peu déprimée, l'aspect que laisse la cicatrice d'une ancienne brûlure, avec cette différence, que les brûlures, comme nous l'avons dit, détruisent les follicules de l'humeur noire, tandis que la peau conserve ici tout son éclat.

Je n'ai jamais remarqué que ces tubercules, qu'ils fussent rares ou multipliés, aient, dans aucune circonstance, déterminé des accidens fâcheux : ils diffèrent en cela des affections cancéreuses d'une manière qui me paraît fort tranchée.

Étiologie. — L'habitation dans des lieux bas et humides m'a paru favoriser le développement de ces indurations qui semblent aussi appartenir à

une diathèse générale et spéciale de la peau, car elles apparaissent rarement isolées et leur hérédité ne peut être mise en doute.

L'extirpation, pratiquée le plus profondément et suivie d'une cautérisation minutieuse, ne parvient jamais à en débarrasser complètement le malade; la plaie se cicatrise promptement, mais l'induration ne tarde pas à se reproduire et elle acquiert dès lors un accroissement beaucoup plus étendu.

Une jeune négresse, atteinte d'un grand nombre de ces tubercules, avait au doigt médius de la main gauche une verrue hématoïde sans cesse en hémorrhagie : cette verrue, quoiqu'ayant été deux fois enlevée et cautérisée violemment avec le cautère actuel, ne put guérir qu'à l'aide de la compression et de pansemens avec le sublimé corrosif; elle m'a paru coïncider et s'identifier chez cette femme avec les tubercules dont elle était affectée.

Thérapeutique. — Ces indurations pourront être soignées par les sudorifiques concentrés, les préparations iodées, la liqueur de Van-Swieten, l'hydriodate de potasse, la compression et les autres moyens thérapeutiques recommandés généralement contre les affections de la peau : ces traitemens pourront peut-être offrir un jour quelque résultat avantageux, surtout sur les jeunes sujets, mais je dois ajouter qu'ils furent toujours infructueux entre mes mains. Lorsque, par le lieu qu'ils occupent, ces tubercules n'incommodent pas essentiellement, il est plus sage et plus humain de ne point affliger ceux

qui en sont atteints par une opération douloureuse, par un traitement inutile et assujétissant.

ART. VII. — DE LA CHIQUE. PULEX PÉNÉTRANS.

Bicho des Portugais. Tunga des Brésiliens.

Description particulière. — La puce pénétrante, petit insecte aptère, est désignée dans les Antilles sous le nom de chique.

Connue depuis long-temps, elle fut d'abord remarquée par les Egyptiens; c'est le ciron ou pou de *Pharaon*, qui forme, dans *l'exode* ou deuxième livre de *Moïse*, la troisième plaie dont ce prophète frappa l'Egypte.

Nous ne possédons aucune histoire complète de ses mœurs, quoique depuis long-temps de *Géer* et récemment *M. Duméril* nous en aient donné, l'un une excellente description microscopique, et l'autre, dans ses *Considérations générales sur les classes des insectes*, une planche représentant le portrait du mâle et de la femelle, sans leur description particulière.

Classée par *Linneus* dans le genre *Acarus*, par *de Géer* et *Latreille* dans la deuxième espèce des mites vagabondes, elle a été rangée par *Cuvier* dans la division de la puce, et conservée dans ce genre, auquel elle appartient, par MM. *Duméril*, et par les écrivains et naturalistes modernes.

Véritable puce, mais plus petite que la puce ordinaire, elle est aussi plus luisante, plus rouge-

fauve et plus alerte que celle-ci ; j'ai pu m'en emparer plusieurs fois sur moi-même et l'examiner directement.

Son instinct la porte à pénétrer sous la peau et à s'y loger. Les pieds sont les parties qu'elle choisit ordinairement et qu'elle affectionne le plus ; cette région lui plaît autant que le corps, le cuir chevelu et la région du pubis , plaisent aux *pediculi corporis, capitis* et *pubis* ; elle aime surtout le rebord du talon et le contour des orteils , sous l'abri des ongles.

La malpropreté lui convient beaucoup ; elle attaque plus volontiers les nègres que les blancs, et plus spécialement , parmi ces premiers, ceux qui marchent nu-pieds.

Elle incommode aussi toutes les espèces d'animaux dont la structure des pieds ou des pattes n'est pas défavorable à son introduction ; les chiens en sont particulièrement affectés.

Elle habite et semble pulluler dans la cendre , la poussière, les copeaux , la sciure de bois et dans les cases sans parquet.

Lorsqu'elle perfore l'épiderme , elle le fait avec tant d'adresse et de légèreté , qu'il est difficile de s'en apercevoir : cependant certaines personnes , plus sensibles que d'autres , sont prévenues à temps, et en se déchaussant, elles se débarrassent de cet adroit ennemi.

Période de démangeaison. — Presque toujours, lorsqu'elle a pénétré sous la première couche de la

peau, l'on commence à éprouver une sensation légère qui s'étend en tournoyant, un chatouillement agréable qui vous avertit que vous avez une chique, et qui vous porte à vous gratter et à vous frotter avec plaisir.

Il est même des personnes qui par jouissance la conservent quelques jours sans la faire retirer.

En examinant le siège de ce travail, l'on y découvre un point noir, petit, et semblable à l'extrémité d'une aiguille déliée, à la pointe d'une épine, introduites sous la peau, c'est la chique; mais son travail n'est pas encore terminé. Quelquefois elle pénètre jusque sous le derme.

Elle continue donc par moment sa besogne, et par moment se repose; elle se creuse bientôt une loge circulaire, puis elle cesse son travail, et n'est plus occupée qu'à pomper les sucs nécessaires au prompt accomplissement du dernier but que lui impose sa propre nature, l'acte d'incubation.

Son ventre, selon l'opinion de M. *Strauss* auquel j'ai communiqué mes observations, pourrait bien se distendre de la même manière que celui de la *tique* attachée sur les animaux.

Bientôt la présence des œufs qui, en atteignant leur terme d'éclosion le dilatent de plus en plus, lui communique cette forme arrondie et comme enkystée qu'il présente alors.

De ce moment la vie d'insecte est terminée pour la chique. Le développement de ses ovules agglomérées par grappes très fournies, celui de

l'enveloppe qui les contient, et de son ventre lui-même, arrivent à un énorme degré; elle meurt, et n'offre plus qu'un véritable kyste sur lequel l'on aperçoit un point noir qui n'est autre chose que sa tête et ses pattes.

Période d'inflammation. — Pendant ce temps et sous l'accroissement graduel du ventre de la chique, la surface correspondante de la peau s'est animée peu à peu, est devenue sensible au moindre contact, enflammée et même douloureuse. Une sérosité transparente s'établit autour du kyste qui prend, à peu de chose près, le volume et la forme d'un *pois chiche*.

Ce cercle séreux contraste avec la couleur blanche et mate de la chique qui, dans cet état de métamorphose, peut être aussi comparée, avec assez de justesse, à ces follicules sébacés vulgairement nommés *vers-bleus* que l'on observe sur le visage ordinairement à l'époque de la puberté; la comparaison devient surtout frappante, lorsque le kyste qui contient ces follicules se trouve entouré de pus et de sérosité.

Période de suppuration. — Au bout de sept à huit jours, plus ou moins, le cercle séreux qui circonscrivait la chique devient purulent, car cet insecte ainsi développé agit de jour en jour comme corps étranger; le travail inflammatoire tend sans cesse à le chasser vers l'extérieur, et la peau se détruit et s'ulcère. A ce point de la période de suppuration, qui est aussi celle de la maturité des œufs,

le ventre de la chique, et les autres membranes qui contenaient les ovules, se rompent tout-à-coup, et les œufs sont expulsés ou entraînés au dehors. Mais les débris durs et résistans du kyste, qui ne sont formés que par le ventre de la chique et les membranes des ovules, demeurent dans la plaie qu'ils ne tardent pas à convertir en ulcère malin.

Dans les Antilles, ces ulcérations sont désignées communément sous le nom de *malingres*, et les œufs de l'insecte sous celui de *cocos* de la chique.

De Gêner, Latreille et Cuvier ont émis l'opinion que la chique naissait sous la peau, mais sans appuyer cette théorie d'aucun raisonnement ni d'aucune observation; ils attribuent même, à sa seule naissance sous l'épiderme, la virulence des ulcères que je ne puis rapporter qu'à la présence du kyste, et peut-être à celle de quelques ovules elles-mêmes, qui n'ont pu être expulsées au dehors et qui se décomposent dans ces petites cavités.

J'ai souvent examiné fort attentivement toutes les ulcérations déterminées par les chiques, et je puis affirmer que je n'y ai jamais rencontré ces insectes à l'état de puces, organisation sous laquelle il eût été, certes, bien facile de les distinguer: elles pourraient, tout au plus, y séjourner à l'état de larves, mais je ne les y ai pas davantage aperçues sous cette forme; cependant, des recherches microscopiques, auxquelles je n'ai pu me livrer, éclairci-

raient indubitablement ce dernier point plus difficile à résoudre.

Il demeure donc jusqu'à présent probable que les œufs n'acquièrent, sous la peau, que le degré d'incubation nécessaire à leur éclosion, et qu'après la rupture de leur enveloppe et leur expulsion au dehors, la chaleur de l'atmosphère accomplit les métamorphoses qu'ils sont destinés à subir.

Il paraît également bien certain que la femelle de la puce pénétrante est la seule que l'on retrouve sur la surface et dans l'intérieur de la peau, et que le mâle nous est encore inconnu, malgré le dessein qui nous en a été donné par M. Duméril.

En effet, la chique n'a qu'un but unique, celui d'accomplir, aux dépens de certains animaux, son acte d'incubation; et les chiques reconnues et observées jusqu'à ce jour, étaient toutes, ou sur la peau, et commençaient leur travail de perforation, ou avaient déjà pénétré dans l'intérieur de ce tissu, et offraient, à différentes périodes, le développement de leurs ovules et de leur ventre.

Dépourvue de cet instinct, qui seul l'attire vers nous, la chique nous serait totalement inconnue; car elle ne sort de la poussière et des lieux où elle habite imperceptible, que pour venir achever la dernière période de son existence qui la lie aux animaux.

Comment donc admettre ici, sur un simple dessein et sans aucune explication, la découverte du mâle de la chique que certainement l'on n'a pu se

procurer ? Car, il ne serait possible de l'obtenir qu'en faisant éclore les œufs et en suivant, chose fort difficile, attentivement sous la loupe, ce qui se passe relativement, ou à leur éclosion ou à leur transformation ; il faudrait ensuite étudier avec un soin tout aussi minutieux les mœurs de ces puces, puis leur mode d'accouplement et de fécondation ; expériences qui ne peuvent recevoir de solution, puisque jamais encore elles n'ont été, ni tentées, ni accomplies par aucun naturaliste.

Thérapeutique. — L'extraction de la chique se pratique à l'aide d'une aiguille ou de la pointe d'un canif. Le kyste doit être exactement extrait, car le séjour de ses parcelles ou des œufs qu'il peut contenir est, comme je l'ai déjà dit, une double cause d'inflammation et d'ulcération.

Après cette petite opération, l'on introduit dans la cavité qu'occupait la chique, d'abord quelques parcelles de tabac en poudre, puis une boulette de suif lavée dans de l'eau fraîche. *Campet* conseille d'y faire entrer une prise très légère de *vert de gris* (oxide de cuivre) en poudre fine : l'on en est quitte, dit-il, pour une cuisson passagère et vingt-quatre heures après tout est guéri. (*Campet*, p. 455.)

Les ulcérations des chiques, qui compliquent presque toujours les différentes variétés de *crabe* et qui sont alors plus graves, recevront des pansements mieux combinés et l'on aura le soin préalablement de faire *échiquer* les malades.

L'on peut employer avec succès l'onguent napo-

litain mélangé à du cérat ou à du saindoux, des lotions avec une solution de chlorure d'oxide de sodium ou avec une eau de chaux fort légère, une pommade composée d'une once de saindoux, d'un demi-gros d'essence de térébenthine et d'un scrupule de laudanum de Sydenham, ou d'une once de saindoux, d'un gros de styrax, de deux gros d'onguent napolitain et d'un scrupule de baume du Commandeur.

Les Indiens et les Caraïbes faisaient anciennement usage de lotions avec une infusion de feuilles de tabac, ou ils enduisaient les parties ulcérées avec de l'huile de *carapat* ou *palma-christi* (ricin), dans laquelle ils délayaient du roucou.

La propreté suffit ordinairement seule dans les colonies pour se préserver de ces insectes qui n'y sont que le partage des nègres paresseux, misérables et malpropres.

§ IV. — APPAREIL OSSEUX.

ART. I. — FRACTURES SPONTANÉES DES OS CHEZ LE NÈGRE.

Considérations générales. — *Fabrice de Hilden*, *Desault*, *Pouppé-Desportes*, le docteur *Rostan* et d'autres auteurs rapportent plusieurs observations de fractures spontanées des os, et en attribuent généralement la cause au rachitis, à la goutte, à la diathèse cancéreuse, et aux affections scorbuti-

ques et vénériennes. M. *Boyer* pense que certains virus portant leur action sur la partie gélatineuse du système osseux, la détruisent et rendent les os très fragiles. M. *Jules Cloquet* croit aussi que si le rachitis dans quelques cas rend les os plus souples et plus élastiques, dans d'autres, au contraire, il les rend beaucoup plus cassans; il cite à ce sujet le squelette que possède M. *Esquirol* et dont les os offrent les traces d'une multitude de fractures différentes.

Les fractures spontanées sont assez fréquentes parmi les nègres, mais elles peuvent se présenter chez eux sans qu'il existe aucune apparence de rachitis et de scrofules. Les cas de ce genre sembleraient constituer, sous le climat des tropiques, une maladie presque spéciale du système osseux, pouvant reconnaître pour causes la nourriture, le genre de vie, l'habitation dans certains lieux, et caractérisée par la diminution des principes gélatineux et par la surabondance du phosphate de chaux. J'ai été surtout frappé, dans de semblables circonstances, de la rapidité avec laquelle pouvait avoir lieu la consolidation du cal.

Parmi quelques observations que je possède de ces fractures, je me contenterai de rapporter en peu de lignes un cas fort curieux en ce qu'il prouve leur hérédité.

Sur une des habitations de Sainte-Lucie, située dans le quartier du *Denneri*, j'ai plusieurs fois examiné un nègre âgé de plus de soixante ans; ses

os étaient déviés en tout sens, non par l'effet de ramollissemens, mais par des fractures qui les avaient affectés, et qui les affectaient encore aux moindres contractions animées des muscles et aux moindres mouvemens trop brusques de la locomotion. Son fils, âgé de dix ans, était presque aussi contrefait que lui. Cet enfant d'un naturel fort gai s'était fracturé plus d'une fois les membres inférieurs, en exprimant sa joie par des allures de danse.

Dès que ces accidens leur survenaient, ils licaient eux-mêmes leurs membres à leur manière; c'était là tout leur appareil, et, chose surprenante, ils étaient ordinairement guéris au bout d'une quinzaine de jours.

Chez ces deux individus, les os longs, fracturés si souvent et réunis inexactement, présentaient un état complet de difformité, mais le rachis ne participait nullement à ces désordres. Ni l'un ni l'autre n'offraient aucune apparence de strumes ou d'engorgement du système lymphatique.

Thérapeutique. — Dans des affections de ce genre, le traitement le plus rationnel devra tendre, ce me semble, à procurer à l'économie une plus grande quantité de principes gélatineux et à neutraliser autant que possible la formation des sels calcaires. Les solutions d'acides minéraux ayant la propriété, lorsqu'on y expose les os pendant quelques jours, de neutraliser leurs substances salines et de les ramollir en les réduisant à l'état fibro-cartilagineux, il me paraît naturellement logique de proposer,

contre cette fragilité particulière, l'usage fréquent et prolongé de bains généraux fortement acidulés. L'on devra prescrire en même temps l'emploi de la flanelle à nu sur la peau, l'habitation dans l'intérieur des terres et loin du littoral de la mer, une nourriture gélatineuse, des boissons émoullientes et acidulées. L'on insistera sévèrement sur l'abstinence complète des viandes salées, des farineux, des poissons de toute espèce, des coquillages et des crustacés, mets qui, comme on le sait, composent presque uniquement la nourriture des nègres et qui, par les principes dont ils sont chargés, doivent favoriser singulièrement le développement de la constitution calcaire des os.

CHAPITRE VI.

QUELQUES MOTS

SUR

LES POISONS DES ANTILLES.

Parmi les poisons des Antilles, les plus dangereux et les mieux connus sont : *la spigèle anthemintique*, la racine de *la barbadine* (*passiflora quadrangulis*) et le *mancenillier*, arbre du genre des *lithyales*.

M. *Recors de Madiana*, dans un mémoire publié depuis quelques années, dit avoir employé avec succès, contre l'action de la spigèle anthemintique, *le sucre terré* pris à doses rapprochées et en grande quantité, soit que simplement on en fasse manger aux malades, soit qu'on le leur administre après l'avoir fait dissoudre dans de l'eau fraîche. Cet observateur modeste et éclairé cite à

l'appui de son opinion des expériences que nous ne pouvons révoquer en doute et qui prouvent la consciencieuse intelligence qu'il a mise à les recueillir. Sa découverte est d'un avantage trop réel pour ne pas être signalée dans ce livre à l'attention particulière des colons, avec tout l'intérêt scientifique dont elle est digne.

D'autres expériences, dirigées avec une exactitude non moins louable, lui ont permis de s'assurer que la racine de la barbadine était un poison violent et narcotique, tandis que celle de la pomme rose, à laquelle on attribuait une grande activité, ne possédait aucun principe vénéneux.

Quant au mancenillier, l'erreur et les prestiges que l'on attachait à cet arbre ne doivent plus exister de nos jours.

Il est peu de créoles qui ne se soient trouvés à même de passer des momens assez longs sous son ombrage et de pouvoir se convaincre par eux-mêmes de son innocuité. Plusieurs fois j'ai pu me déshabiller, me baigner et me reposer sous son abri, sans en éprouver pour cela, ni le moindre vertige ni la plus légère incommodité.

Son voisinage n'est véritablement à craindre que dans les momens où la pluie tombe avec assez de force pour léser ses feuilles et en ulcérer les pédicules, surtout lorsque le vent, de son côté, soufflant avec violence, agite en même temps son feuillage; le suc ou lait qui s'écoule alors de ses différentes parties et qui se mélange aux gouttes de la pluie,

produit sur la peau, lorsqu'elle l'intéresse, des exanthèmes vésiculeuses et peut même provoquer, sans un contact direct, une intumescence particulière de la face et un œdème assez considérable des paupières.

Les crabes, presque toujours friands de la pomme du mancenillier que son parfum, sa forme et sa couleur rapprochent singulièrement de la pomme d'api, établissent souvent leur demeure autour de cet arbre et peuvent se nourrir impunément de ses fruits : pris dans ces conditions et mangés immédiatement, ils déterminent un empoisonnement momentané, caractérisé seulement par des coliques et des évacuations anormales.

Plusieurs familles d'oiseaux ne redoutent point aussi l'abord du mancenillier, surtout lorsqu'il croît sur le rivage de la mer; elles habitent indifféremment sur ses branches et y établissent même quelquefois leurs nids.

Le mancenillier n'est donc plus à nos yeux ce poison meurtrier, ni cet arbre fabuleux, dont l'action plus funeste encore que celle du *ticunas*, frappait ses victimes même à distance.

Il ne possède que d'une manière fort active les principes généralement communs aux tithyales; ainsi que *l'ésule* et la *catapuce* il pourrait fort bien être rangé sur la même ligne que certains purgatifs drastiques, dont les effets sont aussi violens et peut-être tout aussi vénéneux que les siens.

Son bois est recherché pour la construction des

meubles; il possède la précieuse qualité d'être incorruptible, et présente des nuances et des veines peut-être plus belles que celles du noyer. Il est cependant prudent de ne livrer aux mains de l'ouvrier que les troncs abattus depuis quelque temps et privés de l'activité première des suc qu'ils renfermaient.

Ses feuilles et ses rameaux sont employés quelquefois pour la pêche des étangs et des rivières; agités dans l'eau, ils ont la propriété d'enivrer le poisson que l'on peut manger sans inconvénient, malgré l'empoisonnement complet qu'il en éprouve. Mais ce genre de pêche est souvent dangereux pour ceux qui le mettent en usage et cesse dès lors d'être un plaisir. Les feuilles d'un arbrisseau appelé *bois à enivrer*, dépourvues de qualités nuisibles et pouvant remplir le même but, sont généralement préférées par les habitans.

M. Recors de Madiana propose comme antidote du mancenillier la graine du *nandiroba*: de nombreuses expériences lui ont appris l'effet constamment prompt et salutaire de ce médicament, tandis que de semblables essais tentés avec *l'eau de mer*, si vantée par d'anciennes traditions, ne lui ont fourni que des résultats équivoques.

Quoi qu'il en soit cependant de la puissance d'action de l'amande du *nandirobe* que je dois recommander ici, il sera nécessaire, avant d'y avoir recours, de s'assurer si l'empoisonnement est direct ou indirect? Dans ce premier cas, où souvent les désordres ne sont dûs qu'à la présence dans l'es-

tomac ou dans les intestins d'une certaine quantité du fruit même du mancenillier, il conviendra toujours de dégager préalablement les voies de la digestion, soit à l'aide d'un vomitif avec l'émétique, s'il ne s'est écoulé que peu de temps depuis l'empoisonnement, soit à l'aide d'un purgatif composé plus particulièrement avec l'huile de ricin.

Il paraîtrait encore probable que, dans de semblables cas, l'eau de mer, par son action en même temps vomitive et purgative, dût agir favorablement et d'une manière en quelque sorte spécifique, comme elle avait paru le faire aux yeux des anciens naturels.

Je regrette de n'avoir pu me livrer à quelques recherches expérimentales sur le polype *la méduse clochette*, connu dans les mers des Antilles sous le nom de *galère*. Dans l'opinion de quelques habitans et des nègres, il passe pour être un poison violent. L'on croit que, desséché et réduit en poudre, il conserve long-temps ses propriétés nuisibles, et qu'il n'est employé que sous cette forme par les Africains et les Indiens.

Les galères pour voyager se réunissent ordinairement en un certain nombre; elles enflent et déploient sur la surface des eaux la vessie membraneuse qui leur sert de voile : leurs flottilles légères que l'on rencontre souvent dans les mers des Antilles, y voguent avec coquetterie, et réfléchissent mille couleurs vives et variées, selon le jour sous lequel on les observe. Ces polypes, dont on peut s'emparer facilement, déterminent sur la

peau de ceux qui ont l'imprudence de les toucher, une vive cuisson et une rougeur ordinairement érysipélateuse.

Il existe aussi dans les Antilles quelques plantes ignorées et qui nous offrent, en raison de l'énergie que nous savons y être propre au règne végétal, des principes d'une rare activité. La racine d'une de ces plantes, connue des anciens caraïbes et maintenant de quelques nègres africains, possède la merveilleuse propriété d'enivrer ou de calmer à tel point la vipère de ces pays, qu'après s'en être frotté les mains, on peut aborder ce dangereux reptile, le prendre et le replier en tout sens sur lui-même, sans éprouver de sa part ni résistance ni colère.

Une racine aussi précieuse, et que je suppose être celle de l'*ophiorhiza muncos*, n'est malheureusement encore que le secret de quelques hommes qui se refusent obstinément à vous le faire partager!

D'autres substances vénéneuses sont également du domaine de certains nègres qui en ont appris la connaissance de leurs aïeux, et qui se la transmettent fidèlement de père en fils.

Ces exemples tendraient donc à nous faire croire, comme l'avait déjà pensé *Fontana*, que l'étude des poisons américains pourrait offrir à nos recherches une carrière aussi neuve qu'instructive.

Cette branche si féconde de la science appartiendrait surtout aux médecins qui pourraient se

livrer exclusivement aux analyses chimiques et expérimentales d'une foule de plantes encore ignorées et propres au Nouveau-Monde.

J'avais terminé à Sainte-Lucie même la première édition de cet ouvrage, persuadé qu'en médecine, il est important de décrire les maladies d'un pays sur les lieux où elles se développent; aussi, dans cette deuxième édition, ne me suis-je simplement appliqué qu'à faire subir à mon ouvrage les corrections et le développement qui me paraissaient indispensables et lui ai-je conservé l'intégralité complète de sa première origine.

Sous ce point de vue, je n'ai raconté de nouveau les faits que j'avais rapportés, et je n'ai décrit ceux que je viens de présenter, qu'avec le seul langage de la vérité, en pensant toujours que le privilège le plus beau du médecin, est de soumettre exactement, comme la nature les lui a présentés, les études qu'il a faites et les observations qu'il a recueillies.

FIN.

FORMULAIRE.

POIDS ET MESURES

EMPLOYÉS DANS CE FORMULAIRE.

- La livre équivaut à seize onces (500 gram.).
L'once — à huit gros (32 gram.).
Le gros — à trois scrupules (4 gram.).
Le scrupule — à vingt-quatre grains (12 décigr.).
Le litre — à deux livres (1 kilogr.).
Le demi-lit.
(chopine) — à une livre (500 gram.).
Le verre — à six, à huit onc. (186 à 250 gram.).
La cuillerée
à bouche — à une demi-once (16 gram.).
La cuillerée
à café — à un gros (4 gram.).
La goutte — à un grain (5 centigr.).

SYSTEME DÉCIMAL

ET VALEUR APPROXIMATIVE ADOPTÉE DANS LES
FORMULAIRES DE PARIS.

1 grain vaut	5 centigrammes.
1/2 grain —	2 centigr. 5 milligr.
1/4 de gr. —	12 milligr.
1/5 de gr. —	1 centigr.
1/8 de gr. —	6 milligr.
1/16 de gr. —	3 milligr.
2 grains —	1 décigr. ou 10 centigr.
10 grains —	5 décigr. ou 50 centigr.
1 scrupule —	1 gram. 3 décigr. ou 12 décigr.)
1 demi-gros —	2 gram.
1 gros —	4 gram.
2 gros —	8 gram.
1/2 once —	16 gram.
1 once —	32 gram.
1 once 1/2 —	48 gram.
2 onces —	64 gram.
3 onces —	96 gram.
4 onces —	125 gram.
5 onces —	154 gram.
6 onces —	186 gram.
7 onces —	218 gram.
8 onc. ou 1/2 liv.	250 gram.
1 livre —	500 gram.
2 livres —	1000 gram. ou 1 kilog.

A.

ACIDES MINÉRAUX.

Ces acides, étendus dans l'eau jusqu'à acidité agréable et sous forme de limonade, ont dans les colonies une action remarquablement salutaire.

L'on donnera la préférence aux acides *sulfurique* et *acétique*.

B.

BAINS.

Les bains émolliens seront composés avec la décoction de son, de racine de guimauve, avec la raquette sans piquans et l'herbe grasse.

Les bains aromatiques avec les espèces aromatiques qui croissent toutes dans les colonies, thym, sauge, romarin, lavande, etc.

Les bains alcalins avec le muriate de soude, ou sel commun. Ils seront remplacés par les bains de mer.

Les bains sulfureux avec quatre à six onces (125 à 186 gram.) de sulfure de potasse, que l'on fait dissoudre dans un bain ordinaire.

Les bains de pieds composés se préparent avec un quart de livre (125 gram.) de farine de moutarde, avec la cendre de bois et avec le gingembre pilé et mélangé à du sel et à du vinaigre.

BAIN CONTRE LE TÉTANOS.

Prenez :

Potasse caustique, une à deux onces (32 à 64 gram.).

Faites dissoudre dans un bain chaud ordinaire.

AUTRE EMPLOYÉ PAR STUTZ.

Prenez :

Potasse caustique, deux onces (64 gram.).

Faites dissoudre dans un bain chaud de lessive de cendre de bois.

BAUMES.

BAUME ACOUSTIQUE.

Prenez :

Huile de lys, un gros (4 gram.).

Laudanum de Sydenham, un scrupule (12 décigr.).

Baume du Commandeur, } douze gouttes (6 décigr.)
ou baume de Fioraventi, }

Mélez.

L'on en imbibe un morceau de coton, que l'on introduit matin et soir dans le conduit auditif.

BAUME DU COMMANDEUR.

Prenez :

Fleurs sèches de millepertuis, une once (32 gram.).

Racine d'angélique, une demi-once (16 gram.).

Alcool à 33°, trente-six onces (1,125 gram., ou 1 kil. et 125 gram.).

Faites digérer à une douce chaleur, pendant quatre jours (deux jours d'exposition au soleil seront suffisans dans les colonies), passez en exprimant, et ajoutez :

Aloës succotrin pulvérisé,	} de chaque, une demi-	
Myrrhe,		} once (16 gram.).
Oliban,		

Faites digérer pendant le même temps comme ci-dessus, mais sans passer, et ajoutez :

Baume de Tolu pur et pulvérisé,	} de chaque, 3 onc.
Benjoin pulvérisé,	

Faites digérer comme les autres fois et pendant le même temps, puis filtrez.

Ce baume est d'une indispensable nécessité sur les habitations : il cicatrise promptement les plaies en prévenant leur suppuration. Il peut encore s'employer à l'intérieur; il est fortifiant, cordial et stomachique.

Une goutte, mise dans une dent gâtée, en arrête souvent la douleur.

BAUME CALMANT CONTRE LES DOULEURS.

Prenez :

Baume de Fioraventi, 2 onces (64 gram.).

Alcool camphré, 1 once (32 gram.).

Laudanum de Sydenham, 2 scrupules (24 décigr.).

Ammoniaque liquide, 12 gouttes (6 décigr.).

Mêlez.

Frictions avec une flanelle ou avec la main, le matin et le soir.

BAUME ODONTALGIQUE.

Prenez :

Baume du Commandeur, 20 gouttes (1 gram. 10 centigr.).

Laudanum, 12 gouttes (6 décigr.).

Essence de girofle, } de chaque, 5 gouttes

Essence de citron, } (25 centigr.).

Mêlez.

L'on en imbibe un morceau de coton que l'on introduit dans la dent gâtée.

BAUME POUR CICATRISER LE NOMBRIL DES ENFANS

NOUVEAU-NÉS.

Prenez :

Miel, une cuillerée.

Vin rouge de Bordeaux, une cuillerée.

Mélangez.

En étendre sur un linge fin qu'on applique le matin et le soir sur le nombril.

BAUME SAMARITAIN.

Prenez :

Huile d'olive fine, }
 Vin de Bordeaux, } de chaque, parties égales.

Mélangez.

L'étendre sur du linge ou de la charpie pour le pansement des plaies et des vieux ulcères.

BOLS.

BOL FÉBRIFUGE CONTRE LA FIÈVRE QUARTE.

Prenez :

Quinquina jaune royal en poudre,
 Sel d'absinthe (sous carbonate de po-
 tasse),
 Sel ammoniac,
 Émétique, 18 grains (1 gram.).

} de chaque,
 } deux gros
 } (8 gram.).

Mêlez et ajoutez : Sirop de chicorée , quantité suffisante.

Divisez en six doses et roulez dans de la poudre de réglisse.

Les jours d'intermittence, l'on administre trois de ces doses, une le matin à jeun, une à midi et l'autre à quatre heures.

Le jour de l'accès, l'on n'en donne qu'une seule trois heures avant le moment du frisson. Ces bols peuvent être subdivisés en un certain nombre de pilules ou réunis à une gelée quelconque.

BOL DE THÉRIAQUE.

Prenez :

Thériaque, un à deux scrupules (12 décigr., à 24 décigr.).

Divisez par bols de six grains chaque et roulez dans du sucre blanc en poudre ; un à deux bols, le matin et le soir.

Ce médicament est fortifiant et calmant ; il réussit parfaitement dans les dysenteries légères, employé conjointement avec l'eau de riz et avec quelques demi-lavemens, dans lesquels l'on ajoute huit à dix gouttes de laudanum de Sydenham.

BOLS ANTI-PSORIQUES DANS LE TRAITEMENT DU PIAN.

Prenez :

Extrait de gaïac, } de chaque, 12 grains
— de salsepareille, } (60 centigr.).

Fleurs de soufre, un scrupule (12 décigr.).

Mélez.

Divisez en quatre bols, deux le matin à jeun et deux le soir. Par-dessus chacune de ces doses, une tasse de décoction de salsepareille.

C.

CATAPLASMES.

CATAPLASME ÉMOLLIENT.

Prenez :

Farine de graine de lin, } quantité suffisante.
Ou farine de manioc, }

Faites cuire dans de l'eau de racine de guimauve
ou dans de l'eau de raquette sans piquans.

CATAPLASME ANTI-OPHTHALMIQUE.

Prenez :

Mie de pain blanc, 2 onces (64 gram.).

Jaunes d'œufs frais, 2.

Safran oriental en poudre, 1 scrupule (12 décigr.).

Faites cuire le tout dans suffisante quantité
de lait et appliquez sur l'œil entre deux linges.

CATAPLASME MATURATIF.

Prenez :

Feuilles d'oseille, une poignée.

Farine de graine de lin, quantité suffisante.

Hachez les feuilles d'oseille, faites cuire dans
suffisante quantité de saindoux et dans une casse-
role de terre.

D'un autre côté, faites cuire la farine de graine
de lin dans de l'eau de racine de guimauve ou de

raquette sans piquans; puis mélangez à parties égales et faites un cataplasme.

AUTRE.

Prenez :

Bouse de vache, quantité suffisante.

Faites cuire dans de l'huile de ricin, jusqu'à consistance de cataplasme.

Très usité dans les colonies et très salutaire contre les tumeurs dont on veut hâter la maturité, ou sur les plaies, et surtout sur les furoncles dont on veut favoriser la suppuration.

CATAPLASME RÉSOLUTIF.

Prenez :

Sel ammoniac, 2 gros (8 gram.).

Faites dissoudre dans eau, 2 verres.

Pour faire cuire suffisante quantité de farine de graine de lin.

Employé contre les tumeurs indolentes, le gonflement des articulations à la suite des chutes, sur les tuméfactions qui résultent de coups violents.

AUTRE.

Prenez :

Eau blanche, quantité suffisante.

Composez avec cette eau un cataplasme de farine de graine de lin.

Même usage.

CATAPLASME LIGNEUX-ANTISEPTIQUE.

Prenez :

Écorce de racine fraîche d'acacia épineux, une poignée.

Concassez et pilez dans un mortier, le plus exactement possible, en humectant goutte à goutte avec du vieux rhum.

Étendez sur un linge et appliquez à nu, ou mieux encore par-dessus des plumasseaux de charpie enduits de la pommade antiseptique ou détersive.

AUTRE.

Prenez :

Farine de graine de lin, quantité suffisante.

Faites cuire dans une forte décoction de quinquina.

L'on peut arroser ce cataplasme avec deux cuillerées d'alcool camphré, ou d'huile d'amandes douces ou d'olives camphrée.

Employé sur le ventre dans les fièvres typhoïdes adynamiques.

CÉRAT SIMPLE SANS EAU.

Prenez :

Cire blanche, une once (32 gram.).

Huile d'amandes douces, ou, à défaut, huile d'olives, trois onces (93 gram.).

Faites fondre dans un pot, au bain-marie; reti-

rez du feu, versez dans un autre pot et agitez modérément avec une spatule jusqu'à ce que le cérat soit à moitié figé : alors laissez refroidir.

AUTRE AU BEURRE DE CACAO.

Prenez :

Beurre de cacao,	} de chaque, parties égales.
Huile d'amandes dou-	
ces ou d'olives,	

Faites liquéfier au bain-marie et agitez dans un mortier de marbre jusqu'à parfait refroidissement.

On rend le cérat saturné ou camphré, en le lavant dans de l'eau blanche, ou en y faisant dissoudre quelques grains ou centigrammes de camphre. Son action sur les plaies est dessiccative.

COLLYRES.

COLLYRE RÉSOLUTIF ET ÉMOLLIENT.

Prenez :

Eau distillée de laitue, deux onces (64 gram.).

— de plantain, une once (32 gram.).

— de roses, trois onces (93 gram.).

Extrait de Saturne, quatre gouttes (20 centigr.).

Mêlez.

Imbiber les yeux trois fois par jour, et les tenir couverts.

AUTRE.

Prenez :

Feuilles de plantain,	} de chaque, une pincée.
Pétales de roses,	
Fleurs de sureau,	
Fleurs de mélilot,	

Faites infuser dans une pinte d'eau, passez et laissez refroidir.

AUTRE.

Safran oriental, un gros (4 gram.).

Faites infuser dans six onces d'eau bouillante de graine de lin, puis passez et ajoutez :

Laudanum de Sydenham, un demi-gros (2 gram.).

Mêlez.

COLLYRE ANTI-SIPHYLITIQUE.

Prenez :

Eau distillée, huit onces (250 gram.).

Sublimé corrosif, quatre grains (20 centigr.).

Faites dissoudre le sublimé dans un mortier de verre, en ajoutant goutte à goutte l'eau distillée.

Ce collyre sert à bassiner les yeux ; on peut également l'injecter entre les conjonctives.

COLLYRE RÉSOLUTIF, OU EAU DIVINE.

Prenez :

Sulfate de cuivre ou vitriol bleu,	} de chaque, 24 grains (12 décigr.).
Alun en poudre,	
Sel de nitre,	

Camphre, un grain (5 centigr.).

Eau pure, huit onces (250 gram.).

Faites dissoudre les substances dans l'eau. On triture préalablement le camphre dans quelques gouttes de rhum ou d'alcool.

AUTRE, OU EAU CÉLESTE.

Prenez :

Eau distillée, quatre onces (125 gram.).

Sulfate de cuivre, quatre grains (20 centigr.).

Ammoniaque liquide, trente-deux gouttes (16 décigr.).

Faites dissoudre le sulfate de cuivre dans l'eau et ajoutez-y l'ammoniaque.

Les premières gouttes d'ammoniaque déterminent un précipité vert qui se redissout bientôt dans une plus grande quantité d'alcali et qui communique à la liqueur une belle couleur bleu céleste.

AUTRE, OU EAU D'ALIBOUR.

Prenez :

Sulfate de zinc, un gros (4 gram.).

— de cuivre, un gros (4 gram.).

Camphre, dix grains (50 centigr.).

Safran, quatre grains (20 centigr.).

Eau pure, quatre onces (125 gram.).

Triturez dans un mortier le camphre avec quelques gouttes d'alcool, ajoutez le safran, puis peu à peu les quatre onces d'eau.

Filtrez.

Ce collyre et les deux précédents ont une action, surtout salulaire, contre l'inflammation chronique des paupières.

On peut également les employer contre les vieux ulcères, que l'on panse dès lors avec de la charpie simplement imbibée dans ces eaux.

COLLYRE SEC DE DUPUYTREN CONTRE LES TAIES.

Prenez :

Tuthie préparée,	}	de chaque, trois grains (15 centigr.).
Sucre candi,		
Calomélas,		

Mélez.

Insufflez une parcelle de cette poudre dans l'œil à l'aide d'un tuyau de plume.

Usité contre les taies de la cornée. On peut composer cette poudre avec le sucre candi et le calomélas simplement. On peut aussi la composer de la manière suivante :

Prenez :

Calomélas, trois grains (15 centigr.).
 Sucre candi pulvérisé, deux grains (10 centigr.).
 Sel ammoniac, un demi-grain, (2 centigr. 5 millig.)
 Mélangez.

CRÈMES.

CRÈME CONTRE LE RHUME.

Prenez :

Beurre de cacao, deux onces (64 gram.).

Sirop de gomme, deux onces (64 gram.).

Sucre candi en poudre, une once (32 gram.).

Sirop diacode, une once (32 gram.).

Mêlez.

Une ou deux cuillerées le soir en se couchant.

CRÈME PECTORALE DE TRONCHIN.

Prenez :

Beurre de cacao, deux onces (64 gram.).

Sirop de baume de Tolu, } de chaque 1 once
— de capillaire, } (32 gram.).

Sucre blanc, une demi-once (16 gram.).

Mêlez.

Une cuillerée à café d'heure en heure dans les
toux opiniâtres.

D.

DRAGÉES VERMIFUGES POUR LES ENFANS.

Prenez :

Calomélas, un gros (4 gram.).

Sucre blanc, deux gros (8 gram.).

Amidon ou moussache, un gros (4 gram.).

Mucilage de gomme arabique, quantité suffisante.

Faites trente-six dragées; une le matin à jeun ou
le soir en couchant l'enfant.

DÉCOCTION BLANCHE CONTRE LA DYSSENTERIE.

Prenez :

Corne de cerf râpée et porphyrisée, deux gros (8 gram.).

Sucre blanc en morceaux, douze gros (48 gram.).

Gommearabique en poudre, huit gros (32 gram.).

Eau de fleurs d'oranger, deux gros (8 gram.).

Eau bouillante, deux livres (4 kilogr.).

Triturez dans un mortier la corne de cerf et le sucre jusqu'à réduction en poudre très fine ; ajoutez la gomme arabique en poudre et peu à peu l'eau bouillante en remuant. Mettez le tout sur le feu dans le même vase qui avait servi à faire bouillir l'eau et laissez jeter quelques bouillons ; puis passez à travers une étamine ou une flanelle propre ; recevez dans un vase convenable, laissez refroidir et ajoutez l'eau de fleurs d'oranger.

A défaut de corne de cerf, l'on peut employer une quantité égale de phosphate de chaux.

L'on peut aussi, dans les cas rebelles de dysenterie, ajouter par décoction blanche huit à dix gouttes de laudanum de Sydenham.

Une tasse à café le matin, à midi et le soir.

E.

EAUX.

EAU BLANCHE.

Prenez :

Acétate de plomb liquide, une once (32 gram.).

Ajoutez dans eau de fontaine, trente onces (936 gram.).

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE.

Prenez :

Acétate de plomb liquide ou extrait de Saturne, une once (32 gram.).

Eau vulnéraire spiritueuse, une once (32 gram.).

Eau de fontaine, trente onces (936 gram.).

Mélez.

Ces eaux sont résolatives et dessiccatives.

EAU FERRÉE.

Prenez :

Sous-carbonate de fer, un gros (4 gram.).

Renfermez dans un nouet de linge et laissez infuser pendant douze heures dans une pinte d'eau fraîche; une poignée de clous rouillés remplit le même but.

Tonique emménagogue; à boire aux repas.

**EAU FERRÉE ET PURGATIVE CONTRE LE GROS VENTRE
DES ENFANS.**

Prenez :

Clous rouillés, une poignée.

Rhubarbe concassée, quinze à vingt grains (75 centigr. à 10 décigr.).

Faites infuser à froid pendant douze heures dans une pinte d'eau.

A faire prendre entre les repas et aux repas.

ELIXIRS.

ELIXIR DES CARAÏBES CONTRE LA GOUTTE.

Prenez :

Résine de gaïac, deux onces (64 gram.).

Bon tafia, quatre-vingt-dix onces ou trois litres (3 kilogr.).

Pulvériser la résine, jetez-la dans le tafia, laissez infuser jusqu'à ce qu'elle soit dissoute, et filtrez.

Deux cuillerées à bouche le matin à jeun, boire ensuite un verre d'eau fraîche.

Exposer les articulations malades sur des fumigations de feuilles de tabac.

Après les accès, se livrer à un exercice habituel et modéré, suivre un régime égal.

ELIXIR CONTRE LE MAL D'ESTOMAC.

Prenez :

Rhum vieux,
Jus d'oranges sures, } de chaque, un verre
Eau pure, } (250 gram.).

Racine fraîche d'herbe puante, } de chaq., une demi-
Racine de médecinier, } once (16 gram.).

Cannelle concassée, deux gros (8 gram.).

Clous rouillés, une poignée.

Clous de girofle en poudre, deux.

Faites macérer au soleil pendant douze heures,
agitez et tirez à clair.

Trois verres à toast par jour; le matin à jeun,
à midi et le soir.

Avec ce traitement, exercice et dissipation.

AUTRE.

Prenez :

Eau pure, deux verres (500 gram.).

Jus d'oranges sures, un verre (250 gram.).

Racine fraîche de cassier, une demi-once (16
gram.).

Rhum vieux, un demi-verre (125 gram.).

Gros sirop, un demi-verre (125 gram.).

Faites macérer pendant douze heures au soleil,
passez et ajoutez :

Limaille de fer, une cuillerée à café (8 gram.).

Un verre à toast le matin à jeun, à midi et le soir.

Agitez la liqueur avant de remplir chaque verre.

ELIXIR DE LONGUE VIE.

Prenez :

Aloës succotrin, neuf gros (36 gram.).

Thériaque,	}	de chaque, un gros (4 gram.).
Agaric blanc,		
Rhubarbe,		
Racine de gentiane,		
Safran oriental,		
Zédoaire,		

Alcool à 21 degrés, cinquante-quatre onces (1,686 gram.).

L'on réduit en poudre l'agaric, la gentiane, la rhubarbe, le safran et la zédoaire. On les fait digérer pendant quatre jours au soleil, dans la moitié de l'alcool. On passe la liqueur et on la conserve dans un vase. L'on prend l'autre moitié de l'alcool, et l'on y ajoute le marc des substances. L'on fait encore infuser de la même manière et pendant le même temps que la première fois, puis l'on passe en exprimant. Dès lors l'on mélange les deux liqueurs. L'on y ajoute l'aloës que l'on a pulvérisé et la thériaque; on laisse infuser pendant quatre jours, et l'on filtre à travers un papier à filtrer.

Deux gros (8 gram.) le matin à jeun, ou une heure avant le repas.

Stomachique, vermifuge, et légèrement purgatif.

ELIXIR STOMACHIQUE DE STOUGHTON.

Prenez :

Sommités sèches d'absynthe,	} de chaque, six
Sommités de chamédrys,	
Racine de gentiane coupée	

menu,

Écorce d'orange amère,
Rhubarbe choisie, quatre gros (16 gram.).

Aloës succotrin,	} de chaque, un gros (4 gram.).
Et cascarille,	

Alcool à 21 degrés, deux livres (1 kilog.).

Faites macérer pendant cinq jours au soleil des colonies, agitez chaque jour, puis filtrez.

Une cuillerée à café ou deux gros (8 gram.), mélangés à une once (32 gram.) de vin de Madère, une demi-heure avant le repas.

Très usité et prisé par les gastronomes.

ELIXIR DE M. CHAUSSIER, CONTRE LE TYPHUS.

Prenez :

Quinquina rouge, ou à défaut, quinquina jaune ou gris, deux onces (64 gram.).

Cascarille, quatre gros (16 gram.).

Cannelle, trois gros (12 gram.).

Safran oriental, un demi-gros (2 gram.).

Eau-de-vie ou rhum vieux, une livre (500 gram.).

Vin de Malaga, une livre (500 gram.).

Sucre blanc, cinq onces (154 gram.).

Éther sulfurique, un gros et demi (6 gram.).

Ajoutez dans le rhum et le vin mélangés, le quinquina, la cascarille, la cannelle et le safran, et faites digérer pendant huit jours au soleil. Passez et exprimez, puis ensuite filtrez et ajoutez le sucre et l'éther.

Cet élixir a été employé en 1814 et 1815 dans les hôpitaux de Paris, comme préservatif du typhus qui y régnait. Les employés en prenaient un petit verre à ratafia avant de parcourir les salles.

ELIXIR ODONTALGIQUE, OU EAU DE BOTOT.

Prenez :

Anis verts, une once (32 gram.).

Coriandre concassée, deux gros (8 gram.).

Clous de girofle en poudre, deux gros (8 gram.).

Cannelle concassée, deux gros (8 gram.).

Cochenille, un demi-gros (2 gram.).

Alcool, une pinte (500 gram.).

Macération pendant six jours au soleil, puis filtrez et ajoutez :

Essence de menthe, un gros (4 gram.).

Une cuillerée à café dans un quart de verre d'eau pour se gargariser les gencives.

Très salutaire contre la fongosité des gencives.

ÉMULSIONS.

ÉMULSION D'AMANDES DOUCES.

Prenez :

Amandes douces mondées de leurs pellicules, une once (32 gram.).

Sucre blanc, une once (32 gram.).

Eau pure, une livre (500 gram.).

Pilez dans un mortier les amandes, le sucre avec une petite quantité d'eau, délayez la pâte en ajoutant le reste de l'eau; passez à travers une étamine et exprimez; l'on aromatise ensuite avec eau de fleurs d'oranger, deux gros (8 gram.).

L'émulsion de semences de potiron, dites semences froides, se prépare de la même manière; l'on joindra, dans les colonies, les semences de melon et de concombre à celles du potiron.

Ces émulsions sont adoucissantes et calmantes.

EMPLATRES.

EMPLATRE A VÉSICATOIRE.

Prenez :

Résine jaune purifiée, deux onces (64 gram.).

Cire jaune, deux onces et demie (80 gram.).

Graisse de porc, une once et demie (48 gram.).

Cantharides nouvelles sans ailes et sans têtes, et réduites en poudre fine, deux onces (64 gram.).

Faites fondre ensemble la résine, la cire et la graisse, ajoutez la poudre de cantharides et retirez du feu. Agitez avec une spatule et versez dans un pot.

Pour composer un vésicatoire, l'on étend cette pommade sur de la peau.

Le vésicatoire camphré se compose en saupou-

drant l'emplâtre, avant de l'appliquer, avec trois à six grains (15 à 30 centigr.) de camphre. L'on peut étendre le camphre autour du vésicatoire sur une bordure en diachylon gommé. Pour rendre le vésicatoire plus actif l'on frictionne avec du vinaigre la partie sur laquelle on doit l'appliquer; quelques gouttes d'huile étendues sur l'emplâtre à vésicatoire développent également l'action vésicante des cantharides.

EMPLATRE SIMPLE.

Litharge pure en poudre fine,	} de chaq., douze on-	
Huile d'olives pure,		ces (375 gram.).
Graisse récente purifiée,		

Eau, une livre et demie (750 gram.).

Mettez le tout dans une petite bassine de cuivre, exposez sur le feu et faites bouillir modérément, agitez constamment avec une spatule de bois jusqu'à ce que la combinaison de la litharge et des deux corps gras soit parfaite; puis retirez du feu, laissez refroidir et faites une masse à conserver.

EMPLATRE DIACHYLON GOMMÉ.

Prenez :

Emplâtre simple, trois onces (93 gram.).

Cire jaune, un gros et demi (6 gram.).

Poix blanche, trois gros (12 gram.).

Térébenthine, un gros et demi (6 gram.).

Gomme ammoniacque,	} de chaque, un demi-gros (2 gram.).
Galbanum,	
Sagapenum,	
Bdellium,	

Faites dissoudre les gommés résines dans un peu d'alcool à 22 degrés et au bain-marie; ramenez-les par évaporation à consistance emplastique. D'un autre côté faites fondre ensemble la poix et la térébenthine, passez à travers un linge; ajoutez la cire et l'emplâtre simple; puis, quand le tout sera fondu, et les gommés résines purifiées, mêlez, laissez refroidir et divisez par bâtons.

ESSENCES.

ESSENCE VERMIFUGE DE SEMEN-CONTRA.

Prenez :

Semen - contra frais des Antilles, deux livres 1,000 gram.).

Alcool à 33 degrés : deux livres (1000 gram.).

Pilez légèrement le semen-contra, faites macérer pendant quatre jours dans l'alcool, puis distillez au bain-marie.

Deux à quatre gouttes de cette essence dans une cuillerée d'eau sucrée suffisent pour les jeunes enfans, et dix à douze gouttes pour les enfans de sept à dix ans.

F**FUMIGATIONS.****FUMIGATION ANTISEPTIQUE.**

Prenez :

Sel de nitre, une once (32 gram.).

Acide sulfurique, deux gros (8 gram.).

Versez l'acide sulfurique dans un verre à patte; ajoutez, par intervalles différens, le sel de nitre; mélangez chaque fois avec une baguette de ver, et promenez le vase dans la chambre du malade; on doit l'y laisser à demeure sur un meuble quelconque.

Cette fumigation, fort simple, convient dans les cas de typhus ou dans toute espèce de maladie transmissible par des miasmes; elle est préférable aux autres fumigations trop connues pour être décrites ici.

G**GARGARISMES.****GARGARISME ÉMOLLIENT.**

Prenez :

Sel de nitre, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Racine de guimauve, deux gros (8 gram.).

Tête de pavot, une.

Faites bouillir dans un verre d'eau et ajoutez une cuillerée de sirop de mûres ou de miel, et passez.

L'on peut ajouter à ce gargarisme une à deux figues sèches et quelques gouttes de vinaigre.

GARGARISME ANTISCORBUTIQUE.

Prenez :

Racine de ratanhia, une demi-once (16 gram.).

Faites bouillir dans un verre d'eau; ajoutez en infusion un gros (4 gram.) de feuilles ou d'écorce de chêne.

Passez.

Scorbut. Fongosité des gencives.

GARGARISME ANTISEPTIQUE.

Prenez :

Quinquina concassé, deux gros (8 gram.).

Le quinquina rouge est préférable.

Faites bien bouillir dans un verre d'eau ou huit onces d'eau (250 gram.).

Passez et ajoutez :

Miel rosat, ou à défaut, miel simple, une once (32 gram.).

Eau de rabel, dix-huit à vingt gouttes (1 gram. à 10 décigr.).

Alcool camphré, quinze gouttes (75 centigr.).

L'on applique en même temps autour du col des cataplasmes antiseptiques.

Contre l'angine diphtérique et gangréneuse.

GARGARISME DÉTERSIF ET ASTRINGENT.

Prenez :

Ecorce de grenade, deux gros (8 gram.).

Faites bouillir dans un verre d'eau d'orge et ajoutez :

Miel, une cuillerée.

Eau de rabel, vingt gouttes (10 décigr.).

Contre les maux de gorge indolens et sans fièvre.

GELÉES.

GELÉE DE CORNE DE CERF.

Prenez :

Corne de cerf râpée, huit onces (250 gram.).

Sucre blanc, quatre onces (125 gram.).

Un blanc d'œuf et le jus d'un citron.

Eau, quatre livres (2 kilogr.).

Lavez la corne de cerf à l'eau chaude; faites-la bouillir dans les quatre livres (2 kilogr.) d'eau réduites à moitié, passez et exprimez fortement, ajoutez le sucre et le blanc d'œuf délayé dans un peu d'eau; portez à l'ébullition; ajoutez le jus de citron, passez et faites réduire à huit onces (250 gram.) de gelée, que vous aromatisez avec quelques parcelles d'écorce de citron.

Employée dans les convalescences et dans la dysenterie.

GELÉE DE CORNE DE CERF ÉMULSIONNÉE,

OU BLANC-MANGER.

Prenez :

Gelée de corne de cerf, venant d'être préparée, huit onces (250 gram.).

Amandes douces mondées, une once (32 gram.).

Sucre blanc, quatre gros (16 gram.).

Eau de fleurs d'oranger, un gros (4 gram.).

On chauffe un mortier de marbre à l'eau bouil-

lante, ainsi que son pilon. On l'essuie et on y met les amandes, le sucre et l'eau de fleurs d'oranger; on forme une pâte fine que l'on délaye avec la gelée de corne de cerf encore chaude. On passe à travers une étamine, on exprime en recevant dans un vase propre. Aussitôt après on plonge ce vase dans de l'eau très froide. L'on ajoute ordinairement à cette gelée, aussitôt qu'elle est passée, douze gouttes (60 centigr.) d'essence de citron ou de cannelle.

Usitée dans la dysenterie et dans les inflammations des voies digestives.

L

LAVEMENS.

LAVEMENT AVEC L'ASSA-FŒTIDA.

Prenez :

Assa-fœtida, un gros (4 gram.).

Jaune d'œuf frais, un.

Faites dissoudre l'assa-fœtida dans le jaune d'œuf, en triturant dans un mortier.

Ajoutez dans un demi-lavement d'eau de racine de guimauve.

Contre l'hystérie; calmant et antispasmodique.

LAVEMENT AVEC L'ALBUMINE DU BLANC D'ŒUF.

Prenez :

Têtes de pavots, deux.

Faites bouillir dans deux gobelets d'eau, passez et laissez presque refroidir; puis battez et mélangez dans cette eau, un, deux ou trois blancs

d'œuf, suivant l'intensité du cas, et faites prendre de six heures en six heures, de quatre heures en quatre heures, ou de deux heures en deux heures.

Ce lavement réussit contre le choléra asiatique et dans les cas d'empoisonnemens par le cuivre, par les sardines dorées, par les poissons qui ont séjourné sur des bancs de cuivre, et dans ceux qui sont déterminés par le mercure. Il convient alors de faire également usage de l'albumine à l'intérieur. On fait réduire en neige deux ou trois blancs d'œuf, et l'on ajoute une cuillerée ou deux cuillerées de cette neige par verre d'eau de riz ou d'eau sucrée que l'on aromatise avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

LAVEMENT DRASTIQUE DANS L'INTERMITTENTE CÉRÉ-
BRALE PERNICIEUSE.

Prenez :

Pulpe de casse, } de chaque, une demi-once (16
Séné mondé, } gram.).

Jalap en poudre, trois à quatre gros (12 à 16 gram.).

Sucre brut, deux onces (64 gram.).

Faites bouillir dans deux verres d'eau (1 kilog.),
et passez.

AUTRE DANS L'APOPLEXIE CÉRÉBRALE ET SÉREUSE
DES NÈGRES.

Prenez :

Pulpe de casse, }
Séné mondé, } de chaque, une once (32 gram.).
Sucre brut, }

Faites bouillir dans une livre d'eau (500 gram.).

Passez et ajoutez :

Jalap en poudre, } de chaque, une demi-once (16
Sel d'epsom, } gram.).

Émétique, dix grains (50 centigr.).

Ipécacuanha en poudre, cinquante grains (2 gram.
70 centigr.).

Mêlez, et faites prendre.

LAVEMENT ANTISEPTIQUE ET FÉBRIFUGE.

Prenez :

Quinquina gris en poudre, de deux gros à quatre
gros (8 à 16 gram.).

Délayez dans un demi-lavement émollient (eau
de racine de guimauve, ou de raquette sans pi-
quans), et faites prendre.

L'on peut composer ce lavement avec une once
(32 gram.) de quinquina concassé, que l'on fait
alors bouillir dans une livre (500 gram.) de la
même eau.

L'on peut aussi ajouter dans ces lavemens, de
douze à vingt grains (de 6 à 10 décigr.) de cam-
phre, que l'on a fait dissoudre dans un jaune d'œuf.

LAUDANUM DE SYDENHAM.

Prenez :

Opium sec choisi et en morceaux, deux onces
(64 gram.).

Safran oriental, une once (32 gram.).

Cannelle et clous de } de chaque, un gros (4 gram.).
girofle en poudre, }

Vin de Malaga, une livre (500 gram.).

Faites macérer au bain-marie sur un feu doux pendant deux ou trois jours, ou pendant une dizaine de jours au soleil des colonies, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis la consistance qui lui est propre; passez alors en exprimant, puis filtrez.

LINIMENS.

LINIMENT AMMONIACAL CONTRE LE TÉTANOS.

Prenez :

Alcool camphré, deux onces (64 gram.).

Ammoniaque liquide, une demi-once (16 gram.).

Laudanum de Sydenham, une demi-once (16 gram.).

Mélez.

Frictions avec une flanelle.

LINIMENT CONTRE LES DOULEURS.

Prenez :

Baume tranquille, deux onces (64 gram.).

Camphre, un gros (4 gram.).

Baume de Fioraventi, une once (32 gram.).

Ammoniaque liquide, deux scrupules (24 décigr.).

Laudanum de Sydenham, un gros (4 gram.).

Faites dissoudre le camphre dans le baume tranquille, ajoutez peu à peu les autres substances.

Très calmant.

AUTRE.

Prenez :

Baume de Fioraventi, deux onces (64 gram.).

Alcool camphré, une demi-once (16 gram.).

Ammoniaque liquide, douze gouttes (60 centigr.).

Laudanum de Sydenham, deux scrupules (24 décigr.).

Mélez.

Très usité et très calmant; il n'a pas l'inconvénient comme le précédent de graisser et de salir le linge.

**LINIMENT PRÉSERVATIF DES CHIQUES, ET EMPLOYÉ
CONTRE LES ULCÈRES QU'ELLES DÉTERMINENT.**

Prenez :

Huile de ricin, une once (32 gram.).

Graines de roucou, deux gros (8 gram.).

Mélangez et faites dissoudre la partie colorante des graines de roucou; puis passez et exprimez.

Graissez plusieurs fois par jour.

L'on emploie pour le même usage une infusion de feuilles de tabac, et l'huile extraite des jeunes noix de la pomme d'acajou.

LINIMENT CONTRE LES BRULURES.

Prenez :

Huile d'olives, } de chaque, parties égales.
Eau de chaux, }

Renfermez dans une fiole et agitez.

Étendre ce liniment sur des linges fins ou sur des plumasseaux de charpie.

Le coton cardé, appliqué immédiatement sur les brûlures et maintenu à l'aide d'une compression modérée, prévient parfaitement le développement des phlyctènes et la suppuration.

LINIMENT CONTRE L'ENGORGEMENT DES SEINS POUR
LES FEMMES QUI VEULENT SEVRER ET FAIRE PASSER
LEUR LAIT.

Prenez :

Jaune d'œuf, un.

Camphre, de douze à vingt-quatre grains (de
6 décigr. à 4 gram. 3 décigr.).

Faites dissoudre dans un mortier.

Frictionner légèrement chaque sein le matin et
le soir. Tenir ensuite chaudement.

LINIMENT CALMANT AVEC LE CAMPHRE ET L'HUILE
DE CAMOMILLE.

Prenez :

Huile d'olives, deux onces (64 gram.).

Camphre, deux gros (8 gram.).

Huile de camomille, une once (32 gram.).

Laudanum de Sydenham, un gros (2 gram.).

Mélez.

LINIMENT POUR FRICTIONS DANS LE MAL D'ESTOMAC.

Prenez :

Teinture de scille, une once (32 gram.).

Teinture de digitale, deux onces (64 gram.).

Baume de Fioraventi, une once (32 gram.).

Alcool camphré, une once (32 gram.).

Laudanum de Sydenham, un gros (4 gram.).

Mélez.

Pour frictionner les extrémités et la colonne ver-
tébrale.

LIQUEURS.

LIQUEUR ANODINÉ D'HOFFMANN.

Prenez :

Ether sulfurique, }
Alcool à 36 degrés, } parties égales.

Mélangez.

Calmante, moins active que l'éther, convenant mieux dans beaucoup de cas.

LIQUEUR ARSÉNICALE DE FOWLER CONTRE LES
DARTRES REBELLES, L'ÉLÉPHANTIASIS ET LA
LÈPRE.

Prenez :

Acide arsénieux, soixante - quatre grains (32 décigr.)

Carbonate de potasse pur, soixante-quatre grains (32 décigr.).

Eau distillée, seize onces (500 gram.).

Alcoolat de lavande, une demi-once (16 gram.).

Faites bouillir l'eau avec le carbonate de potasse et l'acide arsénieux dans un matras de verre.

Lorsque l'acide arsénieux est dissous, laissez refroidir; ajoutez l'alcoolat de lavande et filtrez.

Pesez et complétez les seize onces (500 gram.) de liqueur, en ajoutant suffisante quantité d'eau distillée.

La dose est de quatre à six gouttes (20 à 30 centigr.) le matin à jeun, dans un verre de liquide (eau sucrée).

LIQUEUR DE VAN-SWIETEN, CONTRE LA SYPHILIS,
LE PIAN ET LE CRABE.

Prenez :

Sublimé corrosif, huit grains (40 centigr.).

Eau distillée, quinze onces (468 gram.).

Alcool ou rhum, une once (32 gram.).

Faites dissoudre le sublimé dans l'alcool, en triturant dans un mortier de verre, puis ajoutez peu à peu l'eau distillée; renfermez dans une bouteille.

Une cuillerée à bouche, le matin à jeun, dans une tasse d'eau d'orge miellée. L'on doit faire usage d'une cuillère de bois.

La dose de sublimé pour un traitement complet est de dix-huit à trente-six grains (de 1 à 2 gram.).

LOOCHS.

LOOCH BLANC.

Prenez :

Eau distillée, quatre onces (125 gram.).

Sucre blanc, une once (32 gram.).

Huile d'amandes douces récente, une demi-once (16 gram.).

Eau de fleurs d'oranger, trois gros (12 gram.).

Gomme adragant pulvérisée, seize grains (80 centig.).

Amandes douces mondées, 16.

Amandes amères, 2.

Pilez les amandes dans un mortier, ajoutez l'eau peu à peu, de manière à faire une émulsion; pas-

sez à travers un linge. Nettoyez le mortier, mettez-y la gomme, l'huile et le sucre, arrosez avec une vingtaine de gouttes d'émulsion, triturez le tout et ajoutez peu à peu le reste de l'émulsion.

On peut ajouter à ce looch, pour le rendre plus calmant, une once (32 gram.) de sirop diacode.

Par cuillerées d'heure en heure.

Contre la toux, et dans les affections de la poitrine.

AUTRE.

Prenez :

Eau distillée, trois onces (93 gram.).

Huile d'amandes douces, une demi-once (16 gram.).

Gomme arabique en poudre, deux gros (8 gram.).

Sirop, une once (32 gram.).

Eau de fleurs d'oranger, deux gros (8 gram.).

Faites un mucilage dans un mortier avec la gomme, le sirop et un peu d'eau ; ajoutez l'huile peu à peu et en triturant long-temps, puis au fur et à mesure le reste de l'eau et l'eau distillée de fleurs d'oranger. Mettez dans une fiole convenable.

Comme le précédent.

On peut également l'additionner avec le sirop diacode et avec le kermès minéral ; ce dernier médicament, à la dose d'un demi-grain à deux grains (de 2 centigr. 5 milligr. à 10 centigr.).

Dans ce cas, on triture le kermès avec la gomme et le sirop.

LOOCH AU JAUNE D'ŒUF.

Prenez :

Jaune d'œuf frais, un.

Huile d'amandes douces, ou huile d'olives fine,
une once (32 gram.).

Sirop, une once (32 gram.).

Eau pure, deux onces (64 gram.).

Eau de fleurs d'oranger, deux gros (8 gram.).

Mettez dans une petite fiole le sirop, l'huile et
l'eau de fleurs d'oranger, et mêlez-les par agitation.
Placez le jaune d'œuf dans un mortier, délayez et
versez dessus peu à peu le mélange, en remuant
toujours. Ajoutez l'eau en dernier lieu.

A faire prendre comme les précédens.

O

ONGUENTS.

ONGUENT DE LA MÈRE.

Prenez :

Huile d'olives, une livre (500 gram.).

Graisse de porc,

Beurre frais,

Suif de mouton,

Cire jaune,

Litharge pulvérisée sèche,

} de chaque, une demi-
livre (250 gram.).

Mettez les cinq premières substances dans une
bassine évasée; chauffez-les jusqu'à ce qu'elles fu-

ment ; ajoutez-y peu à peu la litharge, en remuant continuellement avec une spatule. Il faut avoir le soin, lorsqu'on a mis un peu de litharge, de bien remuer avant d'en remettre d'autre. L'on continue de chauffer et d'agiter jusqu'à ce que le mélange ait pris une couleur brune foncée. Alors on y fait fondre :

Poix noire, deux onces (64 gram.).

Passez à travers un linge et coulez dans un pot.

L'on doit éviter de laisser s'enflammer la fumée qui se dégage de cette pommade, et qui est très inflammable à cause des graisses et de la résine qu'elle contient.

Cet onguent est le meilleur des suppuratifs. On l'emploie communément sur les clous, les panaris, les ulcères ; il est également maturatif.

ONGUENT DE STYRAX.

Prenez :

Colophane, quatre onces (125 gram.).

Résine élémi,	} de chaque, deux onces	
Cire jaune,		} (64 gram.).
Styrax liquide purifié,		

Huile de noix, ou de coco, trois onces (93 gram.).

Faites fondre dans une bassine la colophane, la cire et la résine élémi ; ajoutez le styrax liquide, et lorsqu'il est bien mélangé, l'huile de noix ; passez à travers un linge, et après avoir reçu dans un pot, battez jusqu'à ce que l'onguent soit presque refroidi.

AUTRE CONNU SOUS LE NOM DE BAUME D'ARCEÛS.

Prenez :

Suif de mouton, quatre onces (125 gram.).

Térébenthine, trois onces (93 gram.).

Résine élémi, trois onces (93 gram.).

Saindoux, deux onces (64 gram.).

Faites fondre, passez et agitez dans le pot, jusqu'à ce que le mélange soit refroidi.

Ces onguents sont détersifs et chauds; ils s'emploient sur les plaies sanieuses et sur les vieux ulcères. On les réunit ordinairement à égale partie de cérat ou de saindoux.

ONGUENT SUPPURATIF OU BASILICUM.

Prenez :

Poix noire, deux onces (64 gram.).

Poix résine, deux onces (64 gram.).

Cire jaune, deux onces (64 gram.).

Huile d'olives, une demi-livre (250 gram.).

Faites fondre dans une bassine la poix noire et la poix résine, ajoutez la cire, puis l'huile d'olives, passez et versez dans un pot; agitez alors avec une spatule jusqu'à refroidissement.

Excellent suppuratif; tend à cicatriser les plaies en les dépurant promptement.

OXIMEL SCILLITIQUE.

Prenez :

Squammes de scille sèche, une demi-once (16 gram.).

Eau chaude, huit onces (250 gram.).

Miel pur, six onces (186 gram.).

On pile les squammes de scille dans un mortier, on les jette dans l'eau chaude. On laisse infuser pendant vingt-quatre heures; l'on passe avec expression, l'on ajoute le miel et l'on fait cuire à 30 degrés bouillant.

P

PETITS-LAITS.

PETIT-LAIT CLARIFIÉ.

Prenez :

Lait, deux pintes (2 kilogr.).

Bon vinaigre, une demi-once (16 gram.).

Faites bouillir le lait. Ajoutez le vinaigre, en plusieurs fois, en remuant chaque fois, afin que son acide soit entièrement absorbé par la matière coagulée. Lorsque le liquide paraît clair, retirez du feu et passez à travers une étamine.

Prenez alors un blanc d'œuf, battez-le dans quatre onces d'eau, et jetez ce mélange dans le petit-lait. Remettez sur le feu, et retirez après le premier bouillon. Au bout de quelques instans de refroidissement, faites filtrer et tenez ensuite au frais.

Rafraîchissant, diurétique, délayant. On peut y ajouter quinze à vingt grains (75 centigr. à 10 dé-

eigr.) de sel de nitre, ou, pour le rendre laxatif, une demi-once à une once (16 à 32 gram.) de crème de tartre soluble.

PETIT-LAIT ANTISCORBUTIQUE DE SWEDIAUR.

Prenez :

Suc de cochléaria, quatre onces (125 gram.).

Faites bouillir dans lait, une livre (500 gram.).

Passez après la coagulation, et faites prendre par petites tasses dans la journée.

PILULES.

PILULES ASTRINGENTES DE COPAHU.

Prenez :

Térébenthine de copahu, une once (32 gram.).

Magnésie calcinée, quantité suffisante, pour solidifier le copahu en l'y mélangeant.

Divisez en quarante-huit pilules.

Deux le matin à jeun et deux le soir, puis successivement quatre, six et huit le matin et le soir.

Contre les écoulemens (blennorrhagies), dans leur dernière période.

PILULES ANTISYPHILITIQUES.

Prenez :

Savon médicinal, une once (32 gram.).

Rhubarbe en poudre, deux gros (8 gram.).

Sublimé corrosif en poudre très fine, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Mélangez avec quelques gouttes de sirop ou de miel, faites une masse pilulaire et divisez en cent quarante-quatre pilules égales; roulez dans de la poudre de réglisse.

Une le matin à jeun, puis deux; et plus tard, deux le matin et une le soir; par-dessus ces pilules on boit une tasse de décoction de salsepareille.

PILULES DE SULFATE DE QUININE ET DE CALOMÉLAS
DANS L'INTERMITTENTE DOUBLE-TIERCE SUB-
TRANTE.

Prenez :

Calomélas, huit grains (40 centigr.).

Sulfate de quinine, vingt-quatre grains (1 gram. 3 décigr.).

Sirop, quantité suffisante.

Divisez en huit pilules, à faire prendre pendant l'apyrexie, de demi-heure en demi-heure. Doubler la dernière dose en approchant du moment de l'accès.

PILULES FÉBRIFUGES.

Prenez :

Sulfate de quinine, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Mélangez dans quelques gouttes de sirop de gomme, ou dans un peu de miel. Divisez en huit

pilules égales; roulez ensuite dans de la poudre de réglisse, de farine de froment ou de moussache.

Chaque pilule contient trois grains de sulfate de quinine. La dose ordinaire, pour les colonies, est de six à huit pilules pendant l'apyrexie.

**PILULES ANTISEPTIQUES ET FÉBRIFUGES DANS LA
FIÈVRE JAUNE ET LES INTERMITTENTES GRAVES.**

Prenez :

Sulfate de quinine, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Camphre, quatre grains (20 centigr.).

Divisez en seize pilules.

L'on incorpore à chacune de ces pilules un grain (5 centigr.) de calomélas, jusqu'à ce que l'on ait obtenu une ou deux évacuations alvines.

**PILULES DE CALOMÉLAS ET D'EXTRAIT GOMMEUX
D'OPIUM.**

Prenez :

Calomélas, douze grains (60 centigr.).

Extrait gommeux d'opium, trois grains (15 centigr.).

Divisez en douze pilules, deux matin et soir, dans les fièvres typhoïdes, lorsqu'une constipation opiniâtre accompagne l'état de prostration générale.

PILULES CONTRE LE TÉTANOS INTERMITTENT.

Prenez :

Sulfate de quinine, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Extrait gommeux d'opium, huit grains (40 centigr.).

Divisez en huit pilules que l'on fait prendre dans les douze heures.

PILULES CALMANTES.

Prenez :

Thridace ou suc de laitue, six grains (30 centigr.).

Acétate de morphine, un demi-grain (2 centigr. 5 milligr.).

Divisez en douze pilules.

Une toutes les vingt-quatre heures pour les enfans les plus jeunes, deux pour ceux de trois à cinq ans, trois pour les adolescens, quatre, cinq et six graduellement pour les grandes personnes.

Rhume, coqueluche, quintes nerveuses, affections de la poitrine.

PILULES FONDANTES.

Prenez :

Poudre de feuilles de ciguë, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Savon médicinal, une once (32 gram.).

Divisez en vingt-quatre pilules, roulez ensuite dans de la poudre de réglisse.

Une le matin, puis deux le matin et une le soir.

Boire par-dessus chaque dose une tasse d'infusion de feuilles de saponaire.

Engorgement du col de la matrice; inflammation chronique *des voies digestives*; dans ce dernier cas on leur associe quelques grains de calomélas.

PILULES DE RICHTER CONTRE LES ENGORGEMENS
CHRONIQUES DU FOIE.

Prenez :

Gomme ammoniacque,

Assa-fœtida,

Savon médicinal,

Racine de valériane en poudre,

Fleurs d'arnica en poudre,

} de chaque, deux
gros (8 gram.).

Emétique dissous dans quelques gouttes d'eau, huit grains (40 gram.).

Faites des pilules de quatre grains (20 centigr.).

Quatre tous les trois jours, savoir : deux le matin à jeun, et deux le soir.

PILULES ÉCOSSAISES, PURGATIVES.

(Docteur ANDERSON.)

Prenez :

Gomme gutte,

Aloës succotrin,

Essence d'anis, trente gouttes (15 décigr.).

Sirop, quantité suffisante.

Faites des pilules de quatre grains (20 centigr.).

Trois à quatre comme purgatives ; une le soir pour tenir le ventre libre.

PILULES EMMÉNAGOGUES.

Prenez :

Sous-carbonate de fer, deux gros (8 gram.).

Safran oriental et	} de chaque, un gros
Cassia ligna en poudre,	

Poudre de castoreum, un demi-gros (2 gram.).

Extrait d'aloës,	} de chaque, un demi-	
— de rhubarbe,		gros (2 gram.).
— de rhue,		

Sirop d'armoise, quantité suffisante.

Faites soixante-douze pilules, roulez dans de la poudre d'iris ou de réglisse.

Trois matin et soir.

PILULES ANTISPASMODIQUES.

Prenez :

Musc, douze grains (60 centigr.).

Camphre, vingt-quatre grains (1 gram. 3 décigr.).

Gomme ammoniacque, deux scrupules (24 décigr.).

Opium, quatre grains (20 centigr.).

Faites des pilules de quatre grains (20 centigr.).

Quatre à cinq dans les vingt-quatre heures.

PILULES DE MÉGLIN CONTRE LE TIC DOULOUREUX DE LA FACE.

Prenez :

Extrait de jusquiame,	} de chaque, parties	
— de valériane,		égales.
Oxide de zinc,		

Faites des pilules de trois grains (15 centigr.).

Elles sont également employées contre toutes les névralgies en général.

Une matin et soir, et progressivement jusqu'à neuf et dix par jour.

PILULES CONTRE LES BLENNORRHAGIES DOULOUREUSES.

Prenez :

Nitrate de potasse, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Camphre, douze grains (60 centigr.).

Conserve de roses, douze grains (60 centigr.).

Divisez en douze pilules.

La dose est de deux par jour, puis graduellement de huit et de dix.

PILULES PURGATIVES.

Prenez :

Résine de jalap, trois scrupules (36 décigr.).

Calomélas, douze grains (60 centigr.).

Savon blanc, deux scrupules (24 décigr.).

Scammonée en poudre, douze grains (60 centigr.).

Faites vingt-quatre pilules ; deux, puis trois et quatre le matin à jeun.

AUTRE.

Prenez :

Résine de jalap en poudre, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Aloës succotrin en poudre, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Gomme gutte en poudre, douze grains (60 centigr.).

Sirop de gomme, }
Poudre de réglisse, } quantité suffisante.

Divisez en vingt-quatre pilules.

Une, deux, trois et quatre le matin à jeun.

**PILULES CONTRE L'ENGORGEMENT MÉSÉNTÉRIQUE DU
VENTRE CHEZ LES ENFANS.**

Prenez :

Savon blanc, une demi-once (16 gram.).

Extrait de genièvre, }
Poudre de racine de gentiane, } de chaque, deux
gros (8 gram.).

Faites des pilules de quatre grains (20 centigr.).

D'abord deux par jour, une le matin et le soir,
puis deux le matin et le soir. Faites boire après
ces pilules une tasse de décoction de fleurs de hou-
blon miellée.

POMMADES.

POMMADE ANTISEPTIQUE.

Prenez :

Saindoux ou cérat, une once (32 gram.).

Quinquina en poudre, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Racine d'arnica en poudre, douze grains (60 centigr.).

Alcool camphré, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Mélez.

Étendue sur des plumasseaux de charpie, pour le pansement des plaies gangréneuses; on recouvre avec des compresses imbibées dans de l'eau fraîche additionnée avec un quart d'alcool camphré.

POMMADE ANTISEPTIQUE ET DÉTERSIVE.

Prenez :

Cérat blanc, une demi-once (16 gram.).

Styrax, deux gros (8 gram.).

Alcool camphré, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Laudanum de Sydenham, douze gouttes (60 centigr.).

Mélez.

On peut y ajouter un scrupule (1 gram. 3 décigr.) de quinquina gris en poudre.

Contre la gangrène, les ulcères anciens, les plaies variqueuses.

POMMADE DE TÉRÉBENTHINE, OU DIGESTIF SIMPLE.

Prenez :

Térébenthine, une once (32 gram.).

Huile de millepertuis, deux gros (8 gram.).

Jaune d'œuf frais, un.

Mélez la térébenthine et le jaune d'œuf dans un petit mortier, puis ajoutez l'huile.

Comme les précédens.

POMMADE CONTRE L'ÉLÉPHANTIASIS.

Prenez :

Axonge, une once (32 gram.).

Hydriodate de potasse, d'un scrupule à un demi-gros (de 1 gram. 3 décigr., à 2 gram.).

Mêlez.

POMMADE DE FOURNIER CONTRE LE TÉTANOS TRAUMATIQUE.

Prenez :

Onguent napolitain double, une once (32 gram.).

— basilicum, une demi-once (16 gram.).

Poudre de cantharides, six grains (30 centigr.).

Pansez la plaie ou la piqûre deux fois par jour avec cette pommade étendue sur de la charpie.

Tenir la partie chaudement couverte.

POMMADE CONTRE LE *Maman-Pian*.

Prenez :

Styrax, deux gros (8 gram.).

Cérat blanc ou saindoux, une once (32 gram.).

Laudanum de Sydenham, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Alcool camphré, deux scrupules (24 décigr.).

Mêlez.

L'on étend cette pommade sur des plumasseaux de charpie.

AUTRE.

Prenez :

Cérat de Gallien, une once (32 gram.).

Baume du Commandeur, un gros (4 gram.).

Mêlez.

A employer de la même manière.

POMMADE CONTRE LES ULCÈRES DES CHIQUES.

Prenez :

Cérat ou saindoux, une once (32 gram.).

Essence de térébenthine, un demi-gros (2 gram.).

Laudanum de Sydenham, un scrupule (1 gram.

3 décigr.).

Mêlez.

AUTRE.

Prenez :

Saindoux, une once (32 gram.).

Styrax, deux gros (8 gram.).

Onguent napolitain double, un gros (4 gram.).

Baume du Commandeur, un scrupule (1 gram.

3 décigr.).

Mêlez.

Cette pommade est préférable lorsque les ulcérations présentent un aspect gangréneux.

AUTRE.

Prenez :

Saindoux, une once (32 gram.).

Onguent napolitain double, une demi-once (16 gram.).

Mêlez.

Cette pommade est également bonne contre les dartres légères.

POMMADE DE CANTHARIDES.

Prenez :

Saindoux, quatre onces (125 gram.).

Poudre de cantharides, deux gros (8 gram.).

Feuilles de morelle, un gros (4 gram.).

Incisez les feuilles de morelle, faites cuire dans le saindoux; passez en exprimant, puis ajoutez les cantharides et faites cuire pendant un moment au bain-marie.

Pour panser et exciter les vésicatoires.

POMMADE AU GAROU.

Prenez :

Poudre d'écorce de garou, une demi-once (16 gram.).

Cire blanche, une demi-once (16 gram.).

Saindoux, sept onces (218 gram.).

Faites fondre la cire et le saindoux au bain-marie; mélangez la poudre de garou et agitez jusqu'à refroidissement presque complet.

Même usage, plus doux que le précédent.

POMMADE CONTRE LES DARTRES.

Prenez :

Saindoux, une once (32 gram.).

Mercure précipité blanc, } de chaque, un demi-
Calomélas, } gros (2 gram.).

Mélez.

AUTRE.

Prenez :

Cérat ou pommade de concombre, deux gros (8 gram.).

Calomélas, un scrupule (1 gram. 3 décigr.).

Laudanum de Sydenham, huit gouttes (40 centigr.).

Mélez.

AUTRE.

Prenez :

Suie de four de boulanger, une once (32 gram.).

Blanc d'œufs frais, trois.

Battez ensemble et long-temps, jusqu'à ce qu'il en résulte une pommade.

On applique ce topique matin et soir sur les dartres.

POMMADE CONTRE LA GALE.

Prenez :

Saindoux, six onces (186 gram.).

Soufre en poudre très fine, deux onces (64 gram.).

Mélez.

Frictions matin et soir ; garder la même chemise.

AUTRE.

Prenez :

Saindoux, quatre onces (125 gram.).

Fleurs de soufre, deux onces (64 gram.).

Alun en poudre, un gros (4 gram.).

Sel ammoniac, un gros (4 gram.).

Mêlez et porphyrisez.

Même usage.

POMMADE CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez :

Saindoux, deux gros (8 gram.).

Onguent populeum, un gros (4 gram.).

Onguent napolitain double, un demi-gros (2 gram.).

Laudanum de Sydenham, douze gouttes (60 centigr.).

Mêlez.

S'en graisser matin et soir.

L'on emploie conjointement avec cette pommade des lavemens d'eau de racine de guimauve ou d'herbe grasse froide, et à l'intérieur la poudre anti-hémorrhoidale.

POMMADE D'HYDRIODATE DE POTASSE.

Prenez :

Saindoux, une demi-once (16 gram.).

Iodure de potassium, un demi-gros (2 gram.).

Triturez et porphyrisez.

Engorgemens des glandes.

Gros comme une noisette en friction le soir.

Recouvrir ensuite avec une compresse imbibée dans une solution d'une once (32 gram.) de sous-carbonate de potasse dans six onces (186 gram.) d'eau.

POMMADE D'IODURE DE PLOMB.

Prenez :

Saindoux, une demi-once (16 gram.).

Iodure de plomb, un demi-gros (2 gram.).

Triturez et porphyrisez.

Etendue sur des plumasseaux de charpie et portée matin et soir sur les plaies indolentes.

Ulcérations scrofuleuses.

POMMADE STIBIÉE.

Prenez :

Saindoux, trois gros (12 gram.).

Émétique, neuf grains (45 centigr.).

Triturez et porphyrisez.

Employée en frictions, à l'aide d'un petit tampon, cette pommade fait naître sur les parties frottées de grosses pustules.

Elle est dérivative, et d'une action salutaire dans les affections graves de la poitrine et dans les douleurs rhumatismales rebelles.

POMMADE CONTRE L'INFLAMMATION CHRONIQUE DES
PAUPIÈRES.

Prenez :

Cérat frais et lavé dans de l'eau distillée de roses, deux gros (8 gram.).

Oxide rouge de mercure, quatre grains (20 centigr.).

Triturez et porphyrisez.

On en applique une parcelle matin et soir sur le bord libre des paupières.

POTIONS.

POTION ANTISPASMODIQUE ET CALMANTE.

Prenez :

Eau distillée de tilleul,	} de chaque, deux onces
— de laitue,	

Ou à défaut, la même quantité d'eau pure.

Eau de fleurs d'oranger, deux gros (8 gram.).

Liqueur anodine d'Hoffmann, un à trois scrupules (1 gram. 3 décigr. à 36 décigr.).

Sirop, une once (32 gram.).

Pour la rendre calmante et somnifère, on remplace le sirop simple par le sirop diacode.

Dans les affections hystériques, l'on y ajoute vingt-cinq à trente gouttes, (1 gram. 35 centigr. à 15 décigr.) de teinture de castoreum ou d'assa-fœtida, et une once (32 gram.) d'eau distillée de valériane. L'on emploie dans ces mêmes cas l'assa-

foetida en lavement et à la dose de quatre grains (20 centigr.) chaque jour à l'intérieur, par cuillerées à bouche d'heure en heure.

POTION ANTISEPTIQUE. FIÈVRE TYPHOÏDE.

Prenez :

Eau pure, six onces (186 gram.).

Extrait sec de quinquina, de deux gros à huit gros (de 8 gram à 32 gram.).

Sirop simple et mieux sirop de tolu, une once (32 gram.).

Mélez.

Par cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure, d'heure en heure, ou de deux heures en deux heures.

On peut ajouter à cette potion, dans les cas d'adynamie profonde, d'un demi-gros à un gros (2 gram. à 4 gram.) d'éther sulfurique.

AUTRE.

Prenez :

Serpentaire de Virginie, deux gros (8 gram.).

Faites infuser dans eau, six onces (186 gram.).

Passez, laissez refroidir, ajoutez deux gros (8 gram.) de teinture de quinquina dans laquelle on aura fait dissoudre douze grains (60 centigr.) de camphre, puis sirop, une once (32 gram.) et

acétate d'ammoniaque, de une à deux onces
(32 à 64 gram.).

Mêlez.

Par cuillerées comme la précédente.

POTION ASTRINGENTE CONTRE L'ÉCOULEMENT URÉ-
TRAL, OU BLENNORRHAGIE URÉTRALE.

Prenez :

Eau distillée de menthe,	}	de chaque, deux				
Alcool,			}	onces (64 gram.).		
Baume de copahu,					}	
Sirop de capillaire,						

Eau de fleurs d'oranger, une once (32 gram.).

Acide nitrique alcoolisé, deux gros (8 gram.).

Mêlez.

Une cuillerée le matin, une à midi et l'autre le
soir.

Ne doit être employé qu'à la fin des écoule-
mens, quand les moyens antiphlogistiques et anti-
syphilitiques ont été mis en usage.

POTION DE BERNDT CONTRE LA FIÈVRE QUARTE.

Prenez :

Extrait d'ellébore,	}	de chaque, deux gros
Sel ammoniac,		

Extrait d'absinthe, un gros (4 gram.).

Eau distillée de menthe poivrée, cinq onces
(154 gram.).

Sirop, une once. (32 gram.).

Par cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures dans les jours d'intermittence.

POTION DE STUTZ CONTRE LE TÉTANOS.

Prenez :

Sous-carbonate de potasse, d'abord deux gros (8 gram.), puis trois et quatre gros (12 et 16 gram.).

Faites dissoudre dans eau distillée, six onces (186 gram.).

Et ajoutez sirop, une once (52 gram.).

A faire prendre en six doses dans les douze heures de la journée.

L'on alterne l'usage de cette potion avec celui de l'opium que l'on porte graduellement, depuis la dose de dix grains (50 centigr.) jusqu'à celle de trente-six grains (2 gram.) dans les vingt-quatre heures. L'on combat aussi la constipation avec des lavemens d'eau de savon blanc.

AUTRE CONTRE LE TÉTANOS PROPOSÉ PAR FOURNIER.

Prenez :

Musc pur, } de chaque, un gros (4 gram.).
Camphre, }

Eau de Luce, deux gros (8 gram.).

Infusion très rapprochée d'arnica, quatre onces (125 gram.).

Faites dissoudre le camphre et le musc dans l'eau de Luce; ajoutez-y l'infusion.

Par cuillerées à bouche d'heure en heure.

AUTRE CONTRE LE TÉTANOS.

Prenez :

Eau distillée de bourrache ou infusion d'arnica,
six onces (186 gram.).

Ammoniaque liquide, une demi-once (16 gram.)

Sirop, une once (32 gram.).

A prendre par cuillerées à bouche, d'heure en
heure, de demi-heure en demi-heure.

POTION PURGATIVE ET VERMIFUGE POUR LES ENFANS.

Prenez :

Mousse de Corse, deux gros (8 gram.), ou racine
de papayer, une demi-once (16 gram.).

Séné mondé, un demi-gros (2 gram.).

Faites bouillir dans un verre d'eau réduit à un
demi-verre.

Passez.

Faites prendre pendant trois jours de suite, le
matin à jeun.

La graine du fruit mur du papayer prise par
cuillerée à bouche, le matin à jeun pendant cinq
à six jours, agit aussi comme anthelmintique.

On peut également, pendant l'usage de cette po-
tion, faire prendre chaque soir un grain (5 centigr.)
de calomélas dans une cuillerée de sirop.

AUTRE.

Faites prendre toutes les heures le mélange sui-
vant, jusqu'à évacuation des lombrics.

Prenez :

Jus de semen-contrà des Antilles, quatre onces (125 gram.).

Ether sulfurique, un gros (4 gram.).

Huile de ricin, deux gros (8 gram.).

Gros sirop ou mélasse, une once (32 gram.).

Mêlez.

L'on favorise l'action de ce médicament par des lavemens composés de parties égales de jus de semen-contrà et de décoction de casse, mélangés dans un verre d'eau tiède; l'on délaie dans ce mélange, après avoir passé, une once (32 gram.) d'huile de ricin.

POTION VOMITIVE.

Prenez :

Emétique, de un à deux grains (de 5 à 10 centigr.).

Faites dissoudre dans un demi-verre d'eau.

A prendre le matin à jeun; aidez l'effet en buvant de l'eau tiède entre les vomissemens.

AUTRE.

Prenez :

Ipécacuanha en poudre, de vingt-cinq à trente grains (de 1 gram. 35 centigr. à 15 décigr.).

Délayez dans un demi-verre d'eau chaude; laissez refroidir.

A prendre à jeun comme précédemment.

AUTRE. — MÉTHODE D'HELVÉTIUS CONTRE LA
DYSSENTERIE.

Prenez :

Racine d'ipécacuanha concassée, [de un à deux
gros (4 à 8 gram.).

Jetez dessus deux à trois petits verres à toast
d'eau bouillante, le soir pour le lendemain matin ,
et laissez infuser.

Le lendemain on tire à clair, et l'on fait pren-
dre par petits verres de quart-d'heure en quart-
d'heure. Ce premier jour, l'on favorise abondam-
ment les vomissemens à l'aide de l'eau tiède. L'on
conserve le marc, et chaque soir, pendant au moins
trois jours, et dans les cas rebelles, pendant cinq
et six jours, l'on verse dessus, pour le lendemain ,
une même quantité d'eau bouillante. Le second
jour l'on ne donne qu'un verre d'eau tiède entre
chaque vomissement. Le troisième, l'on n'a re-
cours qu'à un seul verre d'eau tiède, et ensuite à
quelques petites tasses de thé chaud et léger ; les
jours suivans l'on s'en tient simplement encore à
l'usage du thé, si toutefois les vomissemens le ren-
dent nécessaire.

POTION DANS L'INTERMITTENTE CÉRÉBRALE PER-
NICIEUSE.

Prenez :

Sulfate de quinine, de vingt-cinq à quarante
grains (1 gram. 35 centigr. à 20 décigr.).

Faites dissoudre dans quelques gouttes d'acide sulfurique étendue d'eau ; portez peu à peu la quantité d'eau jusqu'à trois onces (93 gram.), puis ajoutez :

Ethersulfurique, un demi-gros (2 gram.).

Extrait gommeux d'opium, un grain et demi (7 centigr. 5 milligr.).

Eau distillée de fleurs d'oranger, deux gros, (8 gram.).

Teinture de digitale pourprée, vingt gouttes (10 décigr.).

Sirop clarifié, une once (32 gram.).

Mêlez.

Par cuillerées à bouche de demi-heure en demi-heure.

**POTIONS AVEC LE QUINQUINA PITON, OU DIFFÉRENS
MODES D'EMPLOI DE CE QUINQUINA.**

MODE VOMITIF.

Prenez :

Ecorce de quinquina piton concassée, d'un à deux gros (4 à 8 gram.).

Faites infuser dans quatre à six onces (125 à 186 gram.) d'eau bouillante, passez en exprimant et faites prendre à jeun en une seule dose.

Favoriser les vomissemens avec de l'eau tiède.

MODE PURGATIF.

Prenez :

Quinquina piton concassé, même quantité.

Faites infuser de la même manière, et donnez en trois doses égales de demi-heure en demi-heure.

Aidez l'effet purgatif avec du bouillon de poulet.

MODE FÉBRIFUGE.

Prenez :

Quinquina picon concassé, même quantité.

Faites infuser comme ci-dessus, et faites prendre en trois doses égales, une le matin à jeun, une à midi, et l'autre le soir.

Lorsque l'on adopte l'emploi de ce quinquina contre les fièvres intermittentes, on l'administre ordinairement le premier jour comme vomitif, le second jour comme purgatif, et le troisième jour comme fébrifuge.

On le continue dès lors aux doses fébrifuges jusqu'à ce que la fièvre soit coupée.

L'usage de ce quinquina serait surtout précieux en temps de guerre, si les colonies venaient à être privées de l'importation du sulfate de quinine et du quinquina du Pérou.

POTION PURGATIVE. PURGATIF SALIN.

Prenez :

Sel d'epsom (sulfate de magnésie), d'une à deux onces (32 à 64 gram.), ou sel de glauber (sulfate de soude), même quantité.

Faites dissoudre dans une moyenne tasse de bouillon aux herbes ou de thé.

Aidez l'effet avec le même liquide.

AUTRE. PURGATIF ACIDE.

Prenez :

Pulpe de casse, d'une à deux onces (32 à 64 gram.).

Faites bouillir dans un verre d'eau ; passez et ajoutez , pour bien se purger , une demi - once (16 gram.) de sel d'epsom.

AUTRE. PURGATIF ACIDE.

Prenez :

Crème de tartre soluble, une once (32 gram.).

Faites dissoudre sur un feu doux dans une tasse de limonade cuite ou d'infusion de confiture de tamarin.

AUTRE. PURGATIF DIURÉTIQUE.

Prenez :

Seldenitre (nitrate de potasse), deux gros (8 gram.).

Faites dissoudre dans une tasse d'infusion de confiture de tamarin.

AUTRE CONTRE LES ACIDITÉS DE L'ESTOMAC ET DANS
LES AFFECTIONS DU FOIE.

Prenez :

Magnésie calcinée, vingt-quatre grains (1 gram. 3 décigr.).

Délayez dans une moyenne tasse ou un verre d'eau sucrée , aromatisez avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger et de jus de citron.

A prendre à jeun, ordinairement trois jours de suite.

Aidez l'effet avec quelques tasses d'une limonade cuite et chaude.

AUTRE. PURGATIF HUILEUX.

Prenez :

Huile de ricin, d'une à deux onces (32 à 64 gram.).

Delayez et battez dans une tasse moyenne de bouillon de poulet.

On peut délayer l'huile de ricin avec un jaune d'œuf, et ajouter peu à peu sur cette émulsion une demi-tasse d'eau chaude, une once (32 gram.) de sirop et quelques gouttes d'eau de fleurs d'orange. L'on déguise de cette manière le mauvais goût de l'huile de ricin.

POTION EMMÉNAGOGUE.

Prenez :

Eau distillée d'armoise, six onces (186 gram.).

Essences de rhue et de sabiné, de chaque, huit gouttes (40 centigr.).

Sirop d'armoise, une once (32 gram.).

Teinture de safran, un demi-gros (2 gram.).

Mêlez.

Une cuillerée à midi et une cuillerée une heure avant le repas.

On joint à cette potion l'usage d'une prise de sous-carbonate de fer, de six à douze grains (30 à 60 centigr.) le matin à jeun, et celui de l'eau ferrée aux repas.

POTION PURGATIVE ORDINAIRE, OU MÉDECINE DOUCE.

Prenez :

Feuilles de séné mondé, deux gros (8 gram.).

Sel de glauber (sulfate de soude), deux gros (8 gram.).

Rhubarbe choisie, un demi-gros (2 gram.).

Manne en sorte, deux onces (64 gram.).

Eau, six onces (186 gram.).

Faites bouillir le séné et la rhubarbe (un bouillon), retirez du feu, faites-y fondre la manne et le sel, passez avec légère expression.

A prendre en une seule fois le matin à jeun. On peut ajouter à cette médecine le jus d'un citron.

POTION PURGATIVE AVEC LE JALAP.

Prenez :

Jalap en poudre, de vingt-cinq à trente-cinq grains (1 gram. 35 centigr. à 1 gram. 85 centigr.).

Délayez dans un demi-verre de vin blanc. A prendre en une seule fois le matin.

Ascite, hydropisie.

POTION ANTIVOMITIVE.

Prenez :

Racine de colombo, un gros (4 gram.).

Faites bouillir dans dix onces (314 gram.) d'eau, jusqu'à réduction à 6 onces (186 gram.), ajoutez à la colature :

Carbonate de potasse, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Suc de citron, 6 gros (24 gram.).

Laudanum de Sydenham, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Une cuillerée à bouche tous les quart-d'heure.

POTION ANTI-ÉMÉTIQUE DE RIVIÈRE.

Prenez :

Sirop de limons, une once (32 gram.).

Suc de citron, une demi-once (16 gram.).

Eau, trois onces (93 gram.).

Carbonate de potasse, un demi-gros (2 gram.).

On n'ajoute le carbonate de potasse qu'au moment de prendre la potion que l'on avale pendant l'effervescence.

POTION CONTRE L'HÉMOPTYSIE.

Prenez :

Eau distillée d'ortie grièche, deux onces (64 gram.).

— de plantain, une once (32 gram.).

— de buglose, une once (32 gram.).

Eau de Rabel, dix gouttes (50 centigr.).

Sirop de grande consoude, une once (32 gram.).

Mêlez.

Une cuillerée à bouche toutes les heures.

POUDRES.

POUDRE ARSÉNICALE DU FRÈRE COME.

Prenez :

Sulfure rouge de mercure, deux gros (8 gram.).

Cendre de vieilles semelles, huit grains (40 centigr.).

Sang-dragon, douze grains (60 centigr.).

Oxide blanc d'arsenic, 40 grains (20 décigr.).

Mélez.

On en prend une quantité voulue, que l'on réduit en pâte dans une coquille avec la salive et à l'aide d'une spatule. On l'applique sur les ulcères chancreux, et l'on recouvre avec un petit plumasseau de toile d'araignée. Ce caustique ne doit être employé que sur des surfaces peu étendues. On laisse tomber de lui-même le pansement, et l'on recouvre ensuite chaque jour, jusqu'à guérison, avec une emplâtre d'onguent de la mère.

POUDRE ANTISEPTIQUE CONTRE LA GANGRÈNE.

Prenez :

Quinquina en poudre,	} de chaque, parties égales.
Racine d'arnica en poudre,	
Camphre,	

Faites une poudre pour saupoudrer les ulcères.

POUDRE CAPITALE DE SAINT-ANGE.

Prenez :

Feuilles de cabaret, une demi-once (16 gram.).

Racine d'ellébore blanc, douze grains (60 centigr.).

Pulvérissez et mêlez.

Une pincée par le nez. Sternutatoire.

POUDRE DE FOTHERGILL CONTRE LA COQUELUCHE.

Prenez :

Émétique, deux grains (10 centigr.).

Yeux d'écrevisses en poudre, un demi-gros (2 gram.).

Mêlez exactement.

Un grain (5 centigr.) par jour, dans une cuillerée à café de lait ou d'eau sucrée.

POUDRE DE DOWER.

Prenez :

Sulfate de potasse (sel de duobus),	}	de chaque, une once (32 gram.).
Nitrate de potasse (sel de nitre),		

Ipécacuanha,	}	de chaque, deux gros (8 gram.).
Opium desséché,		

Faites une poudre ; l'on ajoute quelquefois :

Réglisse pulvérisée, deux gros (8 gram.).

Diurétique, diaphorétique, calmante, purgative.

Contre le catarrhe pulmonaire, la coqueluche, les rhumatismes chroniques et l'ictère.

On l'emploie à la dose de dix à vingt grains (5 à 10 décigr.) dans une cuillerée de sirop que l'on prend le soir en se couchant.

**POUDRE DE WOLFF CONTRE LA FIÈVRE QUARTE ET
LES AUTRES TYPES INTERMITTENS.**

Prenez :

Fleurs de camomille en poudre, } de chaq., douze
Quinquina jaune royal en pou- } grains (60
dre, } centigr.).

Opium pur en poudre, un huitième de grain
(6 milligr.).

Soufresdoré d'antimoine, deux grains (10 centigr.).

Poudre de menthe } de chaque, deux grains et
et d'absinthe (feuilles), } demi (12 centig. 5 millig.).

Divisez en douze paquets.

D'abord huit paquets, puis dix et douze pendant
l'apyrexie.

POUDRE DE SPIELMANN CONTRE LES INTERMITTENTES.

Prenez :

Hydrochlorate de quinine, douze grains (60 cen-
tigr.).

Divisez en vingt-quatre prises, d'un demi-grain
chaque (2 centigr. 5 milligr. chaque).

D'abord une prise, puis deux, quatre et six
avant l'accès.

POUDRE DE HUFELAND CONTRE LES HÉMORRHOÏDES.

Prenez :

Fleurs de soufre, une demi-once (16 gram.).

Crème de tartre soluble, une once (32 gram.).

Mélangez.

Une, deux et trois petites cuillerées à café, le matin à jeun, dans de la confiture; on augmente la dose jusqu'à effet légèrement purgatif.

On emploie conjointement des lavemens émolliens et froids et la pommade contre les hémorrhoides.

POUDRE CONTE LE TÉTANOS.

Prenez :

Musc,) de chaque, deux scrupules (24 dé-
Camphre,) cigr.).

Sel de nitre, soixante grains (30 décigr.).

Divisez en six prises : une toutes les deux heures, soit en boisson, soit en lavement.

POUDRE *ante-cibum*, STOMACHIQUE ET PURGATIVE.

Prenez :

Rhubarbe en poudre, un scrupule (1 gram.
3 décigr.).

Divisez en quatre prises égales.

A prendre une heure avant dîner ou en se mettant à table, et dans la première cuillerée de soupe.

POUDRE VERMIFUGE.

Prenez :

Résine de Jalap, trois à quatre grains (15 à 20 centigr.).

Calomélas, un à trois grains (5 à 15 centigr.).

Mêlez :

Une prise que l'on fait prendre aux enfans trois jours de suite, à jeun et dans une cuillerée de miel ou de confiture.

L'on peut faire boire ensuite une petite tasse d'infusion légère d'absinthe sucrée.

POUDRE DE GRAFF CONTRE L'ÉLÉPHANTIASIS DES ARABES.

Prenez :

Ethiops antimonial, cent quatre-vingts grains (10 gram.).

Divisez en dix-huit prises de dix grains (50 centigr.) chaque, trois prises par jour pendant six jours.

POUDRE CONTRE LE MAL D'ESTOMAC.

Prenez :

Sous-carbonate de fer, six scrupules (72 décigr.).

Rhubarbe en poudre, quatre scrupules (48 décigr.).

Divisez en douze prises égales, une chaque matin à jeun dans du miel ou de la confiture.

L'on fait prendre conjointement chaque soir, d'abord un, puis deux grains (5 et 10 centigr.) de poudre de feuilles de digitale en pilules.

POUDRE DIURÉTIQUE, OU TISANE SÈCHE DES VOYAGEURS
CONTRE LA BLENNORRHAGIE RÉCENTE.

Prenez :

Gomme arabique en poudre, six onces (186 gram.).

Sucre de lait, six onces (186 gram.).

Poudre de réglisse, deux onces (64 gram.).

Poudre de racine de guimauve, une once (32 gram.).

Sel de nitre, une once (32 gram.).

Mélangez en poudre très fine, divisez par prises de deux scrupules (24 décigr.) chaque; on en délaye une prise dans chaque verre d'eau fraîche.

Quatre à cinq prises par jour ; cette poudre remplace les tisanes préparées au feu.

POUDRE PECTORALE DES VOYAGEURS CONTRE LES
AFFECTIONS DE POITRINE.

Prenez :

Amandes douces, fraîches et mondées à sec, deux gros (8 gram.).

Semences de coings,

— de pavots blancs,

Gomme adragant en poudre,

— arabique en poudre,

Poudre d'amidon ou de moussache,

} de chaque,
un gros
(4gram.).

Poudre de réglisse, un demi-gros (2 gram.).

Sucre blanc en poudre, six onces (186 gram.).

On pile dans un mortier les amandes douces et

les semences de coings et de pavots ; l'on y ajoute peu à peu les autres substances en poudre, en mélangeant, et l'on passe à travers un tamis qui ne soit pas trop serré, l'on divise par prises d'un demi-gros (2 gram.) chaque.

Le matin et le soir l'on prend une de ces prises délayée dans un demi-verre d'eau fraîche.

POUDRE PURGATIVE DE SEDLITZ POUR LES VOYAGEURS,
sedlitz powder DES ANGLAIS.

Prenez :

Acide tartrique pur et réduit en poudre, six gros (24 gram.).

Divisez en neuf paquets que l'on compose avec du *papier blanc*.

D'autre part, prenez :

Bi-carbonate de soude, six gros (24 gram.).

Tartrate de potasse et de soude, dix-huit gros (72 gram.).

Mélez et divisez aussi en neuf paquets, que l'on compose avec du *papier bleu*.

Renfermez les dix-huit paquets dans une même boîte.

Pour se purger, l'on fait dissoudre dans le quart d'un verre d'eau, une prise d'un des paquets blancs, on achève ensuite de remplir le verre d'eau, puis on ajoute la prise d'un des paquets bleus. Il se produit une vive effervescence pendant laquelle on boit promptement le verre d'eau.

POUDRE GAZEUSE ET RAFRAICHISSANTE, OU SODA
POWDER DES ANGLAIS, SODA-WATER.

Prenez :

Acide tartrique pur et réduit en poudre, quatre gros (16 gram.).

Divisez en douze paquets dans du *papier blanc*.

D'autre part, prenez :

Bi-carbonate de soude, six gros (24 gram.).

Divisez en douze paquets dans du *papier bleu*.

On fait dissoudre le contenu d'un des paquets blancs dans un grand verre d'eau, on y jette la poudre renfermée dans un des paquets bleus et l'on boit aussitôt.

POUDRE CONTRE LE FLUX D'URINE POUR LES ENFANS
QUI URINENT AU LIT.

Prenez :

Fleurs de soufre, une once (32 gram.).

L'on fait prendre aux enfans, selon leur âge, depuis douze grains jusqu'à un et deux gros (60 centigr. à 4 et 8 gram.) de cette poudre, le matin et le soir, dans une cuillerée de sirop ou dans une petite tasse de lait.

POUDRES CONTRE LE MAMAN-PIAN ET LES FONGUS
DU CRABE.

Ces poudres se composent avec le sublimé corrosif, l'alun, le sulfate de fer, le sulfate de cuivre.

L'on s'en sert séparément pour saupoudrer le mamam-pian ou les fungus du crabe.

POUDRE RÉSOLUTIVE ET EN SACHET CONTRE LES
TUMEURS DU GENOU ET DES ARTICULATIONS.

Prenez :

Chaux éteinte, deux onces (64 gram.).

Sel ammoniac, } de chaque, une demi-
Quinquina en poudre, } once (16 gram.).

Mêlez exactement et renfermez dans un sachet que l'on applique et que l'on maintient sur le genou ou sur l'articulation malade.

R

REMÈDES.

REMÈDE DES CARAÏBES CONTRE L'ASTHME NERVEUX.

Faites établir avec un morceau de tronc vert du tamarinier, un vase de la dimension d'un gobelet ordinaire.

Remplir chaque soir ce gobelet de bois avec de l'eau de pluie et l'exposer à la fraîcheur de la nuit.

L'on boit un verre d'eau semblable, tous les matins à jeun pendant un mois.

REMÈDES CONTRE LES CHUTES DE L'UTÉRUS.

SYDENHAM.

Prenez :

Ecorce de chêne, deux onces (64 gram.).

Faites bouillir dans quatre livres d'eau (2 kilogr.).

Réduites à deux livres (1 kilogr.); ajoutez sur la fin de l'ébullition :

Ecorce de grenade pilée, une once (32 gram.).

Roses rouges et } de chaque, deux gros
Fleurs de grenadier, } (8 gram.).

Retirez du feu et ajoutez une demi-livre (250 gram.) de gros vin rouge, puis passez. Tous les matins fomentez avec une éponge fine imbibée dans cette liqueur, deux heures avant de sortir du lit; on introduit même l'éponge dans le vagin en repoussant l'utérus. On fomente le soir de la même manière, une demi-heure avant de se coucher; l'on continue jusqu'à guérison.

REMÈDE INFALLIBLE CONTRE LE TOENIA OU VER

SOLITAIRE.

L'on donne au malade pendant huit jours pour toute nourriture de la panade et du bouillon très gras.

Deux panades et trois tasses de bouillon doivent suffire par jour.

Le neuvième jour le matin à jeun, l'on fait prendre deux verres de la tisane suivante, en deux doses, de demi-heure en demi-heure.

Prenez :

Une once (32 gram.) de fougère mâle, et une demi-once (16 gram.) de racine de grenadier, faites bouillir dans trois verres de lait, jusqu'à réduction de deux verres; passez avec expression, ajoutez par verre une cuillerée à bouche de sirop de coralline, ou à défaut une cuillerée de miel.

Une heure après avoir bu le dernier verre de la tisane, prenez en deux doses, de demi-heure en demi-heure, l'émulsion ci-après :

Huile de ricin, d'une à deux onces (32 à 64 gram.).

Essence de térébenthine, de deux à quatre gros (8 à 16 gram.).

Sirop simple, une once (32 gram.).

Gomme arabique en poudre, deux gros (8 gram.).

Eau distillée de menthe, deux onces (64 gram.).

Faites un mucilage dans un mortier avec la gomme, le sirop, l'huile et l'essence, triturez exactement et pendant quelque temps, versez ensuite peu à peu l'eau distillée de menthe.

Pour les adultes l'on observera les doses les plus fortes, quatre gros (16 gram.) d'essence de térébenthine et deux onces (64 gram.) d'huile de ricin, et pour les enfans l'on ne donnera que deux gros (8 gram.) d'essence de térébenthine et une once (32 gram.) d'huile de ricin.

AUTRE CONTRE LE TOENIA.

Prenez :

Racine fraîche de grenadier d'Espagne, deux onces (64 gram.).

Coupez menu et faites bouillir dans quatre verres d'eau jusqu'à réduction de deux verres ; passez, ajoutez par verre :

Gomme gutte, six grains (30 centigr.).

Ether sulfurique, un demi-gros (2 gram.).

A prendre de demi-heure en demi-heure ; une demi-heure après la dernière dose, faites prendre une once (32 gram.) d'huile de ricin bien battue et bien délayée dans une tasse de bouillon gras.

S

SIROPS.

Nous nous contenterons de rapporter simplement les seules formules des sirops diacode et d'opium, les autres étant trop faciles à composer, nous nous dispenserons d'en décrire les différens procédés.

SIROP DIACODE OU DE PAVOTS BLANCS.

Prenez :

Extrait alcoolique de pavots blancs, six grains (30 centigr.).

Sirop simple, une once (32 gram.).

Faites dissoudre exactement l'extrait alcoolique de pavots dans le sirop.

L'on compose également le sirop diacode de la manière suivante.

Prenez :

Capsules de pavots blancs, séchées et privées de semences, une demi-livre (250 gram.).

Sirop de sucre, trois livres (1,500 gram.).

On coupe les capsules en très petits morceaux, et l'on verse dessus quatre livres (2 kilogr.) d'eau distillée bouillante ; après dix-huit heures d'infusion en vase clos, on presse et on passe à travers un linge ; on filtre la liqueur au papier, on y ajoute le sirop de sucre et l'on cuit jusqu'à trente degrés bouillant.

Ce procédé a l'inconvénient de fermenter au bout de quelque temps.

SIROP D'OPIMUM.

Prenez :

Extrait gommeux d'opium, un grain (5 centigr.).

Sirop simple, une once (32 gram.).

Faites dissoudre.

L'on peut remplacer l'extrait gommeux par l'opium brut, dans ce cas l'on ajoute deux grains (10 centigr.) d'opium brut par once (32 gram.) de sirop simple.

Ces sirops sont calmans, narcotiques ; le sirop diacode est plus doux et préférable.

SOLUTIONS.

SOLUTION ANTISEPTIQUE.

Prenez :

Chlorure d'oxide de sodium, une once (32 gram.).

Eau pure, six à huit onces (186 à 250 gram.).

L'alcool camphré s'emploie à la même dose.

SOLUTION RÉSOLUTIVE.

Prenez :

Extrait de Saturne (acétate de plomb liquide) ;
un gros (4 gram.).

Eau de pluie ou de fontaine, deux livres (un kilog.).

Mêlez.

La solution d'alcool camphré est également résolutive.

AUTRE.

Prenez :

Sel ammoniac, deux gros (8 gram.).

Eau, dix à douze onces (314 à 375 gram.).

Mêlez.

Des compresses imbibées dans cette solution et appliquées avec une douce compression, sur les tuméfactions qui résultent des coups et des contusions, sont suivies d'un bon effet.

Des cataplasmes de farine de graine de lin faits avec cette même eau, et appliqués légèrement tièdes, sont également à recommander dans de semblables cas.

SOLUTION ÉTHÉRÉE DE SULFATE DE QUININE DANS
LES FIÈVRES INTERMITTENTES DE MAUVAIS CARAC-
TÈRE.

Prenez :

Sulfate de quinine, vingt-cinq à quarante grains
(un gram. 35 centigr. à 20 décigr.).

Ether acétique, deux onces (64 gram.).

Faites dissoudre dans un mortier de verre. L'al-
cool peut remplacer l'éther acétique, auquel on
peut aussi substituer l'éther sulfurique, ou la li-
queur anodine d'Hoffmann.

En frictions sur la colonne vertébrale et les arti-
culations.

SOLUTION RÉSOLOUTIVE ET TONIQUE POUR ARRÊTER
LES VOMISSEMENTS OPINIÂTRES.

Prenez :

Eau très froide, six onces (186 gram.).

Acétate d'ammoniaque, deux gros (8 gram.).

Laudanum de Sydenham, un demi-gros (2 gram.).

Teinture de quinquina, deux onces (64 gram.).

Pour en imbiber des compresses que l'on ap-
plique sur le creux de l'estomac.

AUTRE.

Prenez :

Thériaque vieille, deux gros (8 gram.).

Teinture de quinquina, six onces (186 gram.).

Faites dissoudre pour le même usage.

AUTRE DE SCHUSTER.

Prenez :

Liqueur anodine d'Hoffmann, un gros (4 gram.).

Sulfate de quinine, six grains (30 centigr.).

Faites dissoudre.

Pour être employé en une seule friction (friction légère), sur le creux de l'estomac. L'on peut faire deux et trois frictions par jour.

SOLUTION CONTRE LE *maman-pian* ET LES FONGUS
DU *crabe*.

Prenez :

Eau distillée, une livre (500 gram.).

Sublimé corrosif, d'un à un scrupule et demi
(1 gram. 3 décigr. à 2 gram.).

Faites dissoudre.

Pour bassiner les ulcérations avant le pansement.

L'on peut employer dans la même quantité d'eau, le sulfate de cuivre à la dose de trente-six grains (2 gram.), le sulfate de fer à celle d'un gros, (4 gram.), l'alun à celle de deux gros (8 gram.), et le chlorure d'oxide de sodium à celle de quatre gros (16 gram.).

SOLUTION DE HUFELAND CONTRE LES TACHES HÉPATIQUES ET LES TACHES DE ROUSSEUR.

Prenez :

Eau distillée de roses , six onces (186 gram.).

Borax (borate de soude), trois gros (12 gram.).

Faites dissoudre.

Bassinez les taches trois fois par jour.

AUTRE POUR LE MÊME USAGE. LAIT VIRGINAL.

Eau pure, deux livres (1 kilogr.).

Teinture de benjoin, deux gros (8 gram.).

Mélez.

Pour s'en servir comme la précédente.

SOLUTION POUR LOTIONNER LES ULCÈRES DES CHIQUES.

Prenez :

Eau pure, une livre (500 gram.).

Chlorure d'oxide de sodium, deux gros (8 gram.).

Mélez.

T

TISANES.

TISANES ÉMOLLIENTES.

Elles se composent avec les infusions à chaud ou à froid, d'herbe grasse ou de raquette sans piquans que l'on édulcore avec du sirop.

TISANES PECTORALES ET ADOUCISSANTES.

Elles se composent avec les fleurs de mauve , de guimauve, de violette, de gombaux.

TISANES DIAPHORÉTIQUES.

Elles se composent avec les fleurs de bourrache, de pois d'angole et d'arnica.

TISANE RAFRAICHISSANTE.

Prenez :

Orge mondé, une à deux onces (32 à 64 gram.).

Faites bouillir et crever dans une pinte d'eau ; édulcorez avec du sirop de vinaigre ou d'oseille de Guinée.

TISANE RAFRAICHISSANTE ET DÉLAYANTE.

Prenez :

Confiture de tamarin, une once (32 gram.).

Faites dissoudre dans une pinte d'eau fraîche.

TISANE DIURÉTIQUE.

Décoction d'orge et de chiendent ; l'on ajoute par pinte quinze grains (75 gram.) de sel de nitre.

TISANE CONTRE LES CHÛTES ET LES COUPS A LA TÊTE.

Infusion d'arnica faite comme du thé.

TISANE CALMANTE ET ANTISPASMODIQUE.

Infusion de tilleul et de feuilles de corossolier.

TISANE CONTRE L'IVRESSE.

Ajoutez, par verre d'infusion de tilleul, ou même d'eau sucrée, huit à dix gouttes (40 à 50 centigr.) d'ammoniaque liquide. Un verre, d'heure en heure.

TISANE ANTISEPTIQUE.

Prenez :

Quatre à cinq têtes d'acacia épineux, faites infuser dans deux livres (1 kilogr.) d'eau bouillante ; édulcorez avec du sirop de limons.

TISANE VERMIFUGE POUR LES ENFANS.

Prenez :

Mousse de Corse ou de mer, deux gros (8 gram.).

Faites bouillir pendant dix minutes dans un verre d'eau ; passez et ajoutez une once (32 gram.) de miel, le jus d'un citron et quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

A prendre trois jours de suite le matin à jeun.

TISANES CONTRE LE TÉTANOS.

Infusions chaudes de fleurs de guimauve et de bourrache, ou de fleurs d'arnica et de bourrache.

L'on ajoute par pinte, huit gouttes (40 centigr.) d'eau de Luce, ou deux onces (64 gram.) d'esprit de Mindererus et quinze grains (75 centigr.) de sel de nitre.

TISANE CONTRE L'HÉMOPTYSIE, OU CRACHEMENT
DE SANG.

Infusion de fleurs de guimauve et d'ortie grièche, ou à défaut d'ortie blanche. Laissez refroidir, ajoutez quelques gouttes d'acide sulfurique, jusqu'à bonne acidité agréable; édulcorez avec du sirop de racine de grande consoude; l'on peut également employer l'eau de riz édulcorée avec le même sirop.

TISANES ANTILAITEUSES POUR LES FEMMES EN
COUCHE.

Décoction d'une demi-once (16 gram.) de canne de Provence dans une pinte (1 kilogr.) d'eau. Ou infusion d'une pincée de feuilles de petite pervenche dans la même quantité d'eau; l'on ajoute dans cette dernière tisane quinze grains (75 centigr.) de sel de nitre.

Deux tasses le matin à jeun.

On fait en même temps usage du liniment contre l'engorgement des seins, et d'une ou deux purgations avec le sel d'epsom.

TISANES CONTRE LA DYSSENTERIE.

L'eau de riz édulcorée avec le sirop de gomme.

L'eau panée édulcorée avec le même sirop.

L'infusion froide de raquette sans piquans, ou d'herbe grasse, réussissent souvent fort bien.

TISANE VERMIFUGE.

Prenez :

Deux gros (8 gram.) de racine de papayer, une pincée de pourpier et d'herbe grasse ; faites bouillir dans une pinte (1 kilogr.) d'eau ; édulcorez avec du sirop.

TISANE CONTRE LA GALE.

Prenez :

Feuilles de chicorée sauvage, deux gros (8 gram.).

Racine de patience sauvage, une demi-once (16 gram.).

Séné (follicules), deux à quatre gros (8 à 16 gram.).

Faites bouillir (un bouillon) dans deux gobelets d'eau ; passez , ajoutez une cuillerée à bouche de miel, deux fois par semaine, deux tasses le matin à jeun, une de demi-heure en demi-heure.

L'on fait prendre pour boisson ordinaire, tous les jours, une infusion de feuilles de chicorée sauvage miellée et l'on emploie la pommade contre la gale.

TISANE CONTRE LE PIAN.

Prenez :

Racine de langue de bœuf ou racine de pareira-brava (vigne sauvage), une demi-once (16 gram.).

Faites bouillir dans une pinte d'eau ; édulcorez avec du miel ou du sirop.

Une tasse matin et soir.

Cette tisane s'emploie avec autant de succès que celle de salsepareille.

TISANE SUDORIFIQUE.

Prenez :

Salsepareille,	} de chaque, une demi-once (16 gram.).
Squine,	
Gaïac râpé,	

Faites bouillir dans quatre verres d'eau, réduits à trois verres ; passez et édulcorez avec du sirop.

L'on peut ajouter en infusion, après avoir retiré du feu, et avant de passer, deux gros (8 gram.) de sassafras.

Ces substances s'emploient ensemble ou séparément ; la salsepareille est la plus efficace.

TISANE DE VINACHE.

Prenez :

Salsepareille,	} de chaque, une once et demie (48 gram.).
Squine,	
Gaïac,	

Sulfure d'antimoine, deux onces (64 gram.).

Eau, six livres (3 kilogr.).

Renfermez le sulfure d'antimoine dans un nouet de linge, faites-le bouillir avec ces substances dans un vaisseau de terre vernissée ; laissez réduire jusqu'à quatre livres (2 kilogr.) ; retirez du feu et ajoutez en infusion :

Sassafras,	} de chaque, une demi-once (16 gram.).
Séné mondé,	

Laissez déposer et passez doucement.

Deux à trois verres par jour.

Usitée contre la syphilis, les dartres, le rhumatisme et les hydropisies chroniques.

TISANE DE SYDENHAM CONTRE L'HYDROPIE.

Prenez :

Ecorce intérieure de sureau, trois poignées (trois onces ou 93 gram.); faites bouillir dans une pinte (1 kilogr.) d'eau, et une pinte (1 kilogr.) de lait mélangés; réduisez à moitié, et divisez en deux doses: une le matin à jeun et l'autre le soir, jusqu'à guérison.

TISANE CONTRE LES AFFECTIONS RHUMATISMALES

SANS FIÈVRE.

Prenez :

Une pincée légère de feuilles de saponaire, faites infuser dans une pinte d'eau. Ajoutez quantité suffisante de sirop.

Deux à trois tasses par jour.

TISANE DE SEIGLE ERGOTÉ.

Prenez :

Un gros (4 gram.) de seigle ergoté; faites infuser dans un litre d'eau et faites prendre par petites tasses d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure.

Employée dans les accouchemens difficiles, dans

les hémorrhagies, ou pertes utérines, et vantée comme emménagogue.

On peut administrer le seigle ergoté en poudre dans de l'eau sucrée, à la dose de vingt-quatre grains (un gram. 3 décigr.) dans un demi-verre d'eau sucrée. Son infusion peut encore être employée en injections, en lavement et être poussée par le cordon ombilical dans les cas d'adhérence du placenta.

TOPIQUES.

TOPIQUE SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC, CONTRE LES VOMISSEMENS OPINIATRES.

Prenez :

Quantité suffisante de thériaque vieille pour former un emplâtre de la largeur de la main; liquéfiez la thériaque à consistance d'emplâtre dans deux parties de teinture de quinquina et une partie d'esprit de Mindererus.

Appliquez sur le creux de l'estomac.

V

VÉSICATOIRES.

VÉSICATOIRE DE GONDRET.

Prenez :

Ammoniaque liquide concentrée, } de chaque, par-
Saindoux (axonge), } ties égales.

Mélangez.

On en étend sur un linge qu'on applique sur la peau.

L'action de ce vésicatoire est prompte et constante.

Voir, pour le vésicatoire ordinaire, à l'article *emplâtre à vésicatoire*.

VINS.

VIN CONTRE LE MAL D'ESTOMAC.

Prenez :

Vin blanc de Madère ou autre, un litre (1 kilogr.).

Quinquina gris en poudre, une demi-once (16 gram.).

Racine de gentiane coupée menu, une demi-once (16 gram.).

Sous-carbonate de fer, deux scrupules (24 décigr.).

Sel de nitre, trente grains (15 décigr.).

Macération au soleil pendant quatre à cinq jours, puis passez en exprimant; deux à trois petits verres par jour.

VIN ANTISCORBUTIQUE.

Prenez :

Racine fraîche de raifort sauvage, trois onces (93 gram.).

Feuilles récentes de cochléaria, une once et demie (48 gram.).

Feuilles de bardane sèche, une demi-once (16 gram.).

Feuilles récentes de cresson de fontaine, une once et demie (48 gram.).

Feuilles de fumeterre sèche, une demi-once (16 gram.).

Semences de moutarde, une once et demie (48 gram.).

Sel ammoniac, six gros (24 gram.).

Alcool de cochléaria, une once et demie (48 gram.).

Vin blanc, trois litres (3 kilogr.).

Coupez le raifort en tranches minces, nettoyez et incisez les plantes, concassez les feuilles de bardane et les semences de moutarde, mettez dans le vin blanc avec le sel ammoniac et l'esprit de cochléaria, renfermez dans un matras bien bouché, laissez macérer au soleil pendant quatre jours. Passez à travers un linge et filtrez.

AUTRE.

Prenez :

Sommités d'absinthe sèche, six gros (24 gram.).

Cannelle en poudre, un gros (4 gram.).

• Clous de girofle en poudre, deux.

Versez dessus deux livres (4 kilogr.) de vin sec de Madère. Laissez infuser pendant quatre jours et filtrez.

On donne un petit verre à ratafia de ces vins le matin à jeun ; ils sont fortifiants ; ils conviennent dans le scorbut et chez les enfans faibles, surtout

pendant la croissance. Ils sont également vermifuges.

VIN FÉBRIFUGE DANS LA CONVALESCENCE DES INTERMITTENTES.

Prenez :

Racine de gentiane coupée menu, une once (32 gram.).

Sommités de petite centaurée, deux gros (8 gram.).

Safran oriental, vingt-quatre grains (4 gram. 3 décigr.).

Faites infuser pendant quatre jours dans une bouteille de vin blanc, passez et ajoutez sucre candi, deux à trois onces (64 à 93 gram.).

Deux petits verres, un le matin à jeun, et l'autre une demi-heure avant le dîner.

VIN ASTRINGENT POUR USAGE EXTÉRIEUR.

Prenez :

Ecorce de grenade,	}	de chaque, une demi-
— de chêne,		
Roses rouges,		

Alun, deux gros (8 gram.).

Faites macérer pendant trois jours dans deux livres (4 kilogr.) de gros vin rouge.

En lotions et fomentations, dans les chutes du rectum et de la matrice.

VIN MARTIAL OU CHALIBÉ.

Prenez :

Limaille de fer bien pur, une once (32 gram.).

Vin blanc de Madère, un litre (1 kilogr.).

Faites macérer pendant six jours en remuant de temps en temps ; décantez et filtrez.

Tonique apéritif, emménagogue, un petit verre le matin à jeun.

VINAIGRES.

VINAIGRE CAMPHRÉ.

Prenez :

Camphre, un gros (4 gram.).

Vinaigre très fort, dix onces (314 gram.).

Pulvérisez le camphre dans un mortier de verre avec quelques gouttes d'éther sulfurique, puis ajoutez peu à peu le vinaigre. Recevez dans un flacon et bouchez hermétiquement.

L'on filtre après quelques jours de contact.

VINAIGRE DES QUATRE VOLEURS.

Prenez :

Sommités de grande absinthe, six gros (24 gram.).

Fleurs de lavande, deux gros (8 gram.).

Sommités de menthe,

— de romarin,

— de rhue,

— de sauge,

de chaque, un gros
(4 gram.).

Acore aromatique,

Cannelle,

Clous de girofle,

Noix muscade,

Gousse d'ail,

de chaque, un demi-
gros (2 gram.).

Camphre, un gros (4 gram.).

Vinaigre blanc très fort, deux livres, (1 kilogr.).
Acide acétique concentré, une demi-once (16 gram.).

Toutes les plantes doivent être prises sèches ; on les incisera. La cannelle, le girofle, la muscade seront concassés ; l'ail sera coupé par tranches.

L'on fera macérer le tout pendant quinze jours dans le vinaigre ; puis l'on passera à travers un linge en exprimant fortement, l'on ajoutera le camphre dissous dans l'acide acétique ; deux jours après, l'on filtrera à travers un papier à filtrer.

Ce vinaigre et le précédent sont employés comme préservatifs des maladies contagieuses.

On s'en frotte les mains, le front et les tempes ; on en brûle dans les appartemens, on en fait respirer aux malades. Il convient surtout dans les fièvres typhoïdes.

CONTRE-POISONS.

ANTIDOTE DE LA SPIGÈLE ANTHELMINTIQUE.

L'on fait prendre de quart d'heure en quart d'heure un verre d'eau, dans lequel on délaye deux et trois cuillerées à bouche de *sucre terré* ; l'on fait manger du *sucre terré* dans les intervalles de la boisson.

ANTIDOTE DU MANCENILLIER.

Après avoir, s'il est encore possible, fait évacuer le malade, donnez de la graine de nandiroba en

poudre à la dose d'un gros (4 gram.) tous les quarts d'heure, jusqu'à ce que les accidens soient calmés.

ANTIDOTE DE L'EMPOISONNEMENT PAR LE CUIVRE ET
PAR *les poissons qui ont séjourné sur des bancs
cuvreux.*

L'albumine du blanc d'œuf que j'ai le premier mis en usage contre le choléra asiatique, et qui réussit si merveilleusement contre cette terrible affection, est le seul antidote à recommander ici. L'on sait qu'elle a la propriété de neutraliser les sels de cuivre et de mercure.

On l'emploie, comme dans le choléra, en prenant un, deux et trois blancs d'œufs que l'on réduit en neige pour la boisson; l'on ajoute une cuillerée à bouche de cette albumine par verre d'eau que l'on aromatise avec quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger.

L'on fait prendre en même temps des demi-lavemens avec les blancs d'œufs, et composés de la manière suivante :

Prenez deux têtes de pavot, faites bouillir dans deux verres d'eau, passez, laissez presque refroidir; quand cette décoction n'est plus que dégoûdée, au point que sa chaleur ne puisse coaguler l'albumine, battez dedans deux blancs d'œufs.

Faites prendre un semblable lavement de deux heures en deux heures, d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure, selon la gravité du cas.

Lorsque le danger s'accroît, l'on peut administrer l'albumine presque pure et même entièrement pure, tant en boisson qu'en lavement.

Si l'empoisonnement est accompagné d'un état douloureux du ventre et de la suspension des urines, l'on adjoindra à ce traitement une émission sanguine locale, l'on appliquera vingt à trente sangsues sur la région du ventre, et l'on favorisera leur action par des applications de cataplasmes émolliens.

Sous l'influence de ce traitement, les accidens se dissiperont toujours avec une promptitude remarquable.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS.

4

CHAPITRE PREMIER.

§ I. — *Topographie de Sainte-Lucie.*

Description générale.	4
Son origine.	2
Points qui la bornent.	Ib.
Ses côtes.	Ib.
Ses baies.	Ib.
Ses anses.	Ib.
Ses montagnes.	3
Ses bourgs.	4
L'île et ses quartiers.	Ib.
Description particulière.	Ib.
Castries.	5
Le Gros-Ilet et le Vieux-Fort.	6
La Soufrière et son volcan.	Ib.
Vallée de la Soufrière.	8
Les autres quartiers de l'île, coup-d'œil sur leur ensemble.	40
Routes.	44
Rivières.	Ib.
Embouchures et marigots.	Ib.
Étendue de la surface intérieure de l'île.	42

§ II. — *Qualités du sol, productions, cultures, animaux, curieuse végétation du clavaire ou plante-ver des Chinois.*

	Pages
Couches végétales.	43
Minéraux.	Ib.
Arbres, arbrisseaux et plantes.	44
Fruits.	46
Les eaux.	47
Les animaux.	Ib.
Les oiseaux.	48
Les reptiles.	49
<i>Plante-ver</i> , mouche végétante.	20
Cultures.	24

§ III. — *Les habitans, mœurs, caractères.*

Population.	24
Mœurs et caractères.	24
Les femmes.	25
La puberté et la pilosité.	27
Couleur châtain, blonde et rousse des cheveux chez les mulâtres.	29
Organisation de l'homme spécialement propre au climat des Antilles, tempérament et constitution créoles.	31

CHAPITRE II.

CLIMAT DES ANTILLES.

Considérations générales et hygiéniques sur les saisons, et leur action particulière sur les habitans et sur les constitutions médicales.	26
Division des saisons.	Ib.
Époque de la fraîcheur, son influence, ses maladies.	38
Époque de la sécheresse, son influence, ses maladies.	41
Époque du renouveau, son influence, ses maladies.	44
Époque de l'hivernage, son influence, ses maladies.	45
Insectes qui naissent pendant l'hivernage.	49

Mouches à feu.	50
Action et puissance des modifications atmosphériques sur les trois règnes de la nature.	54

CHAPITRE III.

MALADIES FRAPPANT TOUTE L'ORGANISATION OU PLUSIEURS APPAREILS D'ORGANES.

§ I. — *Invasion et caractère atarmant des maladies.*

Généralités.	52
Marche rapide de l'inflammation. Influence favorable de la chaleur sur la cicatrisation des plaies.	53
Tendance à la gangrène.	Ib.
Thérapeutique.	54
Débridement des abcès, emploi de la bouse de vache.	Ib.
Racine et fleurs de l'acacia épineux comme antiseptique.	55
Préférence que l'on doit accorder aux médicamens indigènes.	57

§ II. — *Caractère et marche des maladies, fièvre typhoïde.*

De la forme dynamique.	57
De la forme ataxique.	59
De la forme inflammatoire.	Ib.
Des formes muqueuses et bilieuses.	Ib.
Embonpoint normal des convalescens.	60
Thérapeutique.	Ib.
Indications générales.	Ib.
Avantage que l'on retire du quinquina piton.	Ib.
Son emploi.	Ib.
De l'extrait sec de quinquina.	64
Du sulfate de quinine.	Ib.
Du calomélas et de l'extrait gommeux d'opium.	Ib.
De la saignée.	62
Des applications de sangsues.	Ib.

	Pages
Traitement des complications qui surviennent.	63
Traitement de l'épistaxis.	Ib.
Des purgatifs et des autres agens thérapeutiques.	64
§ III. — <i>Du typhus ictérode, fièvre jaune.</i>	
Étiologie.	68
Symptômes.	70
Prodrômes.	Ib.
Début, première période.	Ib.
Facies.	71
Poitrine.	Ib.
Ventre.	72
Pouls.	Ib.
Epistaxis.	Ib.
Urines.	Ib.
Selles.	73
Durée de la première période.	Ib.
Deuxième période, ensemble des symptômes.	Ib.
Troisième période.	74
La mort.	75
Sa physionomie.	Ib.
Le cerveau.	Ib.
La poitrine.	76
Le péricarde et le cœur.	Ib.
Le ventre, l'estomac, les intestins, le foie, la rate, les uretères, la vessie.	Ib.
Des vomissemens noirs.	78
Caractère d'empoisonnement.	Ib.
Analogie du typhus ictérode avec l'empoisonnement par les substances stupéfiantes.	79
Expériences de M. Magendie.	81
De l'exhalation du sang de l'estomac.	82
Odeur caractéristique des vomissemens noirs.	83
Analyse du sang, sa fluidité et sa décomposition.	Ib.
De la coloration jaune.	85

Pronostic d'après l'ictère.	89
Coloration jaune attribuée à l'ecchymose, opinion ancienne.	Ib.
Résorption biliaire.	91
Ictère compliqué d'ecchymose.	92
Ictère simple sans ecchymose.	Ib.
Moyens prophylactiques et hygiéniques.	93
Thérapeutique.	96

§ IV. — *Des fièvres intermittentes.*

ARTICLE I. — Fièvre intermittente cérébrale pernicieuse.	103
Diagnostic différentiel entre cette fièvre et la typhoïde ataxique.	Ib.
Début, symptômes.	Ib.
Réflexions et traitement.	107
ARTICLE II. — Des fièvres intermittentes en général.	111
Étiologie.	Ib.
Influence des vents.	112
Thérapeutique, détails sur tous les différens traitemens proposés jusqu'à ce jour.	113
ARTICLE III. — Intermittente double-tierce sub-intrante.	122
Conditions organiques qui en favorisent le développement.	Ib.
Début, progrès, symptômes.	123
Causes occasionnelles.	125
Utilité des règles prophylactiques.	126
Thérapeutique.	127
ARTICLE IV. — Double-tierce sub-intrante avec ictère, sécrétion et absorption biliaires.	130
Complications, symptômes.	Ib.
Mécanisme de l'absorption biliaire, réflexions thérapeutiques.	134

§ V. — *Du tétanos, tétanus.*

Division.	133
Étiologie.	134
Marche et symptômes.	135
Thérapeutique, analyse de tous les traitemens qui ont paru réussir.	137

§ VI. — *Du scorbut.*

Symptômes diagnostiques et propres aux colonies.	145
Étiologie.	146
Thérapeutique.	147

CHAPITRE IV.

MALADIES PROPRES AUX APPAREILS D'ORGANES EN PARTICULIER.

§ I. — *Appareil cérébral.*

Méningite rémittente, ou convulsions cérébrales rémittentes chez les enfans.	149
Emploi du sulfate de quinine contre ces affections, action de ce médicament.	Ib.
Considérations.	Ib.
Conditions qui peuvent déterminer le développement de la maladie.	150
Disposition propre au sexe féminin.	Ib.
Prodrômes.	151
Symptômes.	Ib.
Lésions retrouvées après la mort.	152
Remarques thérapeutiques.	Ib.
Histoire curieuse de guérison.	153
Thérapeutique, usage du sulfate de quinine à doses hardies.	154
Quelques réflexions sur l'emploi de ce médicament.	155

§ II. — *Appareil de la vision.*

Ptérygion, ou excroissance membraneuse des conjonctives.	157
Description, étiologie et traitement.	158

§ III. — *Appareil respiratoire.*

ARTICLE I. — Coqueluche épidémique observée de 1831 à 1832, singulière analogie avec la gourmette des moutons.	160
Description de la maladie.	Ib.
Symptôme mortel.	Ib.
Étiologie.	161
Lésions retrouvées après la mort.	162
Thérapeutique.	Ib.
ARTICLE II. — Phthisie tuberculeuse.	163
Considérations générales et particulières.	Ib.
Transition d'une phthisie tuberculeuse d'un pays froid dans un pays chaud.	Ib.
Développement particulier de cette affection sous la zone torride.	164
Observations particulières.	Ib.
Influence du climat et de l'exaltation des fonctions.	165
Développement et activité du système veineux, déplétion des vaisseaux lymphatiques, excitation de la peau, modification de la chaleur sur nos organes.	Ib.
Phénomènes qu'éprouve l'Européen en venant habiter les climats chauds.	166
Marche de la phthisie chez les indigènes.	Ib.
Effets de la viciation de l'air sur l'action propre des poumons et sur leur travail dépuratoire.	Ib.
Observation qui prouve la marche rapide et foudroyante de certaines phthisies tuberculeuses sous le climat des Antilles.	167

	Pages
Thérapeutique, usage des bains de mer.	168
Singulier moyen employé contre l'asthme par les Caraïbes.	169
§ IV. — <i>Appareil des voies digestives.</i>	
ARTICLE I. — Colite et iléite. Volvulus.	170
Division.	Ib.
Ordre premier. — Invasion, résultat de l'autopsie cadavérique.	171
Thérapeutique.	172
Ordre deuxième. — Marche, symptômes.	173
Thérapeutique, considérations particulières et importantes.	174
ARTICLE II. — De la dyssenterie en général et de ses variétés.	175
Considérations générales et division.	Ib.
Étiologie générale.	178
Thérapeutique générale.	Ib.
Première variété. — De la dyssenterie inflammatoire.	Ib.
Symptômes.	Ib.
Thérapeutique.	179
Du choux caraïbe.	180
De l'action favorable de certains fruits mucilagineux des Antilles.	Ib.
De l'action nuisible des boissons fermentées.	Ib.
De la fréquence des rechutes.	181
Deuxième variété. — De la dyssenterie muqueuse.	Ib.
Symptômes.	Ib.
L'appétit, dérivation momentanée produite par les forces digestives.	183
Caractères des déjections alvines.	Ib.
Dernière période.	184
Thérapeutique, emploi de l'ipécacuanha par la méthode d'Helvétius.	Ib.
Sa vertu spécifique.	185

Il peut guérir seul et sans que le malade observe, après son usage, aucun régime.	186
Conseils à suivre, importance du régime diététique.	Ib.
Résumé des diverses méthodes de traitement mis en usage contre la dyssenterie.	Ib.
Action de l'ipécacuanha, causes qui firent redouter long-temps son emploi.	188
Action de ce médicament sur les différentes muqueuses.	Ib.
Expériences directes et particulières.	189
Comment agit ce médicament ?	190
Observations qui prouvent que ses principes, purement spécifiques et astringents, agissent sur toute l'étendue de la muqueuse des intestins.	Ib.
Mode de l'administrer.	Ib.
Résultat immédiat, guérison.	191
Troisième variété. — De la dyssenterie scorbutique, du caractère grave de cette dyssenterie.	192
Moyens à lui opposer.	193
ARTICLE III. — De la présence des vers lombrics dans les intestins, et des convulsions qui peuvent en résulter.	Ib.
Considérations générales.	Ib.
Fréquence de cet accident chez les enfans créoles.	Ib.
Caractères des convulsions qu'il détermine.	194
Symptômes.	Ib.
Étiologie.	195
Énorme quantité de lombrics qui peuvent être rendus par les selles et les vomissemens.	Ib.
Traitement à opposer aux convulsions, et traitement général et particulier à la portée de tous les habitans des colonies.	196
Semen-contra des Antilles, son emploi, son essence.	Ib.

§ V. — *Appareil hépatique.*

ARTICLE I. — Ictère ou jaunisse, considérations générales et particulières.	198
Cause de l'apparition fréquente de la jaunisse chez les créoles; elle accompagne souvent les intermittentes ou naît à leur suite.	Ib.
Aspect qu'elle imprime à la physionomie, teintes différentes des conjonctives.	199
Habitudes des hommes épuisés par les inflammations chroniques et par l'engorgement des viscères.	Ib.
Surexcitations auxquelles ils se livrent.	Ib.
État de l'organisme, désordre des fonctions.	200
Importance de la sévérité du traitement contre les premiers symptômes de l'ictère, et de celle du régime pendant la convalescence.	Ib.
ARTICLE II. — Hépatite et ses variétés, considérations générales.	201
Leur caractère d'endémie dans les Antilles.	Ib.
Symptômes et diagnostic.	Ib.
Symptômes communs aux hépatites aiguës et chroniques.	Ib.
Symptômes propres aux hépatites aiguës.	202
Symptômes de l'hépatite chronique.	Ib.
Transitions et terminaisons.	Ib.
Abcès.	Ib.
Adhérences du foie avec les autres viscères.	203
Développement et hypertrophie singuliers que peut atteindre cet organe.	Ib.
Du siège différent des foyers purulens.	204
Terminaison des abcès, leurs différentes voies de fusion.	Ib.
Désordres des autres organes.	Ib.
Influence et mécanisme qu'exercent ces engorgemens sur les organes contenus dans la cavité de la poitrine, refoulement de ces organes.	205

État sympathique du foi, de la rate et du pancréas.	205
Rapport et caractère de leurs désordres.	Ib.
Etiologie.	Ib.
Disposition des voies gastriques.	206
Inflammations négligées, entretenues ou mal soignées ; leur résultat.	Ib.
Hépatites chez les femmes et les enfans qui ne s'exposent et ne se livrent à aucun genre d'excès.	Ib.
Fonctions du foie, ses relations avec les autres organes.	207
Hépatites qui naissent sous des causes morales et sous des transitions brusques d'habitudes et de genres de vie différens.	Ib.
Influence de la chlorose et du célibat sur les hépatites.	Ib.
Thérapeutique générale et particulière, traitement des abcès.	209
Première observation. — Abcès du foie fusé dans la poitrine. Détails nécropsiques.	213
Réflexions.	216
Deuxième observation. — Abcès du foie fusé dans la poitrine. Guérison.	218
Réflexions.	220
Le pus des abcès du foie n'offre pas toujours un aspect lie de vin.	Ib.
Troisième observation. — Hypertrophie du foie, pleurésie chronique déterminée par le refoulement du poumon droit. Mort.	221
Détails nécropsiques. Abcès retrouvé dans le tissu du poumon droit et attribué à la pleurésie.	223
Réflexions.	225
Quatrième observation. — Hypertrophie du foie et désorganisation de la rate, à la suite de chagrins, de l'abus des boissons alcooliques et de la masturbation. Mort.	226
Détails nécropsiques.	227
Réflexions.	228

§ VI. — *Appareil cutané.*

ARTICLE I. — Erysipèle des nouveaux-nés, inflammation exanthémateuse.	229
Marche et symptômes.	Ib.
Observation d'un érysipèle de ce genre, déterminé par l'application intempestive d'un vésicatoire.	230
Description particulière.	231
ARTICLE II. — Feu sauvage ou volage, inflammation papuleuse, strophulus de Willan.	232
Description particulière.	Ib.
Variétés.	233
Terminaisons.	Ib.
Caractère ecchymosé des cicatrices.	234
Influence de l'état des voies digestives.	Ib.
Variation de durée.	235
Etiologie.	Ib.
Observation particulière et relative à l'influence de la piqûre des varreux, insectes de la famille des marinois.	Ib.
Thérapeutique.	236
ARTICLE III. — Boutons chauds, Prickly-Heat des Anglais, inflammation papuleuse.	237
Invasion et suppuration.	Ib.
Dessiccation.	238
Etiologie.	Ib.
Remarques.	Ib.
Thérapeutique.	239

CHAPITRE V.

MALADIES PLUS SPÉCIALEMENT PROPRES A LA RACE NOIRE.

§ I. — *Maladies de l'encéphale.*

ARTICLE 1. — De la résolution de mourir chez le nègre.	241
--	-----

Penchans propres aux nègres ; considérations générales et particulières.	241
Caractères particuliers.	243
Réflexions.	244
ARTICLE II. — Du mouvement rétrograde du pouls chez le nègre, apoplexie.	245
Observations pratiques.	Ib.
Traitement.	246
Réflexions.	249
Mélange de vigueur et de faiblesse propre à la cons- titution du nègre.	250

§ II. — *Maladies des voies digestives.*

ARTICLE I. — Du mal d'estomac.	251
Influences qui déterminent cette affection.	Ib.
Symptômes généraux.	252
Première période.	Ib.
Deuxième période.	Ib.
Troisième période.	Ib.
Etiologie générale.	253
Histoire du mal d'estomac par empoisonnement.	254
Symptômes caractéristiques.	255
Etiologie particulière.	256
Résultats nécropsiques.	257
Thérapeutique.	258
Traitement des habitans.	261

§ III. — *Maladies de l'appareil cutané.*

ARTICLE I. — De l'éléphantiasis, inflammation tubercu- leuse et squammeuse.	263
Première variété. — Eléphantiasis des Grecs, inflam- mation tuberculeuse.	Ib.
Description.	Ib.
Thérapeutique.	266

	Pages
Deuxième variété. — Eléphantiasis des Arabes, inflammation squammeuse.	269
Considérations générales.	Ib.
Invasion, première période.	Ib.
Progrès, deuxième période.	270
Etiologie.	272
Thérapeutique.	274
ARTICLE II. — Du pian, inflammation pustuleuse.	278
Description générale.	Ib.
Histoire du pian.	Ib.
Origine de ses différens noms.	279
Bibliographie du pian.	285
Description particulière.	294
Variétés.	Ib.
Pian squammeux.	295
Pian déprimé.	Ib.
Pian tuberculeux des enfans.	Ib.
Espèce frambæsia.	296
Analogie.	Ib.
Maman-pian.	Ib.
Symptômes, ensemble diagnostic.	297
Le pian n'est point une variété de la syphilis.	299
Contagion du pian.	302
Des pustules consécutives.	303
Le pian ne s'oppose nullement à la transmission de la syphilis, ni la syphilis à celle du pian.	Ib.
Thérapeutique.	304
Traitement du maman-pian.	305
Pian des volatiles.	306
ARTICLE III. — Du crabe, inflammation linéaire et fongosités.	307
Considérations générales.	Ib.
Division et variétés.	308
Première variété. — Crabe <i>sec</i> ou <i>courant</i> .	Ib.

	Pages
Description particulière.	308
Étiologie.	309
Thérapeutique.	340
Deuxième variété. — <i>Crabe à fungus rouge.</i>	Ib.
Description particulière.	344
Étiologie.	Ib.
Thérapeutique.	342
Troisième variété. — <i>Crabe à fungus hématode.</i>	Ib.
Description particulière.	343
Étiologie.	344
De la résection du fungus et de son organisation.	345
Thérapeutique.	346
Difformité des pieds.	347
ARTICLE IV. — De la densité de la peau et de l'ecchymose chez le nègre.	348
Considérations particulières.	Ib.
ARTICLE V. — Des taches hépatiques ou chloasma (léo- tards ou lotards des colonies), éphélides solaires.	320
Considérations particulières.	Ib.
Thérapeutique.	324
Des ablutions dans l'eau de certains étangs.	322
ARTICLE VI. — Des tubercules anormaux de la peau ou de l'induration partielle de ce tissu sur la race noire.	Ib.
Siège.	Ib.
Description particulière.	Ib.
Étiologie.	323
Thérapeutique.	324
ARTICLE VII. — De la chique, <i>pulex penetrans</i> , bicho des Portugais, <i>tunga</i> des Brésiliens.	325
Description particulière.	Ib.
Période de démangeaison.	326
Période d'inflammation.	328
Période de suppuration.	Ib.
Opinion sur le mâle et la femelle.	330

	Pages
Mœurs de cet insecte.	330
Thérapeutique.	331
Traitement des Indiens et des Caraïbes.	332

§ IV. — *Appareil osseux.*

ARTICLE 1. — Fractures spontanées des os chez le nègre.	Ib.
considérations générales.	Ib.
Observation curieuse.	333
Thérapeutique.	334

CHAPITRE VI.

QUELQUES MOTS SUR LES POISONS DES ANTILLES.

De la spigèle anthelminitique.	336
De l'action du sucre terré contre ce poison.	Ib.
De la racine de la barbadine.	337
Du mancenillier.	Ib.
Détails sur cet arbre.	338
De l'action du nandiroba comme antidote.	339
Méthode à suivre contre l'empoisonnement par le mancenillier.	Ib.
De la méduse clochette ou galère.	340
Opinion qui règne sur ce polype.	Ib.
Des autres plantes vénéneuses et médicinales ignorées.	341
De l'action d'une certaine racine sur la vipère.	Ib.
Des résultats précieux que pourrait offrir l'étude des poisons américains.	Ib.
Formulaire.	343
Table des matières.	445

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Librairie Médicale de JUST ROUVIER,

8, Rue de l'École-de-Médecine, à Paris.

DE LA PESTE OU THYPHUS D'ORIENT, Documens et Observations recueillis pendant les années 1834 à 1838, en Egypte, en Arabie, sur la Mer Rouge, en Abyssinie, à Smyrne et à Constantinople.—Suijis d'un Essai sur le Hachisch et son emploi dans le traitement de la peste; par L. AUBERT, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, ex-médecin en chef de l'hôpital des troupes de terre à Alexandrie. — 1 vol. in-8. Prix : 5 fr. 50 c.

FORMULAIRE GÉNÉRAL OU GUIDE PRATIQUE DU MÉDECIN, DU CHIRURGIEN ET DU PHARMACIEN, avec les Poids métriques en regard des Poids anciens; par P. L. COTTEBEAU, Docteur en médecine et pharmacien, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, expert chimiste près la Cour royale de Paris, chevalier de la légion-d'honneur, etc. — 1 vol. in-32, grand-raisin, d'environ 500 pages.

Prix : 2 fr. 50 c.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE PHARMACOLOGIE, contenant la description sommaire des substances médicamenteuses simples; la préparation des médicamens officinaux et magistraux français et étrangers, l'appréciation des propriétés physiologiques des médicamens, leurs modes d'administration et l'art de formuler, avec les formules en Poids métriques en regard des Poids anciens; Cours professé à la Faculté de médecine de Paris; par le docteur COTTEBEAU; — 1 fort vol. in-8, 820 pages.

Prix : 9 fr.

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES VÉNÉRIENNES, ou Recherches critiques et expérimentales sur l'inoculation appliquée à l'étude de ces maladies, suivies d'un résumé thérapeutique et d'un formulaire spécial; par PH. RICORD, docteur-médecin, chirurgien de l'hôpital des vénériens, membre de la légion - d'honneur, etc. — 1 fort vol. in-8 de 812 pages.

Prix : 9 fr.

L'ouvrage de M. le Docteur Ricord vient d'être couronné par l'Institut royal de France; une médaille d'or de la valeur de 1,500 fr. a été décernée à l'auteur.

LEÇONS D'ASTRONOMIE, professées à l'Observatoire royal, par M. ARAGO, Membre de l'Institut, recueillies par un de ses Élèves.—Troisième édition, 1840.— 1 vol. in-18, avec planches gravées. Prix : 2 fr. 50 c.

DICIONNAIRE ABRÉGÉ DE THÉRAPEUTIQUE, contenant les moyens curatifs employés dans toutes les maladies par les praticiens les plus distingués de la France et de l'étranger; par L. A. SZEBLECKI, docteur en médecine et en chirurgie, membre de plusieurs sociétés médicales. — 2 vol. in-8. Prix : 14 fr.

Fontainebleau, Imp. de E. JACQUIN.





